This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

COUNTWAY LIBRARY
HC 2099 W

No 37728.16

This work must be consulted
in the Boston Medical Library
8 Fenway

THE TRUSTEES OF THE
PUBLIC LIBRARY
OMNIUM LUX CIVIUM
OF THE CITY OF
BOSTON
1852 . 1878

R OCT 2 SEP 29 B O JAN 17
1902 1903
W OCT 11 K FEB 7
N OCT 30 B O FEB 12
O A NOV 5
B APR 2
B O NOV 18
R DEC 8
W DEC 27 K MAR 28
12/27/12
B O DEC 29
SEP 30

1. G. 7.

Docteur CABANÈS

LES CURIOSITÉS DE LA MÉDECINE

PARIS
A. MALOINE, ÉDITEUR
23-25, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 23-25

1900

5

LES

CURIOSITÉS

de la médecine

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

MARAT INCONNU *(Epuisé)* — BALZAC IGNORÉ *(Epuisé)*.— LE CABINET SECRET DE L'HISTOIRE, *Première Série* : Un péché de jeunesse de Louis XIV. — L'impuissance de Louis XVI. — La première grossesse de Marie-Antoinette. — Louis XVI intime. — Quelle était la maladie de Marat ? — Talleyrand et ses médecins. — L'œil de Gambetta, etc.

Deuxième Série : Les dents de Louis XIV. — Les accouchements clandestins de Mlle de la Vallière. — Les amoureux de Charlotte Corday. — Les superstitions de Napoléon Ier. — Le cas physiologique de Madame Récamier. — Un roman vécu à trois personnages : George Sand, Alfred de Musset et le docteur Pagello.

Troisième Série : Quelle était la maladie de J.-J. Rousseau ? — Un médecin maire de Paris pendant la Révolution. — Deux illustres culs-de-jatte, Scarron et le conventionnel Couthon. — Ossements royaux au musée du Louvre. — Reliques macabres.

Quatrième Série : François Ier est-il mort de la Féronnière ? — La stérilité de Catherine de Médicis. — Louis XIII mérita-t-il d'être surnommé *le chaste* ? — Ce qui se passait au mariage de nos rois. — Comment fut consommé le mariage de Louis XVI. — L'accusation d'inceste portée contre Marie-Antoinette et le dauphin Louis XVII. — La prétendue folie du marquis de Sade, etc.

SOUS PRESSE

LES MORTS MYSTÉRIEUSES DE L'HISTOIRE.

Docteur CABANÈS

LES CURIOSITÉS DE LA MÉDECINE

PARIS
A. MALOINE, ÉDITEUR
23-25, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 23-25

1900

BOSTON MEDICAL LIBRARY
IN THE
FRANCIS A. COUNTWAY
LIBRARY OF MEDICINE

JUL 17 1902
J

AVANT-PROPOS

Le livre que nous publions n'est pas une histoire de la médecine; c'est plutôt, comme son titre l'indique, un recueil de curiosités se rapportant à notre art.

Dire quelle a été notre contribution personnelle dans cette collection de faits empruntés pour la plupart à différents auteurs présente, à coup sûr, quelque difficulté. Nous allons essayer cependant de déterminer ce qui nous appartient.

Et d'abord l'idée, le plan de cet *ana*, bien différent, ainsi qu'on en pourra rapidement juger en parcourant la table, des ouvrages auxquels on pourrait être tenté de le comparer. Contrairement à ce qu'on fait d'ordinaire, nous avons cru devoir établir une classification sur le modèle de celle qui a été suivie dans tel manuel classique de chirurgie que nos confrères connaissent bien. Nous avons dû pourtant modifier

légèrement le plan adopté pour ne pas être astreint à évoluer dans un cadre trop rétréci.

C'est ainsi que, sous le titre générique de *Curiosités de la Médecine*, nous avons groupé tout ce qui se rapporte aux origines de la profession ; et nous avons fait suivre les *Curiosités des régions* d'un chapitre (que nous aurions pu allonger considérablement, si la place ne nous avait été mesurée), relatif aux *Curiosités du système nerveux*.

On nous posera sans doute maintenant la question : à l'aide de quels matériaux avez-vous composé ce livre ?

Nous pourrions répondre comme Voltaire : quand on se mêle de détrousser les gens, on ne va pas crier à la garde. Notre réponse sera plus prudente : outre les nombreux articles, publiés tant sous notre nom que sous divers pseudonymes (*Dr Monpart*, *Dr Quercy*, *Dr Gourdon*, *Pont-Calé*), dans des journaux médicaux tels que : *La Gazette des Hôpitaux*, *Le Journal de Médecine de Paris*, *Le Journal de la Santé*, *La France Médicale*, *La Revue Médicale*, *La Revue d'Obstétrique*, *La Gazette de Gynécologie*, etc., nous avons fait quelques emprunts à nos confrères, les Drs Clo-

quet, Le Double, F. Regnault, Rocher, etc., sans préjudice de tous ceux que nous avons cités au cours de ce recueil.

Pour que cet ouvrage présentât pour le plus grand nombre l'attrait de l'inédit, nous nous sommes imposé, quoiqu'à regret, de ne point puiser dans la collection, déjà riche en documents, de la *Chronique médicale*, afin que les lecteurs de notre revue ne nous accusent pas de leur avoir servi une primeur par trop défraîchie.

Selon l'accueil que voudra bien faire le public médical à cette encyclopédie curieuse, nous continuerons ou non cette série nouvelle qu'a bien voulu entreprendre M. Maloine, l'actif et intelligent éditeur, dont les tentatives neuves et hardies se comptent par autant de succès.

A. C.

LES CURIOSITÉS DE LA MÉDECINE

L'ANTIQUITÉ DE LA MÉDECINE

Le Code Lombard renferme plus d'un nom de médecin et plus d'une trace de l'intervention de la médecine dans la confection des lois.

Dès le vie siècle, on traduisait en latin certains ouvrages de médecine.

Les rois Mérovingiens et Carlovingiens avaient leurs archiâtres. (1) On distinguait déjà les chirurgiens des médecins.

(1) « *Archiâtres*, c'est le nom par lequel Galien désigne Audromaque, médecin de Néron. Grégoire de Tours parle de l'*archiâtre* ou *primus medicorum*. Le mot était depuis cette époque, tombé en désuétude lorsqu'il fut repris, sous la forme de *Comte des Archiâtres*, par Marc Miron, seigneur de l'Hermitage, médecin de Henri III, en 1574. L'appellation ne dura pas, mais les privilèges restèrent ; les médecins du roi jouissaient un peu des prérogatives que le code théodosien assigne aux *professoribus medicis*, médecins du palais, « *qu'in sacro palatio inter archiatros militarunt, nulla senatoria vel glebali collatione, nulla municipali, nulle curialium concentione vexandos* ». A l'époque où nous sommes, les médecins du roi jouissaient encore d'une foule de prérogatives : ils prenaient les premiers, à l'église, le

Dans ses *Capitulaires* de 805 et de 807, Charlemagne rappelle qu'il faut être initié à la médecine dès l'enfance.

Un manuscrit de Milan contient, au dire de Daremberg, la preuve qu'on faisait à Ravenne, vers la fin du VIIIe siècle, des leçons publiques sur Hippocrate et Galien. Dans ce même siècle, on transcrivait des manuscrits médicaux à l'abbaye de Saint-Gall et à l'abbaye du Mont-Cassin.

Soit dans les archives italiennes, notamment dans celles de Lucques, de Crémone, de Naples, soit dans les chroniques, on relève, en grand nombre, des noms de médecins, du VIIIe au XIIIe siècle. Ils sont presque tous laïques, contrairement à l'opinion reçue qui prétend que la médecine du moyen-âge était exclusivement entre les mains des clercs (1).

pain bénit et l'eau bénite, et, dans un autre ordre d'idées, pouvaient pratiquer la médecine à Paris sans passer par la Faculté de cette ville. Lorsqu'ils venaient à l'Ecole, couverts de leur robe de satin, emblème de leur titre de Conseiller d'Etat, ils devaient être reçus au bas de l'escalier par les docteurs régents. Plus tard, en 1606, Henri IV leur accorda, pour André du Laurens, son médecin, le droit de commettre, par tout le royaume un ou deux chirurgiens chargés des rapports judiciaires; et en 1611, Louis XIII leur attribua l'intendance de la médecine, la chirurgie, la pharmacie, avec le droit d'approuver, de recevoir et de graduer les barbiers-chirurgiens et les apothicaires. » Bordier, *La Médecine à Grenoble.*

(1) « Le premier des médecins dauphinois qui nous soit connu de nom, est *Maytre Brun, fusician*, qui, en 1275, assista comme témoin, dans la grande salle du

Le titre de *docteur* est apparu vraisemblablement pour la première fois au XIIe siècle. (1)

*
* *

Maxime de Tyr attribue l'origine de la médecine à l'usage qu'avaient plusieurs peuples de l'antiquité d'exposer leurs malades sur les places publiques ou dans les passages les plus fréquentés, afin d'interroger les passants qui s'arrêtaient près d'eux et de leur demander ce qu'ils avaient fait ou vu faire dans des circonstances semblables (2).

Le chapitre 38 de l'*Ecclésiaste* nous ordonne

château d'Uriage, au testament de Guignes Alleman, seigneur du lieu.

« En 1328, le régent Henri, oncle de Guignes VIII et de Humbert II, son frère, qui lui succéda, laissa par testament plusieurs legs à ses trois médecins : *Jacques Alleman, Pierre de Bœne, maître Jean.*

« Enfin, en 1334, Humbert II avait auprès de lui un *fusician* ou médecin, qu'il avait ramené de Naples et qui venait de l'Ecole de Salerne, *Pandulfe*, ainsi que nous l'apprend le trésorier du Dauphin, Jean de Poncey. Il avait encore auprès de lui un autre médecin nommé *Jean*, sans doute le même que maître Jean, légataire du régent Henri.

« Ces médecins, *fusicians* ou *mires* étaient très probablement des clercs. » Dr Bordier, *La Médecine à Grenoble*, p. 3.

(1) Cf. la *Chronique médicale*, correspondance médico-littéraire, *Tables annuelles*, 1895 et suivantes.

(2) Nous allons rapporter textuellement le passage de Maxime de Tyr à ce sujet *(Dissertation XL)* : « Voici « comment on rapporte que la médecine a été jadis « inventée. Les parents des malades allaient les déposer « dans les rues et les passages les plus fréquentés ; les « passants s'approchaient, faisaient des questions sur « la maladie, et, selon qu'ils avaient été atteints du « même mal, et avaient été guéris en prenant quelque

d'honorer le médecin, parce que Dieu l'a créé après avoir reconnu qu'il était absolument nécessaire dans le monde.

Le second verset nous apprend que toute la médecine vient de Dieu et que ceux qui l'exercent doivent recevoir dans tous les temps de magnifiques présents des Princes de la Terre.

Cicéron écrivait qu'il trouvait quelque chose de surnaturel dans la médecine, assurant que l'art de guérir les hommes rendait ceux qui le pratiquaient presque semblables aux Dieux.

Ovide croit donner à Apollon (1) des louanges dignes d'un Dieu, en lui faisant dire qu'il est le Père et l'inventeur de la médecine ; qu'il n'est point d'herbes et de plantes sur la terre dont il ne connaisse les propriétés.

« chose, ou en faisant quelque amputation, ou par la « diète, chacun indiquait le remède qui avait réussi. « L'identité des maladies fixa dans la mémoire l'iden- « tité des médicaments qui avaient eu du succès, et « une courte habitude de l'ensemble de ce résultat fut « la mère de la science ».

(1) Apollon, père d'Esculape, a été regardé comme l'inventeur de la médecine par les plus anciens auteurs. Pindare *(Pythiq.*, ode 5, vers 85) dit qu'il apprend aux hommes les moyens pour guérir les maladies.

Dans Ovide *(Métamorph.*, lib. 1, v. 521), Apollon se glorifie par ces mots d'avoir inventé la médecine :

Inventum medicina meum est, opifexque per orbem Vocor, et herbarum subjecta potentia nobis.

Plusieurs auteurs ont pensé que Pæan, médecin des Dieux, dont parle Homère, était le même qu'Apollon ; mais Sprengel croit que ce sont deux divinités différentes.

Quintilien, dans ses *Institutions oratoires*, que Saint-Jérôme appelle un ouvrage achevé, enseignant la manière de faire l'éloge des Dieux, dit qu'il faut louer dans Apollon l'invention de la médecine.

Les Grecs n'ont-ils pas rendu à Hippocrate les honneurs divins qu'ils avaient autrefois décernés à Hercule ? Quinte-Curce ne nous apprend-il pas également que l'armée des Macédoniens rendit à Philippe les mêmes actions de grâces faites à un Dieu, pour avoir sauvé la vie d'Alexandre ?

*
* *

Eschyle, Pindare, Aristophane, Pausanias regardent la médecine comme l'un des attributs d'Apollon.

On lit dans l'*Alceste* d'Euripide : « C'est ce Dieu qui enseigna aux Asclepiades l'art de connaître et d'employer les médicaments. »

Dans la tragédie d'*Andromaque*, Oreste invoque Apollon comme Dieu de la médecine. Diane, sa sœur, avait des temples en Grèce et à Rome, où elle était adorée comme une divinité médicale et présidant à la naissance.

Fils d'un roi de Pylos, le devin Mélampe enseigna aussi l'art de guérir et rendit à la santé les filles de Phœbus, dont il épousa l'aînée, Iphianasse, qui lui apporta en dot la couronne d'Argos.

Podalire ne fut pas moins royalement récompensé de ses services : au retour de Troie, jeté par

la tempête dans l'île de Scyros, il épousa la fille du roi, qu'il avait guérie des suites d'une chute qu'elle avait faite du haut d'un toit. Il la saigna des deux bras, au moment où l'on désespérait de sa vie.

Cette histoire, rapportée par Pausanias, est le premier exemple d'un médecin qui ait pratiqué la saignée.

*
* *

Les auteurs anciens ne sont pas d'accord sur l'époque où l'on a commencé à adorer, en Grèce, Esculape comme un dieu, et à lui bâtir des temples. Apollodore d'Athènes, cité par saint Clément d'Alexandrie, prétend que ce fut cinquante-trois ans avant la prise de Troie.

Pausanias fait mention d'un temple d'Esculape à Amyclée, qui aurait été consacré par Hercule, en reconnaissance de ce qu'Esculape l'avait guéri d'une douleur à la cuisse. Cependant, malgré ces autorités, il paraît certain que le culte d'Esculape n'a point existé antérieurement au siège de Troie.

Homère n'en parle nulle part ; il ne regarde Esculape que comme un excellent médecin, et Hésiode n'en fait pas mention dans sa Théogonie.

Alexanor, fils de Podalyre, fit bâtir, selon le témoignage de Pausanias, à Titane, ville du Péloponnèse, un temple en l'honneur d'Esculape, son aïeul. Dujardin, Sprengel et M. Hecker pensent que ce temple, qui fut construit environ cinquante ans

après la prise de Troie, fut le premier où un culte divin ait été rendu au dieu de la médecine.

Malgaigne est d'avis que le culte d'Esculape est d'une époque encore plus moderne, et un savant Danois, Birger Thorlacius, va jusqu'à prétendre qu'il ne date que du ve siècle avant Jésus-Christ. La raison qu'il en donne est que Pindare, dans sa troisième Pythique, ne parle d'Esculape que comme d'un héros et non comme d'un Dieu ; mais Thorlacius n'a pas fait attention qu'Hipys de Reggio, écrivain contemporain de Pindare, fait mention de l'exercice de la médecine dans le temple d'Epidaure ; et, quoique l'histoire de la guérison miraculeuse d'une femme qui avait le ver solitaire, qu'il attribue à Esculape, ne soit qu'un conte absurde, cela ne prouve pas moins qu'à l'époque où vivait Hipys de Reggio, le temple d'Epidaure existait déjà, et qu'Esculape y était adoré comme un dieu.

Quelle que soit l'époque à laquelle on ait bâti le premier temple à Esculape, il est certain que ces temples devinrent bientôt très-nombreux dans la Grèce.

On leur donnait le nom d'*Asclépion* ; il y en avait dans presque toutes les villes. Schulz en a compté soixante trois, dont Pausanias a fait mention.

La noblesse de la médecine.

Autrefois, en recevant un médecin, on lui mettait un anneau d'or aux doigts, en lui disant

les paroles suivantes : « Accipe annulum aureum in signum nobilitatis, ab Augusto et Senatu romano medicis concessœ. *Prenez cet anneau d'or pour marque de la noblesse conférée aux médecins par Auguste et le Sénat romain.* »

Cette cérémonie de l'anneau qui remonte, comme on voit, au règne d'Auguste, reconnaît l'origine suivante : Cet empereur, atteint d'une maladie qui mettait ses jours en danger, fut guéri en peu de jours par les soins éclairés d'Antonius Musa, célèbre médecin de Rome.

Pour l'en récompenser, Auguste lui donna une somme considérable, et lui accorda, ainsi qu'à tous ceux qui, dans la suite, exerceraient la profession médicale, le privilège de porter un anneau d'or et de jouir de toutes sortes d'exemptions. L'anneau d'or étant chez les Romains la véritable marque de noblesse, les médecins avaient quelque droit de se qualifier de nobles.

Les empereurs Honorius et Théodose élevèrent les médecins de leur palais à la dignité de comtes et vicaires de l'Empire.

*
* *

En France, les premiers médecins de nos rois ont toujours eu la qualité, les armes et la couronne de comte, et transmettaient à leurs descendants la noblesse réelle.

A la fin du règne de Louis XIV, le premier médecin touchait 40.000 livres d'appointements. Il avait

la surintendance du Jardin des Plantes et celle de toutes les eaux minérales de France. Il recevait le brevet de conseiller d'Etat, en prenait la qualité, en touchait le traitement (compris dans les 40.000 livres), avait droit d'en porter le costume. Même s'il n'était pas docteur de Paris, lorsqu'il daignait honorer la Faculté de sa présence, le doyen précédé des bedeaux allait le recevoir à la porte. Le plus envié de ses priviléges était celui de pénétrer tous les jours dans la chambre du roi pendant que le monarque était encore au lit et avant les *premières entrées*. Il devait aussi toujours être présent, et en robe de satin, au dîner de Sa Majesté. Il avait le titre de comte, et transmettait à ses descendants une noblesse réelle.

Dans ses armoiries figurait le bâton entortillé d'un serpent, que la mythologie donnait pour symbole à Esculape ; on remplaça parfois le serpent par un dragon.

La clientèle du premier médecin était immense, car tous les courtisans tenaient à honneur d'avoir le même docteur que le roi. « On croyait, dit Fontenelle, faire sa cour de s'adresser à lui ; on s'en faisait même une loi. »

Ses fonctions cessaient aussitôt que le souverain avait rendu le dernier soupir. « La charge de premier médecin, écrit Duclos, est la seule qui se perde à la mort des rois. »

L'emblème de la médecine.

Le serpent, enroulé autour du bâton, est depuis un temps immémorial, l'emblème de l'art de guérir. Dans les anciennes statues, Esculape est représenté tenant dans sa main gauche le serpent. Dans le grand temple d'Epidaure, cette statue était d'or et d'ivoire et tenait d'une main un bâton noueux, tandis qu'autour de l'autre bras était enroulé un serpent.

On a dit que ce symbole du serpent signifiait que les malades, pour aller mieux, devaient se dépouiller de leur propre peau, comme le fait le serpent lui-même. Mais ce signe a une autre signification pour le médecin, le serpent étant l'emblème de l'attention et, dans le cas particulier, étant destiné à lui rappeler sans cesse qu'il doit bien observer ses malades et se tenir sur ses gardes dans les diverses phases de la maladie.

En Egypte, le serpent était consacré à Isis, déesse de la fécondité et de la Nature.

Quant au bâton, il signifie que les convalescents ont besoin de soins et d'aide pour éviter les rechûtes.

Les nœuds du bâton d'Esculape indiquent les difficultés inhérentes à l'étude et à la pratique de la médecine.

La couronne de laurier est le symbole de la victoire et de l'honneur ; elle montre que le médecin triomphe de la mort et mérite d'être glorifié pour sa vaillance.

*
* *

Dès la plus haute antiquité, le serpent fut honoré comme l'emblème de l'intelligence, de la prudence, de la ruse : c'est une superstition qui remonte à la séduction d'Eve, au serpent d'airain fabriqué par Moïse, au serpent Python et aux fétiches des nègres de la Guinée. La rapidité avec laquelle il se meut, les figures mystiques qu'il semble former en se repliant sur lui-même, sa force, sa longévité, le danger de sa morsure, tout cela dut frapper l'imagination des premiers hommes et leur faire attribuer à ce reptile une nature particulière et supérieure.

Les Phéniciens l'appelaient le bon démon. Les Egyptiens représentaient le monde par un serpent enfermé dans un œuf. Les Romains et les Grecs y voyaient l'emblème de l'éternité.

Le serpent désignait aussi la prudence et la vigilance nécessaires au médecin.

Pline dit que le serpent est l'emblème de la médecine, parce qu'il fournit à l'art de guérir des remèdes précieux. On sait que Nicandre a fait de l'histoire naturelle et de l'emploi médical des reptiles le sujet de l'un de ses poèmes. Cette opinion s'est propagée jusque dans les temps modernes ; aussi les

pharmacopées arabes et celles des derniers siècles font-elles grand état des propriétés de la vipère. Moïse Charas en fit la matière de savantes recherches et de ses travaux les plus importants.

*
* *

Le 11 octobre 1597, la Faculté avait décidé de prendre pour insignes trois cigognes, portant dans leur bec un rameau d'origan, avec cette devise : *Urbi et orbi salus,* allusion au droit qu'avaient les docteurs de Paris d'exercer dans le monde entier.

L'instinct médical des animaux

La croyance que c'est l'ibis et la cigogne qui ont enseigné aux hommes l'usage du lavement, et l'hippopotame l'usage de la saignée, a été générale dans l'antiquité et au moyen âge. On trouve encore un reflet du premier de ces préjugés dans la cigogne qu'on voit à la devanture de quelques vieilles pharmacies.

Pline, qui a attribué à l'ibis l'invention du lavement, n'a fait que copier Diodore de Sicile. Le nom du roi Toth s'écrit au moyen de l'hiéroglyphe de cet oiseau. Prenant l'ibis pour sa valeur figurative et imaginant le bec qui sert de canule, le narrateur grec aurait, selon quelques-uns, grotesquement travesti une tradition sérieuse, celle

de l'antiquité du *neter halapa*, autrement dit du remède cher à M. de Pourceaugnac.

Selon quelques autres, et M. Maspéro est de ce nombre, l'ibis aurait été, dans l'ancienne Egypte, parfaitement bien considéré comme l'inventeur du lavement, et cela par suite de l'habitude qu'a cet oiseau de recueillir la matière graisseuse qui se trouve aux environs de sa queue, pour lustrer ses plumes.

Les bêtes ont été nos premiers docteurs en médecine, n'en doutons nullement, quand l'histoire médicale ne l'attesterait pas.

Le *syrmaïsme*, ou la purgation par en haut et par en bas, fut indiqué aux Egyptiens par le vomissement que se procurent les chiens avec le chiendent, dit Œlien (*Hist. anim., lib. V,* c. 46).

Ce peuple observateur apprit aussi l'usage de la saignée de l'hippopotame (Cicéron, de *Natur. Deor., l. II).*

Le bon effet de la salive pour cicatriser les ulcères a été montré par les chiens qui lèchent leurs plaies (Œlien, *lib.* VIII, c. 9. Voyez Joh. Schnidii, *Diss. de brutis hominum doctoribus,* Lips. 1684, in-4° et Paul Boccone, *De Solertia brutorum in seipsis curandis*, et dans Manget, *Bibl. méd., tom. I, part. I, art.* 25).

Les moutons qui ont des vers au foie vont lécher les pierres salées et urineuses. Dans les terrains inondés, d'autres bestiaux hydropiques avalent des

terres ferrugineuses, comme font aussi, par *instinct*, des filles aux pâles couleurs, et des femmes enceintes. La voix intérieure est si manifeste dans plusieurs maladies, chez les animaux surtout, qu'à cet égard les ours même nous instruiraient mieux que les gens d'esprit.

*
* *

Qui ne sait que les chiens mangent de l'herbe quand ils se sentent l'estomac trop chargé ; que les chats se soulagent en mangeant de la calaminthe sauvage, qu'on appelle pour cette raison l'*herbe aux chats* ; que les sangliers guérissent leurs douleurs de tête, en mangeant des écrevisses ?

Plutarque ne nous a-t-il pas appris, dans ses *Questions naturelles*, que les tortues mangent de l'origan, les belettes de la rue, lorsqu'elles sont piquées par un serpent ? Le dragon éclaircit sa vue en frottant son œil malade contre du fenouil, les hirondelles, pour rendre la vue à leurs petits, se servent de chélidoine ou hyrundinaria. Les ours, quand ils sortent de leurs cavernes, où ils se sont retirés pendant l'hiver, vont manger du pied de veau sauvage pour relâcher leurs intestins. Quand ils sont dégoûtés et privés d'appétit, ils lèchent du miel, et tendent leur langue couverte de cette douceur vers les trous des fourmis, jusqu'à ce qu'il s'en soit amassé une certaine quantité, qu'ils avalent pour se déterger l'estomac.

En Egypte, le cheval marin se roule dans les roseaux jusqu'à ce qu'il se soit procuré une saignée en se blessant une veine. En Lithuanie, les chevaux se mordent dans le même but, quand ils se sentent trop échauffés.

Les cerfs et les chèvres sauvages de la Crète montrèrent les premiers l'emploi du dictame et des vulnéraires, selon Cicéron, Virgile et d'autres anciens ; mais, en admettant qu'il y ait quelque supposition gratuite à prétendre avec certains auteurs, que l'hirondelle sait éclaircir sa vue en frottant sa cornée avec le suc de chélidoine, en guise de collyre ; que des serpents ont fait connaître l'usage du fenouil (Œlien, *Hist. anim,* liv. 4, chap. 9.), et le crapaud, celui du plantain à feuilles étroites (Van Helmont, *Tumul. pestis,* etc), toujours est-il vraisemblable que la nature, loin d'abandonner ses plus faibles créatures, leur fournit les moyens de se garantir des maux. Quand on voit les moindres insectes, au sortir de l'œuf, et sans guide sur la terre, découvrir précisément la plante qui leur convient le mieux, le nectar caché au fond d'une fleur, et s'ils ne trouvent pas le végétal qui leur est naturellement destiné, se repaître des autres végétaux d'un même genre ou d'une même famille, comme un botaniste exercé, (c'est ainsi qu'agissent plusieurs insectes d'Amérique, transportés en Europe avec des marchandises), on peut croire que divers animaux nous ont dicté l'empirisme médical.

*
* *

C'est une tradition générale dans l'Inde, selon Kempfer, Garcias ab orto et d'autres voyageurs, que la mangouste sait se garantir du venin du serpent *naja* ou à lunettes, au moyen de la racine *d'ophiorrhiza mungos L.* On a dit que les belettes se défendaient de même du venin des aspics au moyen de la rue, et la cigogne avec l'origan ; que les sangliers guérissent leurs plaies avec le lierre ; que l'ours, au printemps, se remet en appétit soit avec l'*arum* qui le purge, soit en dévorant des fourmis ; que les cerfs nous ont appris à manger les cardons, les artichauts ou autres espèces de *cynara*, etc.

Les chiens ont trouvé aussi la *canaria* (une graminée) avec laquelle ils se guérissent du défaut d'appétit. Ils mangent cette plante en notre présence, mais de manière qu'on ne distingue jamais ce que c'est, parce qu'on ne la voit que bien mâchée. On a encore noté un instinct bien plus singulier de cet animal à l'égard d'une autre plante : on dit que, mordu par un serpent, il se guérit avec une certaine herbe, mais qu'il ne la cueille pas quand un homme le regarde !

Les biches, moins envieuses, nous ont enseigné l'élaphoboscos *(pastinaca sativa, L.)*, ainsi que le séséli, dont elles usent après avoir mis bas.

Ce sont aussi les biches qui ont fait connaître le

dictame, (*origanum dictamnus, L.*); blessées, elles mangent de cette plante, et les flèches se détachent aussitôt de leur corps. Le dictame ne se trouve pas ailleurs qu'en Crète.

*
* *

Parmi les autres bêtes, auxquelles Aristote et Pline prétendent que les hommes doivent rendre grâce pour leur avoir indiqué divers remèdes précieux, on peut ajouter aux serpents aveugles, qui se frottent les yeux de fenouil pour revoir la clarté des cieux, les ramiers, les merles, les perdrix, qui mangent des feuilles de laurier quand ils sont constipés, etc. « L'invention d'abattre les tayes des yeux appelées cataractes fut trouvée, dit Ambroise Paré, par une chèvre qui avait une taye devant la pupille, se frottant et gallant contre des espines, abattit ladite taye de devant la pupille, et par ce moyen recouvra la vue. »

*
* *

Maintenant est-il bien exact de dire que le chien a appris à l'homme l'usage des vomitifs, l'ibis celui des clystères, l'hippopotame l'emploi de la saignée? Il est évident, au contraire, que l'homme a dû s'observer lui-même avant d'observer les animaux, et que l'instinct des malades dut souvent offrir des indications, des enseignements plus certains et plus naturels. Ne sait-on, par exemple, que les personnes atteintes d'une fièvre putride demandent des acides, que certains poissons plai-

sent aux leucorrhéiques et que la dyssenterie se caractérise par une appétence particulière pour le raisin ? C'est le hasard qui nous a enseigné les propriétés du quinquina, de l'ellébore et d'une foule d'autres médicaments qui enrichissent la matière médicale de nos jours. La nature, d'ailleurs, a placé dans beaucoup de pays les médicaments les plus propres à combattre les maladies endémiques. C'est ainsi que le cochléaria guérit le scorbut, si fréquent dans le nord de l'Europe ; que, dans l'Amérique septentrionale, le *polygala sénéga* est un antidote précieux contre la morsure du serpent à sonnettes ; que, sous les tropiques, on emploie le suc de limons et de plusieurs fruits acides dans les maladies aiguës ; que quelques lézards, dans le royaume de Guatémala, guérissent la lèpre qui y est fort commune ; que le curcuma fournit aux Brésiliens un excellent remède contre le venin du gecko ; et que, dans le Schirwan, le pétrole est appliqué avec avantage à la guérison des fractures. Les peuples les moins civilisés possèdent ainsi une sorte de matière médicale indigène, dont les effets sont surprenants et dont les nations policées ont fait souvent leur profit.

L'homéopathie chez les animaux

M. B. C..., bien connu en Ecosse et qui a beaucoup vécu à l'étranger, rapporte (1) qu'ayant sou-

(1) *Les côtés obscurs de la nature*, par Mrs Crowe.

vent entendu parler de la singulière expérience du scorpion et de la souris, il l'avait tentée, et le résultat établit parfaitement ce qu'il ne pouvait croire d'abord : les deux animaux, mis ensemble sous un même verre, furent évidemment effrayés ; puis le scorpion attaqua la souris et la piqua ; elle se défendit bravement et le tua. Cette victoire ne fut pas sans péril, car la souris enfla prodigieusement et sembla en danger de mourir empoisonnée ; mais elle se soulagea et se guérit à la fois en mangeant le scorpion, qui se trouva être l'antidote de son propre poison, donnant un exemple d'homéopathie des plus intéressants et des plus remarquables (1).

Comment on devient médecin

Ce fut un songe de Nicon, savant et riche architecte de Pergame, qui le détermina à faire étudier la médecine à son fils, le célèbre Galien (2).

(1) Mme Calderon de la Barca cite, dans ses lettres du Mexique, quelques cas singuliers où des morsures venimeuses n'eurent aucune suite mauvaise; et elle raconte que, dans certaines parties de l'Amérique où les serpents à sonnettes pullulent, il est d'usage d'inoculer les enfants avec leur venin, car c'est un préservatif contre toute blessure.

(2) « Galien dut sa vocation de médecin à un songe, dans lequel Apollon lui apparut à deux reprises différentes pour lui ordonner de se livrer désormais à l'étude de la médecine. Ce célèbre médecin s'est étendu avec complaisance sur cette circonstance de sa vie.» Brierre de Boismont, *Hallucinations*, cité par le Dr Chabaneix, *Essai sur le subconscient.*

Ainsi, cette réputation extraordinaire qui, dans les temps anciens et modernes, n'a qu'une seule rivale, celle d'Hippocrate, aurait pour origine... *un rêve !*

*
* *

André Rudiger, médecin à Leipsick, s'avisa, étant au collège, de faire l'anagramme de son nom en latin : il trouva de la manière la plus exacte, dans *Andreas Rudigerus*, ces mots : *arare rus Dei dignus,* qui veulent dire : *digne de labourer le champ de Dieu.* Il conclut de là que sa vocation était pour l'état ecclésiastique, et se mit à étudier la théologie. Peu de temps après cette belle découverte, il devint précepteur des enfants du célèbre Thomasius. Ce savant lui dit un jour qu'il croyait qu'il ferait mieux son chemin en se tournant du côté de la médecine. Rudiger avoua que naturellement il avait plus de goût et d'inclination pour cette science; mais qu'ayant regardé l'anagramme de son nom comme une vocation divine, il n'avait pas osé passé outre. Que vous êtes simple ! lui dit Thomasius; c'est justement l'anagramme de votre nom qui vous appelle à la médecine ; *Rus Dei*, n'est-ce pas le cimetière, et qui le laboure mieux que les médecins? Rudiger ne put résister à cet argument irrésistible, et il se fit médecin.

*
* *

Aétius d'Antioche, de vigneron qu'il était, devint orfèvre, puis médecin. Il ne tarda pas à abandonner

la médecine pour devenir chef de secte. Il défendit avec chaleur l'hérésie à Vienne. Peu après, il reprenait l'état de médecin, qu'il quitta de nouveau pour entrer dans les ordres. Il devint évêque vers l'an 361.

*
* *

Récamier fit ses études au collège de Belley. Dans cet établissement dirigé par un ordre religieux — des joséphistes — il eut pour camarade et ami un jeune garçon de son âge, nommé Richerand, qui le suivit à l'hôpital de Belley. Il devait le retrouver plus tard sur la grande scène médicale parisienne, et il resta toute sa vie étroitement lié avec lui. Ses classes terminées, le père de Récamier, qui voulait lui transmettre sa charge de notaire, le plaça dans un cabinet de procureur pour l'initier aux affaires. Mais le jeune homme, qui avait déjà une vocation très nette pour la médecine, ne put y rester plus de trois semaines et obtint de son père qu'il commencerait ses études médicales à l'hôpital de Belley.

*
* *

Vicq d'Azyr, qui devint membre de l'Académie française, de l'Académie des sciences, secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, etc., désirait entrer dans l'état ecclésiastique, afin de mieux suivre son penchant pour les lettres, et

c'est pour se conformer aux vœux de sa famille qu'il embrassa la médecine.

*
* *

Cruveilhier, d'une nature fine et délicate, orienté vers les idées religieuses par une mère animée d'une foi ardente, avait voulu être prêtre et n'avait étudié la médecine que pour obéir à son père. Celui-ci, médecin lui-même, caractère entier et énergique, compagnon d'armes des grands chirurgiens militaires de l'Empire, n'admettait pas d'autre volonté que la sienne, ni d'autre carrière pour son fils que celle qu'il professait, et il lui imposa les études médicales. Mais il arriva, qu'au cours de ses études anatomiques et cliniques, le jeune étudiant, troublé par le spectacle des amphithéâtres et l'assistance aux opérations, quitta l'école pour se réfugier au Séminaire de Saint-Sulpice. Averti aussitôt, le père accourut de sa résidence du Limousin, et le ramena d'autorité à la Faculté.

*
* *

Jobert était domestique du curé de son village, qui, touché de sa belle figure et de son intelligence, lui donna des leçons de latin, et, à sa mort, lui laissa une somme de 10.000 francs pour lui permettre d'achever son éducation et de faire ses études médicales.

Aussi peu favorisé par la fortune, simple apprenti maréchal-ferrant, Velpeau aspirait à devenir médecin. Sans ressources, sans soutien, sans recommandation, entendant prononcer le nom de Bretonneau, dont la renommée remplissait sa province, il va le trouver à l'hôpital de Tours et lui demande à étudier la médecine. Bretonneau s'informe si ce jeune homme a fait des études préliminaires : *Non,* répondit Velpeau avec assurance, *je ferai tout en même temps.* Touché de tant de naïveté, Bretonneau l'admit dans son hôpital et plus tard l'envoya à Paris.

*
* *

Claude Bernard était simple élève en pharmacie à ses débuts dans la carrière scientifique.

Le Dr Péan rappelait souvent que son père voulait qu'il fut agriculteur comme lui. Le futur chirurgien eut préféré faire de la peinture. «*Pour transiger,* ajoute-t-il, je déclarai que je ferais de la médecine. »

Le Dr Demarquay, qui mourut membre de l'Académie de Médecine et chirurgien de la Maison de Santé Dubois, avait commencé par être ouvrier tourneur, puis, ayant quitté ce métier pour faire ses classes, il devint maître répétiteur, afin de pouvoir poursuivre ses études. Alexandre Dumas fils, qui est toujours resté son ami, et qui lui a même dédié l'*Affaire Clémenceau,* avait été son élève.

Trousseau avait également commencé par être « pion ».

Tessier, qui fut membre de l'Institut et de la plupart des corps savants du Monde, avait dû, pour commencer ses études de médecine, prendre le titre d'abbé. Grâce à la protection de l'archevêque de Paris, il avait obtenu une bourse au collège de Montaigu, à la condition qu'il se destinerait à l'état ecclésiastique. Quand il sortit du collège, au lieu d'entrer dans les ordres, il aborda la carrière médicale.

A l'exemple de Tessier, Esquirol, le futur aliéniste, avait été destiné à l'Eglise. Ses premières études achevées au collège de l'Esquille, ses parents le firent recevoir au séminaire de Saint-Sulpice, à Issy, pour qu'il y fit ce qu'on appelait « la philosophie ». La Révolution survint, et le jeune homme dut retourner dans sa ville natale, Toulouse, où il débuta dans la médecine.

*
* *

Le père du Dr Würtz était ministre protestant à Strasbourg. Le père de Maisonneuve était simple conseiller municipal de Nantes.

Legrand du Saulle était fils d'un capitaine de dragons. Tardieu avait pour père un graveur-géographe.

Le Dr Lorain était fils et petit-fils d'universitaires.

Leblanc, membre de l'Académie de médecine, vétérinaire distingué, avait pour père un cultivateur.

Le père de Michel Lévy, l'hygiéniste, grand officier de la Légion d'honneur, professeur, membre

de l'Institut, etc., était un simple marchand de rubans.

Nélaton, dont le nom seul évoque la période la plus brillante de la chirurgie contemporaine, était né dans une boutique de tapissier.

Un autre virtuose du bistouri, Ricord, avait pour père un marchand de Baltimore.

Par une singulière coïncidance, le Dr Véron, qui fut homme de lettres à ses heures — ainsi que le témoignent ses *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, — directeur de l'Opéra, créateur de la spécialité pharmaceutique (demandez plutôt à certains marchands de pâtes... non alimentaires), le Dr Véron avait vu le jour dans une papeterie.

Comment la fortune vient aux médecins

Le duc de Guise, blessé au siège de Boulogne-sur-Mer, venait d'être porté dans sa tente où il était regardé comme mort. Le tronçon d'une lance, après avoir traversé la joue du prince au-dessous de l'œil droit, et pénétré jusqu'à la nuque au-dessous de l'oreille gauche, était resté dans la tête.

Arrive Paré son chirurgien, qui lui était tendrement attaché : « Messieurs, s'écrie-t-il en s'adressant aux assistants, le prince n'est pas mort... Mais il va bientôt l'être, à moins que, perdant toute espèce de respect dû à sa personne, je ne hasarde d'arracher à l'ins-

tant même ce tronçon de la tête du blessé... et je le tente, aux risques de tout ce qu'il peut arriver. »

Il applique alors son pied gauche sur la face du prince, avec ses ongles parvient à ébranler doucement le fatal tronçon, et par degrès l'attire à lui avec assez d'adresse pour ne pas achever par des efforts trop violents de faire expirer le malade. Le succès répondit à l'espoir de l'heureux opérateur, d'où s'ensuivit sa fortune, car il fut depuis le premier chirurgien de quatre de nos rois.

Et c'est de là qu'est resté à François, duc de Guise, le surnom de *Balafré*.

Rôles singuliers joués par des médecins (1)

Les princes faisaient parfois appel à leurs médecins pour toute autre chose que ce qui concer-

(1) On lit dans les *Mémoires du maréchal de Castellane* :

« La marquise de Talaru a plus de 50 ans ; elle croit avoir besoin pour sa santé d'avoir une homme couché à côté d'elle : en conséquence, quand M. de Talaru est absent, elle fait mettre dans un sac M. de Courtivron, son parent, ou M. de Chavagnac, un de ses amis, et elle les fait porter dans son lit, en ayant soin de faire constater le lendemain, par ses gens ou par sa femme de chambre, que le sac n'a pas été décousu. Actuellement, MM. de Chavagnac et de Courtivron sont à Madrid, attachés à l'ambassade de M. de Talaru, et c'est M. Boirot, médecin des eaux de Néris, qui exerce pour le quart d'heure l'honneur de cette charge. Ceci n'est en aucune façon une plaisanterie ; mon secrétaire est parent du docteur, qui positivement est renfermé dans le sac tous les jours. »

nait leur art. C'est ainsi que Philippe-le-Bon faisait payer en 1446 « à maistre Henry de Zivols, docteur en médecine, nostre phisicien, la somme de trois cens saluz d'or, du prix de quarante-huit groz, sur l'ouvraige d'ung orloge, contenant le vray cours des sept planètes, que ledit maistre Henry a fait pour nous. »

En 1469 et en 1470, Charles-le-Téméraire envoyait à Gand son *physicien* (médecin), maître Simon de Lescluse, comme commissaire pour « le renouvellement des magistrats. »

L'archiduc Charles et son père faisaient remettre en 1509 la somme de soixante-dix livres à maître Gabriel de la Serre, docteur en médecine, pour *ung livre contenant la généalogie et descente de leurs prédécesseurs et d'eulx*, qu'ils lui avaient demandé.

*
* *

Dans les commencements de sa convalescence, le maréchal de Saxe menait partout avec lui son médecin Sénac.

Un jour qu'au siège d'une ville, le maréchal voulut aller reconnaître quelques ouvrages, il fit avancer jusqu'à demi-portée de canon son carrosse, dans lequel était le bon médecin ; il en descend, monte à cheval, et dit à ce cher Esculape : « Attendez-moi là, docteur, je serai bientôt de retour. — Mais, Monseigneur, lui dit Sénac, et le canon?... Je vois d'ici des canonniers qui vont

prendre pour but notre carrosse, et moi qui serai dedans ! — Vous n'avez qu'à lever les glaces », lui dit militairement le maréchal, et il partit.

Sénac partit aussi, ou du moins descendit sur-le-champ du carrosse, et fut se mettre en sûreté à la queue de la tranchée, jusqu'à ce qu'il vit revenir son auguste convalescent.

*
* *

Alexandre-le-Grand, qui passe pour n'avoir respecté aucune loi, eut pourtant horreur de l'adultère.

Ses médecins lui ayant amené une femme très belle, il lui demanda *pourquoi elle était venue si tard* ; elle répondit *qu'elle avait attendu que son mari fût couché;* il la renvoya, et réprimanda rudement ses médecins de leur mépris pour la fidélité conjugale, et leur dit *qu'il s'en était peu fallu que par eux il n'eût commis adultère.*

Il paraît que les anciens médecins n'étaient pas très scrupuleux sur cet article. Ils voulurent persuader à Saint-Louis de prendre une fille sous prétexte de recouvrer guérison, la Reine étant absente. Ce roi pieux leur répondit : *qu'il aimait mieux mourir que de violer la foi par lui jurée, et de donner un tel scandale à ses sujets.*

Responsabilité médicale

Chez les Visigoths, le même personnage exerçait en même temps la fonction de médecin et celle

de chirurgien et d'apothicaire, et il convenait d'un certain prix avant que d'entreprendre la cure des malades, qui ne payaient qu'après leur guérison ; s'ils venaient à mourir pendant leur maladie, le médecin perdait tout son salaire.

Lorsqu'il estropiait quelqu'un en le saignant, il payait cent sols d'or d'amende, si c'était une personne libre ; et si cette même personne venait à mourir d'abord après la saignée, il perdait la liberté et était livré entre les mains des parents du mort pour être puni à leur gré.

Si celui qui avait été estropié par la saignée, ou qui venait à mourir après, était serf, le médecin en était quitte en donnant un autre serf à la place.

Tels étaient les usages et les mœurs des Visigoths dans le temps que les Sarrazins envahirent les Etats de ces peuples au delà et en deçà des Pyrénées (1).

*
* *

La belle Austrigilde, femme de Gontran, roi de Bourgogne et d'Orléans, fils de Clotaire, exigea en mourant, de son mari, qui eut la faiblesse de le lui promettre, et la cruauté de tenir sa parole (Voy. *Histoire de France*, de Velly, t. I, p. 146), que les

(1) Sylla rendit une loi nouvelle, qui n'était que l'application aux médecins de l'ancienne loi *Aquilia*. Cette loi édictait que celui qui fait mal ce dont il se charge, sera responsable des accidents causés par son impéritie. Cf. Graves, *Etat de la Pharmacie en France*.

deux médecins qui l'avaient traitée dans sa maladie et dont les remèdes, à ce qu'elle prétendait, avaient causé sa perte, fussent enterrés avec elle. Ce sont peut-être les seuls médecins, depuis que le monde existe, qui aient eu l'honneur de la sépulture dans les tombeaux des Rois.

*
* *

Jean de Luxembourg, roi de Bohème (1296-1347), fit coudre son médecin français dans un sac et le fit jeter dans l'Oder. Le médecin du moyen-âge était toujours tenu responsable de l'issue fâcheuse de la maladie (V. Nicaise, *Inttroduction à la Chirurgie de Mondeville,* p. XI et Bernard de Gourdon, *Lilium Médicinæ,* p. 635).

*
* *

Vers la fin du 14e siècle, « un nommé Viennot de Labergement, soi disant physicien (médecin), fut condamné à 50 fr. (450 fr.) par le bailli de Dijon pour n'avoir pas guéri les malades qu'il avait entrepris, et qui, au contraire, étaient plus grièvement malades de corps, de jambes, de pieds, et pour un mal en avaient deux, pour ce que ledit physicien les décevait. Il fut mis en prison à Pontaller. » (1)

*
* *

Les Egyptiens avaient un code de médecine dont il n'était pas permis aux médecins de s'écarter dans

(1) *Anciennes coutumes de Bourgogne*, par Amanton (ou Peignot).

le traitement des maladies : si le malade mourait après avoir usé de quelque médicament qui n'était point dans ce code, le médecin payait cette erreur de sa vie. Ce n'était pas là un moyen de contribuer beaucoup aux progrès de la médecine en Egypte.

*
* *

Arrien nous apprend que, pendant la maladie dont mourut Alexandre le Grand, plusieurs de ses généraux allèrent passer la nuit dans un temple de Sérapis qui existait à Babylone, et y demandèrent s'il fallait que le monarque fût transporté dans le temple afin d'y être traité par le dieu. Sérapis répondit qu'il valait mieux que le roi restât où il était. D'après cette réponse, on peut présumer que les prêtres craignirent peut-être la responsabilité qui pèserait sur eux s'ils échouaient dans le traitement d'un malade aussi puissant que le conquérant de l'Asie.

*
* *

Lorsqu'Ephestion mourut, non seulement Alexandre fit pendre le médecin qui l'avait soigné, et cela contre tout bon sens et toute raison, car celui-ci était fort innocent de la mort de son malade, qui, au mépris de son ordonnance, avait bu et mangé immodérément ; *mais pour réconforter son deuil, et passer un peu son ennui, il s'en alla à la guerre comme à chasse d'hommes; là où il subjugua la*

nation des Cosséiens, qu'il extermina toute, y tuant jusqu'aux petits enfants, ce qui fut appelé le sacrifice des funérailles d'Ephestion.

« Au moyen-âge, écrit le Dr Dupouy, lorsqu'un médecin est appelé pour panser une plaie ou traiter une maladie, il doit, après avoir pris connaissance, fournir une caution et s'arranger pour ses honoraires qu'il ne pourra réclamer dans le cas de danger pour les jours du malade.

« Si un médecin blesse un gentilhomme par la saignée, il sera condamné à payer cent sous, et si le gentilhomme meurt des suites de cette opération, le médecin doit être livré entre les mains des parents, qui pourront faire de lui tout ce qu'ils voudront.

« Si le médecin estropie un esclave ou bien lui cause la mort, il est tenu à la restitution.

*
* *

Varillas, dans ses *Anecdotes de Florence,* dit que Pierre de Médicis, voyant son père mort, jeta de colère (1) le Médecin Léony dans un puits, où il se noya.

Ange Politien qui était présent, témoigne dans

(1) Gabriel de Zerbis, professeur à Padoue et à Rome, était un homme violent et d'une vie très dissipée. Il fut envoyé en Turquie pour traiter un pacha qui l'avait demandé à la république de Venise; mais celui-ci ayant succombé, Zerbis fut mis à mort. V. Cap, *La Science et les Savants au XVIe siècle.*

une de ses lettres, où il rapporte toutes les circonstances de la mort de Laurent de Médicis, père de Pierre, que Léony, de déplaisir de n'avoir su guérir ce Seigneur, comme il se l'était promis, se noya lui même.

A qui devons-nous croire ? A Ange Politien ou à Varillas ?

L'ANTIQUITÉ DE LA CHIRURGIE

Le bon sens seul suffit pour assurer que la chirurgie doit être le plus ancien de tous les arts. Les chutes, les rixes mêmes ont dû donner lieu à des fractures ou à des luxations qu'il a fallu réduire, et on peut regarder comme le premier chirurgien celui qui le premier eut l'idée de secourir ses semblables dans ces circonstances malheureuses.

Moïse est peut-être le plus ancien auteur qui fasse mention de la chirurgie et des chirurgiens, lorsqu'il ordonne que celui qui frappera ou blessera un de ses semblables, paiera au blessé son temps, et le salaire dû au chirurgien qui l'aura guéri.

Homère parle de plusieurs princes et chefs d'armées qui pansèrent les blessés pendant la guerre de Troie.

Nous lisons dans Tite-Live, que Massinissa, roi de Numidie, guérissait les blessures, pendant les guerres de Carthage, avec quelques simples.

Denys, tyran de Syracuse, a aussi exercé la chirurgie, et pansait les plaies.

Josine, roi d'Ecosse, pendant son séjour en Irlande, apprit la chirurgie, et, pour imiter son exemple, toute la noblesse d'Ecosse étudia cet art, en sorte que cent ans après il n'y avait point de gentilhomme écossais qui ne fût chirurgien, ainsi que nous l'apprend Boèce dans son *Histoire d'Ecosse.*

La chirurgie chez les animaux.

Certains auteurs ont prétendu que les éléphants exercent la chirurgie, quand ils se trouvent auprès de quelque animal blessé et qu'ils ont l'adresse de retirer d'une plaie les dards, flèches et autres instruments, sans provoquer la moindre douleur. Nous avons dit que les chèvres de l'île Candie, dès qu'elles se sentent atteintes, cherchent le dictame, qui a la vertu de faire tomber les flèches d'elles-mêmes, aussitôt qu'elles en ont mangé.

« Des crustacés chirurgiens, voilà qui peut paraître bizarre, écrit M. H. Coupin ; mais il faut se rendre à l'observation, et reconnaître que ces animaux ont une certaine chirurgie qui leur est d'ailleurs très profitable.

« Saisissez un crabe vigoureux et bien vivant par une patte sans vous laisser pincer, bien entendu, à moins que vous n'y teniez particulièrement, et le voilà tout-à-coup qui tombe à terre, et pourtant la

patte est toujours entre vos doigts. Le crabe, lui, détale à toute vitesse, vous laissant une patte, et employant les neuf autres à fuir au plus vite ou à s'enfouir dans le sable, montrant par là combien votre société lui est désagréable. Vous insistez pour le garder auprès de vous, et vous le rattrapez ; la scène recommence, et généreusement il vous abondonne une seconde patte. Si vous voulez voir le phénomène dans toute sa netteté et d'une façon constante, au lieu de prendre le crabe par une patte, déterminez dans celle-ci une douleur quelconque, par une coupure, une piqûre, une brûlure, ou l'électrisation : du moment où l'une ou l'autre de ces excitations porte sur un point quelconque de l'une des pattes — sauf le dernier segment ou article, celui qui sert de griffe, et la moitié de l'avant-dernier — la patte se détache immédiatement, et il m'est arrivé, rarement car l'expérience est cruelle, bien qu'instructive, et je n'ai pas voulu la répéter inutilement de faire couper successivement à un crabe chacune de ses dix pattes, l'animal ne réfléchissant pas que, dans ces conditions, la vie lui devient à peu près impossible. Que peut-il faire, en effet, sans un seul membre ; comment se nourrir ou se défendre ?

« Mais, me direz-vous, où est la chirurgie dans tout cela ? Je vois bien une fracture ; mais je ne vois ni chirurgien ni opération. Le chirurgien, c'est le crabe lui-même, et l'opération, c'est la frac-

ture. Cette fracture est produite par le crabe lui-même, plus ou moins volontairement, et elle a une utilité très grande. En effet, tandis que la fracture de patte que vous pourrez déterminer vous-même, avec un couteau ou des ciseaux, saigne abondamment, celle que le crabe lui-même se fait aussitôt, ne saigne pas du tout : la vôtre lui serait mortelle, la sienne lui sauve la vie. Et si sa fracture ou amputation ne saigne pas, c'est qu'elle se fait dans un point où les conditions anatomiques rendent l'écoulement de sang très difficile ou impossible. L'amputation spontanée est donc indispensable dans les cas ou la patte est levée d'une façon quelconque ; et dans les cas où l'animal, sans être blessé, se sent retenu par une patte et en danger d'être fait prisonnier, il se dit sans doute que mieux vaut perdre une patte ou deux ou plus encore, mais garder sa liberté. Le raisonnement est d'autant plus juste que le crabe, en renonçant à une patte, n'y renonce point pour toujours, comme cela serait le cas chez un oiseau, un mammifère ou l'homme : à la première mue — ou le changement de carapace — la patte perdue repousse ».

*
* *

M. Patio a cité, devant la Société médicale de Genève, l'observation d'une bécassine, qui, à l'aide de son bec et de ses plumes, faisait un véritable pansement, appliquait sur une plaie saignante un

emplâtre, et même soutenait un membre cassé à l'aide d'une ligature solide.

Dans une autre occasion, M. Patio captura une bécassine, portant sur sa poitrine un large pansement composé de duvet emprunté à d'autres parties du corps et fortement maintenu sur la blessure par du sang coagulé. Deux fois, il rapporta chez lui des bécassines portant au niveau d'une fracture des plumes entrelacées et solidement fixées.

L'exemple le plus intéressant est celui d'une bécassine dont les deux pattes avaient été fracturées par un coup violent. L'oiseau fut recueilli le jour suivant et déjà il avait réussi à appliquer un pansement et une sorte d'attelle aux deux membres. Mais, pendant ce travail, des plumes s'étaient fixées dans son bec et dans l'impossibilité où il se trouva de les enlever, le pauvre oiseau était mort de faim.

Dans un cas rapporté par M. Magnier, une bécassine aperçue volant avec une patte cassée fut trouvée avec les fragments placés dans une position parallèle, et maintenue ainsi à l'aide d'une forte ligature de plumes avec de la mousse interposée. Ce qui frappa surtout les observateurs, ce fut l'application d'une ligature d'une sorte d'herbe plate, de forme spirale, fixée autour du membre à l'aide d'une sorte de glu.

*
* *

Il existe, au Brésil, un oiseau que l'on appelle le

chirurgien ou le *Jacana armé,* pour le distinguer des deux autres espèces qui fréquentent les marais du nouveau continent.

Le *chirurgien* est ainsi nommé parce qu'il porte, à la partie antérieure de chaque aile, une manière de lancette ou d'éperon, jaunâtre, fort effilé, d'une consistance de corne, dont il se sert pour se défendre contre ses ennemis. Le *chirurgien brun armé* ou *Jacana brun armé,* qui ne diffère pas sensiblement du précédent, se trouve au Mexique, à Cayenne et à Saint-Domingue.

Une troisième espèce, qu'on nomme le *chirurgien varié* ou la *foulque épineuse, fulca spinosa,* de Linné, se rencontre dans l'Amérique méridionale; on a vu exceptionnellement des Jacanas armés en Afrique.

Il existe également un poisson, qu'on nomme le *chirurgien,* parce que sa queue se termine par deux petites pointes, fermées et aiguës comme une lancette.

Enfin le *thalictrum,* plante qui croît en abondance sur les vieux murs, et parmi les décombres des bâtiments, est appelée *Sophia chirurgorum, science des chirurgiens,* parce que, pilée et appliquée sur les blessures et les ulcères, elle a la vertu de les guérir en très peu de temps.

Chirurgiens de robe longue et chirurgiens de robe courte.

A l'article *Chirurgie* du *Dictionnaire des sciences médicales,* on peut lire qu'en 1372, un édit royal fixa la part des barbiers dans les opérations. Il est ajouté :

« Cependant les chirurgiens à robe longue (ou de Saint-Côme) conservèrent leur suprématie, leur juridiction sur les barbiers, leurs droits à conférer les grades. »

En 1640, ce titre : *Chirurgien de robe longue* était encore en usage, mais, vingt ans plus tard, il semble avoir perdu le droit d'exister. En effet Guy Patin dit ceci :

« Il se plaida, le 21 du mois de février 1660, une cause à la Grand'chambre entre les médecins et les chirurgiens de notre ville.

« L'avocat dit bien des choses inutiles..... il conclut enfin, et pria la cour de permettre aux chirurgiens de porter la robe et le bonnet.

« Dès qu'il eut fini, M. Langlet, recteur de l'Université, harangua pour l'Académie de Paris contre les chirurgiens. Il les a traités comme ils méritent et a conclu à ce qu'ils n'eussent ni robe, ni bonnet, ni aucune qualité que de manœuvres chirurgiens sous la direction et intendance des médecins pour

lesquels il parlait et intervenait. Enfin Saint-Luc a été plus fort que Saint-Côme.

« Monsieur Talon a fait merveille pour obtenir de la cour que ces gens fussent rangés à leur devoir. Il leur a été défendu d'user d'aucun titre de bachelier, licencié, docteur ou professeur en chirurgie. »

Au XIIIe siècle, quelques barbiers fondèrent une confrérie spéciale, placée sous l'invocation des saints Côme et Damien, et, vers 1268, ils soumirent leurs statuts à l'homologation de la prévoté de Paris. Leur corporation se divisa alors en deux classes : celle des simples barbiers ou barbiers laïques, appelés aussi barbiers-chirurgiens ou *chirurgiens de robe courte* et celle des barbiers-clercs, dits aussi chirurgiens-barbiers, chirurgiens de Saint-Côme et *chirurgiens de robe longue*.

Ces derniers aspiraient à se rapprocher des *mires* ou médecins et à s'élever au-dessus des simples barbiers-laïques. Il leur fallut plusieurs siècles pour y parvenir.

C'est Louis XIII qui créa les *barbiers barbants* ou perruquiers ; ils devaient mettre à leurs enseignes des bassins blancs pour les distinguer des chirurgiens qui en avaient de jaunes ; mais ce n'est qu'en 1743, que les chirurgiens furent reconnus comme constituant un corps savant, et se séparèrent définitivement des barbiers.

Les enseignes des chirurgiens d'autrefois.

Comme on a raison de s'écrier que le pittoresque s'en va, car nous tendons de plus en plus à une désespérante et banale uniformité. Voyez ce qui s'est passé pour les enseignes des médecins. C'est à peine si une plaque indicatrice désigne à l'heure actuelle le domicile des disciples d'Esculape. Autrefois il n'en allait pas de même. Ce furent les barbiers qui commencèrent par ajouter aux armes parlantes de leur métier celles de la chirurgie, c'est-à-dire les trois palettes peintes en rouge, qu'ils suspendaient à leurs bassins professionnels. Quand le Parlement les autorisa à s'intituler : *maîtres barbiers chirurgiens*, il leur permit par la même ordonnance de faire figurer dans leurs enseignes les bassins ou plats à barbe et les trois palettes. Toutefois, ceux qui n'avaient pas subi l'examen d'anatomie et de chirurgie pratique, qu'ils étaient tenus de passer devant les maîtres-jurés de la communauté pour avoir le droit de « saigner et de panser les pauvres malades », ne devaient pas, sous peine d'amende, arborer les trois palettes symboliques.

Les chirurgiens pouvaient pendre des bassins à leur porte, ainsi que des boîtes d'onguents, qui ressemblaient beaucoup aux palettes des barbiers. De

là procès et contestations, et en fin de compte, décision du Parlement, permettant aux chirurgiens d'avoir « des bassins de cuivre avec trois boîtes », et aux barbiers des « bassins d'étain ou de plomb avec trois palettes ». Les chirurgiens donnaient parfois libre cours à leur imagination dans la confection de leurs enseignes. C'est ainsi qu'un d'entre eux, demeurant à Paris, près de Saint-Martial, avait fait peindre un tableau représentant *La Charité de Saint-Louis*, et avait prié son ami Santeuil de composer une inscription latine à son intention. Le poète fabriqua ce distique que le chirurgien fit graver en lettres d'or au-dessous de son tableau :

Ne medicus adhibere manus dubitaveris ægro,
Admonet hæc picta regias, teque docet.

Ce n'était qu'une boutade à l'adresse des médecins, qui ne se faisaient, du reste, aucun scrupule d'étaler publiquement leurs enseignes (1).

L'accoucheur Mauriceau, qui écrivit en 1681 le *Traité des femmes grosses*, donnait ainsi son adresse, à défaut de celle de son libraire : *Paris, chez l'auteur, au milieu de la rue des Petits-Champs, à l'enseigne du Bon-Médecin..*

Que les temps sont changés !...

(1) Le médecin catholique Nicolas Venette (1633-1698) avait fait poser sur la façade de sa maison des textes latins de la Vulgate.

Les premiers bandages

On sait que les bandages étaient déjà employés par les Romains. Celse, qui vivait sous Tibère, plus tard Galien, enfin Oribase, qui suivit en Gaule l'empereur Julien, parlent tous des bandages dans le sens général. Mais ils ne donnent pas d'explications détaillées, et il est difficile, d'après cette simple mention, de se faire une idée de la manière dont ces bandages étaient employés.

Or, d'heureuses trouvailles, faites dans les cimetières gallo-romains, ont permis de se procurer des échantillons de ces bandages. Alfred Danicourt notamment, a rapporté à la Société archéologique qu'il avait trouvé un bandage herniaire dans des fouilles opérées à Marchélepot, en Picardie. Le bandage était en fer, entier, avec une armature faite et courbée, pour pouvoir maintenir une hernie du côté gauche.

Il fut trouvé *in situ* sur le fémur gauche.

Une partie de la pelote de peau placée pour adoucir la pression du ressort était encore adhérente. Le ressort presque recouvert de cuir ou d'étoffe ne pouvait laisser aucun doute sur la destination de l'objet.

Déjà on avait fait plusieurs fois, paraît-il, semblable trouvaille.

M. le Dr Colson (de Noyon), avait trouvé un bandage dans une tombe remontant à la basse époque gallo-romaine, mais rien de la trouvaille n'avait été conservé.

M. Darly (Amiens) a de même rencontré deux fois pareil ressort dans le cimetière mérovingien de Fluy (Somme), mais il n'y avait attaché aucune importance.

Ce serait donc à M. Danicourt que reviendrait le mérite d'avoir le premier signalé et décrit le bandage herniaire de nos ancêtres gallo-romains.

*
* *

L'historique chirurgical des bandages herniaires ne contient presque aucun renseignement. A part un passage de Celse, qui ne s'occupe que du bandage mou pour la hernie des enfants ; à part quelques mots sur Constantin l'Africain qui, exerçant à Carthage (vers 1100), usait déjà de pelotes métalliques, nous ne savons rien de la construction des brayers dans l'antiquité.

De Celse à Ambroise Paré, qui ne connut que les bandages à pelotes en chiffons, avec bretelles et sous-cuisse, jusqu'à Lequin et Blégny, lesquels commencèrent la véritable réforme des brayers solides, à ceintures métalliques et à pelotes, malgré l'existence, jusqu'à Charles IX, de la compagnie des boursiers à Paris, la nuit la plus complète règne dans cette partie de l'histoire de la chirurgie ; à tel point

que Dezeimeris essaya bien de traiter ce sujet dans le Dictionnaire en 30, mais, dans les dictionnaires de médecine les plus récents, il n'en est plus question : l'historique est supprimé faute de documents.

Nous possédons aujourd'hui une figurine en terre cuite, trouvée à Sousse (Hadrumète) sur un cimetière, vers l'enceinte phénicienne, représentant le dieu Bès porteur d'un bandage herniaire inguinal double, avec plusieurs autres variétés de hernies.

Cette figurine démontre, sans doute possible, que, très probablement, peu de temps après la fondation de Sousse et de Carthage, à l'époque des Phéniciens, dès l'an 900 av. J.-C., les médecins de ce pays connaissaient très bien la pathologie, les variétés des hernies et savaient appliquer un excellent bandage herniaire double, rigide, métallique, à pelotes, sur les tumeurs inguinales.

Ce bandage, qui vient même peut-être de Tyr, est établi selon les lois de la mécanique, avec une perfection que n'ont pas surpassée de nos jours les meilleurs constructeurs des capitales de l'Europe.

S'il est vrai que ni les ruines de Pompeï et d'Herculanum, ni l'arsenal chirurgical du moyen-âge et de la Renaissance ne contiennent trace du brayer à ceinture métallique, il n'est pas moins établi maintenant, et de la façon la plus solide, mieux que par un texte, que, longtemps avant Celse, les Phéniciens savaient construire le bandage herniaire inguinal à double pelote métallique.

Les appareils que les Lequeux, Blégny, Tiphaine croyaient avoir inventés, avaient été déjà réalisés par les médecins, les fabricants, les couteliers d'Hadrumète, près de vingt-cinq siècles avant l'Académie de Chirurgie !

Ce premier bandage, que nous révèle une fouille faite à Sousse, se rapproche beaucoup de la dernière variété de brayer, qui fut construite avec cette même arcade pubienne, vers 1865, par Dupré et Robert, à Paris.

Les premières autopsies

Galien, nous l'avons vu, n'a disséqué que des animaux.

Aristote n'avait pas pratiqué, semble-t-il, l'anatomie humaine, mais il avait disséqué un grand nombre d'animaux, quadrupèdes, oiseaux, serpents, poissons.

A l'Ecole d'Alexandrie cependant, la dissection avait été cultivée avec ardeur, sous les Ptolémées.

Les médecins pouvaient opérer sur les cadavres humains et l'on ne tenait pas compte du préjugé qui faisait considérer l'ouverture du corps de l'homme comme une violation et un crime (1).

(1) A Rome, le Saint-Siège, sans interdire les dissections, en rendait la pratique excessivement difficile. Le praticien devait, sous peine d'amende, préalablement solliciter l'autorisation du vicaire pontifical, obtenir de l'autorité municipale la remise d'un cadavre, fixer

Celse, Galien et ses commentateurs nous ont fait connaître les deux plus grands anatomistes de l'école d'Alexandrie, Hiérophile et Erasistrate, dont les ouvrages ont disparu. Tous deux vivaient sous Ptolémée Soter, entre 305 et 280 avant l'ère chrétienne. Ils firent faire de sensibles progrès à l'anatomie en disséquant un grand nombre de cadavres. Selon Celse et Tertullien, Hiérophile disséqua même vivants des malfaiteurs condamnés à mort.

En 1213, Frédéric II, empereur d'Allemagne et roi des deux Siciles, promulguait une ordonnance par laquelle il était défendu de se livrer à l'exercice de la chirurgie sans avoir fait un an d'anatomie sur le corps humain. Et, en exécution de cette ordonnance, il prescrivit aux écoles de Salerne et de Naples d'anatomiser publiquement un cadavre humain au moins tous les cinq ans (1).

d'avance le programme des expériences et recherches auxquelles il allait se livrer, veiller personnellement au choix du local ainsi qu'à la préparation des instruments. Les expériences terminées, il devait s'assurer que le cadavre était enseveli d'une façon honorable et faire dire, à son intention, en guise d'expiation, au moins vingt messes.

S'il s'agissait d'un porc. les formalités étaient un peu moins compliquées ; cependant aucune dissection ne pouvait avoir lieu en public et sans que l'autorité en ait été dûment avisée.

C'est, du moins, ce que dit E. Rodocanachi dans son ouvrage sur les *Corporations à Rome* (Picard, 1892).

(1) Dans un bas-relief de Donatello, Saint Antoine de Padoue est représenté pratiquant une autopsie : en

Cent ans plus tard, une nouvelle ordonnance fut rendue, entrant dans plus de détails et accordant plus de cadavres.

Ce ne fut réellement qu'en 1306 que Mundini (1) disséqua publiquement à Bologne le cadavre d'une femme. Dix ans après, il en anatomisa deux autres ; c'est alors que Boniface IV lança un édit « contre ceux qui osaient attenter à la dignité de l'homme ». Et les études de dissection furent interrompues.

Pendant tout le moyen-âge, les progrès de l'anatomie furent donc lents, pour ne pas dire nuls (2).

ouvrant la cavité thoracique d'un avare il trouve une pierre à la place du cœur.

Saint Antoine, né en 1195, mort en 1231, vivait à une époque où les dissections étaient à peine tolérées. Mais Donatello, l'auteur du bas-relief figurant le saint, pouvait en avoir vu pratiquer, car il vécut vers le milieu du quinzième siècle.

(1) Mundini de Luzzi était professeur à Bologne, où, le premier, il fit publiquement la dissection de deux cadavres féminins en 1315 : l'un en janvier, l'autre en mars, ainsi qu'il le dit lui-même. En 1316, il publia son anatomie, ainsi que cela ressort de ses paroles : « quam anatomizavi onus prœterito ». Mundini parle toujours des testicules féminins, et il appelle le vagin « collum matricis, cujus extremitas est vulva ». Par contre, il décrit très exactement l' « os uteri » qu'il compare à un « os catuli nuper nati, ou avec l' « os tincœ » (museau de chat nouveau-né, ou *museau de tanche ;* ce nom lui est resté).

(2) Au début du XIIIe siècle, une ordonnance royale avait prescrit à Salerne la dissection d'un cadavre. Jusque-là on se servait de porcs pour les démonstrations anatomiques.

Le 7 mars 1308, parut une ordonnance, fixant le

L'ouverture d'un cadavre était considérée comme un événement tellement extraordinaire, que les auteurs contemporains l'enregistrent dans leurs écrits comme digne de passer à la postérité. Dans un traité de chirurgie publié en 1546, on lit qu'en 1429, le 8 février, fut disséqué un individu de Bergame, et qu'en 1430 on fit à Venise la dissection d'une matrice de femme.

Bertapaglia, qui professait à Padoue vers 1424 et qui fut chirurgien universitaire, savait peu d'anatomie ; il fait remarquer qu'il a *assisté* à l'anatomie d'un cadavre en 1429 et à celle d'une matrice en 1430. Quelque cent ans plus tard, d'ailleurs, et alors que l'anatomie était entrée dans une phase nouvelle, les étudiants en médecine, surtout dans les universités françaises, mentionnaient encore dans leurs notes les séances publiques de dissection ou d'autopsie auxquelles ils avaient assisté.

En France, les premières dissections furent faites à Montpellier, dont la Faculté de médecine avait obtenu en 1376 du duc d'Anjou l'autorisation d'anatomiser chaque année le corps d'un criminel exécuté.

nombre de cadavres dont les médecins pourraient disposer.

Dès 1302, Guillaume de Varignana, assisté de physiciens et de médecins-chirurgiens, avait pratiqué des autopsies, soit pour rechercher les causes d'un empoisonnement, soit dans un but d'enseignement.

Dans cette même ville, Guillaume de Salicet, avant Varignana, avait ouvert des cadavres.

Cette autorisation fut ratifiée l'année suivante par Charles le Mauvais, roi de Navarre, alors seigneur de Montpellier, et, de plus, en mai 1396, par lettres patentes de Charles VI.

Mais les sujets livrés aux Facultés françaises étaient peu nombreux. Au commencement du xve siècle, à Paris, on disséquait un cadavre de pendu trois à cinq fois par an seulement. C'est peu, si l'on songe qu'au moyen-âge on faisait assez bon marché de la vie humaine.

Au xve siècle, un chirurgien du Châtelet devait, chaque année, faire « une anatomie de femme, pour l'instruction de ce qui est de la pratique des sages-femmes, où elles seront averties de se trouver. »

Un arrêt de 1660 porte « que les anatomies doivent se faire dans les écoles, au nombre de deux au moins par an. »

Un passage des *Œuvres anatomiques de Jean Riolan, complétées et mises en français par Pierre Constant,* publiées à Paris en 1629, montre que les sujets d'amphithéâtre étaient aussi rares à Paris qu'à Montpellier, quand parut *Pantagruel.* « Au temps de Vesalius, a écrit Riolan, Charles-Quint fit mettre en question dans son université de Salamanque s'il estoit permis aux médecins chrestiens de disséquer les corps humains. Il luy fut respondu que cela étant utile et nécessaire à la médecine, il leur devoit estre permis. C'estoit en l'année 1556. »

Dans les registres de la Faculté de médecine de

Paris (Reg. ms. s. de la Fac., t. VI, fol. 149, v°) il est fait mention — *propter raritatem casus*, à cause de la rareté du cas — de l'autopsie du corps d'une femme, morte en travail puerpéral, pratiquée dans les premiers jours de mars 1551, à l'Hôtel-Dieu de Paris, sous la présidence de Jacques Goupil. En dehors des cadavres de criminels ou de suppliciés, les médecins de cette époque ne pouvaient guère, en effet, disséquer que ceux qu'ils avaient dérobés la nuit dans les cimetières, en bravant la hart et la répulsion publique.

*
* *

Un médecin bâlois, Félix Platter, qui a étudié à Montpellier, nous a laissé dans ses Mémoires un récit curieux de sa première expédition à la recherche de « sujets d'expériences ».

« Elle date, dit-il, du 11 décembre 1554. La nuit était déjà sombre quand Gallotus (1) nous mena hors de la ville, au monastère des Augustins. Nous y trouvâmes un moine qui s'était déguisé et nous prêta son aide. Nous entrons furtivement dans le cloître et nous restons à boire jusqu'à minuit. Puis, bien armés et observant le plus profond silence, nous nous rendons au cimetière Saint-Denis. Nous déterrons le mort en nous aidant des mains seulement, car la terre n'avait pas eu le temps de s'affermir; une fois le cadavre à découvert, nous

(1) Un des collègues et amis de Félix Platter.

lui passons une corde, et tirant de toutes nos forces nous l'amenons en haut. Après l'avoir enveloppé de nos manteaux, nous le portons sur deux bâtons, jusqu'à l'entrée de la ville. Il pouvait être trois heures du matin ; nous déposons notre fardeau dans un coin et frappons au guichet. Un vieux portier se présente et ouvre ; nous le prions de nous donner à boire, prétextant que nous mourons de soif. Pendant qu'il va chercher le vin, trois d'entre nous introduisent le cadavre et vont le porter dans la maison de Gallotus. Le portier ne se douta de rien. Quant aux prêtres de Saint-Denis, ils se virent obligés de garder le cimetière, et de leur cloître ils décochaient des traits d'arbalète sur tous les étudiants qui s'y présentaient. » (1)

Quand les médecins ont eu acquis le droit de disséquer, ils l'ont refusé aux chirurgiens. Les chirurgiens de Saint-Côme et leur prévôt Mauriceau, déjà célèbre par ses travaux sur les accouchements, ont dû, le 24 février 1672, après avoir vu forcer les portes de leur collège par un serrurier flanqué de plusieurs archers, remettre à Puylon, doyen des Écoles de médecine, un cadavre qu'ils avaient reçu plusieurs jours auparavant de l'exécuteur de haute justice.

(1) *Le 23 avril 1565*, « le fils aysné de Monsieur le comte de Tende (gouverneur du château de Valognes) mourut le matin. Le lendemain, on l'ouvrit (pour reconnaître sans doute la cause de sa mort) ». *Journal du sire de Gouberville*, p. 575.

Une sentence du lieutenant de police, rendue le 16 avril 1683 contre de Blégny, chirurgien du duc d'Orléans et de La Noue, son complice, prouve, au surplus, mieux que toutes les paroles que nous pourrions ajouter, quelle valeur la Faculté a attaché primitivement aux moindres *sujets* et avec quelle énergie elle a entendu s'en réserver la propriété, même au détriment de ses frères en Esculape, les chirurgiens-barbiers. Cette sentence « condamne par contumace de Blégny à être banni du royaume à perpétuité, ses biens confisqués au profit du roi, et le complice de La Noue à être battu et fustigé nu de verges aux carrefours et lieux accoutumés, et de plus à trente livres d'amende. » Et cela..... pour avoir acheté du fils du fossoyeur de Saint-Sulpice plusieurs cadavres exhumés !

Disons bien vite que cette abominable sentence ne reçut pas son exécution ; que, sur l'appel de Blégny et de La Noue, qui s'étaient constitués prisonniers à la Conciergerie de Paris, le Parlement se contenta d'admonester les délinquants et de les condamner à des peines pécuniaires assez fortes.

Les autopsiés vivants

Vesale, originaire de Vesel dans le duché de Clèves, est le premier qui ait disséqué des corps humains ; il disséqua un gentilhomme qui était

encore vivant. Il fut déféré pour cet acte à l'Inquisition, à laquelle Charles-Quint parvint à le soustraire, en lui faisant faire un pélérinage en Terre-Sainte, pour expier son erreur.

*
* *

Le cèlèbre abbé Prévost succomba brusquement, le 23 novembre 1763, en revenant de Chantilly. Une attaque d'apoplexie l'étendit au pied d'un arbre. Des paysans qui survinrent le portèrent chez le curé du village le plus voisin. On rassembla avec précipitation la justice, qui fit procéder sur-le-champ par un chirurgien à l'ouverture du corps. Un cri du malheureux, — c'est ici que commence la légende, (1) — qui n'était pas mort, arrêta l'instrument, et glaça d'effroi les spectateurs; mais le coup mortel était déjà porté! l'infortuné abbé Prévost n'aurait rouvert les yeux que pour voir l'appareil cruel qui l'environnait, et la manière horrible dont on lui arrachait la vie. C'est ainsi qu'il aurait terminé sa carrière, presque aussi romanesque que celle de ses héros.

*
* *

Guillaume Rondelet, fameux médecin de l'Université de Montpellier, avait un zèle outré pour les

(1) Nous rétablirons ce qui paraît être la vérité dans notre volume, actuellement en préparation, sur *Les Morts mystérieuses de l'Histoire*.

dissections. On assure qu'un de ses enfants étant mort, il en fit lui-même la dissection. C'était pousser furieusement loin l'enthousiasme de l'anatomie.

Posthius, son disciple, nous apprend de son côté que Rondelet, voyant Fontanus, son ami et collègue, très dangereusement malade, le pria instamment d'ordonner par son testament qu'après sa mort on lui remît son corps — pour le disséquer !

***

Jadis les médecins et les savants ne se faisaient aucun scrupule de faire des expériences sur des condamnés à mort. Hérophile, d'Alexandrie, opéra des vivisections sur six cents condamnés ; il leur ouvrait le ventre pour sentir les mouvements de l'intestin et la poitrine, pour sentir battre leur cœur.

Attale, roi de Pergame, et Mithridate, roi du Pont, abandonnaient à leurs médecins des scélérats sur lesquels on essayait des poisons.

Le christianisme provoqua une telle réaction qu'au temps de Galien on ne put même plus disséquer les morts.

Les premières secouristes.

Une fonction particulièrement généreuse passionnait les femmes au moyen-âge : c'était celle de panser les blessures et de guérir les *navrés*. Elles s'y livraient avec zèle, et, si l'on en croit les témoignages des poètes, elles y réussissaient à miracle. Ces succès

doivent-ils être attribués aux recettes simples et éprouvées qu'elles se transmettaient de mère en fille, aux potions et *oignements*, dont quelques spécimens sont venus jusqu'à nous, sous le nom de « remèdes de bonnes femmes » ? Etaient-ils en majeure partie le résultat du contact magnétique de leurs blanches mains, délicates et attentives, de leurs voix douces et pleines de tendres consolations? Les guérisons avaient, nous le croyons, toutes ces causes à la fois.

Ceux qui en ont écrit ont donné, pour but unique de leur soin d'acquérir la science de guérir, le devoir de panser elles-mêmes leurs parents et leurs amis blessés à la guerre ou dans les tournois. C'est un de leurs motifs en effet, le passe-temps favori étant alors de donner et de recevoir des coups de lance ; mais ce motif n'est assurément pas le seul. Au talent d'étancher une plaie, de l'entourer de bandelettes, de réduire une fracture, les femmes joignaient celui de saigner, de ventouser, de composer des élixirs et des potions, d'oindre les parties malades du suc de bonnes herbes et de les désenfiévrer. (1)

*
* *

Dans sa dissertation « sur l'état des sciences de 1031 à 1314 », l'abbé Lebœuf nous apprend qu'Abailard voulut, dans sa communauté du

(1) Cf. Antony Méray. *La Vie au temps des Trouvères,*

Paraclet, que l'infirmière au moins fut experte en médecine, et qu'il y eût une des religieuses capable de donner des soins aux autres sœurs. Les lettres d'Héloïse nous montrent qu'elle-même était loin d'être ignorante à cet égard.

C'est au point de vue du pansement héroïque, il est vrai, que les preuves sont les plus nombreuses. A chaque page de nos innombrables épopées chevaleresques, apparaît une dame ou une demoiselle *piteusement* penchée sur un corps meurtri.

Dans le roman de *Perceval*, lorsque l'illustre chevalier a cassé le bras du sénéchal de sa cour, le roi Artus « qui le cuer a tendre » envoie chercher pour le guérir un médecin et trois jeunes filles ses élèves.

Autre exemple, fourni encore par Chrestien de Troyes, l'Homère de la table ronde, dans son roman d'*Erec et d'Enide :* Le chevalier Erec, rapporté sanglant, est soigné par sa femme et par les deux sœurs du comte de Guivres. Ces habiles guérisseuses, « qui moult en savoient », enlèvent premièrement la chair gâtée, « la morte car », puis lavent soigneusement les plaies.

Dans la jolie nouvelle d'*Aucassin* et *Nicolète,* Aucassin, tombé de cheval sur une pierre, s'est démis l'épaule. Sa mie ne charge personne de sa guérison ; elle-même opère la cure et le pansement : « Elle le portasta et trova qu'il avoit l'espaule hors du liu (*lieu*) ; elle le mania tant à ses blanches

mains et porsaça, si com Diex le veut qui les amano aime, qu'èle (l'épaule) revint à liu (en place) ; et puis si prist des flors et de l'herbe fresce et des feuilles vertes, si les loia sus au pan de sa cemise, et il fut tost gari. »

La belle sarrazine Floripe, dans le vieux roman de *Fierabras*, panse Olivier avec la *mandragore*, cette plante mystérieuse aujourd'hui perdue.

Gérard de Nevers, blessé dans un combat, n'eut pas d'autre médecin qu'une demoiselle : « Une pucèle de céans le prist en cure ; si le pansa tèlement que en pou d'espace en commença à amender, tèlement et si bien le pensa la pucèle, que, avant que le mois fust passé, il fut remis sus et du tout guari. »

Egalement dans le dramatique lai de Gugemer, par Marie de France, le chevalier de ce nom, atteint à la cuisse par sa propre flèche, est soigné par une dame et sa nièce, avec les mêmes soins touchants.

On pourrait multiplier à l'infini les citations.

Les premiers hôpitaux

Saint Jérôme dit que Fabiola, dame romaine fort opulente, vendit tous ses biens et, avec le produit, fonda (vers l'an 380) un hôpital dans lequel on recevait les malades que l'on allait chercher dans

les rues et sur les places publiques, où ils gisaient consumés par la faim et les douleurs.

Saint-Jérôme fait observer que c'est le premier établissement de ce genre auquel on ait donné le nom de *nosocomium*. Cependant il paraît certain que, depuis près de cinquante ans, il existait déjà en Orient quelques établissements qui avaient beaucoup de rapports avec celui de Fabiola.

On voit par les écrits de saint Épiphane qu'au milieu de IVe siècle, il y avait à Sébaste, ville du Pont, un hôpital destiné à recevoir les pauvres, les étrangers, les estropiés et les infirmes. Il paraît, d'après ce que dit ici saint Épiphane, que l'hôpital de Sébaste n'était pas alors le seul en Asie, et qu'a peu près à la même époque, il en existait quelques autres, qui étaient tous administrés par des évêques.

Ce ne fut que plus tard qu'on commença à en établir en France; l'Hôtel-Dieu de Lyon paraît être le plus ancien dont il soit fait mention.

Les hôpitaux de Reims et d'Autun le suivirent de près.

L'ANTIQUITÉ DE L'OBSTÉTRIQUE

Les premières sages-femmes

C'EST dans Plaute que nous trouvons la première mention de l'existence des sages-femmes à Rome :

Tam obstetrix expostulavit mecum parum missum sibi (1)

« La sage-femme se plaignit à moi de n'avoir pas été suffisamment payée ».

Térence, qui vécut après Plaute, parle également des sages-femmes. Dans la comédie intitulée *L'Andrienne*, il est question d'une sage-femme adonnée à la boisson, et qui pour cette raison ne pouvait pas inspirer beaucoup de confiance.

« C'est une femme qui a l'habitude de boire ; elle est imprudente, et l'on ne peut confier à ses soins une femme qui accouche pour la première fois. »

En arrivant à une époque plus rapprochée de nous, on trouve des détails plus complets sur les

(1) PLAUTE, *Miles gloriosus.*

sages-femmes. Il existait à Rome des *obstetrices* (1) ou accoucheuses, et des *adstetrices*, mot qui semble désigner les aides des sages-femmes.

Nous trouvons enfin un autre ordre de femmes intervenant dans la pratique de la médecine : ce sont les *sagæ*, et c'est ici que nous est révélée l'étymologie du mot sage-femme, indiquée d'une manière claire, et sans qu'on soit obligé de recourir aux subtilités d'une philologie fantaisiste.

Les fonctions de la *saga* étaient assez mal définies. Festus nous apprend que les prêtresses chargées des expiations, *piatrices* (expiatrices), étaient aussi désignées par quelques auteurs sous le nom de *sagæ;* mais ce mot avait d'autres significations, et il était également employé pour désigner les magiciennes, les sorcières, les entremetteuses, les parfumeuses et les sages-femmes. Comme on voit,

(1) Les « obstetrices » sont seules nommées quand d'anciens auteurs parlent occasionnellement d'accouchements ; par contre nulle part il n'est fait mention de médecins. Osiander indique, dans son histoire, p. 54, § 92, qu'Antonius Musa aurait été appelé auprès de Livie en travail, mais il n'indique pas le livre de cet auteur, dans lequel, d'après Suétone, se trouverait la citation, ni l'édition à laquelle il l'aurait empruntée. Ce passage, qui ne se trouve pas dans cet auteur, a tout simplement été copié dans Süe (ouv. c., t. I, p. 70), qui a écrit avec beaucoup de légèreté et qui n'a pas rougi d'attribuer à Suétone des paroles qui ne se trouvent nulle part dans cet auteur, à moins qu'on veuille admettre qu'il ait eu à sa disposition une édition que personne ne connaît. Siebold et Hergott, *Essai d'une histoire de l'obstétricie*, p. 107.

cette expression n'est jamais prise qu'en mauvaise part, et pour désigner des femmes qui exerçaient à la fois tous les métiers que nous venons de citer.

*
* *

On sait que, dans les siècles précédents jusque vers la fin du dix-septième siècle, c'étaient exclusivement des femmes qui faisaient métier d'accoucheuses. On les nommait au début des *ventrières.*

En 1292, il y en avait à peine deux pour toute la capitale : l'une demeurant rue Saint-Martin, la seconde, rue des Ecouffes.

Cent ans plus tard, il existait, attachées au tribunal du Châtelet, des *ventrières* ou *matrones jurées* qui, comme nos experts actuels, étaient commises pour éclairer la justice, pour rédiger des rapports médico-légaux. Laurent Joubert, médecin de Henri III, nous a conservé le texte d'un de ces rapports, qui est un modèle du genre :

« Nous, etc., matrones jurées de la ville de Paris, certifions à tous qu'il appartiendra, que, le 14e de juin 1532, par l'ordonnance de Monsieur le prévôt de Paris ou son lieutenant en ladite ville, nous sommes transportées en la rue Frepaut, où pand pour enseigne la Pantoufle ; où nous avons veue et visitée Hanriete Pelicière, jeune fille âgée de quinze ans, ou anviron, sur la plainte par elle faite an justice contre Simon le Bragard, duquel elle la dit avoir été forcée et déflorée. Et le tout veu et visité au doigt et à l'œil, nous trouvons, etc. »

La confrérie des sages-femmes, comme, du reste, celle des médecins, était placée sous le patronage des saints Come et Damien. Les aspirantes sages-femmes ne recevaient pas une instruction théorique des plus perfectionnées. Il n'existait aucun cours officiel. Toutefois, il était fait chaque année, par un des chirurgiens du Châtelet, « une anatomie de femme pour l'instruction de ce qui est de la pratique des sages-femmes, où elles seront averties se trouver si elles en ont commodité. » Cela fait, les aspirantes subissaient une sorte d'examen, où elles étaient interrogées par le médecin, les deux chirurgiens et les deux matrones jurées du Châtelet. Si elles étaient admises, elles pouvaient, une semaine après, « mettre et apposer au-devant de leurs maisons, enseignes de saiges-femmes, comme ont les autres : qui sont une femme portant un enfant, et un petit garçon portant un cierge, ou un berceau avec une fleur de lys, si bon leur semble ».

Une fois reçues, elles devront rigoureusement observer les statuts de la corporation. En toutes circonstances, elles se comporteront « sagement, honnestement et vertueusement, et n'useront de parolles ny gestes dissolus ». Elles ne toucheront les patientes, qu'autant qu'elles auront ôté leurs bagues de leurs doigts, si elles en ont, et lavé leurs mains. Si l'accouchement est difficile, elles devront faire appeler aussitôt soit un médecin, soit un chirurgien, soit une « des anciennes maîtresses et matrones jurées ».

Une déclaration de septembre 1664 chargea les chirurgiens d'instruire les sages-femmes; à partir de ce moment, elles sont « agrégées » officiellement à la communauté des chirurgiens , au même titre que les renoueurs, les herniaires, les dentistes, les oculistes et les litothomistes.

Cela n'empêchait point les sages-femmes, alors comme plus tard, de pratiquer, quand l'occasion s'en présentait, des avortements criminels. Quand le crime était découvert, le châtiment était exemplaire. A la date du 14 décembre 1596, le chroniqueur L'Estoile écrivait ces lignes : » Y eut une garce pendue à la place Maubert, qui avait jesté son enfant dans les privés, *chose assez commune à Paris.* » On apportait à l'Hôtel-Dieu une telle quantité de fœtus mort-nés qu'une religieuse était spécialement chargée de les jeter au fond de la *tour du limbe*, avec « un minot de chaux-vive par dessus, pour les brusler et consommer et empescher la trop grande puanteur ». (1)

*
* *

On cite peu de noms célèbres de sages-femmes, avant les Lachapelle, les Dugès, les Boivin, qui ont été l'honneur de leur profession. La première qui ait occupé l'opinion publique de son temps est Louise Bourgeois « femme de M. Martin Bours-

(1) Alb. Rousselet, *Notes sur l'ancien Hôtel-Dieu de Paris*, p. 37.

sier » reçue le 12 novembre 1598, et dont le docteur Chéreau (1) s'est jadis constitué l'historiographe.

Louise Bourgeois accoucha six fois Marie de Médicis. Elle perdit sa réputation dans les circonstances suivantes : En 1627, elle avait accouché la duchesse de Montpensier, qui mourut d'une affection offrant tous les symptômes d'une péritonite puerpérale. Bien que, dans le procès-verbal d'autopsie, les médecins et chirurgiens se fussent gardés d'incriminer la sage-femme, celle-ci se crut offensée par les termes du rapport, et attaqua ceux qui l'avaient signé avec une rare violence. Mal lui en prit. Guillemeau, premier chirurgien du roi, lui répliqua de bonne encre, et déclara brutalement que la mort de la duchesse était imputable aux manœuvres de la sage-femme. Louise Bourgeois dut bientôt après se retirer des affaires : son renom était mortellement atteint.

*
* *

Jadis, en temps d'épidémie, il y avait des sages-femmes spécialement désignées pour accoucher les femmes atteintes de la peste, et il semble même que partout la charge de *sage-femme des pestiférés* ait existé avant celle de sage-femme des pauvres.

La sage-femme des pestiférés s'appelait *sage-*

(1) Chéreau, *Esquisse historique sur L. Bourgeois* (1852, in-8°).

femme rouge, parce que, comme les prêtres, les médecins et les chirurgiens, affectés au service des pestiférés, elle devait porter un vêtement de couleur écarlate qui la désignait de loin au public. On voulait ainsi permettre à ceux qui avaient besoin de ses soins de la distinguer facilement, et prévenir en même temps les autres de s'écarter de son dangereux contact. Du reste, son costume lui était fourni par la ville, qui lui délivrait 5 à 6 aunes de drap rouge par an, tant que l'épidémie sévissait.

*
* *

Pline fait mention de plusieurs femmes célèbres qui ont pratiqué les accouchements, qui même ont composé des traités d'obstétrique : telles Artémise, reine de Carie, Livie, Laïs, etc.

Le médecin grec Aétius parle, à plusieurs reprises, d'une sage-femme du nom d'Aspasie, très habile dans son art, et qui pourrait bien être la célèbre courtisane qui fut la maîtresse de Cyrus le Jeune et d'Artaxercès, roi de Perse. Aétius nous a conservé les fragments d'un volume où Aspasie enseignait les meilleurs procédés pour rendre les femmes stériles ou pour les faire avorter.

La mère de Socrate était sage-femme. (1)

(1) « Ce que raconte Hyginus « qu'au commencement il n'y avait point de sages-femmes chez les Athéniens, attendu que les lois défendaient à toute femme libre ou esclave d'étudier la médecine et « qu'une jeune

Vers la fin du XVIIe siècle (1692), les sages-femmes étaient peu nombreuses et d'autant plus considérées. Mme Parfait, au pavillon des Tuileries, près des grandes écuries (pavillon de Marsan), était une sage-femme de distinction.

La célèbre Mme Pilon, d'après l'abbé de Choisy (*Mém.*, *Coll. Petitot*, 2e série, t. 63, p. 515), était une accoucheuse de mérite ; de même, la grand'tante de Racine, Mme Vitart (Mesnard, *Vie de Racine*, p. 40).

A Amsterdam, on avait donné aux sages-femmes pour les instruire le fameux Ruysch, dont les préparations anatomiques étaient, à juste titre, si universellement admirées. (1)

fille nommée *Agnodice*, déguisée en homme, avait appris la médecine chez *Hérophile*, et avait sous ce travestissement porté secours aux parturientes », a un tel cachet d'invraisemblance, que la donnée ancienne de la pratique des accouchements par les femmes n'a pas pu en être ébranlée. La suite du récit d'Hyginus qui dit que les médecins, n'étant plus appelés chez les femmes, portèrent plainte devant l'Aréopage, pourrait prouver tout au plus que la jeune femme-médecin avait outrepassé les limites de son devoir, et qu'elle avait été appelée à la place des médecins.» Siebold et Hergott, *Essai d'une histoire de l'obstétricie*, p. 53-54.

(1) Il y a une école pour les sages-femmes au Caire. « Les élèves sont renfermés comme dans un harem, jamais elles ne sortent ; et chaque mois, la sage-femme en chef les visite, afin de bien constater qu'elles sont toujours vierges. Elles sont payées et reçoivent de 60 à 115 piastres par mois. On les marie à leur sortie de l'école ». Dr Godard, *Egypte et Palestine*, p. 19-20.

Les accoucheurs de la Cour.

Parmi les accoucheurs, quelques-uns jouirent d'un grand crédit à la Cour. On citait, entre autres, un certain Jacques de la Cuisse et son beau-père Bouchet.

Anne d'Autriche et Marie-Thérèse eurent recours à des sages-femmes; bien que, pour cette dernière, le célèbre accoucheur François Bouchet se tînt dans une pièce voisine, prêt à intervenir, si besoin était.

Mlle de la Vallière et la Dauphine furent délivrées par le fameux accoucheur Clément.

Mais ce n'est qu'au commencement du dix-huitième siècle que les médecins ou chirurgiens sont appelés fréquemment auprès des femmes en couche.

Dionis écrivait en 1717 :

« Les princesses et toutes les dames de qualité choisissent des accoucheurs ; les bonnes bourgeoises suivent leur exemple, et l'on entend dire aux femmes des artisans et du menu peuple que, si elles avaient le moyen de les payer, elles les préféreraient aux sages-femmes. » (1)

(1) Dionis, *Traité des accouchements*, p. 444 et 448. « Il y a des gens, écrivait Mauriceau, qui disent qu'un chirurgien qui veut pratiquer les accouchements doit estre mal propre ou à tout le moins fort négligé, se

La grande mode à Paris était de se servir des accoucheurs, mais devaient-il être jeunes ou vieux, beaux ou laids, cela donnait lieu à d'interminables discussions.

Dans toutes les classes de la société, la femme, en cas de maladie et surtout d'accouchement, témoignait d'une égale pudeur à se soumettre à l'assistance masculine ; elle n'y avait recours qu'exceptionnellement. On cite même des exemples célèbres de cet excès de fausse honte : celui, entre autres, de la duchesse Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, aimant mieux, à la suite d'une chute de

laissant venir une longue barbe sale, afin de ne pas donner aucune jalousie aux maris des femmes qui l'envoient quérir pour les secourir. A la vérité, on en voit qui croient que cette politique leur peut faire donner beaucoup de pratiques, mais qu'ils s'en désabusent, car une semblable mise ressemble plutôt à un boucher qu'à un chirurgien, dont les femmes ont déjà assez de peur sans qu'il se déguise ainsi. »

Dionis disait à son tour :

« Celui qui embrasse les accouchements doit être bien fait de sa personne, n'ayant aucun défaut corporel, ni rien de choquant dans son visage. Il faut qu'il soit fait de manière qu'une femme puisse se mettre entre ses mains sans aucune répugnance. Il ne doit être ni trop jeune ni trop vieux ; il faut qu'il soit dans la vigueur de son âge et qu'il ait de la force pour pouvoir faire un accouchement laborieux, qui le met quelquefois tout en sueur. »

cheval, succomber à sa blessure qu'en dévoiler le siège à un médecin.

Nous venons de dire que, en France, jusqu'au XVIIe siècle, l'art des accouchements fut exclusivement exercé par des femmes, et que la délivrance de Mlle de la Vallière par le chirurgien Julien Clément, en 1663, est le plus ancien cas connu de l'intervention d'un accoucheur. Or, dès le XIVe siècle, « un barbier » de Dole était appelé auprès d'une femme en couches ; il devait, sans doute, en être de même, déjà auparavant, pour les accouchements laborieux.

*
* *

Avant la fin du XVIIe siècle, les matrones étaient seules chargées de l'accouchement des reines de France et des princesses de sang royal. Les médecins et chirurgiens de la Cour se tenaient dans une pièce voisine, pendant le travail, mais on ne cite pas de cas où ils aient dû intervenir.

Jusqu'à l'accouchement de la Dauphine Anne-Marie-Victoire de Bavière, les reines et autres princesses s'étaient toujours servies de sages-femmes. Marie de Médicis, femme de Henri IV, eut pour accoucheuse la célèbre Louise Bourgeois (1) ; Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, Mme Pérone.

(1) Louise Bourgeois, la sage-femme de Marie de Médicis, nous apprend elle-même qu'elle recevait du roi 500 écus, si c'était un fils, 300 si c'était une fille. La reine, il est vrai, y joignait quelquefois 200 écus. Louise Bourgeois obtint en outre, en décembre 1609,

La Dauphine Victoire de Bavière, étant d'une santé particulièrement délicate, les plus grandes précautions lui furent imposées durant sa grossesse. Le Roi, qui désirait ardemment un petit-fils, dut surtout se préoccuper du moment de l'accouchement. Il est probable que Louis XIV consulta ses médecins sur cet important sujet, et parmi eux celui qu'il honorait de toute sa confiance, l'illustre Fagon. Fagon, médecin de Mme de Montespan, recommanda au Roi l'accoucheur Clément, dont il vanta les talents à ce point que Louis XIV ne voulut pas entendre parler d'un autre médecin pour délivrer la Dauphine.

Julien Clément peut donc être regardé comme le premier accoucheur en titre des princesses de la maison de Bourbon. Non seulement il accoucha de tous ses enfants la Dauphine, belle-fille de Louis XIV, mais il fut l'accoucheur de la duchesse de Bourgogne, de la reine d'Espagne, sœur de la duchesse de Bourgogne, qui mit au monde trois

une pension de 300 écus ; mais elle fait observer que ses fréquentes et longues absences pour le service de la Cour lui avaient fait perdre la plus grande partie de sa clientèle, de sorte que ce titre de sage-femme de la reine, dont elle avait été d'abord ravie, lui était devenu préjudiciable. Par compensation, il est vrai, Henri IV lui avait accordé le privilège, dont elle était fière, et qui ne coûtait rien au trésor, de porter le chaperon de velours. « J'ai été, écrit-elle, la première sage-femme qui l'a jamais porté ; avant moi celles de la reine portaient le collet de velours et la grosse chaîne d'or au cou. »

fois de suite un prince, et de toutes les grandes dames de l'époque. Après Clément, (1) on ne voit plus que des accoucheurs à la Cour, en place des sages-femmes.

Sous Louis XV, Levret accouche la Dauphine.

Sous Louis XVI, l'accoucheur Vermond délivre Marie-Antoinette.

Sous le premier Empire, dès que Marie-Louise devient grosse, Baudelocque est désigné pour l'assister, et comme il mourut bientôt après sa nomination, Antoine Dubois le remplaça auprès de l'impératrice.

Sous Louis-Philippe, Moreau assista la duchesse d'Orléans.

(1) Clément eut 10.000 livres pour la naissance du duc de Bourgogne ; plus tard, en 1707, tant pour son salaire, que comme gratification, il eut la charge de premier valet de chambre de la duchesse de Bourgogne, valant 10.000 écus, et en 1711, des lettres de noblesse. Peyrard, choisi par Marie Leczinska, avait 1200 livres ; il en eut même 15.000 pour la venue du dauphin. Plus tard Louis XV lui donna les premières entrées. Vermond, qui remplit les mêmes fonctions auprès de Marie-Antoinette, reçut, à la naissance de la duchesse d'Angoulême, une pension de 12.000 livres, et l'expectative de l'ordre de Saint Michel. On voit que la royauté devenait de plus en plus généreuse à l'égard des accoucheurs. Ajouterons-nous que souvent il leur venait d'ailleurs des présents ? Ainsi Marie-Thérèse, marraine, envoie à Vermond une belle bague en diamant, et une boîte émaillée du prix de 600 florins. D'autres fois, c'était la province dont le nouveau-né portait le nom, qui témoignait sa joie par un cadeau : un petit-fils de Louis XV reçut le titre de Comte d'Artois ; les députés de l'Artois offrirent à l'accoucheur une boîte en or.

Enfin Paul Dubois fut nommé accoucheur de la Cour, dès que l'impératrice Eugénie manifesta les premiers symptômes de grossesse.

Une enseigne d'accoucheur

Un pauvre chirurgien de campagne, se mêlant un peu d'accouchement, demeurait dans le village d'Oullens, dont l'archevêque de Lyon était seigneur, et où il avait une charmante maison de campagne. Ce malheureux suppôt d'Esculape avait été appelé quelquefois chez le prélat, quand il avait des domestiques indisposés. Fier de cette pratique, il avait fait placer sur sa porte une enseigne, où était écrit en gros caractères : *Claude Poncey, Chirurgien-accoucheur de Monseigneur l'Archevêque.* On peut juger de la naïveté et de l'ignorance de cet homme par une ordonnance qu'il avait faite pour l'un de ses malades, auquel il crut nécessaire de faire prendre une potion calmante, dans laquelle devait entrer quelques gouttes de laudanum, et, comme sa mémoire seule lui fournissait ce mot, il l'écrivit ainsi, l'*eau d'anon.* « Ah ! je ne savais pas, dit le pharmacien auquel on porta cette ordonnance, que le bonhomme Poncey se fût fait distiller (1).»

(1) *Paris, Versailles et les Provinces*, t. III, p. 261-262.

De quand date le forceps ?

Depuis longtemps on cherchait un instrument qui permit d'extraire les enfants dont l'inertie utérine ou un vice de conformation du bassin empêche ou retarde la sortie.

La question fut résolue à cinquante ans de distance par l'anglais Pierre Chamberlen et par le flamand Palfyn.

Chamberlen, au lieu de publier de suite sa trouvaille et de faire profiter tout le monde de cette utile invention, la tint soigneusement cachée et en fit un secret de famille, qu'il exploita avec ses fils, prenant les plus grandes précautions pour que nul n'en pût surprendre ou deviner le principe. C'était du mercantilisme bien digne d'un Anglais !

Grâce à l'âpreté avec laquelle Chamberlen et ses successeurs avaient protégé contre les indiscrétions le principe de leur instrument, la question restait entière pour le public médical et le champ était libre pour les inventeurs à venir. Le premier en date fut Palfyn.

Guidé par ses études d'anatomie et par sa grande science des accouchements, Palfyn inventa en 1716 un instrument, apte à saisir la tête fœtale et suffisamment approprié, au moins dans sa forme générale, au canal pelvien qu'il devait suivre pour extraire cette tête.

L'instrument consistait en deux *mains de fer*, (comme il les appela lui-même), espèces de cuillers creuses à axe fortement incurvé : le forceps de Chamberlen, au contraire, était absolument rectiligne, et la forme en était donc moins bien appropriée au but poursuivi que celle des *mains* de Palfyn. La différence entre les deux instruments est clairement rendue par cette phrase de M. le professeur E. Hubert, à propos de l'invention de Chamberlen :

« Ce ne sont plus les mains qui attirent, c'est un outil brutal, une pince qui serre fortement. »

En 1747, Levret en France, et, cinq ans après, Smellie en Angleterre, rendaient justice à la supériorité de l'invention de Palfyn en abandonnant le forceps anglais, pour reprendre le forceps flamand en le modifiant.

L'origine de l'opération césarienne

Ce fut grâce à l'opération césarienne qu'on sauva Scipion l'Africain l'Ancien, ou Publius Cornélius Scipion, encore nommé le premier des Césars, parce qu'on l'avait tiré par incision du ventre de sa mère, *a cœso matris utero*. Par le même procédé on sauva Manilius ou Manlius Torquatus qui entra plus tard dans Carthage en vainqueur à la tête d'une armée.

Lucien raconte positivement (*Dialog. Deor.*, IX), que Hermes, sur l'ordre de Jupiter, ouvrit le ventre de Semele morte dans les flammes, pour en retirer l'enfant de sept mois qu'elle portait, et que Jupiter cousit dans sa hanche jusqu'à sa maturité. D'après d'autres (Appollodore, III; 4, Diod. Sicul., IV, 2), Semele aurait mis au monde dans les flammes, avant terme, un enfant que Jupiter prit auprès de lui. Il y a plus de concordance dans la manière dont est racontée la naissance d'Asclepios, que Phœbus sauva du sein de sa mère Coronis, brulée sur le bûcher après avoir été tuée par Artemise (Pind., *Pyth.*, III, 76; Apollod, III, 10; Pausan., II, 26). On voit que l'histoire de ce qui a été appelé « opération césarienne sur la femme morte», se perd dans les temps les plus anciens, car le fait de la possibilité de sauver l'enfant après la mort de la mère ne pouvait avoir échappé aux peuples anciens.

Toutefois il est extraordinaire qu'aucun des médecins de l'antiquité n'ait mentionné cette opération dans ses écrits, d'où l'on pourrait tirer la conclusion qu'elle n'avait pas été pratiquée par les médecins, et qu'elle avait été entreprise et pratiquée tout simplement et sans art. La frayeur des morts, l'impureté de leur contact, font penser que les médecins ne la pratiquaient pas, et qu'elle avait été abandonnée aux esclaves.

La provenance du mot « Cœsar », *a utero cæso*, que Pline donne, que Festus répète (ouv. c., p. 262),

« cœsones appellantur ex utero matri exsecti » ; le dire d'écrivains postérieurs, qui, dans les mots de « primus cœsar » veulent voir Jules César si connu, est aussi inexact qu'irréfléchi, car lors de la guerre dans les Gaules, sa mère vivait encore, ainsi que cela est prouvé par les anciens auteurs.

L'opération pratiquée sur la femme vivante appartient à une époque bien postérieure. Aussi Festus déjà donnait-il une autre origine du mot *Cœsar* ajouté au nom de Jules (1).

Un ventre pensionné

On lit dans les *Mémoires de Feuquières*, que François de Pas, un des meilleurs officiers de l'armée de Henri IV, ayant été tué à Ivry, sous les yeux de ce prince : « *Ventre saint gris*, j'en suis fâché ! n'y en a-t-il plus ? », s'écria-t-il. Et sur ce qu'on lui dit que la veuve du mort était grosse : « Eh bien ! répliqua-t-il, je donne au *ventre* la pension qu'avait cet officier. »

Ne nous étonnons pas de voir un ventre pensionné; n'y en a-t-il pas eu un de couronné ? Sapor II, roi des Perses, ce barbare dont la fortune triompha du génie de l'empereur Julien, était encore dans le

(1) SIEBOLD et HERGOTT, *Essai d'une histoire de l'Obstétricie*.

ventre de sa mere lorsque le trône devint vacant par la mort d'Hormisdas. Les mages ayant annoncé que la reine était grosse d'un enfant mâle, *le ventre fut couronné* et régna. D'autres ventres ont régné depuis, mais tous n'ont pas été aussi virils que ce ventre féminin.

Superstitions relatives à l'obstétrique. La Couvade

Combien d'usages qui nous apparaissent à première vue singuliers, combien de légendes naïves, dont le sens allégorique cache le sens exact, et qui, à l'analyse, nous révèlent chez nos ancêtres, des états d'âme, si l'on peut ainsi parler, qu'on retrouverait difficilement chez les sujets habituellement disséqués par MM. Barrès et Bourget!

Au risque de sembler vieux-jeu, nous ne sommes pas de ceux qui sourions aux récits fantastiques, aux contes de Mère l'Oye, qui font encore la joie des veillées. Nous osons même dire qu'il est regrettable qu'on ne recueille pas, alors qu'il en est encore temps, les débris épars du traditionnisme : les recettes populaires, les formules magiques, les proverbes et les dictons, tout ce qui constitue, en un mot, ce que les Anglais ont appelé le *Folk-Lore*. Les médecins de campagne emploieraient leurs loisirs à interroger, à interviewer, puisque le mot est de mode, nos braves paysans sur ce sujet particulier, que nous ne trouverions point là matière à

raillerie. Quelle ample moisson pourraient-ils faire! Il y a tel remède, dit de bonne femme, qui réussit : pourquoi ne pas en chercher l'explication au lieu de le rejeter de parti-pris? La chimie excite notre admiration, mais elle nous cause parfois de pénibles déceptions. On a trop médit des herbes et des simples, et le temps de leur réhabilitation n'est peut-être pas si éloigné qu'on le pense.

Il est un autre point que chacun de nous pourrait tenter d'éclaircir dans sa sphère : comment se sont perpétuées, à travers les âges, et dans quelques régions déterminées, des coutumes qui touchent de près ou de loin à la médecine?

Ainsi, par exemple, quelle est l'origine de cette coutume bizarre qu'on nomme la couvade? Combien de nous qui ignorent la signification de ce terme!

La couvade, qu'on prononce « la coubade » dans le Midi, c'est, comme l'étymologie l'indique, l'action de couver. Ceci ne vous dit rien? vous n'allez pas tarder à être tirés d'embarras.

Lorsqu'une femme vient d'accoucher, il est d'usage, dans certains pays, qu'elle se lève dès le premier jour. Le mari s'alite à sa place, et se couche auprès de l'enfant, qu'il *couve*, pour ainsi dire, pendant plusieurs heures, sinon pendant plusieurs jours. Alors les voisins, les amis, de s'empresser autour du lit où repose le père du nou-

veau-né, s'inquiétant de sa santé, l'interrogeant avec sollicitude sur les douleurs qu'il prétend ressentir, lui témoignant toutes sortes de marques de sympathie.

Cette coutume de la *couvade* a existé, à ce que nous assurent les savants, dès la plus haute antiquité. Les écrivains grecs et romains en ont parlé en termes qui ne laissent aucune place au doute.

Au dire d'Apollonius de Rhodes (1), des peuples de race scythique, habitant sur la côte orientale du Pont-Euxin, les Tibari ou Tibarènes auraient pratiqué ce singulier usage.

On le retrouve chez les Thraces, les Ibères (2), les Corses, d'après Diodore de Sicile (3).

A la fin du XIIIe siècle, Marco Polo a fait pareille constatation chez les habitants du Turkestan chinois. Il a rapporté la coutume des maris de la petite Boukharie, qui se mettent au lit pendant les quarante jours qui suivent l'accouchement de leur femme.

Il en est de même chez les Tartares et plusieurs Orientaux ; chez les Canadiennes, selon Charlevoix ; les Caspiennes, d'après Leclercq ; de

(1) APOLLONIUS, *Argonautica*, liv. II, V, 1012.

(2) D'après STRABON, *Géographie*, III, 16.

(3) GRASLIN, *De l'Ibéric* ; et Diodore de Sicile, V, 14.

même, au Groënland, au Mississipi; chez les Caraïbes de la Guyane (1).

Dans l'Amérique du Sud, la coutume de la couvade était jadis très répandue. Elle l'est moins aujourd'hui sans avoir pour cela disparu. L'abbé Brasseur de Bourbourg, qui a habité longtemps l'Amérique, en fait mention dans son ouvrage sur l'Atlantide : « En Cantabrie, dit-il, les femmes accouchaient en pleins champs, et c'était le mari qui se mettait au lit comme s'il avait eu le mal d'enfant, et les femmes le soignaient. C'est exactement ce qui se pratiquait dans plusieurs des régions de l'Amérique, dans le Yucatan et notamment chez les Cafres du Copan et de Chiquimala. » La couvade, comme on voit, remonte loin.

Il existait au Brésil une tribu indienne qui avait adopté le même usage. Quand la femme était délivrée, elle suspendait l'enfant à son cou dans une écharpe blanche de coton et reprenait bientôt ses travaux ordinaires, tandis que le mari se couchait dans la hutte pour recevoir les félicitations des amis et des voisins (2).

En Californie, quand la mère accouchait, le père se contentait de garder la maison en s'abstenant de manger du poisson et de la viande (3).

(1) Virey, *La Femme*, 52.

(2) La Harpe, *Abrégé de l'Encyclopédie des voyages*, t. xii, 186.

(3) Bancroft, *Native Races*, I, 412.

Dans son récit d'expédition au Maroni, le Dr Crevaux (1) a consigné la coutume de la couvade, qu'il avait observée chez les peuples qu'il venait de visiter.

Chez les Galibis, la couvade ne semble plus avoir cours, ainsi qu'en témoigne le travail fort instructif de M. Manouvrier, sur les Galibis qui se sont exhibés au Jardin d'acclimatation en 1882. Un voyageur du seizième siècle prétendait cependant en avoir été témoin chez les Guaranis, dont les Galibis dérivent directement.

D'une façon générale, dans l'Amérique du Sud, cette coutume aurait persisté jusqu'en ces derniers temps.

Au nouveau Mexique, quand une femme accou-

(1) Nous extrayons le passage suivant d'une lettre adressée à la Société de géographie par l'infortuné docteur Crevaux :

« La confiance que j'avais su inspirer aux indigènes, me valut de pouvoir assister aux coutumes bizarres des Indiens de l'Amazone.

« C'est ainsi que je fus témoin des supplices atroces qu'on inflige aux jeunes gens qui ont des velléités de se marier : on leur applique sur la poitrine les dards d'une centaine de fourmis ; sur le front, l'aiguillon de guêpes énormes, puis on les laisse presque sans nourriture se tordre de douleur pendant quinze jours dans leur hamac, au-dessus d'un petit feu de bois vert dont l'âcre fumée est soigneusement entretenue.

« C'est ainsi que s'inaugurent les joies du ménage.

« *Les maris semblent, du reste, partager plus que partout ailleurs les peines de leurs femmes : lorsqu'un enfant vient au monde, c'est le père qui garde le hamac* ».

che, le père s'alite pendant six ou sept jours et s'abstient scrupuleusement de manger soit du poisson, soit de la viande (1).

Du Tertre, dans son *Histoire des Antilles* (2), a raconté, de son côté, que, dès qu'un Caraïbe devenait père, il se couchait, simulant un accouchement. Les commères du hameau se pressaient autour de son lit, et venaient le féliciter sur son heureuse délivrance. Cette bizarre coutume a été aussi remarquée par l'Anglais Brett chez les Indiens de la Guyane : « Le père, dit-il, se met tout nu dans son hamac, en prenant la posture la plus indécente, et il y reste quelques jours comme s'il était malade, recevant les congratulations de ses amis, soigné par les femmes du voisinage, tandis que la mère du nouveau-né prépare la cuisine sans qu'on s'occupe d'elle » (3).

Même constatation, par le jésuite Dobritzhoffer (4), chez les Abipones, tribu de l'Amérique du Sud, que ce voyageur visita en 1784 : « Chez les Abipones de l'Amérique du Sud, aussitôt que la femme a mis au monde un enfant, on voit le mari se mettre au lit, on l'entoure de soins ; il jeûne pendant un cer-

(1) Bancroft, *Native Races*, t. I. 585, cité par Letourneau, *L'Evolution du Mariage et de la Famille,* 1888, Paris.

(2) 1667, t. II, 371.

(3) Giraud-Teulon, *Origine du Mariage*, 138.

(4) *Historia de Abiponibus* (1784), t. II, 231, cité par Letourneau.

tain temps. Vous jureriez que c'est lui qui vient d'accoucher. J'avais lu cela autrefois et j'en avais ri, ne pouvant ajouter foi à pareille folie, et supposant que cette coutume barbare était contée plutôt en plaisanterie que sérieusement, mais, à la fin, je l'ai vue, *de mes propres yeux*, chez eux. »

Plus près de nous, en 1842, M. Mazé, commissaire général à la Guyane française, constate la couvade chez des tribus indiennes, riveraines de l'Oyapok.

En 1852, M. Voisin, juge de paix d'une commune de la Guyane, reçoit, pendant une nuit, l'hospitalité dans une cabane d'indiens Galibis, et, le lendemain, apprend avec stupéfaction que, derrière la cloison de feuillages qui séparait son hamac de celui de ses hôtes, il était né un enfant. La mère n'avait pas poussé le moindre cri. Mieux encore : elle était, dès l'aube, à la rivière, occupée à faire sa toilette et celle du nouveau-né, tandis que, pendant ce temps, le mari restait couché et geignait.

Plus récemment, en 1884, le Dr Lenoël, professeur suppléant à l'école d'Amiens, chargé par le gouvernement français d'une mission dans la région qu'on appelle le *territoire contesté*, partie de la Guyane comprise entre l'Oyapock et l'Amazone, écrivait au Dr Maurel, à propos de la couvade :

« La couvade existe chez tous les Indiens que j'ai

rencontrés ; je l'ai vue chez les Marouanes du haut Ouassa. Pendant dix jours, l'homme est resté dans son hamac, ne mangeant pas de poisson, « qui aurait été pour l'enfant une cause de mort », et ne se nourrissant que de viandes rôties. Au bout du deuxième jour, la femme était remise de son accouchement. Elle avait passé ces deux jours dans une des petites huttes que les Indiens construisent dans les savanes, à quelques mètres de la rivière. Tous les soirs, pendant tout le temps qu'a duré la couvade, les hommes s'assemblaient dans la case du mari, et s'enivraient de *cachiri* en dansant au son d'un tambour. Les femmes n'étaient pas admises. »

En Europe même, la couvade existe de nos jours. Dernièrement, un Russe assurait à M. Letourneau, qui a rapporté le fait dans un de ses ouvrages (1), que la couvade était encore en usage dans les provinces baltiques. Le mari se mettait au lit, poussait des gémissements, et voisins et amis venaient lui rendre visite.

Léon Donnat avait également raconté à l'auteur de l'*Evolution du mariage* qu'il avait trouvé la couvade dans la petite île de Markens dans le Zuyderzée.

En Sardaigne, dans le Campidano, la couvade se pratique.

(1) LETOURNEAU, *L'Evolution du Mariage et de la Famille*, 397.

Du temps de Diodore de Sicile, on l'avait observée dans certaines localités de la région montagneuse du Tallano.

Fait qui paraîtra plus surprenant : la couvade existerait, encore à l'heure actuelle, dans notre propre pays, dans le Béarn (1) !

Il n'y a là rien de bien surprenant. Nous avons vu que les Anciens avaient mentionné l'existence de la couvade chez les Ibères, ces peuples vaillants qui furent les alliés de Carthage lors de la deuxième guerre punique. Or, nos Basques modernes ne sont autres que les Ibères. C'est pour le même motif que les Ibères, ayant peuplé la Corse et la Sardaigne, la coutume de la couvade se retrouve dans ces pays.

On a longuement disserté sur l'existence de la couvade en Béarn, et, comme dans toute controverse, tout le monde n'est pas tombé d'accord. A MM. Beauregard et Hervé (2), qui sont pour l'affirmative, ont répliqué MM. Vinson et Hovelacque (3), qui penchent pour la négative (4).

(1) On a aussi parlé du Haut-Limousin, mais un supplément d'enquête serait nécessaire pour l'établir.

(2) *Bull. de la Société d'Anthropologie*, 2 novembre 1882.

(3) J. Vinson et Hovelacque, *Etudes de linguistique*. 1878, p. 197-209.

(4) M. Bladé, dans son *Etude sur l'origine des Basques*, 1869, in-8°, conclut aussi pour la négative.

M. de Quatrefages, qui a séjourné près de huit mois parmi les Basques, affirme, dans ses *Souvenirs d'un naturaliste,* que la couvade existe encore et qu'elle remonte à la plus haute antiquité (1): il s'appuye sur l'autorité d'un auteur (2), originaire du pays basque, qui, en cette qualité, devait être bien renseigné sur les mœurs de ses compatriotes. Pour qui connaît la sûreté de documentation de M. de

(1) Le médecin SACOMBE, qui écrivait à la fin du siècle dernier, en parle ainsi dans sa *Luciniade* :

En Amérique, en Corse, et chez l'Ibérien,
En France, même encore chez le Vénarnien,
Au pays navarrois, lorsqu'une femme accouche,
L'épouse sort du lit et le mari se couche ;
Et quoiqu'il soit très sain et d'esprit et de corps,
Contre un mal qu'il n'a point l'art unit ses efforts ;
On le met au régime, et notre faux malade
Soigné par l'accouchée, en son lit fait couvade ;
On ferme avec grand soin portes, volets, rideaux ;
Immobile, on l'oblige à rester sur le dos.
Pour étouffer son lait qui, gêné dans sa course,
Pourrait, en l'étouffant, remonter vers sa source,
Un mari, dans sa couche, au médecin soumis,
Reçoit en cet état, parents, voisins, amis,
Qui viennent l'exhorter à prendre patience
Et font des vœux au ciel pour sa convalescence.

(2) CHAHO, *Hist. basques*, BAYONNE, 1847; LÉGENDE D'AITOR, 91 et suivantes.

Quatrefages, la question est résolue (1) ; n'empêche que son opinion a trouvé des incrédules.

Très préoccupé de découvrir la solution du problème, en 1875, un membre de la *Société des sciences, lettres et arts de Pau,* M. Piche, avocat, proposait de rechercher si la couvade existait réellement dans le Béarn, comme l'avaient tour à tour attesté Sir John Lubbock, Herbert Spencer et M. de Quatrefages. Et à l'appui de sa proposition, il formulait ces diverses questions :

1° La coutume désignée sous le nom de *couvade* a-t-elle réellement existé dans le Béarn ou le pays Basque?

2° Si oui, peut-on déterminer son extension géographique ou historique ?

3° Existe-t-elle encore et quelle explication en peut-on donner ?.

A ces questions, M. Lochard, percepteur à la Labastide-Clairence, faisait cette réponse topique :

« Dans un des derniers bulletins de la Société, vous avez appelé l'attention sur un article publié dans la *Revue des Deux-Mondes,* au sujet de la *Couvade en Béarn...*

« D'après un fait accompli dans une des communes du canton de Labastide-Clairence, la *Revue*

(1) Dans une note du fabliau bien connu de *Nicolette et Aucassin*, Legrand d'Aussy a signalé la couvade béarnaise.

des Deux-Mondes a eu raison. Comme document historique, je ne change rien, ni dans le fond, ni dans la forme à ce qui a été raconté hier, dimanche, à ce sujet, en présence de M. Lafourcade, maire de Labastide-Clairence, et d'une autre personne, alors chez moi ; j'écris presque sous la dictée du narrateur.

« Dans une famille des plus aisées de la commune (Ayherre), chaque fois que la femme accouchait, le mari se mettait au lit immédiatement, faisait le malade et recevait les soins que comportait la situation de sa femme. Il recevait aussi les compliments de ses parents et de ses voisins. A cette occasion, l'usage de ce ménage voulait que l'on tuât de la volaille ; le bouillon passait à la femme, tandis que la volaille elle-même était absorbée par le mari qui, comme il a été dit, gardait le lit. Le repas se faisait dans le but de relever les forces du prétendu malade.

« Ce fait ne s'est pas accompli une fois seulement dans cette famille, mais bien onze ou douze fois, de 1844 à 1858. L'accouchée, d'une forte constitution, comme le sont d'ailleurs en général les femme basques, faisait elle-même les préparatifs du repas de baptême, c'est-à-dire que, dès le lendemain de l'accouchement, elle vaquait aux soins du ménage. »

La personne de qui le percepteur tenait ce récit, un ancien instituteur, avait assisté, en qualité

de voisin, à tous les repas de famille organisés pour la circonstance. La source n'était donc pas suspecte. Malgré cela, des doutes ayant été émis, plusieurs notables de la commune d'Ayherre confirmèrent, par une attestation écrite, dûment signée et paraphée, la déclaration de l'instituteur.

Comment expliquer la persistance d'une coutume qui jure avec l'état actuel de notre civilisation? Est-ce un reste de ces époques barbares où la femme vivait dans une dépendance absolue vis-à-vis de l'homme, son seigneur et maître? Nous ne voyons pas que l'homme soit ici en bonne posture pour affirmer sa supériorité. Son attitude n'est rien moins que celle d'un guerrier ou d'un héros. Elle prête au ridicule sans conteste. Serait-ce l'attestation du mépris dans lequel tenait les femmes l'homme, s'attribuant tout l'honneur de la perpétuation de la famille et de la race ?(1)C'est, après tout, une hypothèse soutenable.

Est-ce pour défendre l'enfant que le mari garde le lit? Mais, dans la plupart des pays où existe la couvade, l'enfant est séparé de son père et sa mère en a seule la charge. Ne doit-on pas plutôt voir dans cet usage bizarre comme l'affirmation par l'homme de ses droits de paternité? Le père prend possession de l'enfant, de *son* enfant, dès

(1) Ainsi que l'écrit le comte de Gramont, in *Int. des Ch. et cur.*, 1893, t. II, 264.

la naissance. C'est sa chose, son bien, auquel nul ne doit toucher.

Coutume purement allégorique, répliquera-t-on ! Mais songez qu'elle est actuellement réduite à un simulacre, à une simple mimique, plus ou moins grossière, une sorte de « symbole d'adoption, par lequel le père est en quelque sorte investi de droits égaux à ceux de la mère » (1).

C'est, en somme comme l'a synthétisé Letourneau, une révolte de l'individualisme contre le communisme primitif.

(1) GIRAUD-TEULON, ouv. cité.

L'ANTIQUITÉ DE LA PHARMACIE

Les premiers pharmaciens

Les ancêtres des pharmaciens s'appelaient, comme chacun sait, des *apothicaires*. (1) Mais si l'on attache généralement aujourd'hui au mot *pharmacien* (2) l'idée d'une profession libérale, dégagée le plus souvent (?) d'esprit de mercantilisme, on ju-

(1) « Si l'apothicaire, tel que nous le comprenons, est relativement moderne, le mot est beaucoup plus ancien. Jusqu'au XIIe siècle, on donnait le nom *d'apotecarii* à tous ceux qui tenaient une boutique, *apotheka*. Une charte de l'église de Cahors (1178) donne à tous les détaillants le nom d'*apotecarii*. Plus tard, le nom d'*apotheka* fut réservé aux magasins où étaient gardés certains produits spéciaux regardés comme rares et précieux. Un document de 1290 emploie ce terme, à propos des greniers épiscopaux, pour les figues, les amandes, le riz, les salaisons. Les Lombards tinrent à Paris, dans le quartier qui porte encore leur nom, les produits du Levant et, intermédiaires entre ce que nous nommons aujourd'hui droguiste, confiseur, épicier, devinrent, par suite de la division du travail dans l'organisation de la médecine, les premier apothicaires pharmaciens. » Dr Bordier, *La Médecine à Grenoble*.

(2) Le docteur Philippe prétend que l'apothicaire à la Révolution, fit comme tout le monde. dépouilla le vieil homme et las d'entendre de toute part ridiculiser son nom, le changea pour se faire appeler pharmacien.

«C'est une grave erreur, ou une mauvaise plaisanterie,

geait plus sévèrement autrefois ceux qu'on nommait les *apothicaires.*

Nicolas Langius, de Rochefort, et Cornélius Agrippa appelaient les apothicaires les cuisiniers des médecins, *medicorum coqui.*

Symphorien Champier et Lisset Benancio les nommaient *abuseurs, quiproqueurs, flibustiers ;* Hecquet les stigmatisait du nom de *faux-monnayeurs pharmaceutiques.*

Gui Patin leur décochait, à tout propos, les flèches de son esprit acéré. L'apothicaire, ce *fricasseur d'Arabie*, était, pour le mordant satirique, un animal « *fourbissimum, bene faciens partes, et lucrans mirabiliter*, » c'est-à-dire un être des plus

écrit M. Grave, le mot n'est pas un néologisme de la Révolution. A Paris, dans toutes les grandes villes, dans quelques ordonnances, et dans plusieurs livres, on trouve déjà ce mot bien avant le XIXe siècle.

Jean de Renou dit plutôt *pharmacien* qu'*apothicaire.* Il fait même la distinction suivante : « Toutefois, dit-il, il y en a qui font différence entre le nom de pharmacien et d'apothicaire, car ils disent que le pharmacien compose et mictionne les médicaments, tandis que l'apothicaire les entasse en un lieu propre et les vend en gros et en détail. »

François Verny de Montpellier, dans son édition de la *Pharmacopée de Brice Bauderon*, (Lyon 1672), adresse sa préface « *à Messieurs les Pharmaciens célèbres et sincères du Royaume.* »

Ce fut une affaire de mode comme en toute chose et le nom de *pharmacien* s'est peu à peu substitué à celui d'*apothicaire* ; c'est ainsi que l'avoué a pris la place du procureur, et le notaire celle du tabellion ; voire même le coiffeur celle de perruquier. » Grave, *État de la Pharmacie en France.*

fourbes, faisant bien les parts, et singulièrement âpre au gain.

Vadé, l'auteur du « Catéchisme poissard », ne les désignait que sous le nom de « limonadiers des postérieurs ».

C'est aux vaudevillistes Varin et Vermond qu'on doit l'expression assez imagée de *mousquetaires à genoux*.

Enfin, un faiseur d'anagrammes a trouvé dans le mot apothicaire un synonyme dont le sens se rapproche assez de celui de certain papier hygiénique. Nous ne dirons pas le mot de l'énigme pour ne pas effaroucher la pudeur de nos lecteurs et lectrices.

Les apothicaires-barbiers

Vers 1301, les barbiers à Paris avaient, outre leur emploi ordinaire, l'habitude de vendre des emplâtres, des cataplasmes et des purgations, ce qui devint une cause de querelle entre eux et les chirurgiens.

Une ordonnance du roi Jean les adjoignit aux médecins et aux chirurgiens pour le traitement de la peste. Une autre ordonnance de Charles V, de 1372, reconnut officiellement aux barbiers le droit d'administrer « emplâtres, onguements, et aultres médecines convenables, pour boces, apostumes et toutes les plaies ouvertes, car *les mires jurez sont gens de grant estat et de grant salaire ; les pou-*

res gens ne sauraient comment les payer. » Voilà la morale du temps peinte sur le vif en quelques mots. Tout ce que les pauvres gens ne peuvent largement payer, peut être préparé et fourni par le premier venu, quand même ce serait mauvais ou dangereux. Ce dont les riches ont besoin ne sera délivré que par les 31 (en 1395) mires ou docteurs-régents de la Faculté; ils sauront bien se faire payer. Les privilèges de cette ordonnance de 1372 furent bientôt étendus à tous les barbiers du royaume qui relevaient du barbier du roi. C'est assez pour signaler un droit restreint d'exercer la pharmacie et c'est à ce titre que ce trait de mœurs devait être cité. Mais ils n'avaient pas attendu les permissions royales, car les barbiers, les *Barbandiers de Villaiges*, comme on les appelait, allaient, de tout temps, de village en village, vendre leurs « antidotes et leurs drogues renfermés en leurs boistiers ». C'était un vieux reste des coutumes du *tonsor* romain, type dont la race n'est pas encore éteinte en Italie.

Le serment des apothicaires

Il était d'usage que le futur apothicaire offrit des dîners à ses juges. Mais pour éviter tout écart ou intempérance, de sages réglements venaient en déterminer les conditions.

(1) GRAVE, *op. cit.*

Dans un de ces réglements cités par de Closmadeuc, on lit ceci : « Au jour de présentation dudit sup-
« pliant se pourra faire une collation seulement ; au
« jour de l'examen sur la théorique se pourra don-
« ner à souper et sans excès ; au jour de la présen-
« tation des drogues dispensées pour le chef-d'œu-
« vre se pourra donner à souper sans excès.

« Et pendant tout le temps employé à la confec-
« tion du chef-d'œuvre, attendu que MM. les exa-
« minateurs sont dans la nécessité de surveiller
« tous les détails de l'opération dont la durée était
« quelquefois de plusieurs jours, se pourra donner
« le desjeuner et le goûter.

« Au jour que le chef-d'œuvre sera achevé, se
« pourra donner à souper.

« Au jour donné que le dit chef-d'œuvre se porte
« à l'Hôtel-de-Ville, doit un banquet général ou
« disner tant aux médecins, apothicaires, leurs fem-
« mes et aux femmes veuves dudit estat.

« Le même jour donnera à souper aux médecins
« et apothicaires sans leurs femmes».

La dernière épreuve du chef-d'œuvre victorieusement subie, « il fallait se parer de la culotte courte, orner son chef de la perruque à trois tours, et après avoir mis ses pieds dans des souliers à boucles d'argent, prendre, bras dessus bras dessous, le prévôt et aller avec ce grand personnage rendre une visite respectueuse au lieutenant général de

police, entre les mains duquel le nouveau-maître apothicaire prêtait le serment accoutumé ».

Ce fameux serment des apothicaires, dit M. le professeur Dupuy, imposé par la Faculté, n'était qu'un pastiche défiguré de celui d'Hippocrate, et arrangé au mieux par les docteurs-régents.

La prestation de serment accomplie, les maîtres-apothicaires, précédés de musiciens et traînant à leur suite tous les animaux à lait médical, *chèvres, ânesses, juments*, ornées de guirlandes de fleurs, conduisaient le nouvel élu à une officine et l'installaient au comptoir, tandis qu'au dehors les meneurs et meneuses d'animaux chantaient les anciennes et naïves chansons d'usage.

Cette réception, peut-être un peu bruyante, ne paraissait pas trop étrange à cette époque. Ne sait-on pas, en effet, que les étudiants reçus licenciés se faisaient accompagner de *trompettes* et de *tambours* dont le nombre allait croissant, et qui, par une sage mesure du pape Jean XXII, fut fixé, en 1324, à deux trompettes et un tambour ?

La réception des médecins était plus calme : elle se bornait à une distribution de *gants* et de *confitures*, suivie de la cérémonie du bonnet doctoral. Le chancelier les couronnait, leur mettait au doigt l'anneau d'or et autour du corps la ceinture d'or, puis leur présentait le livre d'Hippocrate, les embrassait, leur donnait la bénédiction en disant : *Allez ! et tuez Caïn* ! « Les plus savants médecins,

dit Monteil, ne savent pas ce qu'il faut entendre par ce mot, en sorte qu'ils ne savent au juste qui il faut tuer ».

Enseignes d'apothicaires

Cadet de Gassicourt, dans son curieux *Voyage en Autriche*, raconte que, se promenant dans une des rues d'Augsbourg, il vit, au-dessus de l'officine d'un apothicaire, une Transfiguration de notre Seigneur. « Quel rapport, dit-il à celui qui l'accompagnait, ce miracle a-t-il avec la pharmacie? il me semble que mon confrère Augsbourgeois aurait pu mieux choisir... La guérison des lépreux, par exemple? — Oui, répliqua l'interlocuteur, la guérison des lépreux, ou saint Bernard prêchant l'incarnation, avec le texte écrit au bas du tableau. Et comme Cadet paraissait surpris: — « Quoi! vous ne savez pas qu'il n'y a rien de plus analogue à la pharmacie que la manière dont Saint Bernard explique le mystère de la divine incarnation ? Ecoutez: *Ex Deo et homine cataplasma confectuus est, quod sanaret omnes infirmitates tuas. Coutusœ sunt autem et commixtœ hœ duœ species in utero virginis tanquam in mortariolo; Sancto Spiritu tanquam pis-*

tillo illas suaviter commiscente (1).» Cadet de Gassicourt rit de bon cœur de la citation, et la nota sur le champ. Et c'est ainsi qu'elle est parvenue jusqu'à nous.

*
* *

Certain apothicaire auvergnat de Montferrant s'était fait représenter sur l'une des poutres d'angle de sa maison, la seringue en joue, tandis qu'à l'autre extrémité du toit, sur la poutre opposée, un client attend patiemment le résultat de l'opération. Cette enseigne avait, à tout le moins, le mérite d'être parlante, et elle vaut bien certains étalages multicolores d'aujourd'hui.

Apothicaires et hommes illustres.

M. le vicomte d'Avenel rapporte l'anecdote suivante, d'après un mémoire manuscrit d'André Duchesne, 2e feuillet recto (Bibliothèque Nationale, *Cabinet généalogique* ; famille de la Porte) :

« Au chateau d'Ouerron, en Poitou, à six lieues de Thouard et huit de Saumur, se voit un tableau

(1) « Le ciel fit de l'homme et de Dieu un cataplasme pour guérir toutes nos infirmités. Ces deux natures furent broyées et mêlées dans le sein de la Vierge comme dans un mortier ; le Saint-Esprit servant de pilon pour en faire avec suavité le plus doux amalgame. »

représentant la chute de la maison Gouffier-Roannez et l'élévation de la famille de la Meilleraye. Au fond du tableau, on voit le Louvre : la fortune est à la porte ; d'une main elle chasse le duc de Roannez. Ce duc est représenté une bêche à la main, marque de son exil ; on lui donne un air menaçant et une taille haute ; de son autre main, la fortune attire un vieux apothicaire, vêtu de brun, avec un bonnet doublé de peau, comme en ont communément les artisans ; une seringue pend à sa ceinture ; il tient par la lisière un petit enfant qui, ramassant tout ce qu'il trouve pour en faire son jouet, rencontre par hasard un bâton de maréchal de France ».

Cette peinture satirique, commente M. Avenel, fait allusion à la profession du grand-père de Charles de la Porte, depuis duc et maréchal de la Meilleraie, et de Suzanne de la Porte, mère du cardinal de Richelieu, qu'on a dit être apothicaire. Le père Anselme ne fait nulle mention de cette particularité, non plus que Duchesne dans sa généalogie imprimée de la maison de Richelieu ». *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'Etat* du Cardinal de Richelieu, publ. par Avenel, t. I, p. 159, note 1, col. 2. Paris, 1853.

M. Gabriel Hanotaux a combattu cette note, dans son *Histoire du Cardinal de Richelieu* (t. I, p. 19, note 1. Paris, 1893) ; il y donne le nom du prétendu

ancêtre de Richelieu : *Pierre de Genouillac*, apothicaire d'Angles.

*
* *

Le trisaïeul de La Bruyère était apothicaire dans la rue Saint-Denis ; c'était un des marchands les plus riches de cette rue, et il possédait plusieurs domaines et une seigneurie en province.

*
* *

La mère de Molière, Marie Crissé, était de la même famille que ce médecin Crissé, dont Beffara a prouvé la parenté avec le grand comique, et auquel il arriva une si singulière aventure, racontée par Guy Patin (Lettre du 24 novembre 1669). V. Taschereau, *Vie de Molière*, 2e édition, p. 151-208.

LES

CURIOSITÉS

des régions

LES CURIOSITÉS DE LA TÊTE

Menton

Lorsque Aspasie, la maîtresse de Cyrus, était encore jeune, il lui vint au menton une tumeur qui l'enlaidissait beaucoup et qui lui causait de grands soucis.

Son père qui n'en était pas moins désolé qu'elle, se décida à la conduire chez un médecin qui promit de la guérir pour trois statères, environ 12 à 15 francs de notre monnaie.

Mais Hermotime — c'était le nom du père — n'ayant pas cette somme sur lui, le médecin refusa d'indiquer le remède.

Quelques jours après, Aspasie faisait un rêve qui la combla de joie. Elle vit en songe une colombe qui, se changeant en femme, lui dit : « Aie bon courage, Aspasie ; prends des roses offertes à Vénus et déjà fanées, broie-les dans tes mains, et appliques-les sur ta tumeur. » A son réveil, Aspasie

suivit à la lettre les conseils de la déesse..., et la tumeur disparut.

N'est-ce pas là un exemple d'auto-suggestion thérapeutique des plus nets ?

Bouche

Fracastor vint au monde sans bouche ; il n'avait qu'une petite fente, c'est-à-dire que ses lèvres étaient soudées. Un chirurgien les sépara avec un rasoir.

Un jour que sa mère se promenait dans un jardin, le tenant entre ses bras, elle fut foudroyée par le tonnerre sans que l'enfant en fut aucunement blessé.

Son poème *de Syphilide* est encore lu de nos jours. On a de Fracastor un autre poème sur les aventures du patriarche Joseph, mais son inspiration l'avait abandonné. Fracastor fit moins d'honneur au saint qu'il n'en avait fait au mal napolitain.

Langue

Aussi loin qu'on remonte dans l'antiquité, on retrouve l'habitude de la *section du frein de la langue,* non seulement dans le cas de soudure complète de la langue au plancher de la bouche, non seulement comme moyen curatif de défauts de pro-

nonciation existants, mais encore et surtout sur des nouveau-nés, comme mesure préventive, destinée à assurer dans l'avenir aux enfants une élocution satisfaisante.

Dans cet ordre d'idées, il s'est même créé une série de légendes qui ont donné naissance à des proverbes, qui reflètent, comme chacun sait, la sagesse des nations. « *Il a le filet bien coupé* », dit-on d'une personne qui parle beaucoup. Au XVIIIe siècle, on disait couramment d'un grand parleur : « *Il n'a pas de filet.* »

Dans son épitre IX, Boileau s'exprime ainsi :

Tout charme en un enfant dont la langue sans fard,
A peine du *filet* encore débarrassée,
Sait d'un air innocent bégayer sa pensée...

Les Folkloristes, qui si bien nous renseignent sur les coutumes de nos aïeux, nous montrent que cette pratique est, à l'heure actuelle, encore très répandue.

M. Sébillot affirme que l'usage de couper le frein ou le *sublet* est à peu près général dans les campagnes de la haute Bretagne.

M. Moisset nous assure que, dans l'Yonne, c'est une opinion acceptée par tous, que si l'on omettait de couper le frein aux nouveaux-nés, l'enfant serait muet.

Dans le Poitou, suivant M. Desaivre, on dit

à quelqu'un qui parle beaucoup : « Celui qui t'a coupé le lignoux n'a pas volé ses cinq sous. » On s'empresse de couper le *lignoux* aux nouveaux-nés dès leur naissance, parce qu'on croit qu'il empêcherait l'enfant de téter et plus tard de parler.

*
* *

Le Dr Tholozan a communiqué jadis à l'Académie de médecine une note sur l'excision de la luette par les barbiers persans. M. Tholozan affirme que dans les districts de Semnan et de Firouz-Kouh, situés à cinq journées de marche à l'est de Téhéran, l'excision de la luette est pratiquée par les barbiers persans chez presque tous les enfants, comme moyen prophylactique des inflammations de la gorge. M. Tholozan fait remarquer avec raison qu'il n'est pas sans intérêt de voir que cette pratique n'existe dans aucune autre localité de la Perse, et qu'elle reste cantonnée dans les deux petites villes citées plus haut et dans les villages qui les environnent, où les maladies inflammatoires et catarrhales de la gorge sont assez fréquentes.

*
* *

« Le treize avril mil sept cent soixante-et onze, il est venu à l'Académie une fille sans langue, et qui parlait très-bien. Ce fait n'est pas unique ; Jussien a vu en Espagne un phénomène semblable ; c'était encore une fille. »

Portal, qui cite cette observation dans ses cours d'anatomie, dit qu'ayant légèrement comprimé avec son pouce, et par surprise, la trachée-artère de la fille qui fait l'objet de cette observation, elle ouvrit la bouche, et on y distingua la portion postérieure de la langue. Cette fille ne pouvait prononcer ni la lettre T, ni d'autres lettres qu'on ne prononce que par le moyen de la langue, et que l'on appelle pour cette raison *linguales.*

*
* *

Les journaux d'Allemagne ont parlé d'une fille qui vint au monde avec deux langues et qui néanmoins fut privée de l'usage de la parole (1).

*
* *

La parole peut se passer parfois de l'organe qui en est réputé l'instrument indispensable. Fabre en a réuni divers exemples, savoir :

Dans les *Mémoires de l'Académie des sciences,* année 1718, on lit une observation de Jussieu qui a vu à Lisbonne, une fille, âgée de quinze ans, née sans langue et qui parlait distinctement.

En 1763, on présenta à l'Académie de la Rochelle une fille qui avait perdu la langue après une affection gangréneuse, puis qui avait recouvré la parole.

Dans la thèse du chirurgien Aurran, soutenue à

(1) *Journal des savants,* 15 janvier 1685.

Strasbourg en 1766, on trouve l'observation d'une Bavaroise dont la langue avait été sphacélée et qui parvint à parler après quelques années.

*
* *

Il est intéressant de connaître les colorations que peuvent communiquer à la langue divers aliments, médicaments ou caustiques. En voici le tableau d'après Butlin et Rigal :

Noir. — Encre, vin rouge, mûres, certaines espèces de cerises ou de baies. Vins ferrugineux et préparations martiales solubles.

Brun. — Tabac, jus noir, noix fraîches, prunes.

Rouge brun. — Chocolat.

Jaune safran. — Laudanum, rhubarbe.

Rouge. — Quinquina rouge, ratanhia, framboises, cerises.

Quant aux colorations des caustiques, elles peuvent avoir un intérêt double : au point de vue de la thérapeutique immédiate à employer comme contre-poison ou antidote, si le malade est hors d'état de vous renseigner sur la nature du caustique ingéré, et au point de vue médico-légal.

Gris-blanc. — Acide sulfurique, acide oxalique, acide phénique.

Jaune. — Acide nitrique (si l'action est superficielle), acide chromique.

Rouge. — Nitrate acide de mercure.

Gris gélatiniforme. — Potasse caustique.

Blanc ou gris-perle. — Nitrate d'argent, sublimé corrosif.

Dents

Quand les enfants perdent une dent, ils la jettent par dessus la tête en se signant et en récitant une formulette pour obtenir une nouvelle dent.

Aux environs de Ninove, on s'arrache un cheveu de la tête après avoir jeté la dent.

Le mal de dents est assez souvent attribué à des vers.

Manger beaucoup de sucre fait tomber les dents.

Celui qui entreprendra un pèlerinage pour le mal de dents sans nécessité, simplement pour être en bonne compagnie, reviendra avec le mal de dents.

Pour guérir le mal de dents, les bonnes femmes recommandent de détacher, mais non arracher, un morceau d'écorce d'un saule ; puis de la partie de l'arbre mise à nu, enlever un petit fragment qu'on enfonce dans la gencive malade ; remettre le fragment de bois, teint de sang, à la place où il avait été enlevé et le recouvrir de l'écorce détachée. Le mal sera transféré sur l'arbre.

Allez chez un rebouteur qui vous enfoncera un objet pointu dans la partie enflammée pour la faire saigner. Dans ce sang il trempera un petit morceau

de linge, après y avoir mis un peu de sel ; il vous remettra ce linge en disant : « Prenez cela, et, en retournant chez vous, vous le perdrez, la douleur s'en ira en même temps. »

Beaucoup de personnes attribuent le mal de dents et l'enflure de la gencive à du mauvais sang qui s'y est accumulé ; pour cela ils se piquent la gencive avec une épingle (ou une aiguille) afin de se faire saigner.

*
* *

L'on conçoit le chagrin qui s'imprime sur un joli visage auquel vient d'être ravie une des trente-deux perles qui l'ornent si bien.

Aussi l'homme s'est-il ingénié, dès les origines de la civilisation, à réparer ces outrages faits à la beauté. Nous en avons la preuve dans ces vestiges de prothèse qu'offrent les momies d'Egypte, dont bon nombre gardent dans leur mâchoire des fragments d'or et des dents artificielles. Mais comme le progrès est la loi de l'humanité, on s'applique beaucoup aujourd'hui à développer la greffe dentaire pour consoler la beauté avariée.

Ce n'est pas que le procédé soit de récente invention. Oh ! non, car Hippocrate l'a indiqué depuis deux mille trois cents ans. Mais comme il n'y a de nouveauté réelle que ce qui est très ancien, les Américains, gens fort osés et tout à fait affranchis de nos préjugés, se sont adonnés avec ardeur à

replanter dans la bouche de leurs concitoyens les dents fraîchement arrachées à un autre.

D'ailleurs, rien de si commode qu'une dent ; cela pousse partout. D'éminents praticiens l'ont démontré en ornant de dents récemment extraites les dos de rats, les oreilles de lapins, etc. Les dents se sont très bien acclimatées sur ces diverses peaux d'animaux.

Actuellement, on se commande des dents naturelles, comme on se commande une robe ou une redingote, sur mesure. L'opérateur arrive avec sa trousse garnie d'un assortiment de dents encore saignantes, provenant indifféremment de la femme de chambre ou du commissionnaire du coin ; il les nettoie, les débarrasse de leurs parties malades, les taille, les rogne à la mesure, et les met tranquillement à la place de celles qu'il s'agit de remplacer, en les maintenant au moyen d'un petit appareil.

Dix jours après, la greffe est prise, la substitution est parfaite.

Sans aller jusqu'à ces résultats, peut-être un peu excessifs, il est très réel que la *transplantation des dents* est désormais entrée dans la pratique, et qu'on en tire les plus heureux résultats.

*
* *

Pendant qu'à Saint-Germain, en 1776, le chirurgien Du Château fabriquait des dents avec de la porcelaine, Robert, digne rival des ouvriers de

Saxe, en faisait, lui, d'admirables fleurs, aussi légères, aussi délicates que les naturelles.

Depuis longtemps, Fauchard se servait de dents d'hippopotame. (V. son *Chirurg. dentiste*, 1728). Il les faisait tenir, avec des ressorts ou « avec des fils d'or », suivant la méthode antique. (Cicér., *de Legibus*, livr. II, ch. XXIV). On a trouvé dans un tombeau grec sept dents fausses ainsi attachées. (Sischbein, *Peinture des vases*, t. I, p. 63).

Ce procédé nous revint par les Arabes. (Albucasis, *De Chirurgia*, lib. II, sect. 33).

Les poudres dentifrices étaient à Rome les mêmes qu'aujourd'hui. (Bœttiger, *Sabine*, etc., 1813, in-8, p. 41).

*
* *

L'impératrice Marie-Thérèse, étant enceinte de son quinzième enfant, commençait à sentir quelques symptômes avant-coureurs, lorsqu'une rage de dents, que rien ne pouvait calmer, la détermine à faire arracher celle d'où partait sa douleur. Sur quoi son dentiste est appelé, mais la prudence ne lui permettait pas d'instrumenter dans un moment si critique, sans l'aveu du premier médecin de Sa Majesté.

Le célèbre Van Swieten arrive, représente les risques auxquels s'exposait l'Impératrice.

trice. Elle persiste : la dent est enlevée ; mais les douleurs qui précèdent l'enfantement se manifestent d'autant plus. Elle ordonne alors qu'on avertisse l'empereur, qu'on lui dresse un lit, suivant leur usage ordinaire (car ils vivaient on ne peut plus bourgeoisement), puis elle se place devant son secrétaire, et se hâte d'expédier quelques affaires, qu'elle ne croit pas dans le cas de pouvoir être remises à un autre temps. Les douleurs cependant deviennent si pressantes, que, forcée de quitter la plume, elle ne tarde pas à mettre au monde une archiduchesse (1) ; mais à peine l'a-t-elle vue, que, se faisant apporter ses expéditions, elle les signe, malgré toutes les représentations qui lui sont faites, en disant : « Mes sujets sont mes premiers enfants ; je leur dois mes premiers soins ; ceux des autres viendront après ».

*
* *

A propos de l'influence que sa dentition peut exercer sur la vie d'un homme, fût-il roi de France et de Navarre, serait-il paradoxal d'avancer qu'une des grandes causes de l'humeur morose de Louis XIII, de la sujétion où le tint Richelieu, doit être recherchée dans la difficulté qu'il éprouvait à exprimer ses idées, non pas qu'elles ne vinssent en foule à son esprit, mais parce qu'une double

(1) Marie-Antoinette, plus tard reine de France.

rangée de dents à chacun des maxillaires était pour lui un insurmontable obstacle à une articulation nette, précise et rapide des mots ? Pour employer une expression vulgaire, Louis XIII « bafouillait ».

Le Dr Chervin, dans son livre *Le Bégaiement et autres défauts de la prononciation*, a cité le cas de la duchesse de Chaulnes qui, pour se rajeunir, se mit à zézayer « comme un enfant qui change de dents ». Elle ne réussit qu'à se rendre ridicule, « n'ayant pas, comme le fondateur d'Israël, l'équivalent de la peau de bique pour donner le change à ses juges. »

Balzac, dans une lettre à Richelieu, dit qu' « à la Cour on ne se sert guère des paroles que pour déguiser ses sentiments ». Qui ne connaît, d'autre part, l'aphorisme de Talleyrand, qui n'est peut-être qu'une paraphrase de l'affirmation de Balzac.

Salive.

Dans l'antiquité, écrit P. Sébillot, on croyait à l'efficacité médicinale de la salive ; on pensait qu'elle avait par elle-même une vertu, que son possesseur possédait un certain pouvoir, ou qu'elle aidait aux conjurations qui devaient chasser la maladie.

L'Evangile selon saint Marc (1) raconte que Jésus se servit de sa salive pour guérir un homme sourd et muet. Il le prit à part, lui mit les doigts dans les oreilles, cracha sur sa langue, regarda le ciel en soupirant, et le sourd-muet fut guéri.

D'après Pline, il est d'usage, avant de prendre un remède, de cracher trois fois pour conjurer le mal et d'aider ainsi l'effet du médicament ; comme aussi de toucher trois fois avec de la salive les furoncles naissants, lorsqu'on est à jeun.

Le même auteur rapporte bien d'autres exemples de la puissance de cette singulière médication. La salive d'une femme à jeun, bonne contre les fluxions, passe pour bonne aussi aux yeux pleins de sang, cas auquel il faut mouiller de temps en temps les coins des yeux enflammés ; pratique encore plus efficace si la femme s'est abstenue la veille d'aliments et de vin (2) : « Ne refusez donc pas, dit-il, de croire qu'on guérit les

(1) « Etant venu à Bethsaïde, dit saint Marc, on lui présenta un aveugle qu'on le pria de toucher. Alors Jésus prit l'aveugle par la main, et l'ayant mené hors du bourg, il lui mit de la salive sur les yeux, et lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyait quelque chose. Et l'homme ayant regardé, dit : Je vois marcher des hommes qui me paraissent comme des arbres.

« Jésus lui mit encore les mains sur les yeux, et lui dit de regarder, et il fut guéri, et il les voyait tous distinctement. »

(2) Pline, l. XXVIII, ch. XXII.

lichens et les lèpres en les frottant tous les jours avec de la salive à jeun ; qu'on guérit l'ophtalmie en y faisant pareille onction le matin ; les carcinomes, en pétrissant avec de la salive la plante appelée le mal de la terre ; le torticolis, en portant de la salive à jeun, de la main droite au jarret droit, de la main gauche au jarret gauche ; qu'enfin, si quelque animalcule est entré dans l'oreille, il suffit de cracher dans cette partie pour l'en faire sortir ».

Il dit aussi, d'après Cratès de Pergame, qu'il y avait dans l'Hellespont une espèce d'hommes appelés *ophiogènes*, qui possédaient le don de guérir par le toucher les morsures des serpents et de faire sortir tout le venin du corps en y appliquant seulement la main. Et Varron rapporte que, de son temps, il restait encore dans ce pays quelques-uns de ces « ophiogènes, » dont la salive était un remède contre la morsure des serpents.

Il existe en Espagne — ou du moins il existait encore au commencement de notre siècle, — des *saladadores*, des *santiguadores*, des *eusalmadores* qui, à l'exemple des ophiogènes de l'Hellespont, avaient la vertu ou la prétention de guérir toutes les maladies avec leur salive.

La salive entrait aussi dans la composition des charmes, qui prévenaient ce qu'on appela plus tard le nouement de l'aiguillette. Dans le *Satyricon*

de Pétrone, ch. CXXVIII, la vieille sorcière à laquelle Eucolpe s'adresse pour recouvrer la puissance qu'il a perdue, lui attache au cou un réseau formé de fils de différentes couleurs, pétrit de la poussière avec sa salive, prend ce mélange avec le doigt du milieu et lui en signe le front ; elle lui ordonne ensuite de cracher trois fois.

En ce temps-là, cracher constituait un préservatif contre le malheur, les maléfices, le mauvais œil, etc. On crachait dans son sein pour s'éviter tout malheur. La femme crachait sur son nourrisson pour le préserver. On crachait sur le soulier du pied droit avant de le chausser, en traversant un endroit où l'on avait couru un danger.

Pour préserver des maléfices, dans la Grèce antique, les vieilles femmes léchaient le front des enfants.

Chez les anciens Romains, on passait sur le front et les lèvres le médius humecté de salive.

Ces croyances persistent encore en bien des pays. En Angleterre, le pêcheur à la ligne crache sur son ver après l'avoir attaché à l'hameçon.

Dans le comté de Kent, quand un malade va mieux, on dit qu'il a craché dans ses mains.

Les paysans des parties reculées de l'Irlande crachent sur le nouveau-né, enfant ou animal, qu'ils voient pour la première fois ; la sage-femme crache sur l'enfant qui vient au monde. Dans la partie orientale de Cork, on crache par terre devant une personne qui a de la malechance.

En Allemagne, on observe des pratiques analogues : le crachat protège contre la sorcellerie.

A Berlin, on crache derrière la personne qui sort.

Dans la Prusse orientale, après une frayeur, on crache trois fois.

En Silésie et en Bohème, on fait de même si on rencontre une vieille femme.

Dans l'Oldenbourg, on crache trois fois dans le pétrin.

En Silésie, on crache à la figure des gens ; en Hongrie, à celle des enfants.

En Portugal, quand on a un pied engourdi, si l'on veut qu'il revienne à son état naturel, il faut l'oindre de salive, en y faisant une croix avec le doigt et récitant une conjuration (C. Pedroso, *Superstiçoes*). La même superstition a été relevée en Espagne par Guichot.

Dans le nord-est de l'Ecosse, pour guérir l'impétigo, il faut faire passer un shelling neuf trois fois autour de la crémaillère, cracher fortement dessus et frotter avec la partie malade (1).

Les populations contemporaines peu avancées en évolution ont encore une confiance plus grande dans le crachat. Raffenel dit qu'un remède infaillible, selon les nègres du Sénégal, consiste à cracher dans la bouche du malade.

(1) W. Gregor, *Folk-Lore of N.-E. of Scotland*.

Au Gabon, pour chasser le mauvais esprit, on fait une aspersion avec une sorte d'eau, puis on crache à droite et à gauche du patient, en exprimant le vœu que le mauvais esprit soit chassé. La cérémonie finie, le malade crache à son tour, en marmottant une formule d'exorcisme (1).

A la Nouvelle-Calédonie, le sorcier qui admoneste le malade saisi de frénésie, lui crache, pour le guérir, brusquement dans l'oreille ou dans l'œil des herbes mâchées (2).

D'après Fernel, cité par Thiers, « pour guérir la toux il faut cracher dans la gueule d'une grenouille de buisson et la laisser incontinent après toute vive ».

En Suède, il arrive souvent de voir des gens qui, allant visiter un malade, crachent trois fois près du seuil de la porte (3).

En Corse, si on loue un enfant sans lui cracher en même temps à la figure, il est fasciné ; de même en Sardaigne.

En Calabre, pour se préserver du mauvais œil, la femme entr'ouvre sa chemisette, crache sur ses mamelles et dit : « Ppou ».

A Naples, les nourrices crachent sur l'étranger qui entre dans la chambre où est endormi un enfant.

(1) *Tour du Monde*, t. XII, p. 294.

(2) ROCHAS, *La Nouvelle Calédonie*.

(3) PITRÉ, *La Jettatura*, ap. *Acta comparationis*, vol. XI.

En Sicile, la mère crache sur son enfant, s'il a été regardé par quelque personne douteuse.

En Danemark, quand un joueur perd aux cartes, il crache sur son siège et dit : Qu'un chien soit enterré ici. On crache dans l'eau avec laquelle on se lave, si elle a déjà été utilisée par un autre.

L'antique croyance au pouvoir de la salive a traversé les âges : on la retrouve en Bretagne. Renan, qui raconte dans ses *Souvenirs d'enfance* l'histoire d'un vieux gentilhomme ruiné, devenu broyeur de chanvre, dit que l'on croyait que, comme chef, il était dépositaire de la force de son sang, qu'il possédait éminemment les dons de sa race et qu'il pouvait, avec sa salive et ses attouchements, la relever quand elle était affaiblie... Sa maison était entourée, à certains jours, de gens venus de 20 lieues à la ronde. Quand un enfant marchait tardivement, avait les jambes faibles, on le lui apportait. Il trempait son doigt dans sa salive, et traçait des onctions sur les reins de l'enfant, que cela fortifiait.

En Haute-Bretagne, ceux qui *pansent des dartres* mettent dans le creux de leur main de la cendre de tabac, et crachent dessus, étant à jeun ; puis, avec leur doigt, ils font une onction tout autour de la dartre en disant :

Dartres, dartres, vous vous en irez,
Comme il est vrai que je vous dis la vérité.

Cette opération doit être répétée trois fois de suite, l'opérateur étant à jeun.

D'autres, qui ont aussi le pouvoir de guérir les dartres, mettent du sel dans leur bouche, et l'étendent sur l'endroit malade.

Pour panser le ver (c'est une sorte de furoncle), il faut n'avoir jamais connu son père, et faire avec sa salive une croix sur le milieu du bouton.

On guérit la goutte, en crachant dans sa main et en frottant bien l'endroit malade. Si on a des engelures, il faut cracher sur ses doigts et ne pas les essuyer.

Salpé prétend qu'on dissipe l'engourdissement d'un membre quelconque en crachant dans son sein, ou en touchant avec de la salive la paupière supérieure.

Les fourmillements dans le jarret disparaissent si on crache dans sa main et qu'on se frotte le mollet avec la main imbibée de salive (Haute-Bretagne).

*
* *

Pour faire disparaître les taches de naissance de son enfant, l'accouchée doit les lécher le matin, à jeun, et ce pendant les neuf premiers jours qui suivent la naissance. *(Général dans la Belgique flamande).*

Pour faire disparaître les poireaux (verrues), les

frotter neuf jours durant chaque matin, à jeun avec sa salive. Dans certaine commune, en particulier, on doit, de plus, après avoir mouillé les poireaux avec de la salive, les mettre en contact avec la main d'une autre personne, jetant en même temps un fétu de paille dans l'eau ; la paille étant pourrie, les poireaux seront transplantés sur cette personne.

Lécher les éruptions de la peau pour les guérir ; moyen souvent employé. Lécher les enflures produites par les morsures des insectes, et les brûlures peu sérieuses.

Pour faire disparaître une tumeur on la frotte neuf jours de suite, avec de la salive le matin à jeun. (*Environs de Bruxelles*).

Pour faire cesser la démangeaison causée par les éruptions de la peau, on y met de la salive.

*
* *

Si la salive guérit, elle peut aussi rendre malade.

En Poitou et en Bretagne, on assure que cracher dans le feu rend poitrinaire.

La salive guérissait même à distance et amortissait le coup qui avait été porté.

Pline rapporte sérieusement que, si on se repent d'avoir porté un coup de près ou de loin, il n'y a qu'à cracher aussitôt dans la paume de la main avec laquelle on a frappé. C'est ce qu'on vérifie souvent

après avoir roué de coups une bête de somme à laquelle ce moyen rend aussitôt son allure.

Quelques-uns rendent au contraire les coups plus pesants en crachant auparavant dans leur main, dans la paume (1).

En Bretagne, et sans doute en beaucoup d'autres pays, lorsque les ouvriers veulent faire un ouvrage pénible ou donner plus de force à leur coup, lorsqu'ils se préparent pour une lutte, ils commencent par cracher dans la paume de leur main.

On a cru pendant longtemps qu'on pouvait, en crachant, tuer les reptiles ou les faire fuir. Tous les hommes possèdent un venin redouté des serpents : on prétend que ces reptiles, touchés par la salive, fuient comme si c'était de l'eau bouillante, et que si elle pénètre dans la gueule, ils meurent, surtout si l'homme qui crache est à jeun.

Aristote, Nicander, Galien, Pline, Paul d'Égine, Sérapion et divers médecins du moyen âge et même du siècle dernier, ont écrit maintes lignes pour soutenir que la salive de l'homme à jeun est un poison mortel pour les animaux venimeux. En voici quelques-unes :

> Est uti ut serpentes hominis contacta salivis
> Disperit ac sese mandato conficit ipsa.
>
> Crachez sur un serpent, sa force l'abandonne ;
> Il se mange lui-même, il se dévore, il meurt.
>
> (LUCRÈCE, Trad. de Voltaire).

(1) PLINE, VII, 2.

La salive fait mourir les scolopendres marines, ainsi que les rubètes et les grenouilles. (PLINE, I, VII, ch. II. Trad. de du Pinet).

Salive d'homme,
Tout serpent domme.

(LEROUX DE LINCY).

« La salive d'un jeune homme bien sain à jeun est bonne pour les morsures des serpents et chiens enragés. » LÉMERY, art. *Homo* du Dictionnaire des drogues simples, t. II. Paris, 1783.

Dans le *Dictionnaire philosophique*, Voltaire dit que deux personnes « lui ont attesté avoir vu un chirurgien tuer des serpents en les frappant légèrement avec une baguette humectée de salive ».

Si Lémery et Voltaire se fussent renseignés sérieusement, ils eussent su qu'au XVIIIe siècle, Redi, médecin de la cour du grand-duc de Toscane, a fait boire, pendant quinze jours de suite, de la salive humaine à des vipères sans que celles-ci en aient été aucunement incommodées.

Les perversions du goût

I. — LES MANGEURS DE TERRE

Le *Journal américain des sciences médicales* a donné de curieux détails sur une maladie singulière qui sévit dans l'Amérique du Sud et qui est

connue sous le nom de *géophagie*, habitude de manger de la terre. Cette maladie est endémique dans toute l'Amérique tropicale. La population métis est celle qui se livre le plus à cette funeste manie ; on compte moins de victimes parmi les tribus complètement sauvages, et parmi les classes élevées.

Les peuplades du Haut-Orénoque, du Rio-Negro estiment la terre à l'égal d'un mets savoureux. D'après l'explorateur Crevaux, tous les Roucouyennes de l'Amérique du Sud sont géophages. « On trouve dans chaque maison, rapporte-t-il dans ses récits de voyage, sur le boucan où l'on fume la viande, des boules d'argile qui se dessèchent à la fumée et qu'on mange en poudre. Dans la journée, à une heure toujours éloignée du repas, ils prennent une de ces boules, enlèvent la couche qui est noircie par la fumée, et râclent l'intérieur avec un couteau. Ils obtiennent une poudre impalpable, dont ils avalent cinq ou six grammes en deux prises. » Au reste, les sauvages ont, dans beaucoup d'endroits, l'habitude de faire des galettes avec la terre et de les faire cuire ; les raffinés vont jusqu'à les faire frire dans une huile du pays, et il paraît, à les entendre, que cette mixture est tout simplement délicieuse ! Nous préférons les croire sur parole qu'y aller goûter.

C'est à Java plus particulièrement qu'on use de cette préparation. Dans une lettre adressée à de Hum-

boldt, Leschenault de la Tour parle d'un singulier aliment employé dans cette île. C'est de la terre argileuse, soigneusement purgée de tout corps étranger, que les Javanais réduisent en pâte avec de l'eau. « On l'étend, dit-il, en lames minces ; on la fait torréfier sur une plaque de tôle, après l'avoir roulée en petits cornets ayant à peu près la forme de l'écorce de cannelle du commerce. En cet état, elle prend le nom d'*ampo*, et se vend dans les marchés publics. L'*ampo* a un goût brûlé très fade, que lui a donné la torréfaction. Il est très absorbant, happe à la langue et la dessèche. »

Il n'y a presque que les femmes qui mangent l'*ampo*, surtout dans le temps de leur grossesse ou lorsquelles sont atteintes du mal qu'on nomme en Europe l'appétit déréglé.

« Plusieurs mangent aussi l'*ampo* pour se faire maigrir parce que la maigreur est une beauté pour les Javanaises, et le désir de rester plus longtemps belles leur ferme les yeux sur les suites pernicieuses de cet usage qui, par l'habitude, devient un besoin, dont il est très difficile de se sevrer. Elles perdent l'appétit et ne prennent plus qu'avec dégoût une petite quantité de nourriture.

Disons, à cette occasion, que les Javanais ne se contentent pas de rouler la terre comestible en petits cornets, mais qu'ils en font encore de grossières figurines. A l'Exposition d'Amsterdam de 1883, un pharmacien des Indes hollandaises avait envoyé plusieurs

de ces bizarres jouets. L'un figurait une femme vêtue d'une robe à grands ramages, et tenant un enfant sur ses genoux ; un autre représentait une bayadère, la tête ornée de panaches montés sur des tiges flexibles. Ailleurs, c'était un enfant à califourchon sur un chien ; ou encore des imitations de fruits ; enfin, toutes sortes d'images révélant l'esprit inventif du modeleur. Ces figurines, généralement creuses, servent dans ces pays de jouets aux enfants ou parfois de tirelires ; ce qui n'empêche que les femmes et les babys javanais les mangent, comme on mange chez nous des bonbons ou des sucreries.

Ces faits trouvent-il leur explication autrement que dans une perversion du goût ? A dire vrai, la terre comestible est, dans la plupart des régions où on la consomme, une sorte d'aliment. Il y a longtemps que Vauquelin a reconnu que la plupart des argiles, les argiles rouges principalement, contiennent une notable quantité de sels de fer, auxquels elles doivent leur coloration.

En outre, on ne doit pas oublier que ce que l'on appelait autrefois le bol d'Arménie est une espèce d'argile, et que, tout récemment encore, un médecin d'Odessa, Hellmann, conseillait de revenir à cette médication de nos pères qui, d'après lui, serait des plus efficaces dans la cure du rhumatisme, des névroses, etc.

La géophagie est-elle, à vrai dire, une affection

morbide déterminée ? N'est-elle pas plutôt un symptôme de ce que les nosologistes ont désigné sous le nom de *pica* ou de *malacia* ?

Il devient nécessaire de définir, dès l'abord, ces deux termes.

Dans la *malacia*, l'appétit porte sur des substances qui ne sont pas employées à titre d'aliments, mais qui renferment toutefois quelques principes nutritifs.

Le *pica* est, au contraire, une aberration du goût qui porte à rechercher des matières impropres à toute alimentation.

Les *géophages* seraient, d'après ces données, plutôt atteints de la première maladie. On a, en effet, remarqué que les terres dont ils se nourrissent contiennent, pour la plupart, quelques éléments fortifiants. Ainsi les nègres des Antilles avalent surtout une terre provenant de la décomposition des laves porphyroïdes, rejetées par les anciens volcans des îles Antilles, et qui sont constituées par de l'argile, de la silice, de la magnésie et aussi par de l'oxyde de fer. On sait, au reste, que, dans les anciennes pharmacopées, figurent bon nombre de terres sigillées ou bolaires, tels que la terre de Lemnos, le bol d'Arménie, qui ne sont autre chose que des argiles ferrugineuses. Si l'on remarque, d'autre part, que les géophages sont des chlorotiques, ou des malades atteints d'affections gastriques débilitantes, ne pourrait-on voir

dans cette inclination bizarre une indication de la nature « analogue, par exemple, à celle qui pousse les bestiaux à lécher les pierres salines pour aiguiser leur appétit, quand ils ont pâturé dans des terrains trop humides ? » (Virey).

Cette aberration du goût se rencontre encore chez quelques femmes en état de grossesse, chez les hystériques, parfois aussi chez certains enfants délicats ou nerveux, ou des jeunes filles, à l'époque de la puberté. Les dépravations du goût chez les femmes enceintes seraient dues, d'après M. Auvard, à un vice de fonctionnement cérébral produit par la grossesse.

Pour ce qui est des hystériques, on peut également penser à une nutrition imparfaite du cerveau. « Si les hystériques ont l'esprit fantasque et une imagination bizarre et souvent pervertie, ne serait-ce pas parce que l'élément nerveux n'élabore et ne peut élaborer aucune pensée juste dans cet organisme qui ne lui fournit aucune substance ? » Lempereur, *Essai sur la nutrition dans l'hystérie*, 1876.

Quoi qu'il en soit de ces théories, les individus qui se livrent à ces pratiques, pour le moins singulières, dépérissent rapidement. Ils succombent le plus souvent à une gastro-entérite, à la dysenterie ou à l'anémie pernicieuse. Quand c'est un simple caprice d'imagination qui pousse les femmes grosses à réclamer de la terre pour nourriture, il

est prudent de ne point les contrarier, sous la réserve, toutefois, que leurs exigences ne dépassent pas les limites qui séparent la raison de la folie.

II. — Les anthophages

Des botanistes anglais viennent de fonder une ligue, dont les adhérents s'engagent à ne manger que des fleurs.

Les anthophages nous donnent, à dire vrai, de sérieuses raisons pour nous convaincre de l'excellence de leur régime. La meilleure peut-être est qu'on use, depuis longtemps, de fleurs comme aliments, presque, pourrait-on dire, sans s'en douter.

La confiserie utilise couramment les pétales de violettes et de fleurs d'oranger. Une salade ornée de capucines n'est pas un plat à dédaigner, pas plus que les beignets, que les bonnes ménagères confectionnent avec la fleur du robinier, c'est-à-dire l'acacia. L'artichaut, le chou-fleur sont de consommation usuelle. Le *chapeau*, qui est la partie la plus appréciée du champignon, est la véritable fleur de ce cryptogame.

La figue est-elle autre chose que le réceptacle charnu des fleurs du figuier, de même que les câpres sont les boutons non épanouis du *capparis*

spinosa, plante qui croît dans les régions méditerranéennes.

Le clou de girofle, que nous ne mangeons pas, mais qui sert de condiment, sinon d'aliment, est-il autre chose qu'un bouton floral? Et la salade de chrysanthèmes, si en honneur dans l'Extrême Orient, n'est-elle pas une salade de fleurs? Il y a, nous direz-vous, encore les fleurs... de rhétorique : ce sont à peu près les seules dont il serait excusable de se préserver.

III. — Antipathies bizarres et dépravations singulières.

Les dépravations du goût peuvent se manifester sous les formes les plus variées, les plus inattendues.

Mais à dénombrer toutes les bizarreries, toutes les perversions de l'appareil gustatif, un volume entier pourrait être consacré. Ce n'est pas la curiosité seule qui trouve son compte à l'étude de telles questions, mais encore la psychologie pathologique dans ce qu'elle a de plus mystérieux et de moins connu.

La répugnance pour certains mets, le penchant immodéré pour tels autres, peuvent, en effet, le

plus souvent trouver leur explication dans une sorte d'auto-suggestion, qu'un traitement moral bien conduit arrive à surmonter.

Cette répugnance est souvent instinctive, irraisonnée ; quelquefois elle survient à la suite d'une indigestion, d'autres fois elle ne reconnaît aucune cause déterminée. (1) On a parfois noté une transmission héréditaire aux membres d'une même famille et Prosper Lucas, dans son *Traité de l'hérédité,* a cité quelques exemples de dégoûts alimentaires se manifestant héréditairement. N'était-ce pas simplement l'imitation, ce qui équivaut à dire la suggestion, qui était en cause plutôt que l'hérédité ? Il est difficile de se prononcer en toute sûreté, mais l'hypothèse est au moins acceptable.

Quoi qu'il en soit de ces théories, il n'est pas moins vrai que bon nombre de personnes éprouvent une répugnance invincible pour des aliments que l'on s'accorde généralement à trouver d'un goût plutôt agréable. On peut citer à cet égard des exemples historiques. L'abbé de Villedieu ne s'était nourri, jusqu'à 30 ans, que de légumes et d'œufs ; il avait toujours montré pour la viande une répul-

(1) Boytle parle d'une dame qui avait une grande aversion pour le miel : croyant qu'il entrait beaucoup de fantaisie dans cette aversion, son médecin fit mettre un peu de miel dans un emplâtre qu'il fit appliquer au pied de la dame ; il s'en repentit bientôt, en voyant le dérangement fâcheux que l'emplâtre avait produit, et que l'on ne fit cesser qu'en l'ôtant.

sion marquée. Un jour, pressé par son entourage, il se décide à en manger ; une fièvre cérébrale survient, et il meurt presque aussitôt.

Le roi de Pologne, Jagellon, prenait la fuite à la vue d'une simple pomme.

Duchesne, le secrétaire de François Ier, témoignait de son horreur pour ce fruit par des saignements de nez.

Croirait-on que le porc, le cochon, pour l'appeler par son nom, ait des ennemis jurés, à part les Juifs et les Mahométans, qui s'en privent pour obéir à leurs rites ? L'histoire suivante prouve tout au moins que les « habillés de soie » ne comptent pas que des amis.

Bussy-Rabutin rapporte, dans ses *Mémoires,* qu'il avait un jour à dîner au Temple, dont son oncle était grand prieur, cinq ou six amis, tous fort illustres par les charges et la naissance : les maréchaux d'Albret et de Clérambaut, le marquis de Montglas, etc. D'Albret s'était mis à leur faire un conte avec sa verve ordinaire quand, arrivé au moment pathétique, sa voix s'altère, sa face pâlit... Personne ne s'était aperçu de rien, à part Clérambaut, qui se mit à crier au maître d'hôtel d'enlever promptement le marcassin qu'il venait d'apporter, et de lui ôter la tête. Cette exécution faite, le maréchal retrouva le fil de son histoire... et la gaieté qui l'avait un instant abandonné.

C'était pour le levraut que Bernard de Nogaret,

duc d'Epernon, colonel-général de l'infanterie, le grand astronome Tycho-Brahé, manifestaient une aversion que rien ne pouvait vaincre.

Zimmermann relate l'observation d'une dame (1) de ses amies, qui tremblait au contact de la peau veloutée d'une pêche.

Le prince de Condé, le père de l'infortuné duc d'Enghien, ne pouvait manger aucun fruit.

L'illuminé Jérôme Cardan éprouvait une véritable antipathie pour les œufs.

Mme de Lamballe ressentait une horreur inexplicable pour le homard ; n'oublions pas d'ajouter qu'elle s'évanouissait quand elle pénétrait dans une pièce où se trouvaient des violettes.

Junot, duc d'Abrantès, qui était un mangeur d'huîtres émérite, jetait brusquement sa serviette si l'on servait des escargots.

La Malibran ne pouvait supporter la vue de l'innocente carpe, « à qui on ne peut guère pourtant reprocher que ses arêtes », comme on l'a dit assez spirituellement.

(1) La maréchale de Thémines avait de plaisants ragoûts ; elle mangeait du pain après l'avoir tenu longtemps à la fumée d'un fagot bien vert ; elle aimait l'odeur des boues de Paris, et quand les boueurs étaient dans sa rue, on ouvrait toutes les fenêtres de sa chambre. Une fois, la reine-mère, comme elles passaient sur de la boue, lui demanda en riant : « Madame la maréchale, celle-là est-elle de la fine ? »

— Non, madame, répondit-elle en riant aussi, elle n'est pas encore assez faite.

Le saumon lui-même n'a pas échappé à cet outrage immérité. Au repas que donnait Abel Servien, le célèbre ministre d'État, après le service solennel pour la mort de sa femme dans une salle de l'oraratoire de Saumur, la duchesse de Brissac tomba en pâmoison et se trouva si mal qu'on dut la transporter dans une autre pièce. Connaissant son aversion ponr le saumon, on n'en avait pas servi à sa table, mais il y en avait à une table voisine, et, malgré la distance, le danger n'avait pas été conjuré.

Le philosophe Erasme, bien que né à Rotterdam, dans un pays poissonneux, éprouvait pour le poisson un tel dégoût, « qu'il n'en pouvait même sentir sans avoir la fièvre ».

Une des aberrations du goût les plus fréquentes est le dégoût des végétaux comestibles. On a souvent rapporté que Jules-César Scaliger pâlissait devant une botte de cresson ; tandis que son père, Joseph Scaliger éprouvait le même sentiment pour le lait, ayant cela de commun avec le fameux médecin et astrologue Pierre d'Abano.

La princesse Julie, l'une des filles du roi de Naples Frédéric, ne pouvait absorber le moindre morceau de viande sans en être gravement incommodée.

Chateaubriand s'éloignait quand il apercevait une boucherie.

Le peintre Gérard passait loin de toute charcuterie.

On a conté que le physicien d'Apono ne pouvait supporter l'odeur du fromage, (1) et que le duc de Vendôme ne pouvait même en tolérer la vue. Quand on présentait à la duchesse de Berry un camembert ou un brie, du brie principalement, elle était bien près de tomber en syncope.

George Sand n'éprouvait que du malaise en face de la poule au pot que le bon roi Henri IV rêvait de faire donner à chacun de ses sujets ; mais Rachel était saisie de peur si une brochette de grenouilles figurait sur le menu.

Alfred de Musset se levait de table si on servait de l'anguille.

Frédérick-Lemaître fermait les yeux devant une tête de veau.

(1) « Tout le monde a observé l'effet troublant de certaines odeurs sur certaines personnes, odeurs tout à fait inoffensives pour d'autres. Boyle dit que, de son temps, beaucoup de médecins évitaient de donner des drogues à des enfants, ayant constaté que des remèdes absorbés par la peau ou qu'ils faisaient respirer suffisaient, les homéophathes, d'ailleurs, se servent quelquefois aujourd'hui de ces moyens-là. Sir Charles Bell me dit que M. F., homme bien connu, n'avait qu'à se tenir un vieux livre sous le nez pour éprouver tous les effets d'un cathartique. Elisabeth Okey était oppressée des sensations les plus pénibles aux côtés d'une personne dont la santé déclinait. Quand ces sensations atteignaient une certaine intensité, le Dr Elliotson observa que le malade mourait invariablement ». *Les côtés obscurs de la nature*, par Mrs. Crowe, p. 495.

Le sculpteur Carpeaux était pris de frisson devant un buisson d'écrevisses.

*
* *

Le Dr Thomas Capellini raconte qu'une dame qui ne pouvait, disait-elle, souffrir l'odeur de la rose, se trouva mal en recevant la visite d'une de ses amies qui en avait une, et pourtant cette fatale fleur n'était qu'artificielle. Il n'existe nulle part autant de prévention à cet égard qu'en Italie. On y croit généralement que les parfums sont funestes aux nouvelles accouchées, et malheur à l'imprudent qui s'oublierait sur ce point.

Nous allons citer encore quelques exemples d'antipathie. Le docteur Petit racontait dans ses leçons qu'une dame se trouvait mal toutes les fois qu'un chat était dans son appartement, même à son insu (1).

On m'a assuré, écrit Marc (2), que l'odeur du lièvre faisait évanouir Mlle Contat. Si le fait est vrai, cette célèbre actrice aurait présenté la même particularité d'idiosyncrasie que le duc d'Epernon (3).

(1) Portal, *Anat. Méd.*, in-4, t. iv, p. 153. On dit la même chose de Stanislas, roi de Pologne et duc de Lorraine.

(2) *Dict. des Sciences médicales,* tome 23, page 500.

(3) *Esprit des journaux.*

Un soldat était tellement incommodé par l'odeur de la rue, qu'il fuyait en en apercevant. (1). Un autre militaire, est-il dit dans les *Ephémérides des curieux de la Nature,* perdait connaissance quand il sentait l'odeur de la pivoine.

Le docteur Wagner, de Vienne, dans un mémoire inséré, en 1811, dans le journal de Hufeland, dit connaître un homme que l'odeur du bouillon d'écrevisse faisait trouver mal.

Jean Quercet, secrétaire de François Ier, avait une grande aversion pour l'odeur des pommes ; il se levait de table lorsqu'il sentait ce fruit, et s'il cherchait à vaincre sa répugnance, il éprouvait une épistaxis très-abondante ; une pareille hémorrhagie a, du reste, plus d'une fois, été l'effet de l'odeur des roses.

Quelquefois ces antipathies sont héréditaires : ainsi Schook, auteur d'un traité *De aversione casei,* était d'une famille dont presque tous les membres ne pouvaient supporter l'odeur du fromage.

Dans d'autres cas, elles sont manifestement accidentelles : un officier, qui avait été trépané pour une fracture du crâne, s'étant fait apporter près de lui, pendant sa maladie, des fleurs d'œillets, tomba en syncope par leur influence, et éprouva constam-

(1) Marcellus Donatus. *De medic. miracul.,* lib. 6, cap. 3.

ment depuis le même effet, quoiqu'il eut été parfaitement guéri (1).

Dans son *Traité des maladies nerveuses*, Whyt parle d'une femme à laquelle le tabac répugnait dès qu'elle avait conçu ; mais aussitôt après l'accouchement, cette aversion se changeait en une appétence.

On a vu également l'odeur des fleurs de plusieurs magnoliers avoir une action très prononcée sur le système nerveux ; celle des fleurs du *Magnolia tripetala*, par exemple, occasionner souvent des nausées ; et celle des roses du *Magnolia glauca*, selon le docteur Barton, être assez stimulante pour aggraver le paroxysme d'un accès de fièvre et la douleur d'une attaque de goutte inflammatoire (2).

Rosen parle d'une femme qui avait contracté de violents maux de tête, pour avoir pris l'habitude de coucher sur un lit de roses éparpillées.

Une des parentes de Scaliger (3) tombait en syncope à la vue d'un lys, et pensait qu'elle succomberait bientôt, si elle s'obstinait à en sentir l'odeur.

On a vu des personnes être asphyxiées par les

(1) Cloquet, *Oosphrésiologie*.

(2) A. Pyr. De Candolle, *Essai sur les propriétés médicales des plantes, comparées avec leurs formes extérieures, etc.*, 2e édit., Paris, 1816, in-8o, page 75.

(3) *Exercit.*, 142, paragr. 2.

émanations du safran (1); et, dans les pays où on en récolte en abondance, souvent les animaux qui sont chargés de le transporter tombent engourdis. Schneider a connu une femme qui, aimant les autres odeurs, se trouvait mal en respirant celle des fleurs de l'oranger (2).

IV. — LES POLYPHAGES

On ne se doute pas de la tolérance du tube digestif pour les corps les plus invraisemblables. Nous avons fait connaître de nombreux exemples de cette tolérance, encore que nous n'ayons eu jusqu'à présent en vue que des singularités accidentelles. Mais comment expliquer, autrement que par une idiosyncrasie particulière, la propriété qu'ont certains sujets d'habituer leur pharynx et leur œsophage à s'accommoder de ce qui leur répugne le plus ?

Nous avons rapporté le cas de l'astronome de Lalande, qui avalait avec délices des araignées, prétendant que c'était un mets excellent. Nous avons recueilli, en outre, dans les anciens auteurs, Cardan, P. Borel, Blancard, Albert le Grand, et dans des recueils estimés, tels que les *Ephémé-*

(1) J. Schenckius. l. c., lib. 7; De Floribus, obs. 1; P. Borelli. *Observat. medic. physic. cent.* 4, obs. 35.

(2) Extrait de l'*Oosphrésiologie*, de Cloquet.

rides des Curieux de la nature, les *Transactions philosophiques de la Société Royale de Londres,* de nombreux faits analogues à celui que nous avons cité. Tout cela prouve, pour le moins, que l'araignée n'est point un insecte dangereux ou toxique, comme on le pense assez généralement.

Du reste, à en croire Cuvier, les naturels de la Nouvelle-Hollande, et ceux de quelques îles de la mer du Sud, absorbent, dans les temps de disette, une espèce d'*épaître,* voisine du genre *araignée*. Ne serait-ce pas le cas de rééditer, après Cloquet, l'anecdote de ce religieux du Mans qui, en célébrant le saint mystère de la messe, avala sans hésiter une grosse araignée tombée dans son calice et n'en éprouva aucun mal, à la grande surprise des assistants? C'est de là, dit-on, que daterait l'institution de la confrérie, à laquelle le pape Paul V, dont on conservait naguère l'épée dans le garde-meuble de la couronne à Paris, accorda des indulgences, qu'on appela les *Indulgences de l'araignée.*

L'araignée n'est, du reste, pas le seul insecte qui serve d'aliment à certains appétits dépravés. Aristote nous a depuis longtemps appris que les Athéniens mangeaient des cigales ordinaires, principalement à l'état de larves. Ils préféraient les mâles avant l'accouplement, et les femelles lorsqu'elles étaient pleines d'œufs. Ils les faisaient

griller et les désignaient alors sous le nom de *tettigometra*.

Les Egyptiens, les Syriens et les Arabes ne dédaignaient pas les *sauterelles*, surtout les sauterelles de passage, qui dévastent les pays qu'elles traversent en nuées.

Le criquet de Tartarie et le criquet d'Egypte sont des mets assez communs en Orient ; on les fait cuire dans l'eau ou frire avec de l'huile de sésame.

Les Grecs d'Asie et d'Ionie, les Phrygiens, dévoraient avec avidité le ver du *cossus*, c'est-à-dire la larve du charançon des palmiers qui ronge le bois ; encore aujourd'hui, les Indiens et les Américains se régalent de cet insecte blanc, à tête brune.

*
* *

Les mangeurs d'insectes sont faciles à désigner : ce sont des *entomophages*. Il serait plus malaisé de trouver un qualificatif pour les avaleurs de pièces de monnaie, de fragments de métal, de morceaux de liège, d'éponges, etc. On leur a pourtant trouvé un nom. On les a appelés des *hommes-autruches ;* nous sacrifierons moins la vérité que le pittoresque en les nommant simplement des *polyphages*.

Un des polyphages les plus connus est ce forçat de Brest, dont on trouve l'histoire dans les recueils

scientifiques. On découvrit jusqu'à cinquante-deux pièces dans son estomac : vingt-six morceaux de bois, une cuiller, également en bois, plusieurs cuillers d'étain, des morceaux de cuir, un *morceau d'empeigne de soulier*, des couteaux, des clous, une pipe, et des fragments de verre de vitre.

*
* *

Ceci nous amène, par une pente de transition naturelle, à parler des *mangeurs de verre*. C'était jadis un préjugé que le verre pilé ne pouvait être absorbé sans grave danger. Pendant longtemps, il porta même le nom de *poudre de succession*, parce qu'on prétendait qu'il servait aux empoisonnements.

Dans une de ses comédies, l'auteur dramatique Montfleury fait dire à un des personnages, qui montre un petit sachet : « Voilà de quoi faire plus d'un héritier ! » Dans le vulgaire, c'était une opinion admise, et il faut dire aussi que de savants médecins, entre autres Portal et Fodéré, entretenaient cette erreur. Ce fut alors que Chaussier, pour dissiper la prévention qu'on éprouvait contre le verre, raconta qu'une jeune dame avait, dans un accès de désespoir, réduit en poudre un verre de cristal, et l'avait avalé sans autre dommage. Il avait traversé l'estomac et

l'intestin, sans y produire le plus léger désordre.

Ce n'était là qu'un cas isolé, une observation assez malaisée à contrôler. On ne pouvait lever les doutes qu'en recourant à la méthode expérimentale. Un médecin de Caen, le docteur Le Sauvage, commença des expériences sur les animaux, qu'il soumit aux épreuves suivantes.

Le 4 octobre 1808, il prit un chat adulte de grande taille et lui fit manger dans une crêpe un décagramme de verre réduit en poudre grossière ; l'innocent animal digéra à merveille et joua comme à son ordinaire. Huit jours plus tard, on lui servit le même mets : il n'en témoigna aucun déplaisir. On le sacrifia, et à l'autopsie, on constata le parfait état de l'estomac et des intestins, qui ne portaient aucune trace de la moindre inflammation ou altération.

Un second chat, cinq à six chiens, se comportèrent de la même façon, et une commission de docteurs, dont faisaient partie Laënnec, Dupuytren, Duméril, furent appelés à constater ces faits, que leur étrangeté avait rendus suspects. Six rats surmulots fournirent les mêmes résultats.

M. Le Sauvage voulut, à son tour, tenter l'expérience sur lui-même afin de dissiper toutes les préventions.

Le 8 mars 1809, il avala, en présence de M. Cayol, son confrère, et de plusieurs élèves de la Charité,

des fragments de verre d'une forme irrégulière et plus ou moins aiguë.

Le lendemain, il renouvela son expérience de la veille, en présence du professeur Lallement. Ses fonctions n'en furent aucunement troublées.

Il y a quelques années, cette question a été de nouveau soulevée dans une revue scientifique estimée, et de nouveaux faits ont été apportés à l'appui de l'innocuité du verre. Un employé de magasin avait souvent, au dire de son patron, mangé entièrement des morceaux de verre à vitre. Ayant fait un pari, il avait absorbé toute la partie mince d'un verre à boire, dit *mousseline*, sauf le pied. Un autre jour, il avait mangé « une lampe à incandescence brûlée » devant ses camarades d'atelier (ceci serait plus dur à avaler — par nous !).

Un de nos amis, pharmacien à Paris, M. Blainville, écrivit naguère à *La Nature :* « Un certain nombre de mes amis et moi avons assisté à diverses reprises à un repas qui consistait à manger du verre. L'opérateur, étant l'un de nous, n'avait aucune espèce de raison de nous tromper; nous l'avons vu plus de dix fois prendre un verre à madère et, en trois ou quatre bouchées, le réduire en miettes ayant au plus la grosseur des grains de sucre cristallisé. Un verre à liqueur ou un verre mince, dit *mousseline*, étaient dévorés en un clin d'œil. »

C'est le cas de dire qu'il y a vraiment des œsophages et des estomacs complaisants !

Nez.

Ses relations avec l'appareil sexuel.

Nous ne sommes pas de ceux qui trouvons matière à raillerie dans les traditions ou les expressions populaires. Sous une apparence fruste, on découvre des trésors de bon sens dans une multitude de proverbes qui, avant réflexion, nous porteraient plutôt à sourire. Combien de fois avons-nous exprimé le désir qu'un savant, épris de curiosité, soumît au creuset de l'analyse les remèdes dits de *bonne femme* pour en extraire l'élément actif ? Un travail de sélection de même genre, mais dans un autre ordre d'idées, ne devrait-il pas être tenté pour les dictons, par exemple, qui, dans leur naïf langage, en disent parfois si long sur les mœurs et les usages d'un peuple ou d'une race, ou qui expriment sous une forme concise et synthétique une vérité physiologique ? Ainsi, qui ne reconnaît, pour les avoir maintes et maintes fois entendues, ces phrases qui, sans avoir reçu la consécra-

tion de l'Académie, sont passées dans le langage courant : « Je ne peux pas le sentir... Je l'ai dans le nez. » Ou encore celle-ci, moins triviale, plus adoucie : « Il se laisse conduire par le bout du nez... elle le mène par le nez ».

Un autre proverbe dit, mais celui-là nous l'emprunterons aux Latins, si osés en la matière :

Noscitur e labiis quantum sit virginis antrum.
Noscitur e naso quanta sit hasta viro.

N'avez-vous pas deviné qu'il existe une relation évidente entre l'appendice nasal et les organes sexuels ; que ces rapports ont été notés dès la plus haute antiquité ?

De tout temps, en effet, on a remarqué qu'un grand nez était le signe d'une exceptionnelle puissance virile. Dans les satiriques de l'ancienne Rome, sous la plume de Martial et de Juvénal, revient à tout instant ce parallèle.

Dans la *Vie d'Héliogabale*, Lampridius raconte que ce prince dissolu choisissait pour compagnons de ses infâmes débauches des jeunes gens dont le nez avait de respectables dimensions (1). Les physiologistes n'ont pas, du reste, essayé de nier la corrélation, la sympathie qui existe entre l'appareil de l'olfaction et celui de la reproduction.

« L'odorat, dit Cloquet, est en rapport immédiat avec les fonctions de la génération ».

(1) Joal, *De l'Epistaxis génitale*, 6.

« Il n'est pas sans intérêt de remarquer, observe Féré, que, quelle que soit l'odeur qui provoque une sensation agréable, les mouvements mimiques du nez et de la lèvre supérieure, en particulier, rappellent ceux qui accompagnent l'excitation génésique (1) ».

« L'amour, écrit Mantegazza, a beaucoup de rapports mystérieux avec le sens de l'odorat. Dans le monde animal, les parfums sont souvent l'excitant le plus direct et le plus puissant de la lutte amoureuse, et avant même que la femelle ait vu celui qu'elle recherche, les ailes du vent ont porté à ses narines l'odeur qui l'enivre de volupté. La nature a placé le musc, la civette, le castoréum et beaucoup d'autres substances odorantes, de façon à montrer avec évidence à quelles fins elle les destine. Et les fleurs, qui nous ravissent par leur éclat si varié, ne nous disent-elles pas combien sont intimes les rapports qui lient l'odorat à l'amour, et les molécules odorantes aux mystères de la reproduction (2) ? »

C'est encore Cabanis qui écrit que « la saison des fleurs est en même temps celle des plaisirs

(1) Féré, *Pathologie des Emotions,* 439. Beaucoup de personnes ne peuvent visiter des fabriques de parfums, au dire de Mantegazza, sans éprouver des désirs particuliers.

(2) Mantegazza, *Physiologie de l'amour*, 149.

de l'amour » (1), témoignant ainsi que les lois de la nature sont immuables et régissent le monde végétal aussi bien que le monde animal.

« Chez les animaux, a dit Longet, la liaison entre les fonctions olfactive et génitale est aussi incontestable qu'elle est intime. A l'époque du rut, les individus d'une même espèce devaient se rechercher mutuellement. Il leur fallait donc un moyen de se diriger les uns vers les autres, au moyen d'excitation, et la nature a pris soin de faire exhaler vers cette époque une odeur forte et spéciale aux organes sexuels de la plupart (2). »

C'est un fait bien connu que, chez la plupart des animaux, une odeur se dégage au moment du rut des organes génitaux ou des glandes qui les avoisinent.

Les particularités qui suivent sont peut-être plus ignorées. « Chez certaines femelles destinées à reproduire des hybrides, on est quelquefois obligé de couvrir les yeux du mâle et d'imprégner la femelle qu'on veut faire saillir des parfums naturels d'une autre femelle préférée de ces mâles et choisie dans leur espèce. On fait habiter l'étrangère dans l'écurie de la sultane, à côté d'elle,

(1) Une dame très sensible aux odeurs disait : « J'éprouve tant de plaisir à sentir une fleur qu'il me semble que je commets un péché. » Mantegazza, *Physiologie de l'Amour,* 151, note.

(2) Longet, *Traité de Physiologie.*

durant plusieurs jours. On transporte, au moment du coït, les produits de sécrétion féminins qui doivent tromper l'officiant, qu'on a préalablement mis dans l'impossibilité de voir la concubine qu'on substitue à sa légitime. Souvent, dans ce cas, l'illusion est assez complète pour tromper le maître et seigneur. Si le mâle se doute de la fraude, il faut doucement éloigner la cavale adultère et mettre à sa place l'épouse préférée, la lui faire sentir et lui substituer promptement la première, quand on croit l'illusion assez complète, et le moment arrivé... (1) »

Une remarque qui a été souvent faite par les vétérinaires : lorsque le sens de l'olfaction est perverti chez un étalon, son ardeur est presque éteinte.

De même, si la femelle n'exhale pas une odeur *sui generis*, le mâle s'en éloigne (2). Ainsi le taureau se refusera à saillir une de ces vaches qu'on appelle des *vaches robinières*, dont le «relent ne lui monte pas au nez ». Aussi, pour surmonter cette antipathie, a-t-on imaginé d'aromatiser la région vulvaire de la femelle pour dissimuler sa véritable odeur.

Chez les chevaux, on se sert, à cet effet, d'infusions

(1) Dr Galopin, *Le Parfum de la Femme*, p. 160-161.

(2) Notons en passant que Cabanis conseillait l'air des étables et des vacheries pour restaurer les forces des gens épuisés par des excès de coït. (*Rapports du Physique et du Moral*, t. II, 419-420.)

très concentrées de sainfoin, de serpolet, de sauge, et autres foins aromatiques. Quelquefois on pratique des injections vaginales avec ces mêmes substances, mais il est rare que le mâle s'en contente, préférant à tout le parfum naturel.

Chez certaines espèces animales, ce parfum est, du reste, des plus pénétrants. Le musc, la civette, le castoréum et toutes les humeurs odorantes sécrétées par les follicules inguinaux voisins des organes sexuels, agissent par leur odeur et favorisent l'accouplement. Qui n'a observé les chiens se flairant avant de copuler; l'étalon frottant ses naseaux avec du mucus de la vulve de la cavale (ce que les anciens appelaient l'hippomane), avant de commencer le combat amoureux (1)?

Les chats sont spécialement excités par l'odeur du *marum*, de la cataire (*nepeta cataria*), des racines de valériane et de serpentaire de Virginie. Ils se roulent littéralement quand on leur en présente.

Rien de tel pour faire frayer les carpes que de leur frotter l'anus avec du musc ou de la civette. La civette réussit pareillement, au dire d'Olina, à faire chanter les rossignols en cage, sans doute parce qu'elle accroît leurs désirs.

(1) « Si, après avoir examiné des grenouilles et des crapauds femelles, dit Galopin, qui aurait été lui-même témoin de l'expérience, on plonge les mains dans l'eau, les mâles s'empressent d'accourir de loin et de les embrasser étroitement. » Dr Galopin, *loc. cit.*, 32.

Les crapauds sont attirés par les émanations de *l'anthemis cotula*, du *stachys palustra*, de *l'actea spicata*.

L'odeur du *chenopodium vulvaria* provoque chez les chiens la sécrétion urinaire.

Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est qu'il est des plantes dont le parfum est modifié durant l'accouplement : dans la *Botanique* de Duchartre, Morren a signalé de nombreux cas à l'appui de cette thèse. La plupart des orchidées perdent leur parfum une demi-heure après l'application du pollen (1).

Le nom de la famille de ces plantes, *orchis*, annonce assez à quoi se comparent les doubles bulbes de leurs racines, et l'odeur du sperme qu'elles exhalent n'est pas pour infirmer la comparaison. Plusieurs de ces végétaux, entre autres le salep, jouissent de vertus aphrodisiaques, non pas seulement parce qu'on a observé des analogies toutes fortuites de forme avec des analogies d'odeur, mais parce que leur action a été réellement constatée.

Il est à noter que la plupart des végétaux qui exaltent les facultés génératives sont des aromates. La vanille, la cannelle, le macis, la girofle, la muscade le poivre, le safran, l'ail, sont des substances très odoriférantes.

Est-ce pour ce motif que, de tout temps, les fem-

(1) Rivière a cité le *conophallus*, dont les fleurs femelles exhalent une odeur infecte, jusqu'au moment où les fleurs mâles y répandent le produit de leurs étamines.

mes ont employé les parfums dans leur toilette secrète, en ont usé pour captiver ceux qu'elles voulaient s'attacher ? N'est-ce pas J.-J. Rousseau qui a dit dans son *Emile* (1) : « Le doux parfum d'un cabinet de toilette n'est pas un piège aussi faible qu'on le pense ? », ce que Parny a exprimé dans ces vers élégants :

Plus tendrement un cœur soupire,
L'air et les parfums qu'on respire
De l'amour allument les feux (2).

On a soutenu que les artifices de toilette étaient un produit de notre civilisation ; rien n'est plus faux. A ceux qui n'ont pas encore tout à fait rompu avec les classiques, nous rapellerons ce que dit Homère au quatorzième livre de l'Iliade : « Junon lavait son corps avec de l'ambroisie, et se parfumait avec une essence aussi précieuse que suave. »

Et ce ne sont pas seulement les belles Grecques qui ont eu recours à ces procédés de séduction. Dans l'Ancien Testament, on voit Ruth s'inonder de parfums pour plaire à Booz.

Les Arabes, les Orientaux et tous les peuples qui ont adopté la religion mahométane, ont le culte des parfums.

Mahomet lui-même partageait son affection entre

(1) J.-J. Rousseau, *Emile,* édition stéréotypée, 262.
(2) *Elégie VII, livre III.*

les parfums et les femmes, ou plutôt il les adorait inséparablement.

En Nubie, les courtisanes se frictionnaient avec un cosmétique odoriférant, composé de graisse de mouton, de savon, de musc, de bois de santal pulvérisé, de *sembil* (valeriana celtica) et de *mehleb* (fruit qu'on cueille en Arménie, en Perse et en Asie-Mineure) (1).

A la séance de la *Société anthropologique* de Berlin, du 18 octobre 1873, Hartmann a présenté des vases troués, en terre cuite, envoyés par J. Hildebrant, qui servaient aux femmes somalis pour se parfumer les organes génitaux, et qui s'appellent en nubien *Kalenqùl* ou *Terenqùl*. On en avait rencontré dans les cabanes les plus pauvres. Le parfum qui s'y consommait s'obtenait en faisant brûler de l'ambre, les opercules d'une espèce de *Strombus* qui se trouve dans la mer Rouge et le bois de l'*Acacia Verek*. Ces fumigations s'emploieraient encore en Abyssinie (Ascherson) et sur les côtes de la mer Rouge (Issel).

Aujourd'hui que l'industrie est parvenue à reproduire synthétiquement la plupart des odeurs de fleurs naturelles, et que l'usage des triples et quadruples extraits s'est généralisé, telles Parisiennes de nos jours laissent loin derrière elles les Orientales les plus expertes dans l'art de se parfumer. Mais

(1) MANTEGAZZA, *Hygiène de l'Amour*, 175.

ce sont là des artifices qui répugnent à celles dont le charme réside dans les seuls avantages naturels. Celles-là savent, mieux que toutes autres, que l'excitation génésique est plus sûrement provoquée par l'odeur de leur corps que par les cosmétiques les plus compliqués. Cette excitation n'est pas seulement due à l'odeur des sécrétions provenant des organes de la génération, mais encore à celle des sécrétions cutanées et (1) parfois à une sécrétion locale. L'*odor di femina* est, pour tout dire, des plus complexes, et le chimiste le plus habile aurait quelque peine à en dissocier les éléments.

Il est des femmes qui sentent l'ambre, le musc, mais naturellement : telles les blondes cendrées, au dire du Dr Galopin, qui a fait de la question une étude approfondie.

D'autres, principalement des femmes aux cheveux châtains, sentent la violette. Agnès Sorel, Diane de

(1) Le Dr Galopin a noté que les personnes de la même profession se recherchent et se marient ensemble. C'est un mariage d'odeurs, « le parfum de la femme s'harmonisant avec celui de l'homme ».

« La Marseillaise respire avec volupté son mari qui sent l'ail et l'oignon ; les ouvriers en phosphore épousent presque toujours des ouvrières de la même profession qu'eux. » C'est bien à des accouplements de ce genre qu'on peut appliquer, en l'amplifiant, la définition si connue du mariage : « Un échange de transpirations la nuit..., et le jour. »

Poitiers, Mme de Maintenon possédaient ce rare privilège (1).

Certaines femmes, très brunes, à la peau blanche, dégagent une odeur d'ébène.

Aubert (de Lyon) a observé des femmes qui, à l'approche et durant tout le temps de leurs règles, exhalaient une odeur aromatique acidule, ou chloroformée. Cette odeur se manifestait surtout sous les bras, dans les régions axillaires. Chez quelques-unes, cette odeur n'a rien de désagréable, écrit sans sourire le Dr Galopin.

« Quelques-unes mêmes sentent l'ambre et la violette quand le dessous des bras est laissé à l'air libre. Chez d'autres, les aisselles répandent une odeur prononcée d'épaule de mouton en rut (sic), dont les chats sont si friands qu'ils dévorent les chemises et les robes de leurs maîtresses » (2).

Féré n'hésite pas à voir des candidats à l'aliénation dans ceux que Tardieu appelait les *renifleurs*. Ce sont des maniaques que guette la folie, dont ces aberrés génésiques (3) côtoient les frontières. Et à

(1) Céline Montaland ne se fit tant aimer que parce qu'elle était « dangereusement parfumée ». Galopin, *loc. cit.*, 150.

(2) *Du Parfum de la femme*, p. 109.

(3) Dans un livre qui a fait quelque tapage, le critique allemand Nordau a cherché à établir que la perversion de l'odorat était chez le chef de l'école naturaliste un signe indéniable de déséquilibre cérébral. « Zola, dit-il, montre à la fois une prédominance maladive des sensations de l'odorat dans sa conscience et une perver-

l'appui de son opinion, l'auteur de la *Pathologie des émotions* (1) cite l'observation suivante, que nous résumons. Un homme, âgé de près de 60 ans, d'une santé robuste, sans tare névropathique héréditaire, ne s'attaquait qu'aux femmes qui travaillaient dans les champs, en chemises à manches courtes. Le vieux céladon s'acharnait après elles jusqu'à ce qu'il fût parvenu à introduire sa main dans leur aisselle. Il se retirait sans en demander plus, se contentant de respirer avec délices dans la solitude le parfum attaché à ses doigts. « C'est une odeur qui me remonte, disait-il, qui me ferait faire des lieues. » Il se disait capable de faire des exploits avec ces femmes-là. Il prétendait même qu'il lui était facile de reconnaître la continence et le moment le plus propice pour l'attaque à fond rien qu'aux qualités de l'odeur.

L'excitation particulière que produisent les rousses sur certains tempéraments ne pourrait-elle tenir à

sion du sens olfactif, qui lui font paraître particulièrement agréables et sensuellement excitantes les plus mauvaises odeurs, notamment celles des excrétions humaines ». Les odeurs occupent, il est vrai, une grande place dans l'œuvre de l'auteur de *Pot-Bouille*. (V. notre article de la *Gazette des hôpitaux*, du 19 avril 1894) ; mais de là à conclure à la *dégénérescence*, presque à la folie de Zola, c'est dépasser les bornes de la critique permise.

Cette prédominance du sens de l'odorat est manifeste dans d'autres œuvres littéraires, telles que : *Le Mâle*, de C. Lemonnier, l'*Homme-femme* et la *Visite de noces*, de Dumas fils, etc.

(1) P. 440.

la même cause, c'est-à-dire à l'odeur pénétrante qu'elles exhalent ? La réponse nous est fournie par le fait suivant, rapporté par Binet (1), fait qui montre bien que cette influence peut s'exercer même à distance et à l'insu de celui qui en est l'objet.

Un étudiant en médecine, M. D..., étant assis un jour sur un banc, dans un square, occupé à lire un ouvrage de pathologie, remarqua que depuis un moment il était gêné par une érection persistante, sans qu'il eût pourtant le moindre désir. En se retournant, il aperçut une femme rousse qui était assise sur le même banc, mais de l'autre côté, et qui répandait une odeur assez forte. L'explication était toute trouvée.

Peut-être était-elle également rousse l'héroïne de l'histoire suivante, que Cloquet a empruntée vraisemblablement à un anecdotier du XVIe siècle.

En 1572, on célébrait au Louvre le mariage du roi de Navarre avec Marguerite de Valois, et celui du prince de Condé avec Marie de Clèves, douée, selon l'histoire, d'une *singulière beauté et bonté*. Après avoir dansé longtemps et se trouvant incommodée par la chaleur du bal, cette princesse passa dans une garde-robe, où une des femmes de la reine-mère lui fit changer de chemise. Elle venait de sortir, quand le duc d'Anjou (Henri III) y entra

(1) BINET, *Le Fétichisme dans l'amour.*

pour raccommoder sa chevelure et s'essuya par mégarde le visage avec la chemise qu'elle venait de quitter. Depuis ce moment, ce prince conçut pour elle la passion la plus violente, que la mort tragique de celle qui en fut l'objet ne put arriver à vaincre (1).

Il n'est pas douteux que quand la passion en arrive à ce paroxysme, elle relève du pathologiste, mais la limite qui sépare la passion de l'état morbide est-elle toujours bien facile à déterminer ?

Rarement, pour des nez normalement constitués, l'odeur cutanée est agréable, surtout chez l'homme, car pour la femme on pourrait encore prétendre que la suggession est en jeu. Et cependant, on cite, d'après Plutarque, Alexandre le Grand dont la sueur odorait la violette ; et moins loin de nous, Malherbe, Cujas, Haller, qui exhalaient par la peau une suave odeur de musc (2). L'histoire ne nous dit pas s'ils étaient très portés sur le chapitre de la sensualité. D'ailleurs, à qui le soutiendrait, on aurait la ressource d'opposer les exemples fameux de Louis XIV, qui, au dire de Fagon, était atteint

(1) Cloquet, *Osphrésiologie,* 138, note. — Chez les Indiens des Iles Philippines, dit Jagor (cité par Binet, *Le Fétichisme,* etc., 25) les amants, au moment des adieux, échangent des morceaux de linge qu'ils portent, et pendant leur séparation, ils respirent l'odeur de l'être bien-aimé en couvrant leur relique de baisers.

(2) Monin, *Essai sur les odeurs du corps humain,* 14.

de cette puante infirmité qu'on nomme le *bromidrosis pedum* et surtout d'Henri IV, avec qui Madame de Verneuil, prenant toutes sortes de libertés. surtout la liberté de la parole, disait un jour : « Bien vous en prend d'être roi. Sans cela on ne pourrait vous souffrir, car vous puez comme charogne (1). » Il faut croire que tous les hommes ne ressemblent pas à Henri IV sous ce rapport, car il en est qui, sans avoir des attributs extérieurs bien remarquables, arrivent toujours bons premiers dans les lices amoureuses. Cela tient vraisemblablement au parfum de mâle qu'ils dégagent autour d'eux.

A cet égard, les ecclésiastiques, et, en général, ceux qui font la profession de continence, ont une véritable grâce d'état. Que cette odeur soit due à la résorption de la liqueur séminale dans le torrent circulatoire ou à l'élimination par la surface cutanée de ses principes odorants (2), les paroissiennes, pas plus que nous, n'en ont cure. Le fait n'en existe pas moins, et a été relevé par bien des observateurs : par Fredault, qui prétend que « l'odeur spermatique » de l'homme chaste est des plus excitantes ; par Mantegazza, lequel a relaté le cas de cette dame de la cour au temps de Brantôme qui portait en relique les parties génitales de son mari mort,

(1) D'après Tallemant des Réaux.
(2) Monin, *loc. cit.*, 15.

parfumées, embaumées et renfermées dans un étui d'argent doré (1).

Chacun de nous a, du reste, son odeur propre, suivant son embonpoint, la couleur de son teint, etc. : les bruns ont l'odeur cyanique, les blonds possèdent une faible senteur musquée, les adipeux exhalent une odeur oléagineuse (2), mais « la puanteur vient surtout aux rousseaux tavelez », selon l'énergique expression d'Ambroise Paré. Que toutes ces odeurs soient plus manifestes après des excitations ou des abus génésiques, nous nous en référons sur ce point au Dr Monin, qui assure que chez la femme il en est de même que chez l'homme. Tout le monde, dit-il, a décrit, depuis Juvénal, la rance odeur des prostituées (3).

Mais c'est assez parler du retentissement des odeurs sur l'appareil génital. Il nous reste à montrer qu'inversement, une excitation génitale peut déterminer des phénomènes réflexes du côté de l'appareil de l'olfaction.

Les rapports physiologiques entre les organes génitaux et le nez ont été pour la première fois décrits scientifiquement en 1884 par Mackensie (4).

(1) Mantegazza, *L'Amour dans l'Humanité*, p. 94; et *Hygiène de l'Amour*.

(2) Cette odeur est trés prononcée chez les femmes polysarciques au moment des menstrues.

(3) Monin, *loc. cit.*, 14.

(4) *De l'excitation de l'appareil sexuel, considérée comme facteur dans la production des maladies du nez*, in *The american Journal medical sciences*, 1884.

Mackensie rappelle que dans Ayurveda, le vieux classique indien, on trouve cité, parmi les causes du rhume de cerveau, du coryza, l'*uxoribus concubitus*. Hippocrate en avait vaguement parlé. Celse, plus explicite, conseillait d'éviter la chaleur de la femme au début d'un rhume.

Dans ces dernières années, Arviset a publié une thèse inaugurale sur le sujet (août 1887) et Isch-Wall en a parlé avec détails dans une série d'articles du *Progrès médical* de la même année.

Il est bien connu, dit Arviset, que lorsqu'un homme est en proie au désir vénérien, lorsqu'il est près d'une femme convoitée, ses narines se dilatent et deviennent battantes; sa respiration est accélérée, bruyante, tous phénomènes qui semblent pouvoir être rapportés à une obstruction partielle des fosses nasales par la muqueuse devenue turgescente. Plusieurs personnes, interrogées sur ce point, ont affirmé avoir eu à ce moment de l'enchifrènement, de la gêne de la respiration nasale. Aussi Arviset se demande-t-il si, au moment du rut, les corps caverneux des cornets ne sont pas destinés à devenir turgescents, dans le but de déterminer le réflexe de l'érection.

Isch-Wall qui a fait, lui aussi, des recherches dans ce sens, a recueilli ce renseignement de certains sujets : qu'après une nuit « bien remplie », ils se réveillaient la langue sèche, sans doute parce qu'ils avaient respiré par la bouche.

Ce qui est loin d'être rare, ce sont les éternuements qui précèdent les rapprochements sexuels. Elsberg, Stalpart, le Dr Tilly (de Chicago) ont rapporté maintes observations de ce genre.

Un client du Dr Joal, un négociant parisien, asthmatique, et qui va faire une saison au Mont-Dore pour y soigner son asthme, n'est pris de ses crises que lorsqu'il est à côté de sa femme. Joal poursuit son enquête et ne tarde pas à obtenir de son malade cet aveu: « qu'il ne peut faire des excès conjugaux sans être atteint de suffocation, qui débute par des éternuements et du larmoiement, symptômes indiquant bien l'origine nasale de l'asthme ».

L'abus des plaisirs sexuels intervient d'une façon nuisible sur les affections nasales existant déjà ; les personnes, par exemple, qui souffrent d'un coryza, constatent une augmentation des symptômes après une nuit consacrée à Vénus. Bien plus, l'excitation sexuelle portée au delà de ses limites physiologiques, peut créer de toutes pièces un état inflammatoire chronique de la muqueuse nasale (1).

Mackensie a vu chez bon nombre de femmes atteintes de maladies nasales l'affection s'aggraver au moment des règles ou par suite d'excès génitaux.

Trousseau avait déjà remarqué que, dans les cas d'ozène, la punaisie est bien plus prononcée pendant

(1) Joal, *De l'Epistaxis génitale,* 11.

la période cataméniale. Quel médecin n'a-t-il observé des personnes qui, aux époques menstruelles, ont le nez obstrué, enchifrené ; accusant des accès de migraine, des vertiges, tous symptômes dont le point de départ est la turgescence du tissu érectile ? (1).

Ces symptômes cessent avec le flux cataménial, ce qui indique assez leur origine. Mackensie, qui a plusieurs fois fait l'examen rhinoscopique au moment des accidents, aurait constaté la tuméfaction des cornets, qui se montrait tantôt des deux côtés, tantôt d'un seul, pouvant varier avec les époques menstruelles.

La coexistence d'une maladie de l'utérus ou des ovaires exerce une action marquée sur la marche des affections du nez. Il est des cas où on ne vient à bout de la maladie nasale qu'en guérissant l'affection utérine concomitante. Cloquet avait déjà remarqué que l'olfaction était souvent dépravée dans certains états de débilité de l'utérus (aménorrhée, dysménorrhée, etc.), ou exaltée au moment des menstrues (2).

S'il est prouvé que les cornets deviennent turgides sous l'influence du réflexe génital, on ne sera pas surpris que cette turgescence aille jusqu'à la rupture des capillaires, assez friables pour qu'une épistaxis puisse dès lors se produire. C'est, en effet,

(1) Ibidem, 9.
(2) CLOQUET, *Osphrésiologie*, 339.

ce qui a été observé. Morell Mackensie a rapporté un fait d'Hildanus, relatif à un homme pléthorique, qui fut pris, aussitôt après le coït, d'une violente hémorrhagie nasale. L'étiologie de l'hémorrhinie n'est pas discutable, ainsi que l'ont exprimé Cloquet, Génie (thèse 1876), Isch-Wal, et beaucoup d'autres. Joal explique par ce mécanisme simple les épistaxis dites supplémentaires. « La plupart des épistaxis supplémentaires, dit ce spécialiste, rentrent dans le cadre des épistaxis génitales; l'irritation ovarienne et utérine de l'époque menstruelle produit encore par action réflexe le gonflement des corps caverneux et l'hémorrhagie consécutive (1). »

Dans une de ses cliniques, M. Rendu dit qu'il n'est pas rare de voir de véritables épistaxis mensuelles survenir chez des petites filles de 12 à 14 ans au moment de l'établissement de leurs règles.

Une épistaxis de même nature est celle qu'on pourrait appeler l'*épistaxis des onanistes.* Il est des saignements de nez rebelles à toute médication qui ne reconnaissent pas d'autre cause que les habitudes solitaires. Joal, qui a publié un mémoire excellent sur cette variété d'épistaxis, en a interprété la signification. Les sujets qu'il a observés sont des jeunes gens de 14 à 16 ans qui se masturbaient à l'excès, et qui n'ont plus eu d'épistaxis du jour où ils ont renoncé à leurs déplorables habitu-

(1) Joal, *loc. cit.*, 12.

des. Sans suivre pas à pas le Dr Joal dans sa description, nous ne résistons pas au plaisir de mettre sous les yeux de nos lecteurs une sorte d'autobiographie d'un malade, adressée à l'auteur du mémoire par le Dr Girod, professeur à la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand. C'est une lettre d'un confrère qui raconte sa propre histoire au Dr Girod, son ancien camarade d'études. C'est une page que l'auteur des *Confessions* n'aurait assurément pas désavouée :

« A dix ans, je fus pris des premiers désirs érotiques. La vue, le souvenir de quelque chose de féminin me poussait à des érections violentes, et cependant j'ignorais ce que c'était qu'une femme. Comment ma main se porta-t-elle à mon membre surexcité ? Je ne sais, mais bientôt je pris goût aux attouchements et quelques mois après, je constatais une première éjaculation. Je crus à une émission d'urine et trouvant ce procédé d'uriner beaucoup plus agréable, je m'en donnais à cœur joie ! Je me souviens de m'être procuré certains jours cinq ou six pollutions.

« Je fus pris à cette époque de nombreux saignements de nez ; c'était la croissance, disait-on ; le médecin de la famille me prescrivit quelques remèdes ; je devais régulièrement quitter la classe pour aller à la fontaine.. Hélas ! je m'égarais souvent dans la salle de gymnastique pour profiter de la solitude et me donner quelque douce satisfaction.

Les épistaxis continuèrent souvent deux fois par jour, lorsque je me procurais beaucoup de plaisir ! Je fus alors atteint d'accès d'asthme d'une intensité extrême. Enfin, vers l'âge de quatorze ans, je fus pris de douleurs violentes aux lombes et aux membres inférieurs ; je dus m'aliter. Je saignais toujours du nez et je me masturbais avec fureur. Le médecin comprit, m'admonesta sévèrement et m'annonça de terribles conséquences si je persistais dans mes habitudes. Je ne me sevrai pas complétement, mais je fus plus sage. Ainsi j'atteignis le bachot qui me jeta dans les bras de la femme. Mes modiques ressources de lycéen me mettaient dans l'obligation d'espacer mes nouveaux plaisirs ; mes saignements de nez disparurent... Depuis, je me suis fait vieux, père de famille, mais aux jours de fête et d'abondance, la toux nasale et les épistaxis reparaissent. Pour moi, il est certain que mes saignements de nez ont une origine génitale. »

La connaissance des relations de l'appareil génital avec l'appareil nasal n'est pas encore, que nous sachions, familière aux médecins. Mais nous sommes de l'avis de Joal, à savoir que cette notion de sympathie (1) une fois répandue dans le monde scienti-

(1) Ne peut-on expliquer par cette sympathie l'arrêt de certaines épistaxis grâce à l'application d'eau froide ou de glace sur le scrotum ? (V. Schwilgué, *Traité de Matière médicale*, t. II, 5 et 112.)

fique, la rencontre de faits nombreux viendra démontrer la fréquence des épistaxis génitales.

Sans doute, la goutte, le rhumatisme, l'anémie, la pléthore, les varices nasales sont des facteurs étiologiques importants de l'épistaxis, mais dans l'enfance et l'adolescence, le point de départ génital devra toujours être recherché. C'est à l'époque de la puberté, au moment où la vie génitale commence qu'apparaîtront les épistaxis cataméniales, copulatives, en un mot toutes les hémorrhinies dépendant d'une irritation de l'appareil sexuel.

Espérons qu'il aura suffi d'avoir appelé sur ce point l'attention des praticiens pour que celle-ci soit désormais en éveil. (1)

(1) A propos du nez et des organes génitaux. Joal a également pu, dans la majorité des cas, vérifier les assertions de Malgaigne (*Archives générales de médecine*, 1891):

« J'établis comme un principe certain, dit cet auteur, qu'il est possible de juger de la gravité ou de l'acuité de la voix par la forme et la saillie du nez. Je n'ai jamais vu un homme ou une femme avoir un nez retroussé et une voix grave ; toujours les voix graves sont accompagnées d'un nez considérable ; il est énorme chez les basses tailles, chez les chantres de cathédrale par exemple.

« Je pose en principe que le développement des cavités nasales est en rapport direct avec celui du larynx, et le larynx étant lui-meme en relation étroite avec les organes génitaux, peut-être cette coïncidence servira-t-elle à expliquer un fait jusqu'à présent inexplicable, et qui, faux dans quelques applications, certain pour la plupart, a été érigé en axiome par Ovide : *Noscitur e naso quanta sit hasta viro.* »

LE NEZ DANS LA LITTÉRATURE

Chez toutes les natures particulièrement impressionnables, l'acuité des sens est un phénomène d'observation courante. Les littérateurs semblent avoir à cet égard, une grâce d'état. Les littérateurs, et nous devrions généraliser, tous ceux qui travaillent cérébralement, qui ont une surabondance d'influx nerveux à dépenser.

Lisez les Goncourt, par exemple, et dites-nous si vous n'êtes pas resté en admiration devant cette puissance de reproduction, comme sur une plaque sensibilisée, de ce qui vibre autour d'eux et dont ils vibrent à leur tour. « On sent dans le style des Goncourt, a dit un pénétrant critique, la vibration même de leurs nerfs trop tendus (1). » Mais tenons-nous en à l'extériorisation pure : Goncourt, comme Loti, comme Baudelaire, comme Zola, auquel nous allons arriver comme le plus démonstratif de notre thèse, a l'un des cinq sens particulièrement développé ; celui-là même qui deviendra extraordinairement subtil chez le père des Rougon-Macquart, le sens de l'odorat.

L'odorat acquiert chez Goncourt des fonctions presque anormales, tellement elles sont grandies, nous dirions presque hypertrophiées. Mais, ce qui

(1) Jules LEMAITRE.

nous rend son cas attachant, c'est qu'il y faut un état morbide : le sens de l'odorat, chez Goncourt, acquiert une force singulière dans un accès de migraine.

Chez Berthelot, un homme de lettres égaré dans la science, les excès de travail développent plutôt le sens de l'ouïe.

Ce sont aussi les impressions reçues par l'oreille qui soufflent à Fromantin son beau morceau sur la poésie du silence dans la solitude du désert.

Le poète des *Fleurs du Mal* est plus sensible à la griserie des odeurs. La vie de Baudelaire, au dire de Théophile Gautier, qui, lui, se plaisait aux séductions de l'œil, se passa à composer « un bouquet de fleurs étranges, aux couleurs métalliques, aux parfums vertigineux, dont le calice, au lieu de rosée, contient d'âcres larmes ou des gouttes d'aqua tofana ». Mais Baudelaire est un malade, dont l'âme « voltige sur les parfums comme l'âme des autres hommes voltige sur la musique » Pour l'auteur des *Paradis artificiels,* l'âme des choses se transformait en capiteuses exhalaisons, dont il adorait s'enivrer.

Encore un olfactif que l'exotique troublant, l'époux de Rarahu et d'Azyadé, Pierre Loti. Loti, c'est un clavier complet de sensations, dont le nez rendrait les notes aiguës. Ce nez a une silhouette qui mérite une esquisse et Rodenbach n'a pas manqué de la brosser.

Le nez de Loti est « un nez busqué et embusqué ;

un nez de proie qui hume, devine, attire toute senteur éparse, la captive, la différencie ; et c'est ainsi en ce joli livre, le *Mariage de Loti*, quand il nous promène avec Rarahu dans les nuits voluptueuses de Taïti, que nous percevons vraiment l'odeur des sexes et des plantes en route vers les étoiles. » Ce que Lemaître exprimera à sa manière, toute de fine ironie : « Pierre Loti, la plus délicate machine à sensations que j'ai jamais rencontrée ! »

Comme il laisse loin derrière lui tous ses rivaux, comme il les distance, « le musicien, le symphoniste des odeurs » qui a servi de prétexte à l'amusante fantaisie physiologico-littéraire (1) dont nous voudrions donner une idée.

Vous le voyez entrer en lice le nez triomphant, le nez fureteur « qui interroge, qui approuve, qui condamne, le nez qui est gai, le nez qui est triste, un vrai nez de chien de chasse, dont les impressions, les sensations, les appétences divisent le bout en deux petits lobes, qu'on dirait, par moments, frétillants » (2). Ne l'avez-vous pas déjà flairé « le romancier aux narines frémissantes, au flair subtil, toujours chatouillé par les mystérieux effluves de l'air ; l'homme qui a vécu le plus par le nez, qui a le plus souffert et le plus joui de l'odeur des choses, qui a

(1) L. Bernard, *Les odeurs dans les romans de Zola.*

(2) De Goncourt, *Journal.*

été remué le plus délicieusement par tous les parfums, qui a été le plus soulevé de dégoût pour toutes les puanteurs » ? Voilà qui est nouveau comme procédé critique et Zola, qui a posé tant de fois devant l'objectif, de profil, de trois quarts ou de face, se trouve « instantanéisé » dans une attitude où nous n'avons pas coutume de le voir.

Est-ce un amusant paradoxe qu'a voulu soutenir M. Léopold Bernard, en relevant dans l'œuvre du maître tout ce qui accuse son extrême sensibilité de l'odorat? Ne veut-il s'attacher à démontrer, ce qui serait plus malicieux encore, que M. Zola rapporte tous ses jugements, sa manière de penser et d'écrire à son organe olfactif? En tout état de cause, le développement est curieux et mérite de retenir l'attention. Vous semblera-t-il, comme à nous, assez plaisant, ce M. Bernard, dans cette boutade d'humour: « Est-ce illusion d'un esprit trop prévenu, trop plein de son sujet, toujours est-il que dans les portraits de Zola que j'ai eus sous les yeux, c'est le nez qui m'a frappé le plus ; le front est large, bien découvert, encadré de cheveux taillés court et plantés droit ; la barbe est fourrée, touffue, à crins droits et forts, coupés en brosse ; le regard est froid, perçant, aigu bien qu'un peu émoussé par les verres d'un binocle ; les lèvres disparaissent sous la moustache, qui ne laisse voir qu'à moitié le trait de la bouche ; seul, le nez est en pleine lumière au centre du visage, il est charnu, élargi, percé de deux grosses narines qui

semblent frémir et humer l'air où elles baignent. Rien qu'à voir ce nez puissant, aux ailes dilatées, on s'explique les descriptions prestigieuses du Paradou, la fameuse symphonie des fromages et tant d'autres concertos d'odeurs non moins étourdissants, bien que moins connus. »

N'allez pas croire que l'auteur s'arrêtera en si beau chemin. Les prémisses sont posées, il poursuivra jusqu'au bout la démonstration, sans nous faire grâce du moindre passage des œuvres du robuste ouvrier de lettres où il trouvera à puiser un argument. C'est ainsi qu'il va nous le montrer excellant « à noter les odeurs, à les décrire, à les analyser, à les classer, à saisir leurs secrètes harmonies, leurs mystérieuses correspondances avec les sentiments et les idées, leur sourde mais néanmoins irrésistible influence sur les résolutions et la conduite ». Pour peu que vous le pressiez, il vous déclarera que Zola est le créateur d'une terminologie spéciale, d'une langue des odeurs qu'il n'a peut-être pas établie de toutes pièces, mais qu'il a, cela n'est pas douteux, prodigieusement enrichie. Que si vous doutez, les preuves sont là pour vous convaincre, et faire fléchir votre scepticisme railleur.

A chaque page, et dans certaines pages à chaque ligne, la virtuosité est manifeste. Les choses inanimées, autant et plus que les personnages eux-mêmes, ont leur odeur, dégagent leur parfum. « Les nuages qui passent chargés d'électricité, les

brises qui soufflent du large ou qui viennent de la terre, le sable du rivage, les pierres du chemin, les mottes de terre que retourne la charrue, les herbes des prairies, les fleurs, les grands arbres, les eaux courantes des rivières, ou les eaux dormantes et croupissantes des marais, les maisons, les bêtes, les hommes et leurs vêtements, tout dégage au loin une odeur caractéristique, révélatrice de son individualité, de sa constitution intime, de ses vertus bienfaisantes, de ses propriétés nuisibles, de son tempérament, de son caractère, de ses habitudes, de sa physionomie morale. Aussi, pour Zola, le signalement d'un objet ou d'une personne n'est complet que s'il a noté d'un mot expressif l'odeur qu'il exhale. »

Que Mouret entre dans la chambre de l'abbé, il ne tardera pas à trouver qu'il s'en exhale « une odeur de prêtre, un homme autrement fait que les autres ». L'abbé Mouret, de son côté, pénétrant dans la maison en ruines de Jeanbernat, sera pris à « la gorge par une odeur de damnation ». Se remémore-t-il les années de séminaire, l'abbé revoit en imagination « cet ancien couvent du vieux Plassans, tout plein d'une odeur séculaire de dévotion ». Mais qu'il évoque la délicieuse image d'Albine, dans cette nuit qu'il passe accoudé à sa fenêtre, ce sont des bouffées de senteurs qui lui empourprent la face, qui accélèrent le pouls et lui brûlent le sang. Tout conspire pour l'étourdir : la chaleur des terres rou-

ges, les sueurs humaines, les senteurs fades du cimetière, les odeurs de filles mélangées aux odeurs d'encens, les vapeurs de fumier et les fermentations des fermes, et se dégageant, superbe dans sa floraison, cet arbuste vivace, Albine, « fleur naturelle de ces odeurs », qui « parfume l'abbé de son long rire ». C'est dans tout l'éclat de sa beauté ensorceleuse qu'Albine, la fillette sauvage du Paradou, apparaîtra, comme en une vision céleste, à Serge ébloui : Serge qui se risque à la suivre à peine des yeux, tant il arrive difficilement à dépouiller le vieil homme, l'adolescent « dont la bonne odeur » charmait ses maîtres au séminaire.

Dans l'*Assommoir*, nous retrouvons la même préoccupation de Zola à mettre en relief « l'odeur savonneuse, l'odeur fade, moite » du lavoir de la rue Neuve ; « l'odeur liquoreuse des tournées de vitriol », qui se répand dans l'atmosphère du cabaret du père Colombe ; « l'odeur de poussière ancienne et de saleté rance » du logis des Lorilleux. Les personnages sont imprégnés chacun d'un parfum *sui generis*, « qui tient à l'âge, au sexe, à leur état de santé ou de maladie, à leurs vices secrets, à leur complexion héréditaire, à leurs qualités ».

Quand Lantier revient chez Gervaise, et que celle-ci déballe les loques qui sont empilées dans sa malle, « elle sent monter une odeur de tabac, une odeur d'homme malpropre qui soigne seulement le dessus ».

L'oncle Bachelard, de *Pot-Bouille*, « exhale une odeur de débauche canaille, un fumet d'absinthe, de tabac, et de musc », alors que Mme Campardon a « une bonne odeur fraîche de fruit d'automne. »

Et Nana, ne doit-elle pas le meilleur de son succès à « une odeur de vice, une toute-puissance de femme dont le public se grise » ?

Dans le *Ventre de Paris*, le procédé est poussé à l'outrance. Toute cette population grouillante des Halles emporte dans les moindres plis de ses vêtements une odeur de frai, « une de ces odeurs épaisses, qui montent des joncs et des nénuphars vaseux, quand les œufs font éclater le ventre des poissons pâmés d'amour au soleil ».

A quoi tient cette hantise constante des odeurs chez le romancier naturaliste? Est-ce à un vice d'organisation, à une irritabilité spéciale des papilles nerveuses des fosses nasales? Serait-ce, au contraire, de propos délibéré que Zola, ayant voulu peindre la brute qui sommeille au fond de tout être humain, ait exalté de parti pris les sens de la vie végétative, les ait mis sur le pied d'égalité avec les manifestations, d'ordre plus élevé, de la vie cérébrale? Ce serait matière à discussion. Toujours est-il que le rôle des odeurs est au premier plan dans les divers ouvrages de Zola. Elles n'agissent pas seulement comme influence ambiante, elles vont jusqu'à avoir une action déterminante. Par instant, l'auteur les dramatise, leur donne une vie, témoin

la célèbre *Symphonie des fromages*, où « toutes les haleines empestées de la fromagerie semblent souffler la médisance, la calomnie empoisonnée ».

Il est des odeurs chastes, il en est de perverses ; les unes inspirent les actions héroïques, tandis que les autres réveillent les pires instincts.

On pourrait se demander avec M. Bernard, si M. Zola, « qui se pique tant d'observation et de vérité, n'a pas dépassé la juste mesure, en mettant ainsi des personnages dans une si étroite dépendance des impressions de leur odorat ».

On pourrait le chicaner sur le rôle par trop exclusif qu'il attribue à la matière, et protester, par suite, contre l'affaiblissement des facultés intellectuelles.

Mais pourquoi s'embarrasser de tant de philosophie, quand nous sommes si peu certain que M. Zola y attache lui-même l'importance que nous lui prêtons ? Restons-en plutôt sur cette impression que M. Bernard a voulu nous amuser et aussi se divertir aux dépens de M. Zola, qui aura fait preuve d'esprit s'il a ri le premier de cet élégant badinage.

LE NEZ DES HOMMES CÉLÈBRES

« Certains physiologistes, écrit Th. Gautier dans ses *Grotesques*, prétendent que la longueur du nez est le diagnostic de l'esprit, de la valeur et de toutes les belles qualités. Socrate était camus, aussi

avouait-il qu'il était né avec les dispositions les plus vicieuses. César, Napoléon ont un bec d'aigle au milieu de la figure; le vieux Corneille a le promontoire nasal très développé. Le nez de Cyrano est moins pâteux que les nez bienveillants de Saint Vincent de Paul et du diacre Pâris, moins charnu dans ses contours; il a plus d'os et de cartilage, plus de méplats et de luisant, il est plus héroïque... » (1)

Gautier aurait pu signaler encore, ajoute le mieux renseigné parmi les biographes de Cyrano (2), le nez du grand Condé, qui l'empruntait d'ailleurs à la race des Bourbons; celui du duc de Roquelaure, celui de l'abbé Charles Genest, qui lui valut cet anagramme : *Eh ! c'est large nez* ! ; celui de Madame de Villette, que le président de Périguez appelait un nez éloquent; celui de Madame de Nemours, qui surmontant des lèvres rouges, faisait dire à Vendôme : « Elle a l'air d'un perroquet qui mange une cerise » etc.

*
* *

Plusieurs grands capitaines, Cyrus, Artaxerce le *Grand*, Constantin, avaient le nez aquilin et renflé. Fortement recourbé ainsi qu'il l'était chez Catilina,

(1) *Les Grotesques*, p. 181 et suivantes.

(2) P. Ant. Brun, *Savinien Cyrano de Bergerac*, p. 18, (note).

il annonce un caractère entreprenant et dissimulé ; épaté, il est un signe de luxure.

A voir le nez court et écrasé du maréchal de Saxe, pouvait-on reconnaître le grand homme qui réunissait en sa seule personne le génie de Vauban et celui de Charles XII ?

*
* *

Le célèbre peintre Charles Lebrun était parvenu à connaître à la tête des animaux, s'ils étaient timides ou courageux, paisibles ou féroces. Il s'était assuré que le signe du courage réside dans une petite bosse qu'on doit avoir à la partie supérieure du nez (1).

J.-B. Porta avait déjà émis cette opinion, et cité un nombre assez remarquable de grands hommes et de guerriers intrépides chez lesquels on avait observé un nez aquilin et renflé.

Plutarque nous représente ainsi celui de Cyrus ; au rapport de Justin, il en était de même d'Artaxerxès-le-Grand et d'Antiochus Gryphus. Suétone et Zonara nous peignent avec les mêmes traits l'un Sergius Galba, et l'autre Constantin-le-Grand, et les médailles peuvent aussi nous convaincre de cette vérité.

On pourrait ajouter à cette liste : Georges Scan-

(1) *Voy.* SALGUES, *Des Erreurs et des Préjugés,* etc., t. II, p. 21.

derberg; Ismaël, sophi de Perse; Mahomet II; Sélim, fils de Bajazet; Soliman, fils de Sélim; le grand Condé; Louis XIV, etc.

*
* *

Un nez recourbé trop fortement indique souvent un esprit hardi et entreprenant, mais avec des moyens réprouvés : tel a été Catilina, dont l'ambition et la cupidité ont causé de si grands maux à sa patrie.

Un nez épaté et écrasé, comme l'est celui des singes, passe pour un signe de luxure : on sait que Socrate avouait lui-même avoir ce penchant, et J.-B. Porta relate la même chose de J. Ruelle, botaniste français.

LE NEZ CHEZ LES DIFFÉRENTS PEUPLES

Les Hébreux mettaient la colère dans le nez : *ascendit fumus de naribus ejus; de naribus ejus procedit fumus.*

Les anciens auteurs grecs et latins parlent à peu près de même. Perse et Plaute n'ont-ils pas dit, le premier, Satire V :

Disce : sed ira cadat naso, rugosaque sanna.

et le second :

Fames et mors bilem in naso conciunt.

Cette idée de placer la colère dans le nez vient sans doute de ce que, chez celui qui se met en colère, les muscles du nez se froncent, et le font paraître plus raccourci qu'il n'était ; ce qui est plus ou moins sensible chez les uns que chez les autres, suivant la force ou la grandeur de ces muscles.

*
* *

Chez les Tartares, le nez est d'autant plus beau qu'il est plus court et plus enfoncé. Les femmes les plus admirées sont celles qui ont le moins de nez.

*
* *

Un cordelier, nommé Rubruquiz, envoyé par saint Louis en Tartarie pour y prêcher l'Evangile, ou plutôt pour y nouer des relations commerciales, avait ouï vanter l'épouse du grand chef Zenghis comme une beauté incomparable. Admis en sa présence, il recula stupéfait : elle n'avait pour tout nez que deux petits trous qui formaient l'ouverture des narines.

*
* *

Un Mongol disait un jour à un Européen : « Cela doit bien vous gêner d'avoir sans cesse un nez sous les yeux ? »

*
* *

Chez les Bushmens, il ne suffit pas à une femme pour être belle d'avoir le nez exigu ; il faut que les joues soient assez saillantes et assez rebondies pour cacher presque entièrement le promontoire nasal vu de profil.

Le nez pourrait fournir un chapitre à l'histoire des grands évènements engendrés par de petites causes.

Par exemple, que serait-il advenu du royaume de Perse si Darius n'eût réprimé la révolte de la Babylonie? Il ne se serait jamais emparé de Babylone si Zopyre ne lui eût fait le sacrifice de son nez, et ne lui eût ouvert les portes de la ville, après s'y être introduit comme victime de la cruauté de son maître.

Le nez retroussé de Cléopâtre, en charmant César et en captivant Antoine, blasés sur les nez grecs et romains, n'a-t-il pas changé la face du monde?

*
* *

Le nez est la partie du corps qui a toujours eu le plus à souffrir de la haine, de la justice, du dévouement ou de l'honneur.

Les Egyptiens, les Grecs et les Romains coupaient le nez aux femmes adultères.

« Dans certains cantons de l'Allemagne, dit un auteur, on vise au nez dans les duels et on en abat un bon nombre. »

Dans plusieurs circonstances mémorables, des centaines de nez sont tombés en holocauste sur l'autel de la chasteté.

Les femmes et les filles d'Angleterre se le coupèrent pour se rendre hideuses aux yeux des Danois

et empêcher les conquérants d'attenter à leur honneur.

Eusébie, abbesse du monastère de Saint-Cyr, à Marseille, se coupa le nez à l'approche des Sarrazins et le fit couper à toutes ses religieuses. Elles conservèrent peut-être leur virginité, mais les vainqueurs, trompés dans leur convoitise, les massacrèrent impitoyablement.

La mutilation du nez, comme procédé de justice sommaire, a surtout été pratiquée dans l'Inde sur les esclaves ; en Italie, sur les malfaiteurs.

Domeny de Rienzy, qui a étudié toute l'Océanie, dit qu'il n'a jamais vu un sauvage en embrasser un autre de son sexe, ou même d'un sexe différent. Chez la plupart des insulaires du grand Océan, la manière de saluer consiste à se frotter mutuellement nez contre nez.

Comme dans toute la Polynésie, en Nouvelle-Zélande on se salue par le frottement du nez et on n'a aucune idée du baiser des Européens. Le salut du nez par attouchements existe à quinze cents lieues.

Dans ses *Voyages de découvertes aux terres australes*, de 1800 à 1804, François Péron a fait des observations du même genre, que De Bonald n'a pas hésité à citer, dans ses *Recherches philosophiques* : « En vain, dit Péron, je m'adressai à plusieurs d'entre eux pour leur faire concevoir ce que je désirais connaître (s'ils avaient dans leur langue les mots d'embrasser et de caresser) ; leur intelligence se trou-

vait en défaut. Quand, pour ne laisser aucun doute sur l'objet de ma demande, je voulais approcher ma figure de la leur pour les embrasser, ils avaient pris cet air de surprise qu'une action inconnue excite en nous et que j'avais observé déjà parmi les indigènes du canal d'Entrecasseaux ; et quand, les embrassant effectivement, je leur disais : « Comment cela s'appelle-t-il? » — Je ne sais pas, était leur réponse. L'idée de caresser paraissait leur être étrangère. En vain je faisais des gestes propres à caractériser cette action ; leur surprise annonçait leur ignorance, Ainsi donc ces deux actions si pleines de charmes et qui nous paraissent si naturelles, les baisers et les caresses affectueuses, sembleraient inconnues à ces peuplades féroces et grossières. Je n'ai jamais vu, soit à la terre de Diémen, soit à la Nouvelle-Hollande, aucun sauvage en embrasser un autre de son sexe ou même d'un sexe différent. »

Dans son *Voyage dans la mer du Pacifique*, de 1821 à 1823, le capitaine anglais Parry écrit, à propos d'une tribu d'Esquimaux de l'Amérique septentrionale : « Quoique les Esquimaux soient naturellement flegmatiques, ils ne sont pas étrangers à la tendresse conjugale, et l'on voit fréquemment de jeunes couples frotter leurs nez l'un contre l'autre, ce qui est une plus grande preuve d'affection. »

C'est par ce frottement de nez que les Esquimaux témoignent leur reconnaissance aux étrangers dont ils ont reçu quelques cadeaux d'Europe.

La plupart des peuples de l'antiquité faisaient le plus grand cas de la beauté du nez. Platon et Plutarque assurent que les Perses trouvaient dans un nez bien conformé le signe des qualités les plus convenables à un souverain, et que Cyrus, leur premier roi, avait un nez aquilin. Aussi, chez eux, au rapport du premier de ces auteurs, les eunuques chargés de l'éducation des princes s'occupaient avec soin de façonner leur nez d'une manière élégante.

Chez les Hébreux, le Lévitique excluait du sacerdoce ceux qui avaient le nez mal fait.

Chez les Egyptiens, on coupait le nez à la femme adultère, pour enlaidir à jamais celle qui avait employé sa beauté à la débauche, et Ézéchiel menace de ce supplice ignominieux, qui vengeait mais ne réparait pas l'injure, les habitants de Jérusalem chez qui la corruption s'était glissée.

Les plus grands personnages n'ont pas toujours été à l'abri de la perte de leur nez, témoin ce Justinien, qui fut surmené *Rhinotmète*, pour cette seule raison.

Il fut un temps aussi où, en France, on coupait le nez aux blasphémateurs, et la reine d'Angleterre fit ordonner par un bill du parlement qu'on le tranchât à quiconque parlerait d'elle ou de son gouvernement d'une manière injurieuse.

On cite l'exemple de quelques femmes qui, comme Eusébie, abbesse du monastère de Saint-Cyr, à Marseille, et les filles du monastère de Saint-Claire

en la ville d'Acre, en 1291, pour conserver leur pudeur et faire cesser des poursuites criminelles, employèrent ce moyen ; et les poëtes latins ont toujours parlé de cette espèce de mutilation avec une sorte de sentiment d'horreur, et des défauts du nez avec un véritable mépris ; aussi le casuiste Sanchez décide-t-il hardiment que la laideur produite par l'ablation du nez doit être une cause capable de faire casser un mariage (1).

LE NEZ CONSIDÉRÉ COMME REMÈDE

Dans les maladies du nez, comme dans des cas de perforation du septum, dans la syphilis du nez invétérée, dans la *rhinitis sicca*, dans un cas grave d'ozène qui avait résisté à tout traitement, le docteur Rivière de Lyon a employé un *extrait fluide de la muqueuse pituitaire du nez*. Ce savant se loue des heureux résultats qu'il a obtenus.

LE NEZ DANS LES MALADIES

Dans les maladies, le nez peut servir à baser des pronostics ; c'est un des organes dont la séméiologie

(1) *Oosphrésiologie*, de Cloquet, *loc. cit.*

tire le plus de renseignements. Sa couleur, son volume, sa température, ses mouvements varient, en effet, dans un grand nombre d'affections de l'économie toute entière.

Dans bien des cas, nous consultons l'état du nez, soit pour découvrir une altération cachée que lui seul peut révéler, soit pour juger de l'imminence du péril où se trouve un malade.

On sait combien il indique un état fâcheux quand il maigrit, et devient allongé, effilé, aigu, que ses cartilages sont affaissés, pressés, livides ou pâles, comme cela a lieu dans quelques affections spasmodiques, dans la phtisie pulmonaire confirmée, et dans toutes les maladies qui produisent un dépérissement général; dans cet état, il contribue à former ce qu'on appelle le *facies hippocratique* : c'est celui que présentent les moribonds en général, et dont le Père de la médecine a tracé les traits de main de maître. Mais il donne encore lieu à un pronostic plus fâcheux s'il y a constriction des narines coïncidente à l'enfoncement des joues, entre le bord inférieur de l'orbite et l'arcade alvéolaire.

La pâleur et le refroidissement du nez, des narines surtout, annoncent la débilité, ou même un danger extrême, s'il y a d'autres signes de mauvaise nature; et les accès des fièvres intermittentes, de l'hystérie, de l'hypochondrie.

La teinte livide et violacée de son extrémité et de ses ailes fait présumer que le foie commence à

s'affecter ; c'est souvent aussi, chez la femme, l'indice d'une leucorrhée chronique.

La rougeur et la chaleur du nez et de ses environs, le gonflement des veines nasales, annoncent l'épistaxis, et quelquefois un délire prochain ou la phrénésie.

La rougeur du nez est, dans quelques cas, également un signe d'évacuations alvines ou d'affection hépatique ou pulmonaire.

Dans la plupart des lésions organiques du cœur ou des gros vaisseaux, il prend une teinte d'un bleu plus ou moins livide, et le docteur Kraft, de Runkel-sur-la-Lahn, a observé que toutes les fois que, chez des malades atteints du typhus, le nez devient bleu, la maladie se termine par la mort (1).

Dans l'embarras gastrique, ses ailes acquièrent une couleur jaunâtre ou verdâtre. Elles deviennent livides ou plombées dans certaines maladies des poumons.

(1) *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques*, par MM. Hufeland et Himly, juillet 1815. Dans le cahier de juin 1816 de ce même recueil, le docteur *Gutberlet* cadet, de Wurtsbourg, confirme la remarque du docteur Kraft. Tous les malades à nez bleu qu'il a observés, et leur nombre s'élève à trois cents, ont succombé et lui ont paru communiquer plus facilement la maladie. Un autre médecin, le docteur Fuse, de Bliescastel, dans le cercle des Deux-Ponts, assure avoir fait la même observation sur sept malades (V. le même journal, juin 1818), et s'appuie sur un passage de l'*Annus medicus primus*, de Storck.

C'est également un mauvais présage que les ailes du nez suivent régulièrement, et avec une apparence de gêne, les divers mouvements de la respiration. C'est ce qui arrive dans le croup, dans la dernière période de la phtisie pulmonaire, etc.

Il est remarquable encore que les mouvements du nez cessent dans toute affection grave des fonctions cérébrales, comme l'apoplexie, la léthargie, etc.

Dans l'hémiplégie, ils ne sont détruits que d'un côté. Le prurit continuel de cet organe est fâcheux dans les maladies aiguës : souvent, il précède le délire, mais souvent aussi il annonce simplement le coryza.

Dans l'érysipèle de la face, le nez acquiert beaucoup de volume ; ce qui lui arrive aussi dans les affections scrofuleuses.

Le nez contourné, soit à droite, soit à gauche, dans une fièvre continue, où il y a faiblesse, est un signe de convulsion ou de mort prochaine.

Un observateur a remarqué que les personnes qui ont le nez aquilin sont prédisposées aux maladies de poitrine, tandis que celles qui ont un nez retroussé et des narines très ouvertes sont à l'abri des affections de poitrine, mais plutôt prédisposées aux affections de foie. Les chevaux arabes, dont les narines sont ouvertes, deviennent rarement poussifs, tandis que les chevaux à tête busquée avec des

narines rentrantes gagnent facilement des maladies pulmonaires.

La conformation du nez et la facilité qu'il donne à la libre circulation de l'air vers les poumons, ou l'obstacle qu'il oppose à la respiration, doivent évidemment agir sur l'état sanitaire de la poitrine chez l'homme et chez les animaux: voyez la différence entre les narines du chevreuil et celles du mouton, si exposé aux inflammations de poumons.

On sait que certains malades dégagent une odeur particulière suivant leur affection.

Nouss dit que l'odeur chez les malades atteints de rougeole rappelle celle de l'oie plumée ; chez les scarlatineux, c'est l'odeur qui se dégage des cages des fauves ou l'odeur du mauvais vieux fromage ; dans la suette miliaire, l'odeur est celle du mauvais vinaigre ou encore de la colle de pâte décomposée, tandis que la variole rappelle par ses exhalaisons, le pain moisi. Ajoutons encore qu'au voisinage des paralytiques agitants on respire une atmosphère de souris des plus désagréables, etc. (1).

LE NEZ ET SES ÉTATS RÉFLEXES

Il n'est presque personne qui n'ait éprouvé une douleur très-vive dans la membrane pituitaire à la suite de l'application de certaines substances sur

(1) V. pour plus de détails l'opuscule du Dr Monin, précité.

le palais : tel est, par exemple, l'effet de la préparation connue sous le nom de moutarde (1).

Lorsqu'on prend une glace, sans être encore habitué à son action, on éprouve une sensation très-désagréable à la racine du nez.

Dans les affections vermineuses, l'irritation du canal alimentaire par la présence des vers produit à la partie inférieure de la cloison du nez une démangeaison qui oblige de la frotter, et qui est un des signes caractéristiques de la maladie. Serait-ce là en partie ce que Darwin a appelé *Polypus narium ex ascaridibus* ?

Alibert a observé le même phénomène chez des petites-filles empoisonnées par des racines de *stramonium*.

L'énergie de la sensation est augmentée chez certaines femmes pendant la période menstruelle. Fallope dit en avoir connu une qui avait un érysipèle au nez toutes les fois qu'elle se mettait ne colère.

Dans la migraine, il y a le plus communément une douleur vers la voûte des fosses nasales, et quelquefois une légère épistaxis.

L'humidité des pieds ou leur refroidissement donne souvent lieu à un coryza ou à une inflamma-

(1) Le cresson de fontaine *(Sysimbrium nasturtium)* a été appelé par les Latins *nasitorium* ou *nasturtium*, en raison de la sensation qu'il produit sur la membrane olfactive lorsqu'on le mange; c'est une contraction de *nasi tomentum*.

tion catarrhale de la membrane pituitaire, lequel cède quelquefois, au contraire, à un pédiluve à la glace ou très-chaud.

On empêche l'éternûment en comprimant le grand angle de l'œil ; on le détermine en passant subitement de l'obscurité à une vive lumière.

L'olfaction enfin est souvent dépravée dans certains états de débilité de l'utérus, comme dans l'aménorrhée et la chlorose ; ou exaltée lors de l'écoulement des menstrues. Mais, dans tous ces exemples, la membrane pituitaire est le siège d'influences sympathiques, émanées d'organes plus ou moins éloignés.

Quelques odeurs répugnantes augmentent d'une manière marquée la sécrétion de la salive ; Whytt a observé que l'alcoolat de romarin, flairé avec force, produisait le même phénomène. (1)

D'autres émanations odorantes, en irritant la membrane olfactive, produisent le larmoiement : telles sont les vapeurs de l'ammoniaque, de l'acide acétique, des oignons, etc. ; une titillation mécanique et vive, à l'aide d'une barbe de plume ou d'un corps étranger quelconque, cause aussi le même phénomène.

Le larmoiement est également un des symptômes les plus constants du coryza, et est souvent produit par l'éternûment (2).

(1) *Traité des maladies nerv.*, t. I, p. 264.
(2) WHYTT, *Traité des mal. nerv.*, loc. cit.

Nous avons déjà dit quelle influence exerçaient les odeurs sur les organes de la génération ; nous avons aussi noté leur action dans les cas d'affections hystériques.

Des odeurs douces, chez certaines personnes nerveuses, produisent la syncope ou la cessation des mouvements du cœur.

Des odeurs fortes et âcres, dans beaucoup de cas, réveillent l'action de cet organe, de même que celle des poumons et du cerveau, lorsqu'elle a été suspendue ; on a vu effectivement une odeur pénétrante arrêter la toux (1), ou prévenir un accès d'épilepsie (2).

Ces divers faits, dont plusieurs nous prouvent le rapport qui unit les sensations du goût et de l'odorat, en nous faisant reconnaître que certains corps, en agissant sur l'un, agissent également sur l'autre, que les organes de l'une perçoivent parfois les impressions destinées à ceux de l'autre, sont vrais et évidents pour tout le monde, mais ils sont difficiles à expliquer, de même que la transformation des odeurs en saveurs.

LES VICES DE CONFORMATION DU NEZ

Le nez offre fréquemment des vices de conformation, ou des difformités remarquables. *Ludit in*

(1) WHYTT, *Traité des mal. nerv.*, t. I.
(2) PINEL, *Nosographie philosophique.*

humanis divina potentia rebus, et cela est très vrai à l'égard du nez. Cet organe peut même manquer totalement, ainsi qu'Olaüs Borrich a eu l'occasion de l'observer.

En 1556, il naquit à Bâle un enfant dont le nez était tellement fendu et écarté qu'on pouvait apercevoir le cerveau.

P. Borel dit que, dans une ville de Normandie, il existait de son temps un charpentier qui avait un double nez ; mais il ne donne aucun détail à ce sujet.

Samuel Ledel rapporte la même chose d'un enfant mort-né qu'il a eu l'occasion d'observer ; et Thomas Bartholin parle d'une tumeur qui, développée à la racine de l'organe, semblait chez certain individu, simuler un second nez au-dessus du premier.

Il n'est point rare non plus de voir des personnes chez lesquelles le nez est incliné plus ou moins manifestement à droite ou à gauche, mais plus communément dans le premier sens. Cette inclinaison vicieuse est en général l'effet d'une conformation primitive ; mais on prétend qu'elle peut être augmentée par l'habitude de se moucher d'une main plutôt que de l'autre. Aussi voit-on quelquefois chez les gauchers, dit M. Boyer, le nez se porter à gauche. Lorsque cette difformité est extrême, elle offre une incommodité très gênante qui défigure et qui nuit à l'olfaction et à la respiration.

Dans certaines familles, le nez devient, pour ainsi dire, un caractère distinctif; il se présente avec la même forme chez tous les individus qui en font partie. Il n'est personne qui ne connaisse le nez de saint Charles Borromée; on assure que tous ses parents l'avaient conformé comme lui.

LA RHINOPLASTIE — SES ORIGINES

En général, on attribue à l'italien Gasp. Tagliacozzi, ou, suivant d'autres, à Tagliaguerso, mort à Bologne en 1599, l'invention d'un procédé pour restaurer les nez, en réunissant avec le contour de la cicatrice, rendue saignante, la peau d'une partie de l'avant-bras, ou plutôt du bras. Cependant cette méthode, originaire probablement de la Calabre ou de la Sicile, était déjà connue deux siècles avant que Tagliacozzi en fît le sujet d'un livre qui lui en a fait accorder la découverte.

Dans un traité sur la rhinoplastie, ou réparation des nez, publié en 1597, in-folio, sous le titre : *De curtorum chirurgia per insitionem*, l'auteur, Tagliacozzi, emploie dix-huit chapitres, sur quarante-cinq dont son ouvrage est composé, à prouver l'importance, l'excellence et la dignité du nez, des lèvres et des oreilles, et, dans ce but, il invoque tour à tour l'autorité des médecins, des orateurs, des poëtes, de la Bible et des Pères de l'Eglise.

Dès 1280, en effet, Lanfranc traitait de menteur impudent quiconque se vanterait de réussir à rajuster un nez coupé, après l'avoir tenu dans sa main. Il fallait donc bien qu'alors il fut déjà question de cette manœuvre.

Guy de Chauliac, qui vivait peu de temps après lui, et qui a écrit vers la fin du quatorzième siècle, s'exprime de la même manière. Il s'élève contre les jongleurs qui prétendent avoir guéri des nez entièrement décollés de la tête.

Dans le quinzième siècle, Jérôme Braunschweig tient le même langage, et il regarde tous les faits rapportés à ce sujet comme controversés.

Mais, vers 1450, un chirurgien sicilien, nommé Branca, possédait l'art de fabriquer les nez, ainsi que le rapporte P. Ranzano, évêque de Lucera ; et son fils Antonio avait perfectionné sa méthode.

Gabriel Fallopia et André Vésale, qui moururent entre 1563 et 1564, ont aussi consacré quelques pages à la description d'une opération, que le premier de ces auteurs désapprouve à peu près complètement, conseillant de rester mutilé plutôt que de se soumettre à des tourments qui durent jusqu'à douze mois entiers.

Paracelse, qui ne pouvait avoir entendu parler de Tagliacozzi, puisqu'il mourut en 1541, cinq ans avant que ce dernier vînt au monde, a également dit quelques mots de la restauration des nez.

L'art de raccommoder les nez paraît s'être perdu en

Calabre vers la fin du seizième siècle. J.-B. Cortesi qui parcourut cette province en 1599, s'assura qu'il n'y existait plus aucun Bojano, et que leur art lui-même était complétement oublié.

René-Antoine Ferchault de Réaumur paraît cependant dire le contraire dans l'histoire de l'Académie des Sciences.

Mais cet art n'était point perdu pour le reste de l'Italie. Ambroise Paré, qui écrivait en 1574, parle d'un chirurgien de ce pays, qui, *par son artifice*, refaisait des nez de chair. « Nous avons ce témoi-
« gnage, ajoute-t-il, d'un gentilhomme nommé le
« cadet de Saint Thoan, lequel ayant perdu le nez,
« et porté longtemps un d'argent, se fascha pour la
« remarque, qui n'estoit sans une risée, lorsqu'il
« estoit en compagnie. Et ayant ouy dire qu'il y
« avoit en Italie un maistre refaiseur de nez perdus,
« s'en alla le trouver qui le lui refaçonna, comme
« une infinité de gens l'ont veu depuis, non sans
« grande admiration de ceux qui l'avoyent cogneu
« auparavant avec un nez d'argent. »

Peut-être s'agit-il ici de Gasp. Tagliacozzi, qui florissait à Bologne vers la fin du siècle, et dont l'ouvrage parut à Venise en 1597.

Philippe Salmuth, J. N. Pfitzer ont préconisé les avantages qui résultaient du mode d'opérer du chirurgien Tagliacozzi, et l'honneur de l'invention lui est généralement demeuré, ce qui lui attira de grandes distinctions et l'admiration générale; car

lorsqu'il vint à mourir, en 1599, on lui éleva dans l'amphithéâtre d'anatomie de Bologne, une statue qui le représentait tenant un nez dans la main droite.

La rhinoplastie aurait été rendue fréquemment nécessaire par les ravages dus à la syphilis, d'après Puschmann. Cet auteur raconte, sous forme anecdotique, que la perte du nez pouvait être aussi le résultat d'une condamnation : une ordonnance de l'empereur Frédéric II punissait de cette peine les adultères et les mères qui livraient leur fille à la prostitution.

Une ordonnance de police d'Augsbourg, de l'année 1276, ordonnait qu'on coupât le nez aux « demoiselles ambulantes ou coqueteuses », si elles se promenaient dans la rue pendant le jeûne, et le samedi soir, sauf cependant quand les nobles étrangers se trouvaient dans la ville. (1)

ANECDOTES SUR LE NEZ

L'astronome Tycho-Brahé, voyageant en Allemagne, se prit de querelle avec un savant à propos d'un théorème. Un duel s'en suivit, et le pauvre Tycho y perdit son nez. Il dut s'en faire mouler un en cire.

***

Les grands nez sont en honneur par tout le monde

(1) Cf. *Osphrésiologie*, de Cloquet.

excepté en Chine et chez les Barbares. Ceux-ci écrasent le nez de leurs enfants, et croient que c'est une folie de porter un nez devant les yeux.

*
* *

Les nez camus déplaisent et sont de mauvais augure. Le connétable Anne de Montmorency était camus, et on l'appelait à la cour le Camus de Montmorency. Le duc de Guise, fils de celui qui fut tué à Blois, était aussi camus; et un gentilhomme qui avait une vénération singulière pour ces deux maisons de Guise et de Montmorency, ne pouvait se consoler de ce qu'il s'y était trouvé deux camus, comme si ce défaut en avait diminué le lustre.

*
* *

Hippolyte Lucas, un écrivain sérieux auquel la critique n'a guère reproché que son long nez, jouait, affligé d'un gros rhume, aux échecs, avec Louis Desnoyers; force lui était de renifler de temps en temps pour lutter contre la dilatation intérieure des muqueuses nasales.

— Mouchez donc votre nez, mon cher! dit Desnoyers avec d'autant plus d'humeur qu'il voyait la partie perdue.

— Mouchez-le vous-même, répondit gaiement Hyppolyte Lucas. Il est plus près de vous que de moi.

Un médecin de Londres, nommé Brown, établi à la Barbade, avait une sucrerie et des nègres. On lui vola une somme considérable ; il assembla ses nègres.

— Mes amis, leur dit-il, le grand serpent m'est apparu pendant la nuit : il m'a dit que le voleur de mon argent devait avoir, dès ce moment, une plume de perroquet sur le bout du nez.

Le coupable porte sur le champ la main à son nez.

— C'est toi qui m'a volé, dit le maître ; le grand serpent vient de m'en instruire.

Et il reprit son argent.

*
* *

On sait que Rossini n'était pas tendre et que maintes fois ses boutades le vengèrent d'avoir souffert d'une audition fâcheuse. Un soir, dans un salon, où se produisait un couple à prétentions d'artistes, Rossini se trouvait présent. Le monsieur et la dame entamèrent d'une horrible voix du nez le duo de la *Muette*. Rossini écoute et reste calme devant les applaudissements. Quand le bruit fut apaisé, il se pencha vers la maîtresse de la maison :

« Voilà, murmura-t-il, ce qui peut s'appeler un beau combat *nasal* ».

PROVERBES TIRÉS DE LA FORME DU NEZ.

Ne pas voir plus loin que le bout de son nez.

Tirer les vers du nez à quelqu'un.

Jeter à quelqu'un une chose au nez.

Mettre le nez dans une affaire

Mettre le nez dans un livre.

Ne pas lever le nez de dessus quelque chose.

Mener quelqu'un par le bout du nez.

Se casser le nez.

Donner du nez en terre.

Avoir toujours quelqu'un à cheval sur le nez.

S'arracher le nez pour faire dépit à son visage.

Casser le nez à coups d'encensoir.

Il lui en pend autant au nez.

Il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez.

Il est si jeune, que, si on lui tordait le nez, il en sortirait encore du lait.

Cela ne paraît pas plus que le nez au milieu du visage.

Ce n'est pas pour son nez.

Jamais grand nez ne gâte beau visage.

Rire au nez de quelqu'un. Lui faire un pied de nez, etc., etc.

Œil

AVEUGLES, MYOPES ET BORGNES CÉLÈBRES.

Homère qualifie Junon de l'épithéte aux *yeux de bœuf*. On a regardé les gros yeux comme un signe de médiocrité des facultés intellectuelles : ceux qui ont connu Boyer, le célèbre chirurgien, et les familles Guersant, Andrieux, Viennet et plusieurs aimables littérateurs, dont les yeux étaient très saillants, diront combien cette appréciation est erronée.

*
* *

La grande passion que Démocrite avait pour l'étude fit qu'il s'aveugla lui-même pour se mettre hors d'état de pouvoir s'appliquer à d'autres choses. Il exposa à découvert une plaque d'airain, qui renvoyait vers ses yeux les rayons du soleil, dont la chaleur lui fit à la fin perdre la vue.

*
* *

Conrad Gessner était d'un caractère doux et modeste. Il s'était fait beaucoup d'amis et de nom-

breuses relations. Bien qu'il fût pauvre, souvent maladif, et qu'il eût beaucoup voyagé, il avait rassemblé une bibliothèque considérable, ainsi qu'un grand nombre de planches et de manuscrits. Il était myope, ce qui ne l'empêchait pas de dessiner et même de peindre assez facilement.

*
* *

Le P. Lejeune, né à Poligny en 1592, fut le prédicateur le plus célèbre de son siècle. Dès l'âge de 35 ans, il perdit la vue en prêchant un carême à Rouen. Cette infirmité n'altéra point sa gaieté naturelle, et une fluxion ayant fait fondre l'un de ses yeux, ce qui le rendait difforme, il disait en riant à ses amis : « Les borgnes deviennent parfois aveugles; pour moi, au contraire, d'aveugle je suis devenu borgne. »

Malgré son austérité extrême, il fut accablé d'infirmités, et subit deux fois l'opération de la pierre sans qu'il lui échappât une plainte. Ce saint homme inspirait une vénération universelle et, quoique sujet à des maladies aussi cruelles, il n'en prolongea pas moins sa carrière jusqu'à 80 ans.

*
* *

Milton, ayant perdu les yeux, se maria en troisièmes noces à une femme très belle, mais d'un caractère violent et d'une humeur aigre et difficile. Le

lord Buckingham ayant dit un jour à son mari qu'elle était une rose : « Je n'en puis juger par les couleurs, répondit tristement Milton, mais j'en juge par les épines. »

Dans ses courts intervalles de santé, l'auteur du *Paradis perdu* avait l'habitude de se balancer dans un fauteuil, ou d'autres fois se distrayait à jouer de l'orgue. Comme il avait les mains déformées par la goutte, il disait que, sans cette incommodité, sa cécité lui eut paru supportable.

Son hygiène était des plus sévères. Il faisait peu d'usage des liqueurs fortes, se nourrissait très sobrement et n'était nullement délicat sur le choix de ses aliments. Dans sa jeunesse, il ne quittait sa table de travail que fort avant dans la nuit. Par la suite, il changea ses heures et resta dans son lit de 9 heures du soir à 4 heures du matin en été et à 5 heures l'hiver.

Devenu aveugle, il était à peine levé qu'il se faisait lire un chapitre de la Bible en hébreu, et étudiait jusqu'à midi. Il prenait alors quelque exercice pendant une heure, puis il dînait, jouait de l'orgue et chantait ou entendait quelqu'un chanter. Il se remettait à l'étude jusqu'à six heures, et causait jusqu'à huit avec les personnes qui venaient lui rendre visite. Puis il soupait, et après avoir fumé une pipe et bu un verre d'eau, il se couchait. La nuit. il ne dormait pas toujours ; il lui arrivait souvent d'être tourmenté par l'inspiration,

et, saisi soudain par la verve poétique, d'imaginer ses plus beaux vers. Alors il appelait sa fille pour qu'elle écrivit ce qu'il venait de composer. L'époque où il était le mieux inspiré était comprise entre l'équinoxe d'automne et l'équinoxe du printemps. Il profitait de la présence de ses amis pour leur dicter les vers qu'il avait composés de mémoire. Il ne revoyait naturellement jamais ses poëmes, ni sur le manuscrit, ni sur les épreuves, puisqu'il était aveugle. Et cependant la forme primitive en était parfaite, définitive.

*
* *

Les quatre plus grands écrivains du XVIIIe siècle ont eu de mauvais yeux : Voltaire, Rousseau, Buffon et Montesquieu. L'auteur de « l'Esprit des Lois » mourut même aveugle.

L'an 1402, Tamerlan remporta une grande victoire sur le sultan Bajazet, qu'il fit prisonnier avec toute sa famille. S'apercevant que son ennemi était borgne, et songeant que lui-même était boîteux, il s'écria : « Qu'est-ce donc que ces grands empires de la terre qui passent si facilement d'un borgne à un boîteux ? »

*
* *

La bataille de la Borodino, de la Moskova ou de Mojaïsk, fut livrée le 7 septembre ; chacune des deux armées avait 130 000 combattants et une formidable artillerie.

Ils étaient commandés par Kutusoff, un général vieilli dans les camps, et qui, parvenu à l'âge de 75 ans, n'avait rien perdu de son courage, de son activité et de son génie. Il était pourtant borgne, — comme Philippe, Antigone, Annibal, Sertorius, Augereau, etc...

LE SENS DE L'OUÏE CHEZ LES AVEUGLES.

Le docteur Dufour (de Lausanne), célèbre oculiste, préoccupé des moyens d'assurer l'existence aux malheureux aveugles-nés, passant en revue toutes les professions pouvant utiliser l'extraordinaire faculté auditive dont ils sont doués, déclare que tous les bateaux à grande vitesse devraient avoir à leur bord deux aveugles-nés, pouvant servir de vigie par les temps de brouillard.

Le Dr Dufour affirme, après expériences faites sur le lac de Genève, que la finesse de l'ouïe chez ces sujets est telle qu'il leur est facile de percevoir à grande distance le bruit du bateau en marche, et, à plus forte raison, les signaux acoustiques qu'il peut faire et de fournir des renseignements exacts sur sa situation et sa destination.

LA PROTHÈSE OCULAIRE

Les premiers essais de prothèse oculaire paraissent remonter au règne de Ptolémée II, surnommé

Philadelphe, vers l'an 300 avant J.-C. En tout cas, les Egyptiens furent les premiers à se servir d'yeux artificiels, et l'on trouve parfois des momies qui gardent encore dans leurs orbites des yeux de ce genre. On les faisait d'abord en cuivre, en argent ou en or ; le verre ne fut employé que plus tardivement.

A une certaine époque, on ornait d'yeux de verre non-seulement les vivants, mais même les statues. Pline raconte que sur la tombe de Hermias, prince de l'île de Chypre, se trouvait une admirable figure de lion dont les yeux étaient d'émeraude.

Les Grecs et les Romains n'ont pas connu les yeux artificiels ; il n'en est fait mention dans aucun auteur.

Paul d'Egine, au VIIe siècle, décrit aussi un œil artificiel ; mais il ne semble pas avoir connu ceux de fabrication égyptienne, beaucoup plus parfaits que celui qu'il désigne sous le nom d'*ecblépharos*. Celui-ci consistait en un morceau de cuir ovale sur lequel était plus ou moins grossièrement peint un œil et que l'on s'appliquait extérieurement sur l'orbite vide. Pour le retenir en cette position, on le fixait à un fil de fer qui, passant derrière l'oreille, faisait ressort en prenant appui sur l'occiput.

A Byzance, à la fin de l'Empire, on signalait déjà une femme qui portait un œil artificiel, de tout point semblable à celui qui lui restait.

Dans des temps plus modernes, en 1579, Ambroise

Paré est le premier auteur qui ait décrit exactement l'œil artificiel. Il se composait d'une pièce de la forme d'une amande, en or émaillé, bombé en dessus et en dessous, aux couleurs semblables à l'œil conservé. Connaissant l'art des émailleurs français, nul doute que, dès cette époque, les yeux artificiels n'aient atteint la perfection dans l'imitation de la nature.

Au commencement du 17me siècle, Jessenius et Fabrice d'Acquapendente indiquent, les premiers à Venise, la fabrication des yeux de verre de forme sphérique ; ils furent d'abord assez rares. Toutefois, à la fin du siècle, le médecin anglais Lister signale, dans son voyage, en 1698, la boutique de Hubius, fabricant d'yeux de verre à Paris, où il en vit de pleins tiroirs de toutes couleurs, de façon à appareiller n'importe quels yeux naturels. Evidemment à cette époque la fabrication en était déjà fort répandue.

FABRIQUE DE CILS ET DE SOURCILS.

La coquetterie des femmes anglaises vient de s'adjoindre un nouveau serviteur : le fabricant de cils et de sourcils naturels pour mondaines et artistes dramatiques ou lyriques. Il s'agit d'un parfumeur, dédaigneux des vieux maquillages, qui a trouvé le moyen de planter des cheveux sur l'arcade sourci-

lière et au bord des paupières, et qui donne ainsi une expression profonde ou langoureuse aux regards qui en ont été le plus cruellement privés par la nature.

L'opération par laquelle s'obtient ce précieux résultat ressemble de bien près à un supplice, mais de délicieuses créatures, assez patientes pour demeurer pendant quatre heures d'horloge entre les mains d'une émailleuse qui leur glace de vernis le visage, les bras et les épaules, sont capables d'affronter toutes les souffrances pour atteindre à l'illusion de la perfection plastique. Armé d'une fine aiguille à laquelle pend un long cheveu de nuance assortie à la chevelure de la patiente, parfois un cheveu emprunté à cette chevelure même, l'opérateur attaque l'extrême bord de la paupière, entre l'épiderme et le léger ourlet graisseux qui la termine. L'aiguille y est conduite à la façon d'une couture au petit point, le cheveu demeurant lâche et formant à l'extérieur une boucle de deux centimètres de diamètre. Quand toute la paupière est ainsi cousue, un coup de ciseau sépare le cheveu en deux rangées de cils épais qu'il suffit ensuite de retrousser à l'aide d'un petit fer à friser en argent, gros tout au plus comme une aiguille à tricoter.

On opère de même pour la paupière inférieure, en faisant de faux cils naturels dans l'autre sens. La patiente conserve ensuite sur les yeux, pendant une demi-journée, un bandeau huilé ; et le lende-

main, il ne reste plus aucune trace de l'opération. Le regard a acquis une poésie exquise qu'il conservera pendant six mois.

La fabrication du sourcil naturel demande un peu plus de temps, mais elle n'oblige pas les coquettes à six ou huit heures de cécité. Le derme doit subir une préparation de quelques heures ; puis le parfumeur intervient avec son aiguille jusqu'à obtention d'une paire de sourcils tout à fait espagnols.

Un délicat poète a écrit que Dieu avait donné à la femme la bouche pour parler et les yeux pour répondre. Désormais, en Angleterre, le sexe fort ne pourra même plus se fier à la sincérité de ces réponses-là.

SOURCILS

Qui croirait qu'il y a eu un temps où on louait comme une perfection chez les femmes d'avoir les deux sourcils joints ensemble? C'est cependant un fait réel, attesté par Anacréon, qui vante cet agrément dans sa maîtresse ; par Théocrite, Pétrone, et beaucoup d'autres anciens.

Ovide assure que de son temps les dames romaines se peignaient l'entre-deux des sourcils, pour qu'ils parussent n'en faire qu'un. Cette mode était aussi en usage chez les Hébreux : Jézabel, épouse d'Achab et mère de Joram, roi d'Israël, ayant appris l'arrivée de Jéhu, se farda les yeux avec de l'antimoine, ou selon l'hébreu, se mit les yeux dans l'antimoine.

L'ORIGINE DES LUNETTES

La découverte des verres pour améliorer la vision appartiendrait au roi d'Angleterre Charles II. Après sa fuite en France, il devint pensionné de Louis XIV, et tandis qu'il menait à Cologne une existence oisive et dissolue, il rencontra un verrier et, regardant à travers une petite lentille, il s'aperçut qu'il voyait plus distinctement les objets. Il emmena l'ouvrier avec lui.

On raconte que ce prince, né avec un astigmatisme myopique, put arriver mathématiquement à corriger entièrement son amétropie. Ses lunettes sont aujourd'hui au British Museum ; elles furent les premières construites.

Quand il fut couronné roi d'Angleterre, il amena l'artisan avec vingt autres qui ne firent pas moins de six mille paires de lunettes avant de faire celles qui lui convenaient. Son fils préféré, le duc de Monmouth, myope d'un œil, ne portait qu'un verre : d'où l'origine du *monocle* (1).

LARMES

Les larmes ont été brutalement analysées, et le résultat de cette analyse a inspiré un poëte dont

(1) Ern. Renan, dans l'*Antechrist*, p. 122, d'après Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, V, a écrit. à propos de Néron : « Comme il était myope, il avait coutume de porter dans l'œil, quand il suivait les combats de gladiateurs, une émeraude concave qui lui servait de lorgnon ». Ne serait-ce pas là la véritable origine du monocle ?

j'ignore le nom. A titre de curiosité, voici les vers qu'on me dit détachés du *Chemin du rire*, dont je ne connaissais pas l'existence :

Vauquelin et Fourcroy les ont analysées.
Ils ont trouvé dedans du sel et du mucus..
Mes amis, qu'en eut dit Horatius Flaccus?
Le mucus florissant dans les âmes brisées!
Combien Horatius en eût fait de risées!
Ils ont trouvé dedans du sel et du mucus.

Quand les anciens pleuraient sur l'amour de leurs mies,
Les pauvres vieux versaient... ils ne savaient pas quoi.
Grâces à Vauquelin, et grâces à Fourcroy,
Nous connaissons à fond nos paupières blèmies;
Mais les pauvres anciens n'avaient point nos chimères,
Ils ont toujours pleuré sans jamais savoir quoi.

Quand on souffre ou qu'on est ému, lorsque l'on boude,
Une chose, pour nous, affaiblit le souci,
Et c'est évidemment ceci :
Pour que mon cœur brisé se referme et se soude,
Combien vais-je verser de bismuth et de soude?
Cette réflexion égaye le souci.

Les anciens poursuivaient de bien maigres chimères.
Ils étaient ignorants et nous sommes complets;
Ils savaient de combien d'affronts et de soufflets,
D'espoirs guerriers déçus et de hontes amères,
Etaient faits des pleurs d'hommes... Belles misères!
Ils étaient ignorants, et nous sommes complets.

Nous connaissons le fort et le faible des larmes,
Nous connaissons le sel, le mucus, le bismuth;
Et nous avons appris que menteur est le luth,
Quand il vient nous chanter que les pleurs ont des charmes
Scientifiquement nous ne rendons les armes
Qu'au mucus, à la soude, au sel et au bismuth.

Dans un sonnet de A. de Musset, publié par E. Fournier dans un feuilleton de la *Patrie*, et reproduit par la *Gazette anecdotique* du 28 février 1877, on trouve ces deux stances, dont Richepin semble s'être inspiré plus tard dans sa pièce des *Blasphèmes :*

Je vous dirai ; Sachez que les larmes humaines
Ressemblent dans nos yeux aux eaux de l'Océan
Qu'on n'en fait rien de bon en les analysant;

Et quand vous en auriez deux tonnes toutes pleines,
En les laissant sécher vous n'en aurez demain
Qu'un méchant *grain de sel* dans le creux de la main.

PROVERBES SUR LES YEUX

Il n'a pas froid aux yeux.

D'ou vient cette expression d'un usage si commun?

Cette locution, qui est passée dans le langage vulgaire pour désigner des personnes timorées, puisque l'on dit d'une personne courageuse qu'elle « n'a pas froid aux yeux», exprime, dans le langage médical, la sensation qu'éprouvent beaucoup de personnes après des fatigues prolongées des yeux. La sensation inverse est, d'ailleurs, aussi accusée quelquefois, mais on la met en général, sur le compte des larmes ; on dit : « Les larmes me brûlent les yeux. »

Il a le mauvais œil

Van Helmont, ayant affirmé qu'il était possible de tuer un animal par l'intensité du regard (*oculis intentis*), Rousseau, le naturaliste, répéta cette expérience en Orient et tua ainsi plusieurs crapauds. Quand il refit plus tard, à Lyon, la même expérience, il arriva que l'animal, sentant qu'il ne pouvait s'échapper, fixa lui-même Rousseau avec une telle intensité qu'il s'évanouit, et qu'on le crut mort. On le ranima avec de la thériaque et de la poudre de vipère, remède héroïque s'il en fut!

Voilà sans doute l'origine de la croyance populaire si répandue que l'œil du crapaud exerce une influence mystérieuse, et l'origine aussi de ce qu'on nomme le « mauvais œil » (1).

Oreille

Darwin, Broca et d'autres ont signalé chez certaines personnes le caractère fonctionnel des muscles auriculaires qui, chez l'homme, ne sont d'aucun usage et qui rappelleraient simplement un état ancestral. L'homme, d'après les anthropologistes, n'étant qu'un animal en voie de perfection-

(1) *Les côtés obscurs de la nature*, par Mrs. Crowe, p. 307.

nement, on doit encore retrouver chez lui la trace d'organes ayant servi dans ses états transitoires antérieurs. Jadis, les oreilles remuaient ; donc elles peuvent encore remuer. Et, en effet, on rencontre encore aujourd'hui des personnes aux muscles auriculaires actifs. Autrefois, on en rencontrait également, puisque les *Ephémérides des Curieux de la Nature*, de 1685, parlent d'une jeune fille dont les oreilles se mouvaient. Quelques érudits du temps mirent en doute l'authenticité de l'observation. Le rédacteur des *Nouvelles de la République des Lettres*, en septembre 1686, fit remarquer qu'il n'était pas permis de « nier cette singularité après ce que M. l'abbé de Marolles atteste du philosophe Crassot. »

Né à Langres et mort à Paris, au collège de la Marche, cet original, malpropre comme un cynique, portant la barbe longue, touffue, et les cheveux mal peignés, avait (dit l'abbé de Marolles qui l'a connu) une chose bien particulière : c'était de *plier et de redresser ses oreilles à volonté, sans y toucher.*

*
* *

Selon Pierre Messie, saint Augustin a vu un homme qui non seulement remuait les oreilles comme il le voulait, mais encore ses cheveux, sans faire aucun mouvement ni des mains ni de la tête.

Vesalius, un anatomiste très expérimenté pour son temps, dit fort bien qu'il a rencontré à Padoue deux hommes dont les oreilles se dressaient.

Est-ce que Procope ne compare pas Justinien à un âne, « non seulement à cause de sa pesanteur d'esprit et bestise, mais encore eu égard à ses oreilles mobiles, qui le firent nommer en plein théâtre maître baudet par ceux de la faction Verte ou Prasine dont il était l'ennemi ? »

Il y a mieux : cette anomalie musculaire a été signalée chez une divinité grecque, chez le dieu de la force brutale, chez Hercule. Hercule possédait des oreilles mobiles. On les voyait se dresser quand il mangeait. Athénée rapporte des vers d'Epicharme où il est dit : « Sa mâchoire choque bruyamment, ses molaires frappent avec éclat, ses canines grincent, il siffle par les narines, il agite ses oreilles ! »

*
* *

Le chirurgien belge Jean Palfin ou Palfyn dit, dans son *Anatomie chirurgicale* (Leyde, 1710), que Jean Méry, chirurgien berrichon, faisait exécuter à volonté toutes sortes de mouvements à ses oreilles.

Valsalva, autre chirurgien italien, soutient, dans son ouvrage : *De aure humana tractatus* (Bologne, 1704), que si l'oreille humaine n'exécute point les mêmes mouvements que certains animaux, ce n'est pas qu'elle est dépourvue de muscles, mais

c'est qu'ils sont dans un état de paralysie par l'effet de nos habitudes sociales ; il ajoute que les Africains, chez lesquels on ne comprime point la tête des enfants nouveau-nés par l'usage des bandeaux, ont les oreilles avancées en dehors et que leurs muscles auriculaires jouissent de tous leurs mouvements. Aussi ces peuples entendraient-ils beaucoup mieux que nous.

*
* *

La duchesse d'Abrantès, dans ses *Mémoires*, rapporte qu'un des plaisirs de la Cour était de voir l'Impératrice Marie-Louise faire tourner son oreille sur elle-même ; elle accomplissait ce curieux phénomène par un mouvement des muscles de la mâchoire qui faisait tourner son oreille presque en un cercle entier.

*
* *

D'un homme humilié, triste ou déçu, l'on dit qu'il *baisse l'oreille*. Cette expression vient d'observations faites sur certains animaux qui dressent ou rabattent les oreilles suivant ce qu'ils éprouvent. Elle se rencontre dans les écrits de Platon. Horace s'en est servi pour lui-même.

La Fontaine nous montre le renard qui, dupé par la cigogne, s'en va,

Serrant la queue et portant bas l'oreille.

Chez l'homme, les muscles auriculaires sont, en

général, assez atrophiés pour ne pouvoir déterminer aucun mouvement du pavillon.

*
* *

On lit dans le second volume des *Anecdotes anglaises* que le poëte Prior, étant devenu sourd dans sa prison, on lui reprochait à sa sortie d'avoir négligé sa santé : « Comment pouvais-je, disait-il, prendre soin de mes oreilles, quand je n'étais pas sûr de ma tête. »

Cheveux

On prétend que toutes les femmes dont l'histoire a gardé la mémoire, — ou presque toutes — ou bien celles qui vivent encore dans le souvenir des hommes de par les traditions mythologiques ou légendaires, que toutes ces créatures, charmantes et souvent fatales, avaient des cheveux clairs, cendrés, dorés... ou enflammés.

Adam était rouge, Eve était blonde.

Les cheveux de Vénus ruisselaient comme des flots d'or sur ses divines épaules rosées.

La chevelure de Cérès avait la couleur des moissons qu'elle enseigna aux hommes à tirer de la terre.

La belle Hélène, que les vieillards de Troie ne pouvaient regarder sans émotion, relevait savamment ses cheveux, blonds comme les blés mûrs.

Salomé, fille d'Hérodiade, qui dansa devant Hérode et lui demanda la tête de saint Jean-Baptiste, Salomé avait des cheveux jaunes. Du moins, les vieux maîtres la représentent avec une chevelure claire, parce qu'on prétend que les jeunes filles juives de haute naissance étaient blondes.

Saint Jean-Baptiste, le supplicié, avait des cheveux couleur noisette — une teinte qu'on trouve assez souvent en Russie.

*
* *

Lucrèce Borgia était blonde.

Blonde aussi Catherine de Médicis, ou du moins elle teignait en blond ses tresses brunes.

Marie de Médicis avait également des cheveux clairs.

C'est V. Cousin, je crois, qui nous décrit ainsi les cheveux de Mme de Longueville : « d'un blond cendré, de la dernière finesse, ils descendaient en boucles abondantes, ornaient l'ovale gracieux de son visage et inondaient d'admirables épaules, très découvertes, selon la mode du temps. »

Blonde encore, Anne d'Autriche ; blonde, Mme de Sévigné, dont la coiffure bouclée est restée célèbre. Blonde, la douce La Vallière. Les cheveux blonds de Mme de Lamballe et de Marie-Antoinette furent teints du sang de celles dont ils étaient le plus superbe ornement

Mme de Girardin eut aussi une chevelure blonde ; elle était douée, en outre, d'un teint si fin qu'il supportait, sans désavantage, le voisinage du vert glauque.

Une des beautés de l'impératrice Eugénie, c'étaient ses cheveux d'un blond... hardi.

Les Anglais ont une nuance de blond charmant, qu'ils appellent *auburn*. C'est un blond foncé, à reflets dorés.

Leur lady Macbeth et Mary Tudor étaient blondes. La reine Bee (Elisabeth) avait des cheveux rouges.

*
* *

Les plus grands dieux des Grecs : Jupiter, Apollon, Vulcain étaient cramoisis.

Samson, dont la force titanesque ébranlait de puissantes colonnes, avait des cheveux flamboyants, et Dalila, la perfide, était blonde. La conservation du royaume de Mégare était attachée à un cheveu pourpre du roi Nisus.

Parmi les blonds vénitiens, on cite encore Shakespeare, Milton, Lafayette et l'auteur de « Robinson » dont la tête était ornée de cheveux roux.

Les possesseurs de chevelures rousses et blond doré jouiraient, du reste, d'une immunité bien consolante (s'ils se plaignaient de leur couleur). Ils ne seraient jamais atteints de la petite vérole, d'après les statistiques. Par contre, ils seraient des candidats-nés à la tuberculose.

Dodonée mentionne des plantes qui favorisent ou arrêtent la pousse des cheveux.

Ainsi les cendres de l'armoise champêtre (*Artemisia campestris L*), dans un peu d'huile claire, empêcheraient la calvitie, et feraient pousser rapidement et fortement la barbe qui serait un peu lente à venir.

On emploie encore à cet effet des plantes sympathiques, par leurs tiges velues ou capillaires ; c'est par exemple le cas pour l'ortie et l'*Adianthum capillus veneris L.*

Cette dernière plante, coupée menue et appliquée sur la tête, qui est devenue chauve par la teigne ou quelque autre maladie, fait repousser, d'après Galien, une nouvelle chevelure.

Si, pour avoir les mains blanches, on lave celles-ci dans une décoction de racines d'orties, les mains se couvrent de poils ; voilà pourquoi il faut ensuite les frotter avec de la fiente de moineau et les laver dans de l'eau tiède.

*
* *

En Nouvelle-Calédonie, les hommes teignent leurs cheveux en jaune avec de la chaux et les parsèment de grains de corail et de perles de verre.

En Micronésie, les femmes blanchissent les leurs avec des liquides spéciaux.

A Taïti, les femmes, au temps de Cook, se coupaient les cheveux autour des oreilles ; aujourd'hui, elles les laissent flotter en grandes boucles sur les épaules, à l'exemple des hommes, ou les réunissent en deux tresses, relevées en double fronde sur la nuque.

A l'imitation des Européens, les Taïtiens utilisent les cheveux des morts, mais, au lieu d'en faire des portraits, ils en fabriquent des ficelles d'une grande longueur, dont on conserve plusieurs brasses au musée de Londres.

Les sauvages qui ont la moustache peu fournie se la coupent ou se l'épilent presque toujours. Ceux qui sont peu avancés en civilisation obtiennent ce résultat au moyen d'une pierre tranchante; tels les insulaires de l'île de Pâques, au dire du missionnaire Eyraud.

Les Javanais s'épilent la barbe, et leurs femmes ont horreur de cet attribut sexuel : elles traitent de boucs les hommes barbus.

A Taïti, on s'épile jusque sous les aisselles; de même aux Philippines, où les naturels portent pour cet usage de petites pincettes de métal suspendues au cou.

Les Péruviens, racontent des historiens espagnols, s'arrachent avec grand soin les rares poils de barbe dont les pourvoit la nature.

Dans les huacas ou anciennes sépultures, on retrouve fréquemment des momies munies de pinces de cuivre pour s'épiler la face.

Les Peaux-Rouges pratiquent encore aujourd'hui un usage analogue.

Par opposition, citons l'exemple de la race velue des Aïnos. Les femmes ne se trouvant pas des favoris assez abondants, s'en peignent en bleu au-dessus des lèvres.

*
* *

Dans bien des pays, comme autrefois chez les Francs, les longs cheveux étaient un signe d'autorité. Les prêtres du soleil au Mexique les laissaient croître dans ce but; et, d'après Herrera, Cortez obligeait les prêtres idolâtres à couper leur chevelure avant de transformer leur temple en chapelle catholique. La noblesse et l'armée avaient aussi le droit de porter les cheveux longs. Le peuple, au contraire, les conservait courts ou se les coupait avec des rasoirs de pierre.

Mais il ne suffit pas à certains peuples de laisser croître leurs cheveux naturellement. Ils en font d'étranges édifices, auprès desquels pâliraient ceux de nos coiffeurs parisiens. Les Vétiens se constituent ainsi des coiffures qui ont jusqu'à 5 pieds anglais de circonférence et donnent à l'être humain l'aspect d'un énorme champignon. Pour ce faire, ils ont un coiffeur spécial auquel ils consacrent plusieurs heures tous les soirs.

En Afrique, dans la vallée du Niger, la chevelure

tressée des jeunes femmes ressemble à un casque de dragons.

Sur l'Oubanghi, nous rapportent les derniers voyageurs français, les femmes, pour grossir leur chevelure, l'entremêlent de paquets de ficelles.

On comprend que les cheveux étant tenus pour une possession si honorifique, l'habitude soit venue d'en dépouiller les ennemis et de s'en servir comme trophée de gloire : tel le scalp usité chez les Indiens d'Amérique.

Chez les Abyssiniens, au contraire, le vainqueur avait droit de se tresser une tresse avec ses cheveux pour chaque ennemi tué. Après dix faits d'armes, on pouvait se tresser la chevelure à volonté.

D'autres peuples se rasent soigneusement la tête; mais cette pratique existe surtout chez des peuples assez civilisés : telle la pratique des Indous. Les Chinois, on le sait, s'en rapprochent, ne conservant qu'une queue.

Chez nos moines, c'est une idée de sacrifice à Dieu qui impose cette mutilation (1).

*
* *

Les races se déplument au fur à mesure qu'elles s'instruisent, en raison directe même de leur civilisation. Gloire aux chauves ; ils sont les hommes d'après-demain, ils sont les précurseurs. Et puis

(1) Dr F. Regnault in *Médecine Moderne*.

n'est pas chauve qui veut, mais bien chauve qui peut.

Les chauves ont d'illustres ancêtres : Socrate, César et Louis XIV. Ces deux derniers étaient même tellement fiers de leur calvitie qu'ils la cachaient jalousement à tous les regards comme un porte-bonheur. César la dissimulait sous la couronne impériale de laurier et Louis XIV sous la perruque. C'est même pour complaire à leur souverain que les courtisans du Roi-Soleil portèrent perruque ; et ce fut une mode, presque une règle de l'étiquette royale pendant le grand siècle.

Plus près de nous, le chancelier de fer, M. de Bismarck, n'est-il pas une des figures les plus considérables de l'histoire moderne? Or, il possèdait trois cheveux, trois, qui se dressaient comme un trident sur son sommet marmoréen.

*
* *

Il est curieux de constater que, depuis un temps immémorial, les cheveux sont considérés comme concentrant la force vitale de l'homme. C'est à cela que l'on doit la coutume qui consiste à conserver quelques cheveux d'un personnage célèbre, ou même, tout simplement, d'un être aimé.

La légende des cheveux, centre de la vie, se retrouve de toutes parts en Judée, avec Samson ; en Grèce, avec l'*Alceste*, d'Euripide ; chez les Védas et aussi à Rome, où Virgile parle des cheveux d'or de Didon.

La vie de Nisus, d'après Pausanias, tenait à ses cheveux de pourpre et celle de Ptéréleas, d'après Apollodore, était due à son unique cheveu d'or.

Est-ce de là que viendrait la locution familière: « Sa vie ne tient qu'à un cheveu ?... »

*
* *

Notre système pileux change de couleur avec l'âge, ce qui n'est point le cas dans l'espèce animale. La neige des années tombe sur le crâne des vieillards mais à d'autres causes encore il faut quelquefois attribuer la décoloration capillaire.

On raconte que les cheveux de Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, devinrent blancs dans l'espace d'une nuit lorsqu'on lui eut annoncé sa condamnation à mort (1534).

On a prétendu que Marie-Antoinette, emprisonnée à la Conciergerie, vit ses cheveux blanchir d'une nuit à l'autre ; mais le fait n'est pas historiquement prouvé. D'autres exemples sont et scientifiquement confirmés : à Solférino, un jeune soldat autrichien, terrifié par le combat auquel il prenait part, devint blanc instantanément. (1)

(1) « Mademoiselle..., d'une très forte constitution, d'une taille élevée, avait passé son enfance dans le château de Chantilly et avait souvent joué avec le duc d'Enghien, enfant lui-même. Lors de l'émigration, Mademoiselle... fut confiée à une dame chargée de veil-

Byron a démontré qu'il n'ignorait pas la canitie subite dans son *Prisonnier de Chillon* :

« Mes cheveux sont gris, non à cause des ans — Et ils n'ont pas blanchi — En une seule nuit, — comme les cheveux de ceux qui sont sous le coup de soudaines frayeurs. »

La littérature offre, au reste, de nombreux exemples de canitie émotionnelle. Ludovic Sforze, dit le More, devint subitement blanc dans la nuit même qui suivit le jour où il tomba au pouvoir de Louis XII, son plus mortel ennemi.

Sanson, dans les *Mémoires d'un bourreau de Paris*, rapporte un grand nombre de cas de canitie subite chez des condamnés à mort.

Le cardinal Donnet, qui faillit être enterré vivant, en ressentit une telle émotion que ses cheveux en devinrent blancs.

Presque tout le monde connaît le cas historique d'Henri IV, qui aimait à montrer une partie de sa barbe et des cheveux, blanchis en une nuit à la suite de la douleur causée par le massacre de la St-Barthé-

ler à son éducation. Les événements politiques devinrent plus graves, cette jeune enfant sentit la misère, son éducation fut négligée. A la mort du duc d'Enghien, mademoiselle tombe dans la lypémanie la plus profonde, elle avait 16 à 17 ans, *ses cheveux devinrent gris presque subitement*, Mademoiselle fut envoyée à la Salpêtrière, où elle a vécu un grand nombre d'années avant de succomber. » Esquirol, *Des maladies mentales*, t. I.

lemy. Il avait dormi pendant 24 heures la tête et le menton appuyés sur la main (1).

*
* *

Les cheveux portent malheur : en astronomie, la comète, présage de terribles événements, a une chevelure ; le soleil qui dore les moissons et fait mûrir les fruits, les étoiles confidentes de nos rêves, ne sont point embarrassés de cet encombrant appendice.

La Bible ne nous rapporte que des histoires fâcheuses arrivées à des gens chevelus. C'est d'abord l'aventure d'Absalon, qui resta accroché aux branches de la forêt. C'est Holopherne que Judith prit par les cheveux pour lui couper la tête. C'est Samson, à qui Dalila coupe les cheveux et qui vaniteusement laisse repousser cette broussailleuse auréole ; la force revient à Samson, il ébranle les colonnes du temple de Dagon et meurt enseveli sous les décombres. Il fut resté tête rase, coupée « à l'ordonnance », qu'il eût vécu vieux.

L'histoire de France n'est pas moins instructive : en 93, les bourreaux prenaient les têtes des guillo-

(1) Cf. *De la canitie subite émotionnelle*, par le Dr Rousseau. Thèse de doctorat en médecine, Bordeaux, 1900.

Ces faits de canitie subite auraient été mieux placés à la fin du volume, au chapitre : *Les Emotions morbides*. Nous nous excusons d'y avoir songé trop tard.

tinés par les cheveux pour les montrer au peuple ; jamais ils n'ont osé prendre la tête d'un chauve à deux mains. Rappelez vous *Hernani* de Victor Hugo: n'est-ce point à sa calvitie que le vieux Ruy Gomez doit d'échapper à la mort, quand le roi Don Carlos lui dit :

La tête qu'il me faut est jeune ! Il faut que morte
On la prenne aux cheveux. La tienne ? Que m'importe!
Le bourreau la prendrait par les cheveux en vain ;
Tu n'en a pas assez pour lui remplir la main.

*
* *

On ne cite qu'un seul accident dû à la calvitie: La Fontaine, dans une fable intitulée l'*Horoscope* (livre VIII), nous raconte la mort du poète grec Eschyle ; mais il est bon d'ajouter que La Fontaine est fataliste et que sa fable tend à prouver qu'on ne peut se soustraire à sa destinée. Ecoutez plutôt :

Cette précaution nuisit au poète Eschyle.
Quelque divin le menaça, dit-on,
De la chute d'une maison.
Aussitôt il quitta la ville,
Mit son lit dans les champs, loin des toits, sous les cieux.
Un aigle, qui portait en l'air une tortue,
Passa par là, vit l'homme, et sur sa tête nue,
Qui parut un morceau de rocher à ses yeux,
Etant de cheveux dépourvue,
Laissa tomber sa proie, afin de la casser :
Le pauvre Eschyle ainsi vit ses jours avancer.

Les dames romaines, à la fin de l'empire, portaient souvent de *faux cheveux*, des perruques volumineuses, poudrées, parfumées, teintes en pourpre, couvertes de poussière d'or. Les premiers Pères de l'Eglise se sont fort élevés contre cette mode, qui cependant persista longtemps à la cour d'Orient.

Il ne paraît pas que l'usage de porter perruque fut admis en Occident pendant le moyen âge, et cette habitude ne s'introduisit en France que vers la fin du xve siècle. C'était une importation italienne.

Quant aux faux cheveux, il est à croire que de tout temps les femmes en portèrent pour suppléer à ce que la nature leur refusait. Cependant nous ne trouvons, à propos de cet usage, que des allusions trop obscures pour affirmer qu'il en fut ainsi.

A la fin du xve siècle, les gens de robe portaient perruque, ainsi que nous l'apprend Villon, si toutefois les *Repeues franches* sont de ce poëte :

Et mettez tous peine délire (1),
Entre vous, jeunes perrucatz (2),
Procureurs, nouveaulx advocatz,
Aprenant aux despens d'aultruy.

(1) Laissez de côté toute préoccupation ».

(2) « Gens à perruques », c'est ainsi qu'on désignait, à la fin du xve siècle, les gens de la basoche.

On jurait anciennement sur les cheveux comme on jure aujourd'hui sur son honneur ; les couper à quelqu'un c'était le dégrader, le flétrir.

On obligeait ceux qui avaient trempé dans une même conspiration de se les couper les uns aux autres. Frédégonde coupa les cheveux à une maîtresse de son beau-fils et les fit attacher à la porte de l'appartement du prince. L'action parut horrible.

En saluant quelqu'un, rien n'était plus poli que de s'arracher un cheveu et de le lui présenter. Clovis s'arracha un cheveu et le donna à saint Germier, pour lui marquer à quel point il l'honorait ; aussitôt chaque courtisan s'en arracha un et le présenta à cet évêque, qui s'en retourna dans son diocèse, enchanté des politesses de la cour.

*
* *

On lit dans le *Cours d'Histoire Naturelle* (tome I, page 197, édition de Paris, 1770), que, dans une famille de Verneuil-sur-Oise, près Senlis, le père et ses fils seulement étaient nés absolument sans cheveux.

*
* *

L'histoire nous offre un exemple où les femmes se couvrirent de gloire en faisant le sacrifice de leurs cheveux.

Au siège de Carthage, comme on manquait de matière pour faire des cordes, elles coupèrent leurs cheveux et en fournirent abondamment.

Ce fut un temps la mode de porter les cheveux courts. A propos de l'origine de cette mode, on a fourni l'explication qui suit :

Cette mode s'était établie à la suite d'un accident arrivé à François Ier dans une de ces batailles que se livraient le roi et les seigneurs de la cour par façon de passe-temps. Voici les détails qu'Etienne Pasquier nous donne à ce sujet : « Advint par aventure que le roy François Ier de ce nom ayant esté fortuitement blessé à la teste d'un tizon par le capitaine Lorges, sieur de Montgommery, les médecins furent d'avis de le tondre (1521). Depuis, il ne porta plus de longs cheveux. »

Par flatterie, les courtisans s'empressèrent d'imiter le roi ; puis, la vanité s'en mêlant, cette mode finit par gagner de proche en proche. La petite noblesse se fit un point d'honneur de copier les gens de la cour. La bourgeoisie voulut à son tour ressembler aux gens d'épée ; et de là la manie de se faire tondre, suivant l'expression employée par Lyon Jamet, pour avoir quelque chose de l'homme de guerre.

***

Les Egyptiens offraient aux dieux des vœux pour a guérison de leurs enfants malades ; et lorsque ces

derniers étaient hors de danger, ils les conduisaient dans le temple où ils leur coupaient les cheveux, qu'ils mettaient dans une balance avec une somme d'argent du même poids, qu'ils donnaient à ceux qui avaient soin de nourrir les animaux sacrés (Diodore de Sicile).

*
* *

Ce fut Philippe-le-Bon qui donna le premier exemple des perruques. Une longue maladie lui ayant fait tomber les cheveux, ce prince, sur le conseil de ses médecins, couvrit sa tête chauve d'une chevelure artificielle, et par une politesse de courtisan, cinq cents gentilshommes en firent autant dans la ville de Bruxelles. C'est sans doute depuis cette époque qu'on a pu compter parmi les courtisans tant de têtes à perruques.

*
* *

Dans l'Armorique, les enfants conservent encore, dans les échanges de leurs petites propriétés, un usage très ancien : on confirme la cession qu'on venait de faire en soufflant au vent un cheveu. Ainsi se terminaient sans signature et sans notaire les marchés des premiers âges.

Le cheveu était l'emblème de la propriété. On y renonçait en le jetant : c'était déclarer par un acte matériel qu'on ne reviendrait pas sur l'accord

arrêté, puisqu'il serait impossible aux contractants de rendre le cheveu que le vent avait emporté.

De ces cheveux, dans les temps plus modernes, ont été trouvés sous des sceaux : ils tenaient lieu de signature.

LES

CURIOSITÉS

des régions

THORACIQUE ET ABDOMINALE

LES CURIOSITÉS Des RÉGIONS

THORACIQUE ET ABDOMINALE

COU

La voix et les parfums

On sait depuis longtemps, d'après les récits de l'histoire et de la légende, que le voisinage des bouquets de fleurs, à odeurs plus ou moins pénétrantes, n'est pas sans causer des incommodités, des malaises, parfois même des accidents d'une réelle gravité.

On a recommandé, de tout temps, d'éviter de dormir dans une pièce où sont enfermées des fleurs, des syncopes prolongées, des asphyxies même ayant été en pareil cas dûment constatées. Notre confrère Cartaz a cité à cet égard quelques observations des plus nettes. C'est une jeune fille qu'on trouve morte dans une chambre où l'on avait laissé des bottes de lys; c'est un officier qui, à Milianah, s'endort dans une alcôve décorée de branches de lauriers roses et s'y endort de son dernier sommeil.

On a beaucoup disserté sur la cause de ces accidents, sans que l'on soit arrivé à des conclusions bien fermes. L'intoxication est vraisemblablement due à des éthers composés, des hydrocarbures qui empoisonnent les systèmes nerveux et vasculaire. Il faut aussi tenir compte de ce que certaines plantes

n'exhalent leur parfum que pendant la nuit ou dans l'obscurité. Il s'en dégage alors de l'acide carbonique, et, d'après Boussingault, de l'oxyde de carbone, gaz des plus toxiques comme nul ne l'ignore. Qu'il y ait, en outre, ce qu'on nomme en médecine de l'idiosyncrasie, c'est-à-dire que tels tempéraments soient plus incommodés que d'autres, cela n'a rien qui doive surprendre.

Ce qui est moins connu, et que nous avons pour notre modeste part contribué à mettre en lumière, à la suite d'une enquête minutieuse, c'est que les fleurs ont une action nuisible, qu'on ne songera plus désormais à méconnaître: sur l'appareil de la phonation.

Les fleurs, et en général tous les parfums, exercent une action néfaste sur les cordes vocales ; le fait n'est pas douteux, et s'il a été rarement décrit, il a été bien des fois observé.

Le Dr Fauvel, à qui nous avions demandé quelques renseignements sur la question, nous fit la réponse qui suit :

« Certainement, nous dit l'éminent laryngologiste, les odeurs ont une influence néfaste sur la voix, et il y a longtemps qu'il m'a été donné de l'observer. Vous connaissez Marie Sasse, la grande chanteuse? Eh bien, Marie Sasse, au moment où elle répétait l'*Africaine*, m'a conté qu'elle avait un soir complètement perdu la voix brusquement, et dans les circonstances suivantes : elle chantait chez les Rotschild, je crois, avec Mme Penco, du

Théâtre-Italien, à moins que ce ne fût avec la Patti. Mme Penco, qui était pressée ce jour-là, demande à sa camarade de lui céder son tour. Marie Sasse accorde très gracieusement ce qui lui est demandé, et Mme Penco, offre, en guise de remerciement, à Marie Sasse, un magnifique bouquet de violettes de Parme, arrosées d'un extrait très concentré de la même fleur. L'effet fut presque immédiat. Quand Sasse, qui avait respiré à plein nez les violettes, dont elle adorait le parfum, parut en scène, elle était devenue aphone !

« Que se produit-il en pareille circonstance ? Peut-être une lutte vibratoire entre les ondes sonores et les ondes odorantes ; les cordes vocales se mettent en état de parésie, de défaut de contraction, elles boîtent... mais, ce n'est qu'une théorie, et je vous la donne pour ce qu'elle vaut.

« Le fait existe, sans conteste. Je soigne même, en ce moment, la femme d'un grand parfumeur, qui a des accidents réflexes laryngés, du « laryngisme », que je serais assez disposé à attribuer à l'atmosphère dans laquelle elle vit, aux émanations qu'elle est forcée d'absorber. »

Qui n'entend qu'une cloche ?... Nous nous sommes donc adressé au Dr Gouguenheim, qui avait effleuré le sujet dans une leçon faite au Conservatoire :

« Aucune étude vraiment scientifique n'a encore été tentée, nous répond le maître spécialiste. Mandl et d'autres observateurs en ont bien parlé, mais très superficiellement.

« Le fait de l'action des parfums sur le larynx n'est pas contestable. Comment se produit cette action ? Est-elle d'ordre nerveux ? C'est plus que probable. Y a-t-il un effet réflexe sur le larynx ? C'est possible. On peut bien affirmer l'influence réflexe d'une *lésion* nasale, mais peut-il en être de même de la réalité de l'influence réflexe d'une *impression* nasale ? C'est bien délicat à trancher. Tous ceux qui appartiennent à la « gent artistique » sont d'un tempérament ultra-nerveux ; rien de surprenant qu'ils présentent des réflexes laryngés de la variabilité la plus grande ».

Même consultation chez le Dr Poyet, qui soigne bon nombre de chanteurs, et dont la compétence est universellement reconnue dans le monde artistique. Le Dr Poyet s'excuse, avec une parfaite bonne grâce du reste, de ne pas nous en dire plus long, bien que, s'il eut eu le loisir...

Pour avoir un dossier complet, et afin d'étayer notre jugement sur des documents précis, il nous restait à consulter deux catégories de personnes : les artistes, d'abord ; les professeurs de chant au Conservatoire, ensuite. Il y aurait bien eu une troisième enquête à faire, mais elle était particulièrement malaisée. Il aurait été, croyons-nous, d'un grand intérêt de visiter les usines où se fabriquent artificiellement les parfums, et de constater si les ouvriers de ces fabriques présentent des lésions spéciales du côté du larynx. Malheureusement, il

ne suffit pas, comme dans le conte des *Mille et une Nuits*, de dire : *Sésame, ouvre-toi !* pour pouvoir pénétrer dans ces laboratoires mystérieux. Des vies humaines sont en péril, qu'importe? Les intérêts matériels priment tout. Faute de mieux, nous dûmes abandonner provisoirement cette piste et nous contenter de solliciter l'avis des artistes, puis des professeurs de chant.

*
* *

Dans le monde artistique, on a depuis longtemps remarqué que certaines fleurs naturelles, le lys, le mimosa, la violette, la tubéreuse, la jacinthe, et quelques parfums artificiels, les essences et extraits, l'eau de Cologne russe, la peau d'Espagne, etc., produisent une influence nocive sur les organes vocaux. Il se manifeste chez ceux ou celles qui en usent habituellement de l'enrouement, et quelquefois pis encore, de l'aphonie complète.

Mme Renée Richard (de l'Opéra) nous a confié à cet égard qu'elle a depuis longtemps interdit aux élèves qui fréquentent ses cours de porter, durant le trajet de leur domicile au domicile de la cantatrice, même un simple bouquet de violettes à leur corsage. Quand ces élèves ont respiré en chemin ces fleurs au parfum suave, qui passent pourtant pour être inoffensives, elles sont tout à fait incapables d'émettre un son. Mme Richard, qui se sert du laryngoscope aussi habilement qu'un

professionnel, a cherché à se rendre compte du phénomène.

« Les cordes vocales, nous dit-elle, apparaissent tuméfiées, alors que, chez les artistes qui n'emploient pas de parfums, les cordes vocales, loin de se tendre, sont au contraire molles, comme cotonneuses».

Mme Krauss a fait la même remarque à propos des violettes, « qui enrouent presque subitement ».

Christine Nillson, aujourd'hui comtesse de Casa Miranda, a connu un artiste de talent, qui « ayant chanté dans un salon où l'air était saturé des parfums des roses et des tubéreuses qui encombraient la pièce, a été pris le même soir d'une sorte d'empoisonnement (*sic*) du larynx, qui a déterminé chez lui une extinction de voix, laquelle dura plusieurs mois ». Depuis, Mme Nillson a banni les fleurs de son appartement.

« A part la rose, nous déclare Mme Isaac, tous les parfums sont nuisibles à la voix, et principalement le mimosa, la violette et le lilas. »

« Le lilas blanc surtout est mauvais, nous dit Emma Calvé, qui a été sérieusement incommodée par l'exhalaison pénétrante du gracieux arbuste. Ce qui n'empêche pas que les tubéreuses, le mimosa ont également des méfaits à leur actif. »

Mme Bilbaut-Vauchelet a beaucoup chanté dans les salons remplis de fleurs, sans en être éprouvée. Que dans une pièce surchauffée, des artistes, mal disposées ou nerveuses de tempérament, aient ac

cusé des symptômes laryngés, c'est possible. Mais en ce cas, le parfum n'y était pour rien.

Ce n'est pas l'avis de Delmas, la basse chantante de l'Opéra, qui se trouve péniblement impressionné par les parfums pénétrants : tubéreuses, jacinthes, et bien plus encore par le lilas blanc. Il se sert, par contre, impunément, d'eau de Cologne russe, qui est pourtant à base de musc et de civette, d'un arome si subtil.

Au Conservatoire, si on n'enseigne pas que les bouquets doivent être enlevés de tous les endroits où l'on doit chanter, on recommande, en toute occasion, aux élèves qui y fréquentent, de se sevrer de parfums, de quelque nature qu'ils soient. M. Seguy, professeur dans cet établissement, n'hésite pas à proscrire l'usage des fleurs. « Leur effet le plus habituel (écrit-il à un de ses amis, qui a bien voulu nous communiquer sa lettre) avant l'enrouement, est un raccourcissement de la voix (une tierce environ) ; ensuite la muqueuse pharygienne, où se localisent les effets les plus perceptibles, se sèche, devient brillante... Les parfums artificiels ont une action moindre. Les tempéraments parfaitement équilibrés sont moins sensibles à l'influence des parfums, tandis que les nerveux (névrosés de toutes sortes) sont très susceptibles... Si nous considérons les mauvaises odeurs en général, elles semblent moins actives : ainsi l'odeur des bains de Barèges me laisse la voix parfaitement libre ; l'ammoniaque

augmente la salivation. [illegible] ne cause une sensation de [illegible] au voile du palais, augmente les mouvements de déglutition. Mais [illegible] pas la [illegible] [illegible] sensible détermine une [illegible] de [illegible] mais [illegible] possession [illegible] de gaz et même de [illegible] quand la [illegible] est incomplète et [illegible] ne voile [illegible] ne cause un très vif sentiment de [illegible] dans les [illegible] qui deviennent difficiles [illegible] en partie [illegible] de [illegible].

Le grand [illegible] Paul [illegible] a écrit un traité [illegible] sur l'[illegible] et [illegible] a bien voulu [illegible] nous [illegible] de ses [illegible]. La [illegible] est [illegible] que des [illegible] pour [illegible] leur [illegible]. Il est pas que [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] mieux est [illegible] sans [illegible] sans une [illegible].

L'[illegible] [illegible] pour [illegible] chose [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

tilles du sérail, par le travail des bitumiers ou même par la fumée du tabac... »

*
* *

D'après ce qui précède, il ne faudrait pas croire que la voix soit modifiée uniquement par les parfums ; d'autres agents exercent leur influence sur les organes vocaux.

Parmi ces influences, comme l'a fort judicieusement établi le Dr Castex dans un ouvrage récent, qui est, sous son format exigu, ce qui a été écrit de plus lucide et de mieux informé sur l'*Hygiène de la voix* (1), « les unes sont favorables, les autres défavorables à la voix ». Toutes relèvent de l'individu, ou du milieu dans lequel il se trouve placé. L'âge, le sexe exercent une action réelle sur l'évolution de l'appareil vocal ; il serait superflu d'y trop insister. La voix de l'enfant n'est pas celle de l'adolescent ; celle-ci est différente à l'âge adulte et dans la vieillesse. Le larynx de la femme se développe bien moins que celui de l'homme au moment de la puberté. De plus la voix des femmes s'altère momentanément chaque mois, à la période menstruelle. « Tout exercice de chant doit alors être interrompu, l'hygiène de la voix le réclame. » Un détail qui ne manque pas de piquant, et que nous révèle Castex : certaines cantatrices allemandes font spécifier sur l'acte d'engagement qu'elles se

(1) Dr Castex, *Hygiène de la voix parlée et chantée.*

réservent le droit de ne pas chanter pendant trois ou quatre jours de chaque mois.

L'hérédité joue vraisemblablement un rôle, mais jusqu'ici mal déterminé. Même observation pour la race et la constitution.

La gêne des fonctions physiologiques a un réel retentissement sur la production de la voix. Si la circulation pulmonaire est ralentie, si la digestion s'opère imparfaitement, les cordes vocales s'en ressentent fâcheusement. Sur les aliments convenables ou nuisibles au chanteur, on a beaucoup disserté. C'est de la fantaisie pure. Chacun doit agir selon son expérience propre. Au résumé, c'est l'alimentation mixte, animale et végétale, qui convient aux chanteurs aussi bien qu'aux orateurs.

Les centres nerveux et le cerveau ont sur la voix une influence bien connue. Les passions gaies en favorisent la production ; les passions déprimantes en provoquent à la longue l'extinction. L'artiste doit « s'emballer à froid ».

*
* *

Le Dr Castex a quelques pages sur le *trac*, qui sont à méditer par tous ceux qui font profession de chanter ou de parler. Le mécanisme physiologique du *trac*, ainsi que l'a bien établi Peter dans une de ses cliniques de Necker, est facile à déterminer : c'est, disait le regretté professeur, « un phénomène cérébral d'abord, qui se propage ensuite au bulbe

et à la moelle épinière, pour descendre enfin, par les ramifications du nerf grand sympathique, sur les plexus pulmonaire, cardiaque, solaire, rénal, d'où divers troubles... » On en guérit parfaitement grâce à un exercice méthodique et une sorte d'apprivoisement. Il faut prendre contact avec le public, avec plusieurs publics. Mais je vous renvoie à Castex, aussi expert hygiéniste que thérapeute avisé en matière de laryngologie.

*
* *

Un exercice modéré est plutôt favorable à la voix. Tous les excès (*Baccho et Venere*) sont à redouter. Les climats, la température, la résidence, l'habitation, autant de facteurs qui ne sont pas négligeables.

L'*acoustique des salles* est une des principales préoccupations des chanteurs, mais la question est bien obscure. Passons rapidement sur l'éclairage des salles, sur les vêtements que doit habituellement porter l'artiste, sur l'utilité de l'hydrothérapie, sur les dangers de certaines professions : le simple bon sens suffit à indiquer les précautions à prendre.

Sur le tabac et l'alcool les avis sont partagés, et l'enquête ouverte par le Dr Chervin ne semble pas avoir donné des résultats satisfaisants. « Autant de voix, autant d'exercices et d'hygiènes », conclut sagement Castex.

Il n'y a pas deux voix exactement semblables. Les chanteurs, comme l'a bien établi Proust, sont à

vrai dire, « les serviteurs d'un organe extrêmement impressionnable. » Aussi les artistes doivent-ils, avant tout, veiller à leur santé générale, supprimer, tout au moins dans la mesure du possible, l'alcool, le tabac, les mets épicés; faire soigneusement tous les matins la toilette de leur bouche à l'aide de gargarismes boriqués tièdes, de préférence chauds. S'ils ont la gorge irritable, quelques pastilles de cocaïne ou un comprimé de chlorate de potasse seront d'un heureux effet. Surtout pas de cautérisations intempestives. Le jour de la représentation, ménager son larynx et son corps, se coucher même une partie de la journée. Tout le reste ressortit à l'empirisme, et souvent à un empirisme grossier.

THORAX.

LES SEINS

Les mamelles ne sont pas exemptes des bizarreries de la nature ; ordinairement les femmes n'en ont que deux, mais on en a vu qui en avaient davantage.

Blasius, par exemple, en a remarqué trois chez une femme.

Walochus et Borrichius ont fait la même observation.

Thomas Bartholin parle d'une personne qui en avait quatre.

Pour ce qui est de la conformation de ces parties et de leur grandeur, elle est monstrueuse dans certains pays : au rapport des voyageurs au Cap de Bonne-Espérance, les femmes les ont si longues, qu'elles les jettent par-dessus l'épaule.

*
* *

En souvenir de cures merveilleuses opérées par Saint Jacques de Compostelle, une de nos gracieu-

ses demi-mondaines, Dolorès Tyeda, a fait mouler son sein et, après l'avoir fait reproduire en argent, l'a envoyé à l'église espagnole.

Nous extrayons de l'histoire de Notre-Dame de Liesse les faits suivants :

« L'an 1620, madame de l'Orme, trésorière de France, vient offrir à la sainte Vierge une mamelle d'argent en action de grâces de la guérison d'un mal qui lui était venu au sein.

« Le 11 juin 1675, de la part de Marie de la Grange, alors reine de Pologne, une mamelle d'or est offerte à la sainte Vierge. »

*
* *

Cette coutume des *ex-voto* de santé remonte très-haut.

Les juifs avaient coutume de déposer dans leurs temples, un bras, une main d'or ou d'argent ou quelque autre partie du corps qui avait souffert ; ou bien ils faisaient peindre cette partie. Sur ces offrandes qui étaient conservées, on mettait ordinairement une inscription qui était le plus souvent courte, très simple, et qui contenait seulement dans plusieurs cas, le nom de la divinité, celui de la personne guérie ou de celle qui faisait l'*ex-voto* pour le malade, rarement le nom de la maladie.

Des inscriptions de ce genre existent encore en assez grand nombre, mais elles ne nous apprennent

rien sur les moyens auxquels on attribuait la guérison.

*
* *

Un passage du *Livre des Rois* paraît prouver qu'au temps de Samuel, les Phéniciens, quand ils obtenaient la guérison d'une maladie, avaient la coutume de déposer dans leurs temples des *ex-voto* en or, représentant la partie du corps qui avait souffert, ainsi qu'on le fit plus tard en Grèce.

On lit encore dans le *Livre des Rois*, que les Philistins, ayant été atteints d'une maladie au fondement, en punition de ce qu'ils avaient enlevé l'Arche d'alliance, leurs prêtres et leurs devins leur conseillèrent de renvoyer l'Arche, et d'y enfermer cinq anus d'or.

*
* *

En 1827, Adrien de Jussieu publiait l'observation d'une jeune femme qui était née comme sa mère avec trois mamelles.

Julia, femme d'Alexandre Sévère, fut surnommée *Mamea*, comme la Fortune : elle était *multimame.*

Percy et Fournier virent à Trèves une fort belle femme qui avait trois mamelles disposées en triangle.

En 1671, s'exhibait à Rome une femme pourvue de quatre mamelles, deux de chaque côté, fournissant abondamment du lait à chaque grossesse.

Les deux faits suivants sont plus extraordinaires encore : Gadner vit au Cap une mulâtresse ayant six mamelles qui donnaient du lait ; mère à quatorze ans, elle eut quatre enfants d'une grossesse et cinq de l'autre.

Percy fut témoin du second fait : ce chirurgien célèbre rapporte qu'une vivandière valaque, accouchée depuis vingt jours de deux enfants qu'elle allaitait, fut trouvée parmi les prisonniers autrichiens que fit l'armée du Rhin en l'an VIII. Morte de froid, on reconnut qu'elle avait cinq mamelles, dont quatre très-saillantes, remplies de lait et sur deux lignes ; la cinquième, placée au-dessous et au milieu des quatre autres, n'avait pas plus de volume que le sein d'une fille impubère.

Nous rappellerons enfin que l'infortunée Anne de Boleyn était multimame et avait six doigts à chaque main.

*
* *

Poppée, femme de Néron, avait toujours à sa suite quatre à cinq cents ânesses, pour se baigner dans leur lait.

Guy Patin nous apprend que plusieurs personnes de sa connaissance, qui régulièrement tous les ans avaient pris du lait d'ânesse pendant six semaines ou deux mois, avaient vécu plus de 80 ans. C'est acheter une longue vie à bon marché.

On disait jadis le lait d'ânesse excellent pour la santé, pourvu qu'il fût tiré d'une ânesse jeune, saine et bien nourrie.

Galien le faisait prendre avec du miel pour la phtisie.

Pline prétend que le bain de lait peut servir à rendre la peau plus blanche.

M. de Graveroles, avocat de Nîmes, dans une lettre à M. l'Evêque de Comenge, pour servir de Mémoire à la Vie de M. Cotelier, observe que ce savant homme, ayant eu dans son enfance une chèvre pour nourrice, fût toujours depuis fort mélancolique, et fort valétudinaire, presque jamais sans fièvre : d'autant que, selon Pline et Varron,

Capreæ nunquam sine febere sunt.

Cette opinion de Graveroles est discutable ; car les enfants nourris de lait de chèvre sont d'ordinaire fort sains, joyeux, et aiment comme leurs nourrices, à sauter et à danser.

Nous avons ouï dire, lisons-nous dans un auteur ancien, qu'un enfant, étant repris par son père de quelques légèretés, qui lui étaient échappées au collège, lui dit pour toute excuse en avouant sa faute : « Souvenez-vous, s'il vous plaît, que j'ai été nourri de lait de chèvre. »

S'il est contre l'ordre ordinaire de la nature qu'un homme ait du lait, il ne l'est pas moins d'en trouver dans les mamelles d'une vierge. Cependant ce dernier fait est encore moins rare que le précédent. On lit plusieurs observations de ce genre dans les ouvrages de Schenckius, Christophe Avega, Roderic a Castro, Pierre Castel, etc.

Le *Journal de Paris* (ann. 1784, n° 100), fait mention d'une fille qui, nubile à cinq ans et demi, en avait huit, lorsque sa mère mit au monde un garçon qu'elle allaita. Un abcès survenu au sein l'ayant empêché de continuer l'allaitement, Anne Liberge (c'était le nom de la jeune fille), chercha, par un mouvement naturel, à apaiser la faim et les cris du petit infortuné, son frère, à qui elle présente son sein. La nature, répondant par une sorte de prodige à ce dévouement de l'amour fraternel, féconda les mamelles de la jeune fille, qui remplit pendant un mois, à l'égard de son frère, les tendres fonctions de la maternité.

Les auteurs ont cité un certain nombre de faits, plus ou moins bien constatés, d'allaitement par des vierges, par des vieilles femmes et même par un homme (A. de Humboldt), dans lesquels la succion paraît avoir joué le rôle le plus important comme agent provocateur de la sécrétion. On peut se demander quel rôle joue l'émotion dans cette sécrétion.

Dans cet ordre d'idées, le fait rapporté par

d'Aubigné (1) n'est pas sans intérêt : « Le pasteur de Saint-Léonard, le conduisant (d'Aubigné) à Conforgien, le destourna pour luy faire voir en un village le miracle d'une femme de septante ans, de qui la fille estant morte en couche, elle pressa son petit fils contre son sein, s'escriant : « O Dieu ! qui te nourrira ? » A ces mots l'enfant empoigna un des bous de sa grand'mère, et les deux mamelles furent à l'instant pleines de laict, duquel elle l'a nourri dishuit mois, parfaitement bien. Cette histoire avant d'estre imprimée, a esté vérifié par l'acte public de l'Église. »

M. Domange a rapporté un cas de sécrétion lactée pendant une grossesse nerveuse (2), dans lequel l'irritation locale n'était évidemment pour rien.

Cœur

Sait-on à quelle époque remonte l'usage d'inhumer à part le cœur des personnages qui se sont illustrés par leur naissance, leur fortune ou leurs actions héroïques ? Il serait difficile de le déter-

(1) Agrippa d'Aubigné, Mémoires publiés par Lalanne, édit. Jouaust, 1889, p. 138.

(2) *Arch. de tocologie*, 1885, t. XVI, p. 246.

miner exactement. Il est à peu près certain que l'antiquité païenne n'a pas connu cette pratique. La combustion des corps était une mesure générale qui ne souffrait aucune exception.

Il faut arriver au douzième siècle pour trouver la première trace du culte funéraire isolé du cœur.

Le 25 février 1117, Robert d'Arbrissel, le religieux fondateur de l'ordre de Fontevrault, meurt dans l'abbaye d'Orsan, fondée par lui. En exécution de ses dernières volontés, son corps, qui était encore douze jours après sa mort dans un état parfait de conservation, fut enlevé aux religieuses d'Orsan pour être transporté à Fontevrault. Mais pour les consoler de la perte de cette relique, Léger, archevêque de Bourges, qui accompagnait les restes du bienheureux Robert, consentit à laisser aux religieuses le cœur du fondateur de l'ordre de Fontevrault.

C'est dans cette même église de Fontevrault que fut inhumé le cœur du roi anglo-normand, Henri II, mort à Chinon en 1189.

***

Il est assez singulier qu'on n'ait pas retrouvé le cœur de saint Louis, et on ne s'explique guère comment on aurait dérogé en faveur du saint roi à la coutume déjà généralisée en France, que nous avons signalée plus haut.

Outre le père et la mère du saint roi, Thibault V, son gendre, mort en Sicile à son retour des Croisades, avait légué son corps aux religieuses Cordelières de Provins et son cœur au couvent des Cordeliers, dont il était le fondateur. Ce cœur, après diverses migrations, était encore, il y a une trentaine d'années environ, dans le sanctuaire de l'église de Provins, où il passait pour opérer des miracles, notamment dans les maladies des yeux, rebelles à tout traitement.

Les Jacobins reçurent également en dépôt le cœur de Philippe III, fils de saint Louis. Son autre fils, Pierre, comte d'Alençon, légua son cœur aux frères prêcheurs de Paris.

Les Jésuites, les Célestins, les religieuses de Maubuisson, de Paris, du Val-de-Grâce, etc., ont partagé avec les jacobins le privilège de recueillir les cœurs et les entrailles des souverains. L'abbaye de Saint-Denis les a reçus aussi quelquefois, exceptionnellement.

Richard-Cœur-de-Lion, blessé à mort devant un château du Limousin, le 5 avril 1199, avait demandé, selon Mézerai, « que son corps fût inhumé à Fontevrault près de celui de son père ; que la ville de Rouen, qu'il chérissait à cause de la fidélité qu'elle lui avait toujours gardée, eût son cœur et que les Poitevins, qu'il avait peu estimés, eûssent ses boyaux, la plus vile partie de son corps. »

Au XIIIe siècle, les rois de France commencent à se conformer à la coutume de l'inhumation isolée du cœur. C'est ainsi que, Louis VIII étant mort à Montpensier en 1226, son corps est porté à l'abbaye de Saint-Denis, tandis que son cœur et ses entrailles restent en Auvergne.

En 1258, trois abbayes de femmes se partagent les dépouilles mortelles de la mère de saint Louis, Blanche de Castille ; c'est à l'église du Lys qu'échoit le cœur de la reine.

On a beaucoup discuté, vers 1843, sur la prétendue trouvaille du cœur de saint Louis à la Sainte-Chapelle. D'après Andry, ce cœur pourrait bien être celui de Christophe Barjot, chanoine de la Sainte-Chapelle, mort en 1682 ; ou celui de Jacques Barrin, immortalisé par Boileau dans son *Lutrin*, ou de tout autre personnage encore plus inconnu.

*
* *

L'histoire a mentionné, comme déposés à Saint-Denis : le cœur de Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe V ; le cœur de François Ier, qui avait été d'abord donné aux religieuses de Notre-Dame de Haute-Bruyère ; les cœurs de Louis XIII et de Louis XIV, qui étaient primitivement dans l'ancienne église de la maison professe des jésuites de Paris ; le cœur de Louis, dauphin de France, fils de

Louis XV et père de Louis XVI, mort en 1765 ; le cœur de Louis XVIII et celui du duc de Berry.

Les Cordeliers possédèrent les cœurs de Philippe V, mort en 1322, de sa femme, et celui de Jeanne d'Evreux, reine de Navarre, épouse de Charles IV.

Les frères prêcheurs ou Jacobins eurent, entre autres viscères, le cœur du fils de saint Louis, Pierre d'Alençon, et celui de son frère, Charles d'Anjou ; les cœurs de Philippe-le-Bon et de sa femme.

Chez les Célestins, on trouve les cœurs de Louis XII, de Charles VI, de Henri II, et les entrailles de la malheureuse Henriette d'Angleterre, morte à Saint-Cloud à 26 ans, dont la fin subite inspira à Bossuet la tirade éloquente si connue : *Madame se meurt, Madame est morte !...*

*
* *

Chez les Jésuites, furent primitivement déposés le cœur de Louis XIII, fondateur de l'église professe de cet ordre ; et celui de Louis XIV. Ces deux cœurs furent plus tard transportés à Saint-Denis.

Les Jésuites du collège de la Flèche, fondé par Henri IV, eurent le cœur du Vert-Galant.

Les religieuses du Val-de-Grâce gardent précieusement dans une armoire de marbre et dans un caveau les cœurs d'Anne d'Autriche, fondatrice de leur monastère, d'Henriette d'Angleterre, de Phi-

lippe d'Anjou, second fils de Louis XIV, et de l'épouse du grand Roi, Marie-Thérèse d'Autriche, morte en 1683.

*
* *

D'autres églises possèdent des cœurs de grands personnages. Le cœur de Duguesclin se trouve dans l'église des Jacobins de Dinan ; celui de Charles V a été, au moins jusqu'en 1736, dans la cathédrale de Rouen, où se trouvent aussi le cœur de Richard Cœur-de-Lion, du cardinal Estouteville, mort en 1482, de Charles de la Rochefoucauld, etc.

Le cœur de la mère de François Ier est inhumé dans l'église Notre-Dame-de-Paris.

Le cœur de saint François de Salles a dû être inhumé à part, puisque. huit ans après la mort du saint, survenue en 1622, Louis XIII, âgé de 29 ans, tombé gravement malade à Lyon, fit suspendre la relique vénérée au chevet de son lit.

*
* *

Nous arrivons au XVIIe siècle ; Harvey vient de découvrir la circulation du sang (1619). L'éclat de cette découverte a sa répercussion dans les allégories plastiques ou figuratives. En feuilletant les iconologies, on retrouve le cœur à tout propos. Mais l'intervention du cœur dans l'art religieux remonte encore plus haut : on voit des cœurs figurés au-dessous d'images du Christ, sur des piliers

d'églises, sur des chapiteaux, dès le xve siècle. Aujourd'hui on ne retrouverait plus guère le cœur sous forme symbolique que sur les plastrons des maîtres d'armes.

***

Veut-on savoir ce qu'est devenu le cœur de Buffon ?

Buffon étant mort au Jardin du Roi, dans la nuit du 15 au 16 avril 1788, à une heure du matin, fut embaumé dans la matinée du 16, moins de sept heures après son décès, par les chirurgiens Portal, Betz et Girardeau.

Ceux-ci embaumèrent avec soin le cœur et le cerveau, qui furent renfermés dans des urnes de cristal.

Buffon avait témoigné le désir que son cœur fut remis au géologue Faujas de Saint-Fond, mais le fils de Buffon ne lui remit que le cerveau.

Quant au cœur, M. Nadaud de Buffon, arrière-petit-neveu du grand naturaliste, pense que l'urne qui le renfermait a été comprise, sans qu'on ait pris même la peine de s'enquérir de son contenu, dans la vente publique faite à Montbard et à Paris au profit de la nation, au mois d'août 1794, après la fin tragique du fils de Buffon.

***

Puisque nous en sommes au chapitre du cœur,

rappelons cette anecdote, qui a trait au cœur de Voltaire. Après la mort de cet homme universel, le bruit se répandit que le marquis de Villette avait renfermé le cœur de Voltaire dans un vase en or, sur lequel était gravé ce vers :

Son cœur est en ces lieux, son esprit est partout.

Sans considérer tout le bien que le grand homme avait fait à beaucoup d'infortunés, un esprit malicieux s'empressa d'ajouter que le cœur de Voltaire ne remplacerait jamais son esprit.

*
* *

Les usages du cœur en thérapeutique.

Pline a dit que le cœur du cerf n'est point sujet aux maladies fébriles et que même il en préserve.

Dans un ouvrage de pharmacie, imprimé à Cologne en 1703 (1), on trouve plusieurs formules d'eau cordiale, préparée avec le cœur d'un cerf récemment tué.

L'auteur d'un traité publié à Francfort au XVIe siècle (2), recommande une mixture, composée de cœurs de cerfs, à défaut d'un cœur de bœuf ou de porc, auxquels on ajoute des cœurs d'oiseaux, surtout de perdrix, du citron, du santal, de l'aloès, etc.

(1) Jacobi MANGETI, *Bibliotheca Pharmaceutico-Medica.*

(2) Arnold WEICKARD, *Thesaurus pharmaceuticus galeno-Chimicus.*

Pline, Marcellus Empiricus, etc., nous ont laissé une série de recettes où entrent différents cœurs d'animaux.

Les cœurs du lion, du crocodile, du caméléon, étaient employés contre la fièvre quarte ; celui de l'hyène, contre les spasmes ; celui de l'âne, contre l'épilepsie ; celui du lézard, contre la scrofule ; celui de la grenouille, contre la dysenterie, etc.

Certains magiciens, dit encore Pline (1), font attacher aux mains le cœur d'un lièvre, comme préservatif de la fièvre quarte.

***

Puisque nous voilà sur la pente de la magie, pénétrons franchement dans son domaine mystérieux.

Quiconque mangeait le cœur d'une taupe, tout frais et palpitant, possédait le don de divination.

Le cœur d'un chat-huant, appliqué sur le sein gauche d'une femme endormie, lui faisait révéler tous ses secrets.

Quand les Esquimaux sont malades, leurs sorciers, pour tout remède, leur prescrivent ou leur interdisent telle ou telle portion de l'un des animaux dont ils se nourrissent, et c'est spécialement le cœur ou le foie qui leur sont ainsi ordonnés ou défendus.

***

Dante prêtait au cœur, dans le sexe masculin, un

(1) L. 28, Ch. 19.

usage tout spécial : celui de communiquer au plus pur de notre sang la puissance génératrice, cette vertu qui, dit-il, « procède du cœur du père. » (*Purgatoire*, ch. 25, p. 37 et suivantes).

Rabelais voyait dans le cœur une *officine* qui affinait le sang, déjà élaboré par le foie, et purifié par les reins et la rate.

Riolan comparait le cœur humain au Paradis terrestre de la Genèse.

*
* *

Si l'on parcourt les recueils d'armoiries des anciens souverains, on trouve, offrant des cœurs, avec les armes de Danemarck, celles de Saxe-Meiningen, de Saxe-Cobourg Gotha, de Saxe-Altenbourg.

Le cœur figurait dans les armes du célèbre réformateur religieux Luther.

A partir du XVe siècle, et surtout du XVIe, de nombreuses familles ont un cœur dans leurs armes. Citons notamment Jacques Cœur, anobli par Charles VII, et qui avait pour devise : *A cœur vaillant, rien d'impossible* ; les Amelot, famille de magistrats, les Cœuret, etc.

Quelques villes de France ont fait figurer le cœur dans leurs armoiries, par exemple : Seez en Normandie ; Vertus en Champagne ; Conflans en Lorraine ; Corbeil près Paris (le mot Corbeil serait même dérivé de *Cœur-Bel*, cœur loyal, et fidèle à la couronne de France).

A quelle époque le cœur a-t-il figuré sur les cartes à jouer? Vraisemblablement pas avant les dernières années du XIVe siècle. Une opinion, entre beaucoup d'autres, attribue à Jacques Cœur, l'origine du cœur sur les cartes à jouer, parce que, dit-on, Jacques Cœur, qui était en relations commerciales avec l'Orient, aurait importé le jeu de cartes de ces régions lointaines. On sait que dans l'hôtel de Jacques Cœur, construit à Bourges vers le milieu du XVe siècle, le cœur avait été si peu ménagé qu'on en voyait partout. Pas une serrure, pas une sculpture, pas une tête de clou, où ne figurâssent les emblèmes du maître de céans : une coquille ou un cœur.

De même, dans l'hôtel de Luynes, appelé encore *Palais d'amour*, que François Ier se fit bâtir tout auprès de l'hôtel de la duchesse d'Etampes, entre la rue *Git-le-Cœur* et la rue de l'*Hirondelle*.

De toutes les devises, je n'ai pu, dit Sauval, me ressouvenir que de celle-ci : « c'était un cœur enflammé placé entre un alpha et un oméga. »

*
* *

Au XVIe siècle, le cœur figure non seulement dans les enseignes (la rue Grégoire de Tours qui s'appelait primitivement rue du *Cœur-Volant*, devait ce nom à une enseigne, représentant un cœur ailé), mais encore au frontispice des livres, comme mar-

que d'impression ou de librairie, et quelquefois sous forme de rébus. Ainsi Gilles Corrozet, libraire fameux du XVIe siècle, distingue le frontispice de ses livres par une rose épanouie dans un cœur.

On retrouve, à la même époque, la forme du cœur sur des cachets, des joyaux, des bijoux, sur des plats de faïence, sur certaines monnaies. Bien plus, le cœur joue un tel rôle dans le symbolisme du temps, que les jeunes amoureux ont coutume, pour se faire part de leurs sentiments, de s'envoyer des pêches traversées d'une flèche, parce que, nous apprend Pierius Valérianus, ce fruit est semblable à un cœur, et qu'en le traversant d'une flèche, on exprimait la blessure dont on avait été frappé au cœur.

Les médecins n'appliquaient-ils pas d'ailleurs, en ce temps-là, la pêche au traitement des maladies du cœur « parce que la nature, en donnant à la pêche cette configuration, avait indiqué ainsi l'organe lui-même auquel elle convenait ».

*
* *

La sorcellerie a souvent fait usage du cœur, notamment dans ce qu'on a nommé l'*envoûtement*.

L'*envoûtement* ou *envoussure* que, d'après Ferdinand Denis, on a retrouvé jusque chez les sauvages de l'Amérique du Nord, remonte à l'antiquité la plus reculée.

L'envoûtement consiste à reproduire en cire la figure de la personne à qui l'on veut du mal, et de piquer cette effigie soit au crâne, soit dans les membres, le plus souvent dans la région du cœur.

Un exemple d'envoûtement fameux est celui du roi Louis X ou Louis *le Hutin*, qui aurait été, dit-on, *envoûté* par la femme d'Enguerrand de Marigny, laquelle vivait au commencement du XIVe siècle.

Même accusation, en 1461, à propos du comte de Charolais et de Louis XI ; puis, en 1574, contre l'astrologue Ruggieri, condamné aux galères avec La Môle et Coconas pour avoir tenté d'envoûter le roi Charles IX.

Nous avons vu renaître les mêmes pratiques de nos jours. En 1850, un cœur de mouton traversé d'un poignard, servait aux conjurations d'une nécromancienne du faubourg Saint-Martin.

Deux ans plus tard, on ramassait dans un cimetière parisien un cœur, tout hérissé de longues épingles noires, disposées dans un certain ordre.

On sait que le maréchal de Rais (Gilles de Laval) s'était donné au diable corps et âme pour refaire sa fortune, et lui avait offert, en guise de sacrifice, la main, les yeux, le sang et le cœur d'un enfant égorgé.

Dans les théories des astrologues, le cœur était placé, comme le foie, sous l'influence de Mars, probablement à cause de la similitude de couleur de ces viscères avec la coloration de la planète elle-même.

*
* *

Le cœur était un tel objet de vénération chez les Anciens qu'ils interdisaient de faire servir le muscle cardiaque des animaux aux usages comestibles.

Le biographe de Pythagore, Elien, nous assure que ce philosophe interdisait de manger le cœur des animaux ; Jamblique ajoute que Pythagore défendait également la cervelle.

L'arrachement du cœur a été, de tout temps un des supplices les plus cruels qu'on infligeât aux coupables. En Angleterre, ce raffinement de cruauté était mis en usage contre ceux qui se rendaient coupables de haute trahison.

Le cœur des animaux tenait une grande place chez les Romains, dans les sacrifices et les augures. C'était, nous dit Pline, un heureux présage quand une certaine quantité de graisse enveloppait la pointe du cœur.

Suivant le scoliaste de Marcien Capella, cité par Montfaucon, dans le *Supplément à l'Antiquité expliquée,* les aruspices observaient sept organes avant de prononcer leur sentence : la langue, le foie, la rate, le poumon, les reins et le cœur. Si ces organes étaient pâles et livides, c'était mauvais signe ; s'ils étaient frais et vermeils, le présage était heureux.

Riolan rapporte qu'il a trouvé des *cœurs* qui pesaient jusqu'à deux ou trois livres ; entr'autres celui de la Reine Marie de Médicis, qui était environ de ce poids. «Peut-être, ajoute-t-il, que les chagrins et les afflictions de cette malheureuse Princesse, n'avaient pas peu contribué à lui grossir le cœur ; au moins est-ce le proverbe, qui n'est pas fondé sur rien : que *les gens outragez ont le cœur gros.* »

***

Tertullien reproche à Marcion d'avoir un melon à la place du cœur, *puponem loco cordis habere.* Notre expression *avoir un cœur de citrouille* ne viendrait-elle pas de là ?

On se souvient des vers de la *Chanson de Musette.*

Non, ma jeunesse n'est pas morte,
Il n'est pas mort, ton souvenir ;
Et si tu frappais à ma porte,
Mon cœur, Musette, irait t'ouvrir.

On trouverait facilement dans nos poètes, et non des moindres, des vers où le cœur joue un rôle bizarre.

Lisez la dernière scène de *Ruy-Blas*, vous y verrez :

Permettez, ô mon Dieu, justice souveraine ?
Que ce pauvre laquais bénisse cette reine,
Car elle a consolé mon *cœur crucifié*.
Vivant par son amour, mourant par sa pitié...

Concierge chez Mürger, le cœur est devenu Christ chez Hugo.

Nous allons maintenant le voir sous le costume militaire :

Le cœur, pourquoi, je l'ignore,
Aime à changer de garnison.

Ces derniers vers sont de Nadaud.

La langue française emploie, comme on voit, des métaphores plutôt hardies.

Estomac

Chez les Arabes, non-seulement l'éructation est tolérée, mais elle est une marque de politesse et le témoignage bien accueilli de satisfaction d'un estomac reconnaissant.

Tous les voyageurs en font foi. Gustave Flaubert, pour n'en citer qu'un, dans une lettre adressée à Jules Cloquet, s'exprime ainsi : « Quelquefois nous nous arrêtons pour déjeuner dans un restaurant turc; là on déchire la viande avec ses mains, on recueille la sauce avec son pain, on boit de l'eau

dans des jattes, la vermine court sur la muraille, et toute l'assistance rote à qui mieux mieux, c'est charmant ».

L'invasion arabe paraît même avoir laissé sur ce point, en Espagne, des traces de son passage ; elle en a laissé heureusement beaucoup d'autres plus importants et d'un meilleur goût.

Tallemant des Réaux raconte dans ses *Mémoires* que au cours d'un certain repas, offert à la cour d'Henri IV au connétable de Castille et aux gentilshommes espagnols de sa suite, un de ces derniers, assis en face du maréchal de Roquelaure, « faisait de grands rots en disant : *La sanita del cuerpo, senor mareschal* ». Le senor mareschal se contenta d'abord de faire la grimace; mais comme l'autre réitérait fréquemment, il se lève, tourne le dos, et lui fait un gros p... en disant : « *La sanita del culo, senor espagnol.* »

La conduite du gentilhomme espagnol et la phrase qui lui sert de commentaire indiquent bien qu'une idée d'utilité et d'hygiène est attaché à cet usage si universellement répandu dans les pays orientaux.

Les copieux repas emplissent l'estomac et la tension des gaz se joint au poids des aliments pour dilater l'organe. On a fait grand bruit dans ces dernières années et non sans raison de la *dilatation de l'estomac* et de sa thérapeutique. Les Orientaux ont depuis long-

temps appliqué à cet état un moyen prophylactique et curatif qui ne paraît pas inférieur à maints autres plus vantés.

*
* *

En diverses localités du département de Saône-et-Loire, on a pu observer et recueillir plusieurs curieuses particularités à propos de ce mouvement convulsif de l'estomac, connu sous le nomde *hoquet*.

Voici quelques-uns des moyens couramment employés pour le guérir.

1. — D'abord le couplet enfantin que les mamans ne manquent pas de faire dire à leurs « petiots », certaines que ces mots traditionnels vont conjurer et faire cesser la désagrésble convulsion:

J'ai l'loquet (le hoquet)
Dieu m'la fait
Vive Jésus
Je n'lai pus...

La naïve formulette est efficace ou non ; mais elle n'en reste pas moins en pleine faveur parmi la population des mères, qui toutes y ont une aveugle confiance.

2.— Ensuite une expérience un peu moins bénigne et à laquelle on a, dit-on, reconnu maintes fois une véritable influence.

Nous la détaillons : on prend de la main droite un verre aux trois quarts rempli d'eau. De la main

gauche, on prend un couteau, dont on plonge la lame jusqu'au fond du verre, en tournant le coupant du côté des lèvres : on le tient par le manche, et l'on boit. C'est une position difficile, la tête se penchant forcément en arrière, afin de tenir les lèvres aussi éloignées que possible du fil du couteau. Le résultat de cette posture serait de faire cesser le désagréable hoquet.

3. — Puis enfin, il y a le coup de la peur. Si l'on parvient à se glisser mystérieusement derrière la personne ennuyée de la secousse trop longtemps répétée, et que, par un cri subit ou un brusque contact sur l'épaule, on réussisse à l'effrayer, il a été souvent reconnu que cette frayeur ferait immédiatement cesser l'indisposition.

ABDOMEN

Le Foie

Un savant a remarqué que les écrivains orientaux plaçaient le siège des sentiments affectifs plutôt dans le foie que dans le cœur, à l'exemple des poètes grecs, et il cite Anacréon, qui dit que *l'amour tend son arc et me perce le foie.*

Dans le langage vulgaire, les Allemands disent aussi *Tirer ses paroles du foie* (Von der Leber weg sprechen), pour dire *parler avec sincérité et sans détour*, comme si cet organe était le siège de la franchise.

Ils disent aussi, en parlant de quelqu'un qui a un accès de mauvaise humeur : *qu'il lui a passé quelque chose par dessus le foie,* ou que *quelque chose lui est tombé sur le foie* (*Es ist ihm etwas über die Leber gelaufen,* ou *Es ist ihm etwas auf die Leber gefallen*).

Les Français, au lieu de l'organe sécrétoire, parlent souvent de la sécrétion : *émouvoir la bile, échauffer la bile, décharger la bile*, sont synonimes *d'exciter la colère, décharger sa colère.*

Une *bile triste* signifiait en latin : *deuil, tristesse*

affliction. L'élégant Tibulle, pour exprimer une époque calamiteuse, dit que *les temps sont inondés d'un triste fiel.*

Omnia jam *tristi* tempora *felle* madent.

Lib. III. Eleg. IV.

Les anciens, dit Virey (*Dict. des sc. méd.*, à l'article *Passion*), avaient fondé une théorie, erronée sans doute, sur le siège des diverses affections; mais qui prouve qu'ils avaient observé leur influence sur plusieurs de nos viscères. Ainsi l'on a dit que les hommes *splene rident, felle irascunt, jecore amant, pulmone jactantur, corde sapiunt.*

D'autres regardent les vapeurs ou l'hypocondrie nerveuse, et la sombre tristesse qui l'accompagne, comme émanant de la rate, etc.

Ces expressions matérialistes, dont chaque langue a les siennes, quoique différentes selon les nations, mériteraient plus d'attention qu'on ne leur en a donné, qu'on les emploie dans le style élevé ou dans le langage familier.

*
* *

Les Hébreux localisaient l'amour dans le foie ; comme les Hébreux, les Arméniens rapportaient l'amour à la glande hépatique. Un poète arménien

dit, en parlant d'un amant délaissé par sa maîtresse, qu'il se retire le *foie brisé*.

Les Persans plaçaient dans le foie le courage, et même toutes nos facultés intellectuelles et morales.

Les Chinois le mettaient dans la vésicule du fiel. Comme nous dirions un *homme de cœur*, les Chinois disaient *un homme de bile*. Les Chinois croyaient, du reste, qu'en mangeant le foie ou en buvant le fiel de leurs ennemis, leur courage et leur ardeur au combat en étaient accrus.

Pour Galien, il y avait au contraire un rapport inverse entre le courage et le volume du foie : il cite à ce propos le lièvre dont le foie est remarquablement développé.

Pour Platon, le foie est le siège des passions charnelles.

Si Horace veut nous peindre la colère, c'est le foie et la bile qu'il met en jeu.

Senèque le Tragique fait siéger dans le foie la miséricorde et, dans un autre passage, la peur.

Perse y voit le point de départ de toutes nos passions.

*
* *

On a employé le foie des animaux à divers usages thérapeutiques.

Ce n'est pas sans fondement, nous dit Celse, qu'on recommande contre l'asthme le foie du renard desséché, réduit en poudre et administré en potion. Et

il ajoute : les personnes qui distinguent passablement les objets dans le jour, mais qui ne peuvent rien voir pendant la nuit, doivent faire rôtir un foie de bouc ou de chèvre, se faire des onctions sur les yeux avec le jus qui découle pendant la cuisson et manger ensuite le foie lui-même.

Pline donne le même conseil, relativement au foie de chèvre, en le motivant par ce fait que les chèvres, dit-il, voient aussi clair la nuit que le jour.

Le foie de l'âne mangé à jeun, d'après Dioscoride, est convenable contre le mal caduc, et le même auteur estime que le foie du chien enragé, mangé rôti par ceux qui sont mordus, préserve de l'hydrophobie.

Le fiel lui-même, en dépit ou peut-être à cause de la répulsion qu'il inspirait, jouissait, aux yeux des anciens, de propriétés curatives : « Le fiel de l'hyène et la présure du phoque, animaux d'ailleurs très dangereux, ont des propriétés éprouvées pour certaines maladies, » nous assure Plutarque, et le fiel, confirme Pline, est utile contre les affections des yeux, *ad oculorum medicamenta utilius habetur.*

Les malades atteints d'ictère (jaunisse) en étaient guéris en regardant un loriot. D'après Plutarque, cet oiseau « attire et reçoit en son corps la jaunisse qui sort et s'écoule par les yeux du malade. »

Divers objets à l'usage de l'homme ont, depuis

les temps les plus reculés, emprunté leur nom à certains organes du corps humain, soit à cause de l'action médicamenteuse de ces substances, soit par suite de certaines analogies de forme ou de couleur. Ainsi chez les Grecs, la plante *hepatorium* était ainsi nommée à cause de sa ressemblance extérieure avec le foie ; l'*hépatite*, présent précieux chez les Latins, devait son nom à sa couleur analogue à celle du foie.

De même le *foie de soufre*, le *foie d'antimoine*, etc., sont des médicaments se rapprochant par leur couleur de la glande hépatique.

ORGANES GÉNITO-URINAIRES

Les Reins

Au XIVe siècle, le jugement des urines était considéré comme une nécessité, ainsi que le prouve le document suivant : la ville de Collioure, qui dès le XIIIe siècle avait un hôpital, s'attacha, en 1372, un médecin public, maître Albert del Puig, avec le titre de *physicien*, par un traité dans lequel ce médecin s'engageait à examiner les maladies par les moyens d'observation médicale en usage ; parmi eux était spécifié l'examen des urines. (1)

(1) « Jusqu'au XVIIe siècle, l'examen des urines a joué un rôle capital en médecine. Dans le tableau *La Femme hydropique* qui est universellement regardé comme le chef-d'œuvre de G. Dow, un médecin contemple attentivement les urines de la malade, qui sont contenues dans un ballon de verre à long col. Parmi les nombreux ouvrages ayant trait à l'examen des urines, qui ont été publiés par les savants du moyen âge, je me bornerai à indiquer le *Tractatus de urinis* de Rondelet, le *De Urinis* de Montagnana, le *De Urinis* d'Actuarius, les *Carmina de urinarum judiciis* d'Egidius et le *De Cautelis urinarum* de Bernard Gordon. Dans le dernier, il est fait mention de différents tours de passe-passe et d'un choix de réponses équivoques propres à tirer d'embarras les uropathes de cette époque, auxquels le liquide sécrété par les reins d'une personne souffrante n'indiquait rien. Cette vogue de l'uroscopie aux XIVe, XVe et XVIe siècles est attestée par tous les vieux conteurs et par divers passages de *Gargantua* et de *Pantagruel* Le Double, *Rabelais anatomiste*.

Le médecin aux urines était d'ailleurs un personnage important et Le Boulanger de Chalussay, dans *Elomire Hypocondre*, (scène III), a mis fort au long ce répugnant Esculape en scène, et expliqué sa spécialité en détail... C'était une tradition du bas comique, mais fondée sur la réalité.

On connaissait le médecin des urines depuis longtemps, (1) et maître Pathelin, contrefaisant le malade, dit au drapier, qu'il feint de prendre pour un médecin :

..... Et mon orine,
Vous dit-elle point que je meurre ?

(1) *Stercus et urina medici sunt prandia prima.*
Ex aliis paleas, ex istis collige grana.

déclare Panurge au docteur Rondibilis.

— « Vous prenez mal, dist Rondibilis, le vers subséquent est tel :

Nobis sunt signa, vobis sunt prandia digna

Les matières fécales et l'urine sont les mets préférés du médecin : des autres recueille la paille et de ceux-ci la graine. »

« Le premier de ces deux vers est une allusion à un réglement de Henri II, dont voici le texte : « Sur les déclarations des personnes décédées par la faute des médecins, il en sera informé et rendu justice comme de tout autre homicide, et seront les médecins mercenaires tenus de goûter les excréments de leurs patients et de leur impartir toute autre sollicitude, autrement seront réputés avoir été cause de leur mort et décès ». (Voy. MERCIER, *Tableau de Paris*, VII, p. 227).

« Le second vers que Panurge accole plaisamment au premier est emprunté à un brocard de droit qui n'a aucun rapport avec le sujet ». (BURGAUD DES MARETS et RATHERY).

Une superstition très répandue prête à l'urine des vertus prophylactiques et médicales.

L'urine humaine, chez les Romains, préservait de la sorcellerie.

Les juges qui condamnèrent Sainte-Luce, la firent arroser d'urine afin qu'elle ne put s'échapper par un maléfice, ou se préserver des sortilèges en se lavant les mains dans l'urine.

Pour éviter le nouement de l'aiguillette, le promis urine trois fois au travers de l'anneau destiné à sa future en disant : *In nomine patris*, etc.

Dans le comté de Mark, en Wesphalie, la nuit de Walpurgis, on lave le bétail avec de l'urine dans laquelle on a fait cuire de la matricaire.

Les excréments sont aussi un préservatif. Les amulettes antiques représentent assez souvent un enfant nu et accroupi, les deux mains sur les genoux, dans une attitude caractéristique.

En Ecosse, pour préserver les veaux, on leur introduit dès la naissance, dans la bouche, un peu de bouse de vache.

A Amsterdam, le crottin de cheval ramassé devant la maison et placé derrière la porte éloigne tous les maux.

En Souabe, pour préserver du mauvais œil, on peint le front des enfants avec des excréments. Chez les Slaves méridionaux, le jour de la Saint-Georges, on trace sur la porte des croix avec de la bouse de vache.

Avant l'Islamisme, les Arabes s'attachaient des ordures au cou contre le mauvais œil (1).

***

Les *Tschuktschs* offrent leurs femmes aux voyageurs; mais ceux-ci, pour s'en rendre dignes, doivent se soumettre à une épreuve dégoûtante : la fille ou la femme qui doit passer la nuit avec son nouvel hôte, lui présente une tasse pleine d'urine ; il faut qu'il s'en rince la bouche. S'il a ce courage, il est regardé comme un ami sincère ; sinon, il est traité comme un ennemi de la famille.

En Afrique, sur le côte de *Riogabou*, on observe la même pratique. (2)

La vessie

Le premier qui ait pratiqué la taille hypogastrique, que l'on nommait autrefois la taille par le

(1) Dr F. Regnault, in *Correspondant médical*.

(2) Louis XIII avait besoin de demander de grandes forces à la table; car ses médecins ne l'épargnaient pas. Bouvard, son premier médecin, lui infligea en une seule année 215 médecines, 212 lavements et 47 saignées.

Obligé de passer par leurs mains, et de rester longtemps au lit, il avisa au moyen de satisfaire plus commodément aux nécessités de la nature. *Il inventa les urinoirs à col* et les biguiers ou vases à col avec lesquels il pouvait prendre de la nourriture sans être forcé de se déranger.

haut appareil, est un chirurgien du XVIe siècle du nom de Pierre Franco, né aux environs de Sisteron.

Franco n'était pas, à vrai dire, un chirurgien, c'était plutôt ce que l'on appelait un *inciseur de pierre*, profession peu estimée, exercée par des empiriques. Franco n'en a pas moins laissé un grand nom dans les annales de la chirurgie. Grâce à son procédé, on pouvait aller chercher dans la vessie des calculs trop volumineux pour être extraits par la taille périnéale.

*
* *

Un des chirurgiens qui ont pratiqué avec le plus de succès la méthode du *haut appareil* fut Souberbielle, disciple du frère Côme, qui garda jusqu'à sa mort une physionomie des plus originales de ce siècle. Songez qu'il avait été l'ami de Marat et de Robespierre, le juge de Marie-Antoinette, et qu'il vit successivement tomber l'Empire, deux rois et qu'il assista à l'aurore de la seconde République.

*
* *

On lit dans le *Journal de Jean de Roye* (1460-1483), par Bernard de Mandrot, le passage suivant :

« Audit moys de janvier IIIIe LXXIII, advint que ung franc archer de Meudon, près Paris, estoit prisonnier es prisons de Chastellet, pour occasion de plusieurs larrecins qu'il avoit faicts en divers lieux et mesmement en l'église dudit Meudon; et pour lesdiz cas et estranglé au gibet de Paris nommé Montfaucon, dont il appella en la court de Parlement,

où il fut mené pour discuter de son appel. Par laquelle court et par son arrest fut ledit franc archer déclairé avoir mal appellé et bien jugié par le prévost de Paris, par devers lequel fut renvoié pour éxécuter sa sentence. Et, ce mesme jour, fut remonstré au roy par les médecins et chirurgiens de ladicte ville, que plusieurs et diverses personnes estoient fort traveillez et molestez de la *pierre,* colique, passion et maladie du costé, dont pareillement avoit esté fort molesté ledit franc archer, et que aussi desdictes maladies estoit lors fort malade monseigneur du Boschage, et qu'il seroit fort requis de veoir les lieux ou lesdictes maladies sont concrées dedens les corps humains, laquelle chose ne povoit mieulx estre sceue que inciser le corps d'un homme vivant, ce qui povait bien estre fait en la personne d'icellui franc archer, qui aussi bien estoit prest de souffrir mort. Laquelle ouverture et incision fut faicte au corps dudit franc archer, et dedens icellui quis et regardé le lieu desdites maladies, Et, après qu'ilz orent esté veues, fut recousu et ses entrailles remises dedens, et fut, par l'ordonnance du roy, fait très bien penser, et tellement que, dedens XV jours après, il fut bien guery et ot rémission de ses cas, et ot remission sans despens et si lui fut donné avecques ce argent ».

C'est vraisemblablement la première opération de la pierre qui ait été signalée.

L'histoire nous apprend qu'un grand nombre d'hommes célèbres ont souffert de la gravelle et de la pierre. Parmi eux citons : Louis XIV, Cromwell, Bacon, Bossuet, Buffon, Chamfort, Colbert, Franklin, Montaigne, Napoléon Ier, etc.

Les médecins, qui passent, du reste, pour n'être pas insensibles à la bonne chère, dépensent peu de force physique, malgré leur vie active ; aussi fournissent-ils de nombreux exemples de gravelle et de pierre. Tels sont ceux de : Barthez, Hallé, Nysten, Lisfranc, Antoine Dubois, etc.

*
* *

« Le Pape Innocent XI, écrit Dionis, (1) étant mort le 13 Août 1689, fut ouvert. On lui trouva deux pierres, une dans chaque rein ; celle du rein gauche pesait dix onces, et celle du droit dix. J'ai trouvé ce fait si particulier, et le volume de ces calculs si extraordinaire, eu égard à la capacité naturelle du lieu où elles se rencontrent, que je les ai fait graver sur un dessein qui m'en fut envoyé de Rome, afin de vous en faire voir la grosseur et la figure. »

*
* *

Le pape Innocent XI n'est pas le seul calculeux

(1) *Cours et Opérations de Chirurgie.*

illustre dont l'histoire de la médecine ait retenu le nom.

Vers le milieu du dix-septième siècle, on porta solennellement un jour à Notre-Dame de Liesse, un calcul énorme qu'on suspendit, en façon d'*ex-voto*, dans une chapelle, par un cordon de vermeil, sur lequel le donataire avait fait graver l'inscription suivante : *Cette pierre a été tirée de François-Annibal d'Estrées, duc et pair, premier maréchal de France, par la grâce de Dieu et l'intercession de la Sainte-Vierge, le 15 septembre 1654.*

Or, le maréchal d'Estrées, qui n'était autre que le frère de la belle Gabrielle, de galante mémoire, avait quatre-vingt-deux ans, lorsqu'on lui fit cette terrible opération, qu'il eut raison d'affronter avec courage, puisqu'il eut plus de vingt ans de survie.

Le maréchal d'Estrées fut pendant quelque temps dans le plus grand danger. Un courtisan dont la vie était très peu édifiante, mais qui joignait à des mœurs scandaleuses une dévotion outrée, envoya savoir de ses nouvelles, en ajoutant qu'il allait prier Dieu pour lui : « Qu'il s'en garde bien, répondit le maréchal, il gâterait tout. »

*
* *
* *

Quand Fagon eut annoncé à Bossuet qu'il avait la pierre, l'âme du grand évêque fut saisie d'horreur, et il préféra la mort à l'opération ; Fagon la subit plus tard avec un grand courage. Boileau

eut la pierre dans son adolescence. Newton, Marmontel, d'Alembert en furent atteints dans leur vieillesse.

*
* *

La découverte de la lithotritie est la plus admirable de la chirurgie, et nous ne craignons pas de la regarder, de même que celle des anesthésiques, comme un des présents de la divinité.

Disons, à l'honneur de Malgaigne, qu'interprète du sentiment universel, il déclara à la tribune que, s'il avait la pierre, il aurait recours à la lithotritie, c'est-à-dire qu'il aurait suivi l'exemple fourni à notre génération par l'un des plus grands lithotomistes de notre siècle, Antoine Dubois. Il n'avait pas oublié que, peu d'années auparavant, sollicité par son ami Hallé de lui pratiquer la taille, Dubois engagea Béclard à le remplacer. Hallé mourut des suites de l'opération. Atteint lui-même de la pierre, il s'adressa à Civiale qui le guérit et donna un banquet pour célébrer son rétablissement. Dubois y vint, conduit par Orfila, et c'est avec une joie sans mélange que fut célébrée cette fête de famille.

*
* *

Duret de Cheverny, président des comptes, était fils de Louis Duret, médecin. Il mourut en 1637, après avoir été taillé de la pierre. On fit pour lui cette épitaphe :

Cy gît qui fuyait le repos,
Qui fut nourri, dès la mamelle
De tributs, tailles et impôts,

De subsides et de gabelle ;
Qui mêlait dans ses aliments
De l'essence du sol pour livre.
Passant, songe à te mieux nourrir,
Car si la Taille le fit vivre,
La taille aussi l'a fait mourir.

*
* *

L'épigramme suivante, dont l'auteur est le célèbre Saint-Just, est tirée de l'Almanach des Muses, année 1775, page 200 :

Certain Ministre avait la pierre,
On résolut de le tailler.
Chacun se permit de parler,
Et l'on égaya la matière.
Mais comment, se demandait-on,
A-t-il pareille maladie ?
C'est que son cœur, dit Florimon,
Sera tombé dans sa vessie.

Les organes génitaux de la femme, d'après les Anciens.

Quelle idée se faisaient les Anciens des organes génitaux de la femme ? Se représentaient-ils leur forme, leur topographie et leurs fonctions ? Comment comprenaient-ils la fécondation ? Avaient-ils quelques notions d'embryogénie ? Autant de questions peu frivoles, si l'on en juge par l'ouvrage compact qui a été publié sur ce sujet (1) mal connu.

A une époque où les dissections n'étaient point autorisées, il était difficile d'exposer avec clarté ce qu'on pensait de la fonction génératrice. On en était réduit aux conjectures, et les narrateurs n'avaient pour guide que la fantaisie.

Pour qui connaît les origines de la médecine, il n'y a là qu'un phénomène d'ordre naturel. Dans les temps primitifs, la médecine est aux mains des

(1) *Etude historique sur les organes génitaux de la femme*, par le Dr G. Peillon. *Thèse de Paris,* 1891.

prêtres, qui en gardent jalousement le monopole. Leurs moyens d'action sont aussi simples que puissants : ils ont les attributs de la divinité, ou plutôt des divinités qu'ils représentent. Ces divinités ont chacune leur privilège : elles président au bonheur ou au malheur, à la joie ou à l'affliction, à la santé et au mal.

Le polythéisme a dominé le monde durant des siècles. On prévoit, dès lors, que les invocations ou les prières constitueront toute la thérapeutique de ces peuples encore barbares, dont on nous vante pourtant les connaissances scientifiques et la civilisation.

Les Egyptiens, par exemple, qu'on croirait très avancés en matière d'anatomie, à en juger par ces merveilleuses momies qui ont bravé depuis des siècles les injures du temps, avaient tout juste sur cette science les connaissances de nos bouchers actuels. Les embaumeurs étaient, certes, d'habiles praticiens, mais ils appartenaient à une classe fort ignorante.

C'était un sacrilège d'oser, même dans un but de curiosité scientifique, toucher à un cadavre. Les embaumeurs devaient nuitamment, et avec mille précautions, exercer leur profession, au risque de subir de cruelles représailles.

Chez les Egyptiens, le côté hiératique dominait.

Ils ne manquaient jamais d'invoquer les divinités avant d'administrer leurs drogues ; notamment « le

divin remède, le fameux remède » de M. de Pourceaugnac. A ce propos, on croit communément, sur la foi de Diodore de Sicile et surtout de Pline, que c'est à l'ibis, la cigogne sacrée des Egyptiens, qu'on doit attribuer l'invention du... lavement. Nous avons vu ce qu'il en faut penser.

*
* *

Pline, qui prend son bien où il le trouve, ne s'inquiétait pas autrement de prouver ses assertions. Il n'est pas plus véridique quand il nous affirme « que les rois d'Egypte avaient ordonné d'ouvrir les cadavres pour étudier les maladies ».

Pendant longtemps, on s'en est rapporté aux auteurs grecs et latins pour connaître la médecine des anciens Egyptiens. Les archéologues, en mettant au jour ces documents précieux qu'on appelle des papyrus, nous ont présenté toute une série de notes, prises par divers observateurs, qui avaient recueilli les traditions, et les avaient transmises de génération en génération.

Le Dr Peillon semble n'avoir eu sous les yeux que le papyrus Ebers, qui est, à la vérité le plus volumineux, le mieux conservé, et aussi le plus important.

Le papyrus Ebers contient tout un chapitre sur les maladies des femmes ; mais, à part quelques indications sur la durée de la possession, le savant archéologue ne nous cite pas autre chose. Il y est bien encore traité des soins hygiéniques, de l'inté-

rieur des habitations, de certaines affection, de la peau, mais tout cela en un langage confus, sans ordre et sans précision.

« Ce sont toujours des prières, des jongleries, des breuvages de toute espèce, des plantes sacrées, des sacrifices, etc., qui constituent le trésor médical » (1).

*
* *

Les premiers médecins grecs, et en tête d'eux Galien, considéraient les traitements des Egyptiens comme « des farces ridicules. »

L'expression, pour si brutale qu'elle soit, nous paraît largement justifiée.

On en pourrait dire autant de la médecine des Chinois qui passent encore, dans certains milieux, comme nos précurseurs en toutes matières.

Les esprits vivifiants jouent un grand rôle dans la physiologie chinoise. Le sang fait cinq fois le tour de l'organisme dans les vingt-quatre heures. Le diagnostic s'établit presque uniquement sur l'état du pouls, qu'on doit examiner, pendant de longues heures, à trois endroits différents du bras.

La gynécologie est une branche de la médecine peu cultivée chez eux.

La grossesse a une durée de dix mois : le second mois, l'enfant ressemble à un bouton de fleurs de

(1) Handvogel, *loc. cit.*, 54.

pêcher, le troisième mois à un cocon, le cinquième mois on reconnaît son sexe.

Le moyen est au moins original : si la mère a un goût prononcé pour les choses sures, si l'enfant change de position à gauche, c'est un mâle.

Si elle aime les choses douces, si l'enfant incline à droite, c'est une femelle.

Le 8e mois, l'enfant est pourvu d'une âme (cette question tant controversée reçoit ici une solution aussi absolue qu'imprévue).

Le Dr Peillon rapporte dans sa thèse différents détails sur la stérilité, les aptitudes à la génération, la manière d'avoir des enfants, qui sont des plus suggestifs. Il les a extraits du livre « Sur la commodité des femmes », traduit en français par Steenackers, et il les a accompagnés de dessins et de planches très réjouissantes. Les amateurs pourront s'y référer.

***

Les Chaldéens croyaient fort à l'influence des astres. Ils étaient plutôt devins que thérapeutes. Leur médecine est analogue à la médecine des Persans, dont le Dr Peillon a oublié de nous entretenir.

Les livres sacrés des Persans contiennent tout : les prescriptions hygiéniques et médicales alternent avec le préceptes religieux ou administratifs.

D'après la fable persane, Zoroastre aurait écrit son Zend-Avesta, qui est comme le Coran des peuples de la haute Asie, sous l'inspiration directe

d'Ormudz, la divinité du bien. Mais à côté d'Ormudz le génie du bien, lutte Ariman qui cherche à contrarier son heureuse influence. C'est Ariman qui possède la boite à Pandore de tous les fléaux qui affligent les humains.

Le Dr Handvogel (1) a rapporté quelques prescriptions du Zend-Avesta, qui ont trait au sujet abordé par le Dr Peillon.

Les femmes, durant l'époque menstruelle, étaient regardées comme impures et devaient être isolées.

Lorsque le flux sanguin se prolongeait au delà de neuf jours, on considérait cet état anormal comme l'œuvre du démon habitant le corps de la femme et qui devait en être chassé à coups de verges.

La femme en couches était regardée comme impure pendant six semaines.

Le coït avec une femme grosse ou avec une nourrice était considéré comme un gros péché.

***

Cette doctrine de l'impureté de la femme, nous allons la retrouver dans les livres bibliques.

Quand on lit dans la Bible les passages qui ont trait aux organes génitaux, on voit la préoccupation des Hébreux de purifier par tous les moyens ce qu'ils considèrent comme pollué.

(1) *Aperçu historique de l'origine de la médecine.*

Dominés par cette idée, ils ne font qu'une allusion discrète à la fécondation. Ils croient à la double semence mâle et femelle, le produit étant une fille quand la semence de la femme a été plus chaude que la semence de l'homme.

Dans la Genèse, ou première période biblique, c'est-à-dire cinq à six siècles environ avant Moïse, il est fait mention, en termes précis, de la circoncision, de la fièvre traumatique qui parfois l'accompagne et de son caractère spécifique. On y peut aussi constater pour la première fois que les Hébreux connaissaient parfaitement les époques de la formation de la femme, la conception, la durée de la grossesse et la cessation du flux menstruel.

Dans la Bible, il est, au reste, souvent question de médecine. Et l'on trouverait certes matière à un intéressant ouvrage d'érudition si l'on voulait prendre la peine d'extraire des livres sacrés ce qui a trait à notre art.

Les Hébreux, bien avant les Egyptiens, avaient, par exemple, connu l'embaumement. On sait que Joseph d'Arimathie s'était servi de ce moyen pour préserver de la putréfaction le corps de son père durant le transport au pays de Chanaan, où devait avoir lieu l'inhumation définitive.

Dans la partie de l'Ecriture qu'on nomme le Lévitique, Moïse annonce aux femmes qui accouchent qu'elles seront souillées pendant une ou deux se-

maines, suivant qu'elles donneront le jour à un enfant mâle ou un enfant femelle.

Comme on l'a justement fait remarquer, cette distinction entre l'enfantement de l'un ou de l'autre sexe pour la souillure qui en résulte repose, probablement, sur une idée physiologique erronée.

Heureusement le prophète est parfois mieux inspiré. Moïse paraît avoir eu, en dermatologie surtout, des idées fort avancées pour l'époque. Nous avons eu depuis des classifications plus savantes, mais la vérité nous oblige à reconnaître que la symptomatologie de ces affections a fait peu de progrès. Moïse s'est, avant tout, préoccupé de délimiter nettement les maladies contagieuses et celles qui ne l'étaient pas ; les affections curables et celles rébelles à tout traitement. C'était se montrer hygiéniste avisé.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les doctrines médicales de la Bible. Peut-être y reviendrons-nous un jour, avec de plus larges développements.

Malgaigne qui s'intéressait à tout ce qui, de près ou de loin, touchait à l'histoire de la médecine, avait fait le projet d'ébaucher cette étude. L'idée de Malgaigne ne pourrait-elle être reprise ?

*
* *

Toutes les notions médicales des Indous se trouvent dans la collection des Védas, qui, d'après la croyance populaire, émanent de l'Être suprême, de Brahma lui-même. Nous n'avons à rapporter ici

que ce qu'ils disent des maladies des femmes et des enfants, ou, pour mieux dire, de la gynécologie et de l'obstétrique.

La femme ne doit jamais se marier avant douze ans ; l'homme pas avant vingt-cinq.

Les enfants de parents trop jeunes n'arrivent pas vivants à terme, ou s'ils viennent au monde, ils ne sont pas viables.

La durée de la grossesse est incertaine : dix mois est le terme régulier.

La ligature du cordon, la délivrance sont indiquées avec force détails.

Les cas de dystocie les plus fréquents sont la difformité de la tête fœtale, la conformation vicieuse du fœtus.

La version par les pieds et par la tête, qu'on croirait d'origine moderne, est recommandée comme une opération de choix dans des cas bien déterminés. S'il fallait s'en rapporter exclusivement aux indologues, le peuple indien nous aurait devancé aussi bien en matière de chimie ou de médecine générale qu'en chirurgie ou en obstétrique. La trépanation, l'embryotomie, l'opération césarienne auraient été, à les entendre, d'un usage courant chez ces peuples primitifs.

Il faut en rabattre : les Indiens n'ont pu cultiver l'anatomie, le respect des morts étant un obstacle absolu à l'ouverture des cadavres. Leur thérapeutique n'a pas d'autre formulaire qu'une collection d'hymnes aux Dieux.

Les Védas, comme tous les livres sacrés des époques primitives, ont subi, à travers les siècles, des modifications nombreuses. Leur rédaction n'est pas uniforme ; d'importantes interpolations en ont altéré le texte primitif.

*
* *

Les auteurs grecs seront les premiers à traiter ces questions si ardues de la génération et de l'embryogénie humaines, « avec une liberté toute laïque ». Les révélations, d'essence divine, vont enfin faire place aux arguments d'ordre scientifique.

Sans doute, ce sont encore les phénomènes physiques les plus grossiers qu'ils invoqueront pour expliquer la formation de l'embryon et la détermination des sexes. Les mots qu'ils emploieront seront le plus souvent des termes d'argot populaire, qui rentreront plus tard par droit de conquête dans le langage anatomique : le vocabulaire d'Aristophane est, entre tous, riche en mots de basse extraction.

*
* *

Nous passons rapidement sur Pythagore et ses disciples pour arriver à la période hippocratique. Le grand nom d'Hippocrate (1) s'impose par sa

(1) Hippocrate, dans son traité *De Dietâ*, paraît avoir insinué que les semences d'animaux sont remplies d'animalcules. Platon l'a énoncé d'une manière formelle dans le *Timée* (p. 1088, trad. de Marcus Picenos).

Démocrite a parlé de certains vers qui prennent la forme humaine. Aristote a soutenu pareillement que les premiers hommes sont sortis de terre sous la forme d'un ver, etc. Cf. Le Double, *Rabelais anatomiste*.

haute autorité, dès le début de cette phase nouvelle Malheureusement son existence est si légendaire, ses œuvres ont une origine si discutable, qu'on se prend à considérer, avec son illustre commentateur, comme apocryphes, la plupart des ouvrages qui lui sont généralement attribués. Les livres sur la génération, sur la nature de la femme et de l'enfant, sur les maladies des femmes, relèvent plutôt de l'Ecole cnidienne que de l'Ecole de Cos.

En tout cas, à côté de théories physiologiques au moins bizarres, on trouve de la menstruation et des principales affections de l'utérus, telles que la métrite, les ulcérations du col, les métrorrhagies, des descriptions cliniques qui témoignent d'un rare esprit d'observation. Inutile de chercher des notions anatomiques. Pour les disciples d'Hippocrate, comme plus tard pour Aristote, c'est encore lettre morte.

Aristote fait toutefois des découvertes et des remarques générales dont l'originalité a tout lieu de nous surprendre. On lui doit certainement d'avoir posé les premières lois de zoologie et d'anatomie comparées et, à l'aide d'inductions hardies, d'avoir pressenti la conformation extérieure des organes qu'il décrit par le seul effort de sa féconde imagination.

*
* *

Avec l'école d'Alexandrie, et les successeurs des Alexandrins, tels qu'Asclépiade et Athénée, commence la phase scientifique de la question qui nous occupe.

Mais à Galien, et surtout à Soranus, on doit de bonnes et sérieuses descriptions des organes génitaux de la femme et des maladies qui les affectent. Galien, qui accepte en grande partie les idées hippocratiques, a du moins eu le mérite de comprendre le rôle du col de l'utérus dont il fait un sphincter.

Dans son *Traité de médecine*, Celse ne cite que deux fois la matrice (1), et encore à l'occasion d'opérations chirurgicales pratiquées sur elle. Il est prudent de démêler dans ses compilations ce qui revient à la légende, pour ne point s'exposer à commettre de graves erreurs.

Les Arabes ont publié peu d'ouvrages originaux, se contentant de reproduire avec une fidélité, à coup sûr louable, les notions anatomiques des anciens.

Ce n'est qu'au XIIIe siècle, comme l'a fait remarquer Chéreau, à cette cour si brillante du roi Frédéric II, un mécréant qui ne redoutait pas de braver les foudres de la Sainte Eglise, qu'on auto-

(1) « La matrice, dit Platon, est un animal qui désire ardemment engendrer des enfants ; lorsqu'il reste longtemps stérile après l'époque de la puberté, il a peine à le supporter ; il s'indigne, il parcourt tout le corps, obstruant les issues de l'air, arrêtant la respiration, jetant le corps dans des dangers extrêmes et occasionnant diverses maladies, jusqu'à ce que le désir et l'amour, réunissant l'homme et la femme, fassent naître un fruit, et le cueillent comme sur un arbre, semant dans la matrice, comme dans un champ, des animaux invisibles par leur petitesse et encore informes. » PLATON, *Le Timée*, édition V. Cousin, t. XII, p. 241.

risa les chirurgiens à disséquer des cadavres humains.

C'est Mundinus qui donna au col utérin le nom de museau de goujon, qu'on a, depuis, changé en celui plus exact de museau de tanche (1).

Chéreau a fait justement remarquer que la splanchnologie de cet anatomiste du moyen-âge est pleine de renseignements qui indiquent une largeur de vues et une sagacité des plus remarquables pour l'époque.

***

Le Dr Peillon, dans un aperçu rapide, nous donne de précieux détails sur la longue période qui

(1) La matrice a été considérée par Platon comme un animal; par Guy de Chauliac, Mundinus, Mathieu de Gradibus, etc., comme un membre viril retourné et interne. « Elle est, dit Guy de Chauliac, comme la verge renversée ou mise au dedans, au quatorzième de l'usage des parties. Car elle a au-dessous des deux bras cellulaires avec les testicules, comme la bourse des testicules. Elle a aussi un ventre commun au milieu comme les parties du pénil. Elle a son col en bras canulé comme la verge. Elle a aussi la vulve comme une balance et la mitre. Elle a aussi le tentigo comme un prépuce. Elle a aussi sa longueur comme la verge de huit ou neuf doigts. Et, bien qu'elle n'ait que deux seins ou cavités manifestes suivant le nombre des mamelles, toutefois elle a chacune d'icelles triplement cellulée, et une au milieu, de sorte que, selon Mundinus, on y trouve sept réceptacles. Elle a colligence ou alliance avec le cerveau, le cœur, le foie, l'estomac, et est attachée au dos. Entre elle et les mamelles sont continuées les veines du lait et des menstrues, à raison de quoi, dit Galien au chapitre VI, Hippocrate disait le lait estre frère des menstrues. » GUY DE CHAULIAC, *Grande Chirurgie*, p. 77, édit. Joubert, Rouen, 1632.

s'étend de la Renaissance à la fin du XVIIIe siècle. Quelque intéressantes que nous aient paru ses investigations, nous ne poursuivrons pas plus loin notre route.

Nous n'aurions garde toutefois de passer sous silence la très curieuse production de Léonard de Vinci (1) sur la génération, que l'auteur précité a tenue de l'obligeant et très érudit bibliothécaire des Beaux-Arts, M. Eug. Müntz.

Léonard de Vinci, inventeur précoce de toutes les idées et de toutes les curiosités modernes, génie universel et raffiné, chercheur solitaire et inassouvi, a dit en termes excellents M. Taine, pousse ses divinations au-delà de son siècle, jusqu'à rejoindre parfois le nôtre.

Ce grand homme ne s'est pas contenté d'être un admirable artiste, mais il s'est encore livré avec passion à l'étude de la physiologie et de l'anatomie.

(1) «Il existe un dessin, extrêmement curieux, intitulé *De Coïtu*, dont l'auteur est un comtemporain de Rabelais, un grand peintre doublé d'un grand savant: j'ai nommé Léonard de Vinci. C'est la reproduction par le trait des anciennes doctrines concernant la génération dans l'espèce humaine. Chez l'homme, on voit des canaux qui charrient de la moelle et du cerveau aux testicules le sperme nécessaire à la fécondation, et les canaux qui portent des poumons à la verge le souffle qui, d'après Galien, produisait l'érection. Chez la femme, on aperçoit une matrice assez bizarre, de laquelle naissent des conduits qui vont se terminer aux mamelles, en conformité de la théorie hippocratique, qui voulait que les règles se transformassent en lait, après la délivrance, pour servir à l'allaitement. » Le Double, *op. cit.*

Il a abordé cette étude en philosophe avide de pénétrer le mécanisme des fonctions les plus intimes, les rapports des organes les plus profonds.

Il était bien placé pour être exactement renseigné. Fort bien en cour auprès du célèbre duc de Milan, Ludovic le Maure, il était en relation avec tout ce que l'Europe comptait d'illustrations.

Il méditait de rédiger un traité d'anatomie, mais ses occupations multiples l'obligèrent à se borner à quelques notes, qui ne reflètent pas seulement les idées de son époque, mais accusent, par endroits, sa puissante originalité. Quelque imparfaites qu'elles soient, elles suffisent pour attester ses généreux projets.

Ses manuscrits sur la matrice des femelles en gestation, sur les connexions utérines de la mère et du fœtus, les fonctions de la génération et le développement embryonnaire, en sont la preuve, et nous font regretter qu'il n'ait pas consacré plus de loisirs à la science que nous cultivons.

Nous avons, en tout cas, quelque fierté à l'enrôler sous notre bannière à côté de ces noms illustres : Le Dante, Rabelais, Cicéron et bien d'autres, à qui nous réservons une place d'honneur dans la galerie, en préparation, des *Evadés de la Médecine*.

MEMBRES

La main

La main, a écrit Balzac, est celui de nos organes qui traduit le plus immédiatement nos affections sensuelles. La main est l'instrument essentiel du toucher.

« Or, le toucher est le sens qui remplace le moins imparfaitement tous les autres, par lesquels il n'est jamais suppléé. La main ayant seule exécuté tout ce que l'homme a conçu jusqu'ici, elle est en quelque sorte l'*action* même. La somme entière de notre force (1) passe en elle, et il est à remarquer que les hommes à puissante intelligence ont presque tous eu de belles mains, dont la perfection est le caractère distinctif d'une haute destinée.

« Jésus-Christ a fait tous ses miracles par l'imposition des mains. La main transsude la vie, et partout où elle se pose, elle laisse des traces d'un pouvoir magique ; aussi est-elle de moitié dans tous les plaisirs de l'amour.

« Elle accuse au médecin tous les mystères de

(1) La main, pour les Arabes, est un emblème de force. Abd-El-Kader, en 1839, avait institué, comme décoration militaire, une main d'argent qui se portait attachée au turban et qui présentait d'autant plus de doigts que le grade était élevé.

notre organisme. Elle exhale, plus qu'une autre partie du corps, les fluides nerveux ou la substance inconnue qu'il faut appeler *volonté*, à défaut d'un autre terme. L'œil peut peindre l'état de notre âme ; mais la main trahit tout à la fois les secrets du corps et ceux de la pensée. Nous acquérons la faculté d'imposer silence à nos yeux, à nos lèvres, à nos sourcils et au front ; mais la main ne dissimule pas, et rien dans nos traits ne saurait se comparer pour la richesse de l'expression.

« Le froid et le chaud dont elle est passible ont de si imperceptibles nuances, qu'elles échappent aux sens des gens irréfléchis. Mais un homme sait les distinguer, pour peu qu'il se soit adonné à l'anatomie des sentiments et des choses de la vie humaine. Ainsi la main a mille manières d'être sèche, humide, brûlante, glacée, douce, rêche, onctueuse. Elle palpite, elle se lubrifie, s'endurcit, s'amollit. Enfin, elle offre un phénomène inexplicable qu'on est tenté de nommer l'*incarnation de la pensée*. Elle fait le désespoir du sculpteur et du peintre quand ils veulent exprimer le changeant dédale de ses mystérieux linéaments. Elle sert de gage à tous nos sentiments. De tout temps les sorcières ont voulu lire nos destinées futures dans ses lignes, qui n'ont rien de fantastique, et qui correspondent aux principes de la vie et du caractère. En accusant un homme de manquer de tact, une femme le condamne sans retour.

« On dit enfin : « La main de la justice, la main de Dieu» ; puis « un coup de main », quand on veut exprimer une entreprise hardie... »

***

Les Juifs portaient la main à leurs organes génitaux, dans leurs serments solennels ; et alors le serment était réputé inviolable.

Lorsqu'on fait dire à Abraham, s'adressant à Eliézer : *Mettez la main sur ma cuisse, et promettez-moi que vous ne marierez point mon fils à une Cananéenne;* lorsqu'on fait adresser par Jacob mourant, ce discours à Joseph : *Touchez ma cuisse, mon fils, et jurez-moi que vous ne m'enterrerez point en Egypte*, on a inexactement traduit le texte hébraïque : ce n'est pas de la *cuisse* qu'il est ici question, disent les plus savants commentateurs ; et les Rabbins croient qu'un tel attouchement était institué pour honorer la circoncision.

Cet usage s'est conservé dans ce pays jusqu'à nos jours. Les Arabes, suivant plusieurs voyageurs, soit pour saluer, soit pour engager leur promesse dans la forme la plus solennelle, portaient la main en cet endroit.

On en a un exemple relativement récent, dans une lettre de l'adjudant-général Julien à un membre de l'institut d'Egypte, publié dans la *Correspondance de l'armée d'Egypte.*

Un article des lois que Hoël-le-Bon fit au dixième siècle pour la province de Galles en Angleterre, porte que si une femme violée veut poursuivre en justice celui qui lui a fait cet outrage, elle doit, en proférant le serment déclaratif du crime et du criminel, poser la main sur les reliques des saints, et de la gauche tenir le membre viril de l'accusé.

***

On ne saurait imaginer les rôles bizarres que la médecine de jadis faisait jouer aux différents doigts. D'après Hippocrate, l'index était en sympathie avec le foie; le médius (surtout celui de la main gauche), avec la rate et l'annulaire avec le cœur.

La lèpre, qui provenait du foie, se montrait tout d'abord dans le premier doigt. La goutte, qui attaquait tous les doigts, ne venait qu'en dernier lieu dans l'annulaire, qui avait une bien plus grande force de résistance. en raison de ses relations étroites avec le cœur. Il faut avouer qu'une autre théorie, tout aussi sérieuse, donnait l'index aux poumons, le médius au foie, le petit doigt à la rate et l'annulaire, comme toujours, au cœur.

Mais, au point de vue curatif, les doigts ont surtout servi contre le mauvais œil. Les Italiens portent souvent de petites mains de corail, dans lesquelles le premier et le quatrième doigt sont étendus, pendant que le pouce demeure caché dans la paume de la main.

Pline nous dit que l'annulaire (1) était appelé le médecin, ἰατρὸς; un autre auteur latin le nomme le doigt médical, *digitus medicinalis*. On le désigne au Japon sous le nom de « metteur de rouge », *benizashi*, parce que c'est lui que les dames japonaises emploient plus volontiers pour cette partie de leur toilette.

*
* *

Les *Transactions philosophiques* et l'*Histoire de l'Académie des sciences* contiennent un grand nombre d'exemples de polydigités; le plus curieux est celui que rapporte Maupertuis, lequel est relatif à la famille de Jacob Ruhe, chirurgien de Berlin : sa mère et sa grand-mère avaient six doigts aux pieds et aux

(1) *Le doigt médical* des Anciens est l'annulaire. « On s'est généralement accordé à porter les anneaux principalement à la main gauche, et au doigt qui est à côté du petit et qu'on appelle « doigt médical ». MACROBE, *Saturnales*, VII, 13.

Guillaume Bouchet, dans ses *Serées*, disait encore, au XVIIe siècle : « Mais n'est-ce point aussi une sorcellerie « que quand vous baillez une potion à vos malades, « vous les meslez avec le doigt médicinal de la main « gauche. Ce doigt, le plus proche du petit, avait esté « honoré avec un anneau d'or, et, par ce, appelé *digitus* « *annularis*, à cause d'une artère qui vient du cœur, y « ayant une telle affinité par ces artères du cœur à ce « doigt, qu'il ne peut endurer aucun poison ».

mains ; (1) il présenta lui-même cette conformation, ainsi que trois de ses frères ; quatre autres en furent exempts. Marié, en 1733, à une femme bien conformée, Sophie-Louise de Thingen, il en eut six enfants, dont deux, du sexe masculin, naquirent sexdigitaires (*Œuvres compl.*, t. II, *Lett.* XVII).

Le professeur de philosophie Belfinger, l'un des plus savants hommes du XVIIIe siècle, présentait, ainsi que toute sa famille, de père en fils, douze doigts et douze orteils, ce qui lui valut le nom qui portait, dérivé de *vielfinger* (2).

***

Anne de Boleyn, une des femmes de Henri VIII, dont les manières étaient si séduisantes et si pleines

(1) Le Dr J. THIÉNOT (d'Abbeville), a publié sur ce sujet une intéressante note dans l'*Indépendance Médicale* (1900, n° 3). Selon lui, cette anomalie serait une *anomalie de perfectionnement*.

Dans la tribu des Hyamites, au sud de l'Arabie, il existe depuis plusieurs siècles une famille très nombreuse, dont les membres ne s'allient qu'entre eux, et dont le grand honneur est que tous les enfants qui en naissent ont vingt-quatre doigts.

Une grande famille Saharienne est dans le même cas. Les sexdigitaires sont d'ailleurs fréquents chez les Arabes.

Selon Thiénot, il y a un rapport entre l'existence d'un sixième doigt et l'adresse de la main. C'est, dit-il, dans des familles où les doigts sont exercés par des ouvrages très délicats que survient l'anomalie en question. L'anomalie sexdigitaire serait donc une anomalie par forme nouvelle de perfectionnement.

(2) Dr Foissac.

de charmes qu'il semblait que tous les agréments se fussent réunis en sa personne, avait six doigts à la main droite, une dent mal rangée à la mâchoire supérieure, et au niveau du cou une petite tumeur qu'elle cachait avec le plus grand art.

***

La science qui consiste à deviner le caractère, sinon l'avenir par les lignes des doigts, se nomme *digitomancie.*

Enduits d'encre, appliqués sur une surface ronde, comme celle d'un ballon d'enfant, ou préférablement une de ces petites balles en peau blanche que l'on trouve communément dans les bazars, les doigts laissent une empreinte filigranée, dont les petites lignes sont nombreuses, détaillées, fines, délicates, plus le sujet est supérieur.

Il y a même, paraît-il, dans la manière de saisir la balle une première révélation.

Les personnes cultivées saisissent l'objet franchement et appliquent sur la peau blanche de la balle la région centrale des pulpes qui forment l'extrémité des doigts. Les trois doigts médians sont plus rapprochés les uns des autres que le pouce de l'index. Le pouce se met à égale distance de l'index et du petit doigt.

Au contraire, les personnes d'esprit vulgaire, les « mal doués », selon l'expression du docteur Féré, rapprochent les uns des autres les quatre derniers

doigts; les pulpes du pouce, de l'index et de l'annulaire sont les seules qui laissent des empreintes de leur partie centrale. Le petit doigt n'appuie que par une partie insignifiante de sa région externe et quelquefois il manque de touche totalement.

Les doigts des pieds peuvent aussi donner des indications très intéressantes ; mais peut-être est-ce beaucoup demander à quelqu'un que de les tremper dans de l'encre, au milieu d'un cercle de personnes.

***

L'opinion ancienne que les dieux habitaient le bout des doigts peut parfaitement avoir donné naissance aux curieuses superstitions qui concernent les ongles.

D'après le Talmud babylonien, on doit se couper les ongles le vendredi, en suivant pour les doigts un ordre déterminé, et les rognures doivent être brûlées ou cachées soigneusement.

Les Juives d'Orient ont l'habitude de fourrer les rognures de leurs ongles dans les crevasses des murs.

Dans un livre sacré des Parsis, le Shayast La Shayast, il existe une prière qu'on doit dire sur ces rognures, sans quoi les démons s'en emparent et s'en font des armes.

Dans l'Inde, on ne doit pas se couper les ongles

chez soi. Il faut que cette opération se fasse au dehors, par les soins d'un barbier et les rognures sont *tabou*.

D'après les vieilles croyances norvégiennes, il faut couper les ongles aux morts ; faute de le faire, ils iraient retrouver «le navire des ongles», *le naglfar*, qui doit, quand il sera fini, amener la fin du monde.

Les Français d'autrefois juraient volontiers en frappant leurs ongles contre leurs dents. Ceux d'aujourd'hui font encore claquer l'ongle du pouce contre les dents en disant : « Pas ça ! » (1)

Chez les Annamites des classes élevées, un des signes les plus marquants de la distinction est la longueur des ongles.

C'est une preuve hautement prisée de la noblesse d'origine d'avoir des ongles d'une taille tellement démesurée, qu'il rendent impossible toute occupation manuelle. Un voyageur a relaté *de visu* qu'un grand mandarin de la cour de Hué porte à la main gauche (2) des ongles d'une singulière longueur. L'un d'eux atteint jusqu'à soixante-seize centimètres !

(1) Le Double, *op. cit.*

(2) Jean Jouvenet, fameux peintre français, étant par l'effet d'une attaque d'apoplexie, demeuré paralysé du côté droit, s'habitua à se servir de la main gauche. On a de lui plusieurs ouvrages très estimés qu'il a exécutés de cette même main, entre autres le tableau appelé *Le Magnificat*, qui se voyait autrefois dans le chœur de Notre-Dame de Paris.

Nous disons à la main gauche, parce que la possession d'un pareil ornement aux deux mnias rendrait l'existence absolument intolérable ; aussi la main droite, tout en portant des ongles longs seulement de quelques centimètres, reste relativement libre pour les besoins de son propriétaire.

Il n'en est pas de même pour la main gauche, condamnée à une immobilité absolue par suite des précautions imposées à la conservation de ce joyau naturel. On peut dire que son entretien et sa préservation de tout accident est la principale préoccupation de celui qui jouit de cet ornement. Ornement est un mot... poli ; car en réalité rien n'est hideux comme ces griffes énormes, couleur de vieille corne, déformées, contournées en spirales disgrâcieuses.

Pour protéger un tel objet, leur possesseur s'astreint, durant la nuit, à dormir en tenant la main en l'air, et durant le jour à insérer ses doigts dans une gaîne d'argent fabriquée par les plus habiles bijoutiers.

*
* *

Les Cimbres en se mariant avaient coutume de se couper les ongles ; le mari et la femme s'en envoyaient réciproquement les rognures.

Les ongles ont été un des champs les plus fertiles de l'*oneirocritie* judiciaire et plus particulièrement de la chiromancie ; la couleur des ongles, les

taches qu'ils présentent, la direction de leurs sillons, leur épaisseur et leur consistance, tout a été mis à contribution et a donné lieu à des conjectures plus ou moins ridicules.

On a voulu, dans leur examen approfondi, trouver les indices du caractère, des mœurs, des facultés intellectuelles de chaque individu. Ces piperies, comme disait Montaigne, présentées sous des dehors scientifiques, dans un langage qui paraît être celui de la vérité avec la livrée de la philosophie, auraient acquis un certain degré d'importance; on peut s'en convaincre en lisant une dissertation assez curieuse, ayant pour titre: *De naturali ex unguium inspectione præsagio commentaria ab Hippolyto Scaffilione medicin. doct. ex Camilli Baldi Bonon, philosophi sermonibus collecta. Bononiæ,* 1629.

*
* *

Les vieilles locutions ont toujours raison. Témoin les innombrables proverbes qui concernent le pouce humain : *lire au pouce, tourner les pouces, serrer les pouces, se mordre les pouces*, *mettre les pouces, se lécher les pouces, être malade du pouce*, *donner le coup de pouce,* et bien d'autres expressions, dont l'énumération seule remplirait plusieurs pages.

Dans un ordre d'idées plus scientifique, M. R. Whitehead, du *Medical Record,* nous fait l'éloge du pouce comme élément civilisateur. Sans

le pouce, pas de civilisation, pas d'homme! Avec un pouce rudimentaire et imparfait d'anthropoïde, l'homme n'eût pu fabriquer ni armes offensives, ni armes défensives, ni lancer une flèche, ni se livrer à aucune industrie : il fût resté une sorte de singe mal offensif et pas défensif, imperfectible.

Les sauvages d'Australie et d'Afrique, d'après ce que rapporte sir John Lubbock, sont pénétrés de la conviction de cette puissance du pouce. Ils en donnent une preuve matérielle, en ayant soin de couper le pouce à ceux de leurs ennemis dont ils peuvent s'emparer. C'est pour eux, d'après ce qu'ils pensent, le moyen de se mettre à l'abri, le plus efficacement, des retours offensifs.

LES CURIOSITÉS DU SYSTÈME NERVEUX

LES CURIOSITÉS DU SYSTÈME NERVEUX

Les Émotions morbides

Plusieurs maladies infectieuses ont passé pour avoir été produites de toutes pièces sous des influences morales.

Sennert croyait que la peur était capable de provoquer l'érysipèle. Hack Tuke admettait l'influence de la peur sur la contagion de la rage Plusieurs fois, du reste, on a constaté l'éclosion de la rage à la suite d'une émotion psychique.

Bouley cite un chien devenu rabique après son immersion dans l'eau. Gamaléia cite un fait analogue chez un homme, et un autre chez une femme effrayée par un homme ivre. C'était pour éviter l'influence de la peur que Desgenettes cachait le nom et la nature de la peste. Ce qui explique cette aptitude de la contagion à la suite d'émotions violentes, c'est que la décharge nerveuse s'accompagne probablement d'altérations du sang, de modifications du milieu intérieur que justifient les expressions populaires : *es faire du mauvais sang, se tourner les sangs.*

(1) Nous avons emprunté les éléments de ec chapitre à l'excellent ouvrage du Dr Féré, *Pathologie des émotions,* auquel nous renvoyons pour plus amples détails,

L'augmentation de travail mécanique du cœur peut entraîner la défaillance de cet organe et la syncope, ou même la mort subite. Cet accident n'est pas fort rare dans la colère ; et on l'observe aussi à propos d'émotions sthéniques moins violentes. (1) Plutarque nous apprend que Polycrate mourut de joie en recevant les témoignages de reconnaissance des Noxiens. Diagoras et Sophocle auraient succombé à la même émotion. Léon X mourut aussi de joie en apprenant la prise de Milan ; et la nièce de Leibnitz, quand elle eut connaissance de son héritage. (2)

Les effets mortels de la joie ne paraissent pas

(1) On sait que le propriétaire de la maison de Chatou, où le crime de Marin Fenayrou fut commis, est mort presque subitement en apprenant ce qui était arrivé dans son immeuble. Ce sensible propriétaire avait une fortune d'environ trois millions, dont un tiers est revenu à M. l'amiral Mouchez, son petit-cousin par alliance.

(2) Il y a quelques années, l'administration des valeurs à lots de Panama procédait à un de ces tirages fréquents où les obligataires peuvent gagner de 150 à 500,000 francs.

Dans le public, on remarquait un vieillard agité, angoissé, inquiet . chaque tour de roue lui causait une émotion intense'.

Cet énervement durait depuis quelque temps déjà lorsqu'à un arrêt de la roue, le vieillard, ayant cru sans doute que son numéro était sorti, cria follement. Puis il tomba. Le pauvre homme était mort d'une joie prématurée.

Il était âgé de soixante-dix ans. C'est, après tout, une mort heureuse, puisque son numéro n'était pas le bon. (Journaux du 17 décembre 1898).

même être le propre de l'homme : Homère nous a peint le chien d'Ulysse mourant de joie en revoyant son maître.

Escoubas a cité un cas d'hémorrhagie utérine provoquée par la colère. Valentinien serait mort d'apoplexie et Attila d'un vomissement de sang dans un accès de colère.

Isocrate mourut de douleur en apprenant la perte de la bataille de Chéronée.

Fourcroy et Chaussier furent, dit-on, frappés d'apoplexie à la suite de chagrins violents.

L'amour malheureux a eu des suites aussi funestes. Parmi les exemples historiques, on cite Lucrèce, Pindare, le Tasse, etc.

Une émotion peut remettre en activité une maladie (1) ou un délire jusque-là dissimulé, et elle peut le faire naître, lorsqu'il n'en existait encore aucune trace (2). Handfield Jones raconte le cas

(1) La peur fait quelquefois une telle révolution dans le corps qu'elle peut y produire également de grands biens et de grands maux. Au siège qui fut mis en 1555 devant la ville de Sienne, un boulet de canon qui passa bien près du marquis de Marignac lui donna tant d'effroi qu'il en perdit la goutte dont il était tourmenté. (*L'Esprit de Guy Patin*).

(2) Peut-on aggraver son mal en y pensant trop ?

De tout temps, le populaire a eu la ferme croyance, que de penser constamment à une partie du corps ou à un organe, produisait de ce côté un effet néfaste ou que, s'il s'agissait d'un endroit ou d'un organe déjà malade, l en résultait une aggravation locale ; mais, au point

d'un marin qui fut pris de *delirium tremens* à propos du meurtre de deux de ses camarades par des Japonais. Morel cite un cas de *delirium tremens* passager à la suite d'une querelle de ménage. Griesinger

de vue médical ou physiologique, les preuves de cette croyance populaire ont été jusqu'à présent rares et discutables.

Le professeur Carpentier a été, d'après notre confrère anglais *The Lancet* qui a soulevé cette question dernièrement, le premier à faire remarquer et à démontrer expérimentalement que la concentration de la pensée, localisée chez le même sujet sur une partie du corps, pouvait y produire une hyperémie locale, accompagnée de démangeaisons et d'élancements, sans arriver à une inflammation.

Si on admet cela comme possible, et il n'y a pas de raisons qui s'y opposent, on peut logiquement en déduire que ce léger désordre initial pourra amener plus tard des changements morbides ou y prédisposer. Mais les cas produits ou qui pourraient être élucidés au moyen de la théorie exposée ci-dessus, sont, il faut l'avouer, très peu nombreux.

D'après *The Lancet*, M. W. H. Bermett a cité, dans une conférence clinique tenue à Saint-George's Hospital, deux cas très probables, et suggestifs s'ils ne sont pas concluants.

Il s'agit dans chacun de ces cas d'une tumeur, dont le volume augmenta d'une manière rapide, à la suite d'une préoccupation constante de l'esprit du malade sur son mal et d'une attention perpétuelle à la partie malade.

D'autre part, on a quelques exemples que des médecins ou des chirurgiens, s'étant adonnés d'une manière toute spéciale à l'étude et au traitement de tel ou tel organe ou de telle ou telle affection, aient subi un commencement de la maladie vers laquelle s'étaient portées leurs études.

Ces exemples sont en assez petit nombre pour ne pas dépasser les moyennes ordinaires de la probabilité. (*La Nature*).

dit aussi qu'un *seul* accès peut déterminer la folie, surtout sous l'influence de l'alcool. Bennett cite un jeune homme qui avait fui la maison paternelle pour aller faire la fête à Londres et qui, ayant reçu de son père une sévère réprimande, fut pris le soir même de *delirium tremens.*

***

Alibert a rapporté l'exemple d'un domestique qui, en 1793, ayant vu son maître conduit à l'échafaud, fut soudainement frappé d'une éruption furfuracée qu'il conserva plusieurs années. Suivant ce médecin, les dartres de toutes espèces sont souvent occasionnées par une vive frayeur ou de grands revers de fortune.

Cœlius Aurelianus rapporte que le grammairien Artemidore fut saisi d'un tel effroi en voyant un crocodile, qu'il en perdit sans retour la mémoire.

Suivant Tissot, Pinel, Esquirol, Georget, les violentes commotions morales, la colère, le chagrin, en un mot toutes les passions fortes sont les causes ordinaires de l'épilepsie, mais la frayeur est sans contredit celle qui exerce l'influence la plus fâcheuse sur la production de cette cruelle maladie.

***

La commotion morale peut, lorsqu'elle est très

violente, arrêter complètement le jeu des fonctions animales. (1)

Diagoras, de Rhodes, tomba mort entre les bras de ses fils, qu'il venait de voir couronner aux jeux olympiques.

*
* *

Par contre, la joie peut produire l'effet inverse et devenir curatrice de maladies qui avaient résisté aux plus énergiques médications.

On raconte que Claude de Peiresc, ce savant que Bayle appelait le « procureur général de la littérature », éprouva tant de plaisir en recevant une lettre du président de Thou, qu'il fut subitement guéri d'une paralysie qui affectait surtout la langue, organe dont il recouvra si bien l'usage qu'il put chanter un hymme renfermé dans la lettre.

Le professeur Coringius fut guéri d'une fièvre tierce par le plaisir de causer avec le célèbre anatomiste Meibomius.

(1) «Nous ne concevons pas facilement que la peur, le chagrin, et autres passions de ce genre, vicient les sécrétions, et augmentent la transpiration. Les *Annales Médicales* rapportent le cas d'une jeune fille dont les sécrétions axillaires devinrent tellement fétides, par suite de l'horreur qu'elle avait éprouvée en voyant assassiner aux Indes des parents à elle, qu'elle ne pouvait aller dans le monde.» *Les côtés obscurs de la nature*, par Mrs Crowe, p. 494.

Alexandre de Palerme guérit Alphonse le Sage d'une fièvre de langueur en lui lisant Quinte-Curce. La lecture de Tite-Live produisit le même effet sur Ferdinand le Catholique.

Ambroise Paré, Ruysch, Mackensie regardent la joie comme le meilleur remède de toutes les affections chroniques.

On en a souvent constaté les heureux effets dans la jaunisse, la paralysie et surtout dans les maladies de langueur.

Van Swieten raconte qu'un goutteux condamné à mort guérit en apprenant qu'il était gracié.

Il serait superflu de rappeler les funestes effets de la colère; on en trouve des exemples à chaque page de l'histoire. Nous ajouterons toutefois que cette passion est la cause d'un grand nombre de maladies; qu'elle produit les troubles les plus désordonnés et quelquefois même une mort subite.

Fallope a rapporté l'exemple d'une femme qui était prise d'un érysipèle au nez chaque fois qu'elle se mettait en colère.

Le docteur Magnus Huss (de Stockholm) a publié, vers 1863, l'observation d'une jeune fille de 19 ans, Marie K..., atteinte d'une sueur de sang et de convulsions épileptiques, que rappelait tout mouvement de colère, et même une altercation un peu vive.

Un jeune savant, indigné de voir sa découverte contestée par un homme puissant, dont le devoir

eut été de l'encourager, fut pris subitement d'un ictère général.

Bricheteau a cité plusieurs exemples de la même maladie, occasionnée par les impressions morales. Le fait suivant, dû à ce judicieux observateur, eut des conséquences plus funestes encore : un jeune officier reçoit publiquement un soufflet ; il veut sur le champ venger son injure, mais on le retient ; il devient à l'instant ictérique ; pris bientôt après d'une fièvre violente avec délire, il meurt dans les convulsions.

Un accès de colère a souvent produit des syncopes, des apoplexies et des hémorrhagies mortelles. L'un des plus célèbres chirurgiens des temps modernes, John Hunter, était sujet à la goutte et à des accès d'angine de poitrine, accompagnés d'hallucinations fort extraordinaires. Ces accidents survenaient sous l'influence des affections pénibles de l'âme, tandis que le travail intellectuel, des conversations intéressantes et des passions douces lui procuraient toujours du soulagement. Enfin, le 16 octobre 1793, à la suite d'un mouvement de colère qu'il voulut réprimer, ce grand chirurgien poussa un profond soupir et tomba mort.

On lit, dans la chronique d'Eusèbe, que Portius Latro se tua du chagrin que lui causait une fièvre quarte rebelle à tous les remèdes.

Quelques malades, quelques vieillards ont même regardé la mort comme une libératrice. La maré-

chale de Mirepoix termina ses jours en 1791, à Bruxelles, dans un âge avancé. Le prince de Ligne rapporte, dans ses lettres, que, le jour même de sa mort, le médecin lui annonca une amélioration : « Fâcheuse nouvelle, dit la maréchale, ayant fait mes paquets, j'aimerais mieux partir. »

***

Le célèbre grammairien Urbain Domergue était retenu au lit par un abcès à la gorge qui menaçait de le suffoquer. Son médecin s'approche et lui dit : Si vous ne prenez ce que je vous ordonne, je vous observe que... — Et moi je te fais observer, s'écrie le moribond, transporté d'une scientifique colère, que c'est bien assez de m'empoisonner par tes remèdes, sans qu'à mon dernier moment tu viennes m'assassiner par tes solécismes. Va-t-en ! A ces mots prononcés avec impétuosité, l'abcès crève, la gorge se débarrasse, et grâce au solécisme, l'irascible grammairien fut rendu à la vie.

***

Le Duc d'Elbeuf était si violent dans sa colère, qu'un jour il voulut jeter par la fenêtre sa femme qui était grosse. Elle fut saisie d'un tremblement si fort que le fils dont elle accoucha eut toujours un tremblement qui le rendit incapable de tout ; il avait d'ailleurs beaucoup d'esprit, de politesse et de

savoir. On le fit chevalier de Malte : il passa toute sa vie au Mans où il mourut. On le surnomma le *Trembleur*.

***

Percy rapporte que, ayant assisté à une opération de la taille, qui fut très longue à cause d'une hémorrhagie difficile à arrêter, le calculeux, qui était sexagénaire, invité plusieurs fois par le chirurgien à laisser échapper ses cris, répondit toujours avec sang-froid que cela n'en valait pas la peine.

D'Alembert, au contraire, préféra mourir plutôt que de se laisser tailler ; et Fagon ayant annoncé à Bossuet qu'il avait la pierre, *la crainte seule de l'opération* le troubla cruellement et précipita sa mort.

***

Atteint d'une fluxion de poitrine, lord Byron, ayant refusé d'abord de voir un médecin, puis ensuite de suivre les conseils de celui qui avait été appelé, paya de sa vie sa malheureuse obstination.

Celle-ci ne fut pas moins fatale à Descartes, qui, atteint d'une fièvre dévorante excitée par les rigueurs du climat de Stockholm, y succomba à l'âge de 54 ans ; il avait voulu la traiter lui-même par l'eau-de-vie, prétendant déjà, deux siècles presque avant Hahnemann, que *les semblables guérissent par les semblables.*

Les Passions-Remèdes

Ouvrez au hasard les traités de thérapeutique modernes, nous vous mettons au défi d'y trouver les remèdes curatifs que nous allons signaler. Et cependant le père de la Médecine, Hippocrate en personne, n'a pas négligé d'indiquer, dans ses écrits, le grand parti qu'on pouvait tirer des passions affectives pour le traitement des maladies.

Les passions seraient donc des remèdes ? Nous venons d'invoquer à ce propos l'autorité d'Hippocrate. Mais Galien, et après lui Ambroise Paré, Sanctorius, Tissot, ont cité une foule de cures obtenues par l'effet de la joie notamment, dans les fièvres intermittentes, le scorbut, la jaunisse, la scrofulose, la paralysie.

Le rire, qui est une expression de la joie, ne produit pas seulement une accélération marquée de la circulation, mais il imprime à certains muscles une secousse qui produit les plus heureux résultats. C'est ainsi que Pechlin rapporte qu'un jeune homme, grièvement blessé à la poitrine, était abandonné des médecins, qui avaient jugé son état comme désespéré. Ses camarades, qui le veillaient, eurent l'idée de noircir avec de « la mouchure de

chandelle » le plus jeune d'entre eux qui s'était endormi au pied du lit. Le mourant, ayant ouvert les yeux, fut si frappé de ce grotesque spectacle qu'il se mit à rire aux éclats — ce qui provoqua un épanchement sanguin abondant, lequel provoqua sa guérison.

Plus d'une fois le rire a déterminé la délivrance de femmes en couches, dont la résistance était épuisée.

Plusieurs vomiques ou abcès dans le poumon ont été ouverts dans les bronches et heureusement expulsés par les effets du rire. Ce fut en lisant les *Lettres des hommes obscurs*, qu'Erasme rejeta la vomique qui le suffoquait et qu'il échappa ainsi à une mort certaine.

La curiosité a servi aussi bien des fois d'aiguillon à des malades atteints d'affections du système nerveux. Andry rapporte, dans son *Orthopédie*, qu'en 1682, six paralytiques de l'Hôpital général de Paris se levèrent et marchèrent, au grand étonnement de tous, curieux qu'ils étaient de voir l'ambassadeur du Maroc venu pour les visiter.

La colère a été recommandée par Hippocrate et depuis par Bacon, dans le traitement des maladies chroniques, caractérisées par une atonie générale. Des praticiens, très dignes de foi, ont attesté que la fièvre intermittente, l'hydropisie, le rhumatisme, la goutte, la surdité et même le mutisme de naissance, avaient quelquefois complètement disparu après un

accès de colère. Pechlin a cité l'observation d'une chute de l'utérus, guérie par la peur, qu'avait causée à la malade la vue d'un incendie. Le même médecin a rapporté le cas d'un de ses amis, affecté d'une fièvre tierce, qui, assailli en mer par une tempête violente, en conçut une telle frayeur que ses accès ne revinrent plus.

Lieutaud a observé nombre de cas d'épilepsie guéris par la peur. Ce moyen n'était pas inconnu de Boerhaave, qui le mit à profit dans les circonstances suivantes : un jour, dans un hôpital de Haarlem, il s'était déclaré dans les salles une maladie convulsive dont presque tous les sujets étaient affectés. Boerhaave fit mettre au milieu des salles un brasier, où l'on entretenait continuellement un fer rouge, destiné à brûler jusqu'à l'os le premier qui tomberait dans une attaque nerveuse. A la suite de cette menace, tout rentra dans l'ordre.

A la Révolution de juillet 1830, une foule d'indispositions chroniques, des névralgies surtout et des névroses, disparurent comme par enchantement, surtout chez les femmes, préoccupées qu'elles étaient de l'issue du combat.

Enfin le nom seul de la passion dominante peut suffire à réveiller en nous le sentiment et les forces. Morand a cité, dans ses *Opuscules*, l'exemple d'un joueur qui ne sortit de sa torpeur que quand on lui eut crié aux oreilles : *Quinte, quatorze et le point !*

FIN.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos ..... V-VII

LES CURIOSITÉS DE LA MÉDECINE

L'ANTIQUITÉ DE LA MÉDECINE 1-33
La noblesse de la médecine 7
L'emblème de la médecine 10
L'instinct médical des animaux 12
Comment on devient médecin 19
Comment la fortune vient aux médecins ... 25
Rôles singuliers joués par des médecins 26
Responsabilité médicale 28
L'ANTIQUITÉ DE LA CHIRURGIE 34-60
La Chirurgie chez les animaux 35
Chirurgiens de robe longue et chirurgiens de robe courte 40
Les enseignes des chirurgiens d'autrefois .. 42
Les premiers bandages 44
Les premières autopsies 47
Les autopsies vivants 54
Les premiers secouristes 56
Les premiers hôpitaux 59
L'ANTIQUITÉ DE L'OBSTÉTRIQUE 61-92
Les premières sages-femmes 61
Les accoucheurs de la Cour 69
Une enseigne d'accoucheur 74
De quand date le forceps ? 75

L'origine de l'opération césarienne..... 76
Un ventre pensionné..... 78
Superstitions relatives à l'obstétrique : la Couvade..... 79
L'ANTIQUITÉ DE LA PHARMACIE.....93-102
Les premiers pharmaciens..... 93
Les apothicaires-barbiers..... 95
Le serment des apothicaires..... 96
Enseignes des apothicaires..... 99
Apothicaires et hommes illustres..... 100
LES CURIOSITÉS DES RÉGIONS.....103-317
Menton..... 105
Bouche..... 106
Langue..... 106
Dents..... 111
Salive..... 116
Les perversions du goût.—I. Les mangeurs de terre. 126
II. Les anthophages.... 132
III. Antipathies bizarres et dépravations singulières..... 133
IV. Les Polyphages..... 142
Nez. — Ses relations avec l'appareil sexuel.. 148
Le nez dans la littérature..... 171
Le nez des hommes célèbres..... 179
Le nez chez les différents peuples..... 182
Le nez considéré comme remède..... 188
Le nez dans les maladies..... 188
Le nez et ses états réflexes..... 192
Les vices de conformation du nez..... 195
La rhinoplastie. — Ses origines..... 197
Anecdotes sur le nez..... 200
Proverbes tirés de la forme du nez..... 203
Œil. — Aveugles, myopes et borgnes célèbres. 204

Le sens de l'ouïe chez les aveugles..... 208
La prothèse oculaire..... 208
Fabrique de cils et de sourcils..... 210
Sourcils..... 212
L'origine des lunettes..... 213
Les larmes..... 213
Proverbes sur les yeux..... 215
Oreille..... 216
Cheveux..... 220
Cou. — *La voix et les parfums*..... 239
Poitrine. — *Les seins*..... 251
Le cœur..... 257
L'Estomac..... 272
Abdomen. — *Le Foie*..... 276
Organes génito-urinaires. — *Les reins*..... 281
La Vessie..... 284
Les organes génitaux de la femme, d'après les Anciens..... 291
Membres. — *La main*..... 306
LES CURIOSITÉS DU SYSTÈME NERVEUX. — *Les émotions morbides*..... 321
Les passions-remèdes..... 331

BUZANÇAIS. — IMP. F. DEVERDUN

LIBRAIRIE A. MALOINE

23-25, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 23-25, PARIS

Amblard. Hygiène élémentaire publique et privée, par le Dr Amblard, ouvrage précédé d'une introduction par le prof. E. Bertin-Sans, in-18, cart., 1891, avec fig. 6 fr. »

Ausset, professeur agrégé à Lille. Leçons cliniques sur les maladies des enfants faites à l'hôpital Saint-Sauveur, 1896-97, 1897-98, 1898-99, 3 vol. in-8. 15 fr. »

Barbaud et **Lefèvre.** La puberté chez la femme, étude physiologique, clinique et thérapeutique, in-18, 1897. 4 fr. »

Béal. Passe-temps d'un praticien d'Auvergne, causeries sur l'hygiène et autres sujets joyeux, in-18, 1900. 3 fr. 50

Brémond. Rabelais médecin, notes et commentaires.

Tome I. Gargantua, avec portrait, in-18. 3 fr. »

Tome II. Pantagruel, avec préface du Dr Hahn, in-18. 3 fr »

Cabanès (Dr). Cabinet secret de l'histoire, 4 vol. in-18, 1900. 14 fr. »

Les 3e et 4e séries se vendent séparément, chacune 3 fr. 50.

Contant. Autour du berceau. La natalité en France, mortalité des enfants en bas-âge, l'allaitement artificiel rendu salutaire, in-12, 1896. 2 fr. 50

Garnault. Physiologie, hygiène et thérapeutique de la voix parlée et chantée. Hygiène et maladies du chanteur et de l'orateur, in-12 cart., 1896, avec 82 figures dans le texte. 5 fr. »

Garnier et **Delamare.** Dictionnaire des termes techniques de médecine, contenant les étymologies grecques et latines, les noms des maladies, des opérations chirurgicales et obstétricales, les symptômes cliniques, les lésions anatomiques, les termes de laboratoire, etc., préface de H. Roger, professeur agrégé, in-18, 1900.

Broché 5 fr. »
Relié 6 fr. »

Joire (Dr Paul). Précis théorique et pratique de neuro-hypnologie, étude sur l'hypnotisme et les différents phénomènes nerveux, physiologiques et pathologiques qui s'y rattachent : physiologie, pathologie, thérapeutique, médecine légale ; in-8, 1891. 4 fr. »

Laurent. Mariages consanguins et dégénérescence. Les mariages consanguins et la race. Unions consanguines chez les animaux. Conséquences et dégénérescence d'après la statistique. Unions entre consanguins et dégénérés, in-18. 1895, cart. 2 fr. »

Laurent (Dr Emile). La Neurasthénie, Vade-Mecum du médecin praticien, 2e édit., in-18, 1897, cart. 2 fr. 50

Linarix. Sanatoria des Alpes françaises. Guide pratique illustré de la Savoie et de la Haute-Savoie, in-18, 1895, relié souple. 6 fr. »

Minime. Le Parnasse hippocratique. Recueil de poésies fantaisistes, avec 50 illustr. de Robida, in-8 broché, 1896. 10 fr. »

Surbled. Vie de jeune homme, in-18, 1900. 3 fr. »

Surbled. La vie deux. Hygiène du mariage, in-18, broché, 1896, 3 fr.

Weiss. La femme, la mère, l'enfant. Guide à l'usage des jeunes mères, avec portraits des enfants de l'auteur et patrons, in 18, cart., 1897. 2 fr. 50

Witkowski. Anecdotes historiques et religieuses sur les seins et l'allaitement, comprenant l'histoire du décolletage et du corset, in-18, 1898, avec fig., broché. 10 fr.

Relié, amateur, demi-veau, tête dorée. 12 fr. 50

Witkowski. Curiosités médicales littéraires sur les seins et l'allaitement in-8, 1898, avec fig., broché. 10 fr. »

Relié, amateur, demi-veau, tête dorée. 12 fr. 50

BUZANÇAIS (INDRE), IMPRIMERIE F. DEVERDUN.

HC 2099 W

1.Q.7.
Les curiosites de la medecine 1900
Countway Library BDQ3076
3 2044 045 454 717

1.G.7.
Les curiosites de la medecine 1900
Countway Library BDQ3076
3 2044 045 454 717